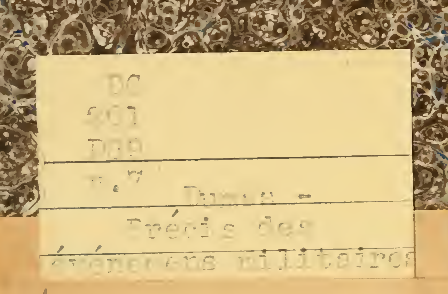
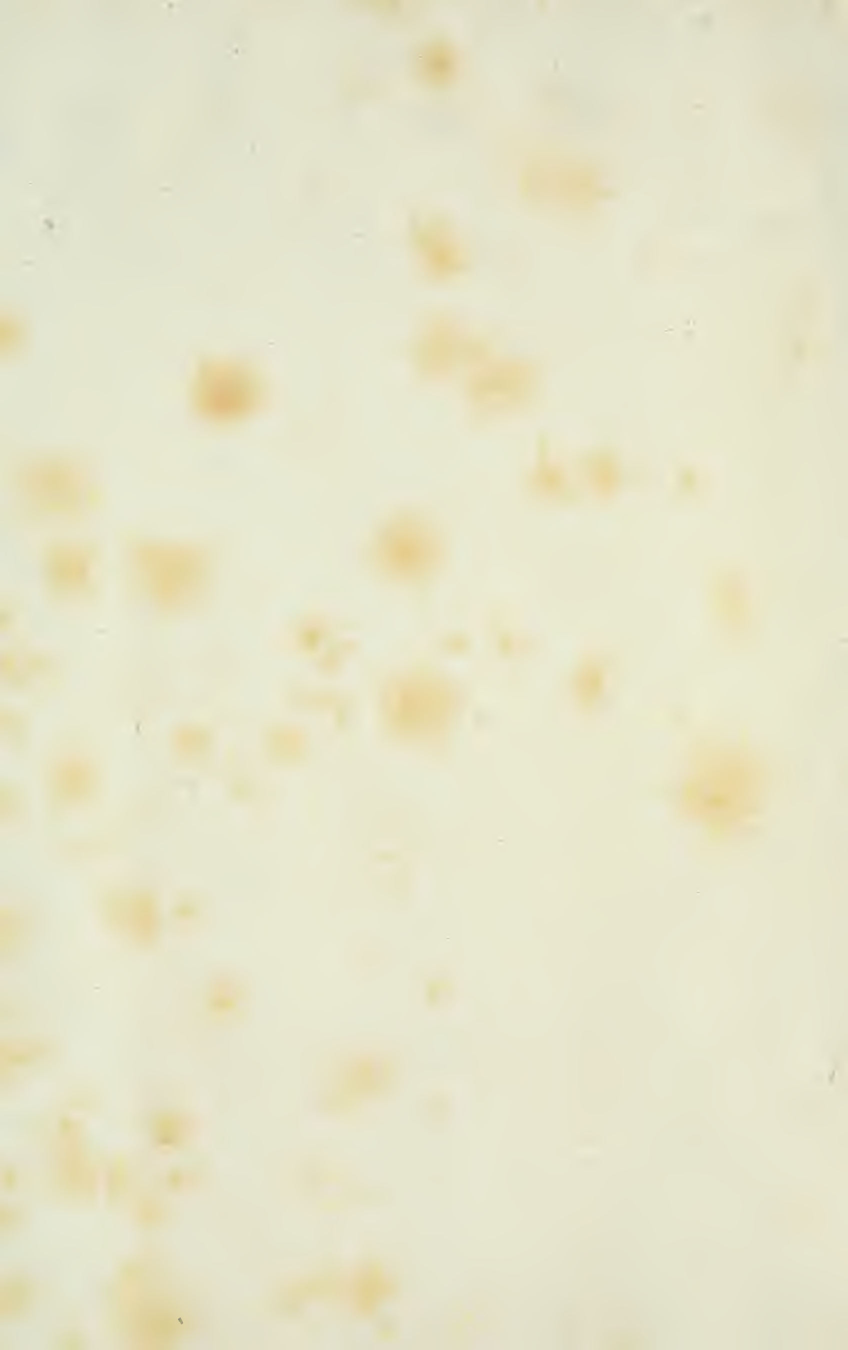



DC
201
D89
Précis des











PRÉCIS

DES

ÉVÉNEMENS MILITAIRES.

TOME VII.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

PRÉCIS
DES
ÉVÉNEMENS MILITAIRES,
OU
ESSAIS HISTORIQUES
SUR LES CAMPAGNES DE 1799 à 1814,

Avec Cartes et Plans;

PAR M. LE COMTE MATHIEU DUMAS,
LIEUTENANT-GÉNÉRAL DES ARMÉES DU ROI.

CAMPAGNE DE 1802.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez TREUTTEL et WÜRTZ, Libraires, rue de Bourbon, n° 17;
A *Strasbourg*, et à *Londres*, même Maison de Commerce.

A HAMBOURG,

Chez PERTHÈS et BESSER, Libraires.

1819.

PRÉCIS

DES

ÉVÉNEMENS MILITAIRES.

CAMPAGNE DE 1802.

CHAPITRE PREMIER.

Nouvel état politique de l'Europe, à l'avénement d'Alexandre Ier au trône de Russie. — Situation critique de l'Angleterre. — Retraite de M. Pitt. — Changement de ministres. — Vues des divers partis.

A MESURE que nous avançons dans la carrière que nous avons entrepris de parcourir, notre tâche devient plus difficile. Un voyageur s'arrêtant sur un point élevé, favorable à l'observation, croit saisir d'un coup d'œil la configuration du pays; mais s'il change de

station, et se porte sur la plus prochaine sommité, il découvre un nouvel horizon; les mêmes objets se reproduisent sous d'autres formes, et sous des rapports différens: de même aussi, l'historien est fréquemment surpris par des événemens qui changent tout à coup l'horizon politique. Négligera-t-il de s'y arrêter, et de faire remarquer ces nouvelles causes, dont il devra plus tard développer les effets? ou devra-t-il ralentir sa marche déjà si embarrassée par cette multiplicité d'incidens? Laissons ces questions à résoudre aux écrivains plus heureux et plus habiles qui viendront après nous; à leurs yeux seulement nos actions auront mûri pour l'histoire, et nos écrits pour une critique exempte de passions. Pour nous, qui ne pouvons offrir à nos contemporains que des Essais trop imparfaits, nous les continuerons avec la même liberté, la même impartialité; et pour qu'ils puissent dans l'avenir, sinon répandre une assez vive lumière, du moins servir de fil dans le labyrinthe, nous rechercherons tour à tour les

causes de la guerre dans la politique, et les effets politiques dans les événemens de la guerre.

Nous nous attachons à n'omettre aucune des considérations générales qui nous paraissent liées aux événemens les plus importans ; mais c'est toujours à regret que nous nous refusons la satisfaction de citer tous les faits d'armes, toutes les actions glorieuses heureusement consignées dans d'autres annales, dont le plan et l'étendue admettent ces détails intéressans. Nous croyons, ainsi que nous l'avons annoncé, avoir maintenant acquitté la moitié de nos engagemens : si nos lecteurs considèrent le grand nombre de faits dignes de mémoire, qu'offre la période historique objet de nos travaux, ils verront avec indulgence nos efforts pour en resserrer le tableau.

Celui du nouvel état politique de l'Europe, à l'avénement d'Alexandre I[er] au trône de Russie, mérite surtout de fixer leur attention. On a vu dans les derniers siècles, et depuis que les alliances multipliées entre les

maisons souveraines avaient si fort compliqué leurs intérêts, la mort d'un monarque allumer une guerre générale. Les funérailles du roi d'Espagne, Charles II, inondèrent l'Europe du sang d'un million de soldats, et ternirent l'éclat du règne de Louis XIV. Celles de l'empereur Charles VI ne furent pas moins sanglantes; mais ces événemens, les plus considérables de l'histoire moderne, avaient été prévus de longue main : Charles II, vivant encore, voyait régler sa succession par les cabinets de Paris et de Londres. Marie-Thérèse comptait parmi les souverains qui prétendaient la dépouiller de son légitime héritage, ceux-là même qui l'avaient garanti par les traités les plus solennels. L'intérêt des peuples qui payèrent si cher le délire de l'ambition de leurs princes, n'était pour rien dans ces grandes querelles; le danger de la monarchie universelle ne fut qu'un prétexte pour nourrir les haines contre la France et exciter les rivalités; la prépondérance alternative de deux grandes puissances auxquelles

aucune autre ne pouvait s'égaler, était une plus solide garantie contre l'envahissement des états du second ordre, que le système variable des contrepoids que chacun voulait établir à son profit ; c'était peut-être le principe le plus conservateur de cet équilibre si vanté, et totalement rompu par l'accroissement des richesses et la domination maritime de l'Angleterre.

Aussi, l'issue de la guerre de la neutralité avait-elle pour les peuples une bien autre importance que les conquêtes de quelques provinces, les changemens de gouvernement ou d'administration, les cessions et rétrocessions de territoire, objets d'une véritable guerre civile entre les membres de la grande famille du continent européen. Sans la mort de l'empereur de Russie, le bombardement de *Copenhague*, soutenu avec tant d'énergie par les braves Danois, n'eût fait qu'irriter les esprits. On assure que le soir même de sa mort, deux heures seulement avant d'être frappé, Paul Ier, qui ignorait encore le départ et la destination de l'escadre aux ordres

des amiraux Nelson et Hyde-Parker, donnait un libre essor à sa haine contre le cabinet de Londres; il refusait d'écouter aucune explication, renvoyait les dépêches sans les ouvrir, et préparait, de concert avec la Prusse et la France, les moyens de fermer tous les ports du continent. Ce système laissait peu de prise à l'agression; la coalition soutenue d'un côté par l'influence et la persévérance du premier Consul; et de l'autre, par l'emportement et l'obstination de l'empereur Paul, devenait de jour en jour plus formidable : l'Angleterre, menacée dans le principe de son existence, ne pouvant former aucune alliance, aurait peut-être vainement prodigué ses intarissables ressources pour conjurer cet orage; sous le noble motif d'une cause évidemment juste, l'envie que fait naître la prospérité, le ressentiment de longues injures, inspiraient les plus fortes résolutions : on armait dans tous les chantiers, et bientôt les escadres de la Grande-Bretagne n'auraient pu suffire à combattre tant d'ennemis, à prévenir leur

réunion, et bien moins encore à protéger son commerce contre des armemens si multipliés. Cependant, la conduite passionnée du cabinet de *Saint-Pétersbourg*, et ses liaisons de jour en jour plus étroites avec le gouvernement français, froissaient beaucoup d'intérêts particuliers, brisaient les liens les plus anciennement formés, et blessaient dans toutes les cours de l'Europe l'orgueil d'un parti nombreux et puissant, déjà trop humilié, et qui mettait ses dernières espérances dans la protection et la prépondérance de l'Angleterre. Le coup de foudre qui changea l'atmosphère politique, fut (pour nous servir des expressions des papiers nouvelles de ce temps), *une matière inépuisable de soupçons, de conjectures et de rapprochemens*; en France, cet événement fut annoncé officiellement dans les termes suivans :

Paul Ier est mort dans la nuit du 23 au 24 mars!! L'escadre anglaise a passé le Sund, *le* 30 !!! *L'histoire nous apprendra les rapports qui peuvent exister entre ces deux événemens !!!*

Les historiens qui rechercheraient un jugement plus impartial dans les meilleures chroniques anglaises, telles que l'*Annual register*, l'une des plus estimées, trouveront au Chapitre VI, *history of Europe*, année 1801, ce passage remarquable, que nous traduisons littéralement.

« Dans les gouvernemens les plus arbi-
» traires, la stabilité du pouvoir dépend de
» l'opinion publique : quand tout respect
» pour la personne, fût-ce même un despote
» asiatique, est une fois perdu, les combi-
» naisons et les intrigues des courtisans, rom-
» pant aisément la faible barrière de l'éclat
» de la cour, qui n'en impose que de loin,
» manquent rarement de produire une ré-
» volution de gouvernement. La connexité
» de ce mépris de la personne du souverain,
» avec une telle révolution, devient encore
» plus nécessaire dans un pays où le com-
» merce, le progrès des lumières, et les
» idées libérales ont à la fois disposé et au-
» torisé de nombreuses corporations à tracer
» les rapports qui doivent exister entre leurs

» propres intérêts, et la conduite du souve-
» rain; mais on doit craindre surtout que
» la folie et l'extravagance de la cour n'amè-
» nent une révolution dans un pays tel que la
» Russie, où la succession à la couronne a été
» si irrégulière, et dans lequel ces révolutions
» ont été si fréquentes.... La cour publia que
» l'Empereur avait été subitement frappé
» d'un coup d'apoplexie, et le public crut
» que sa mort était l'effet d'une conspiration.
» Laissons cette question à décider aux histo-
» riens à venir; elle appartient plutôt à des
» mémoires particuliers, qu'à l'histoire poli-
» tique de l'Europe; l'annaliste doit s'oc-
» cuper principalement des résultats de la
» mort de Paul, et non de l'enchaînement
» de circonstances dans lequel cet événe-
» ment fut enveloppé ».

Paul Ier, parvenu à sa quarante-sixième année, avait régné seulement quatre ans et quatre mois; il avait mal rempli la tâche difficile de succéder à Catherine II, et n'avait point imité la sage et profonde politique de cette illustre princesse : la durée et les mé-

morables événemens de son règne, l'ascendant de son esprit, les succès de son administration, avaient inspiré une téméraire confiance au successeur impatient de s'asseoir sur le trône qu'elle avait environné de tant d'éclat; présomptueux, extrême dans ses affections comme dans ses haines, il n'usa d'aucuns ménagemens dans ses relations extérieures. Loin d'imiter la circonspection de l'impératrice, qui avait toujours évité de prendre une part active à la guerre de la révolution, il s'y engagea (comme on l'a vu au commencement de ces Essais), d'une manière qu'on appela chevaleresque, et abandonna avec une égale précipitation la cause qu'il avait épousée, et pour laquelle Souwarow et ses braves troupes avaient vaillamment combattu; ses résolutions précipitées et son imprévoyance ne furent pas moins funestes à la cause de la neutralité armée. Plus inconsidéré s'il se peut dans la direction de ses propres affaires intérieures, il se laissa entraîner à imiter quelques résultats de la révolution française; il s'aliéna la noblesse,

en attaquant ses priviléges récemment garantis par un acte solennel de Catherine II, et enleva au clergé l'administration des biens de l'Église.

Dans cet état de crise, le règne d'Alexandre Ier commença sous d'heureux auspices; il notifia, le 24 mars, la mort de son père et son avénement au trône, par une proclamation qui ne laissait aucun doute sur ses principes, et qui annonçait un changement total de système politique : « Nous pre-» nons, disait-il, l'engagement de gouver-» ner le peuple que Dieu nous a confié, con-» formément aux lois, et d'après l'esprit de » notre glorieuse grand'mère, la magnanime » dame et impératrice Catherine-la-Grande, » qui repose en Dieu, et dont la mémoire » nous sera chère à jamais, à nous et à toute » la patrie »..... Ces paroles, gages certains de la paix, furent accueillies avec transport par la population de la capitale. A l'instant même où il prit les rènes du gouvernement, il dépêcha un courrier pour en informer de sa propre main le roi d'Angleterre, et lui

faire connaître ses vues pacifiques; les Anglais firent éclater leur joie d'être délivrés d'un implacable ennemi. Toute l'Europe retentit bientôt après des éloges du nouvel empereur : la beauté de ses traits, sa taille élevée, sa pénétration, sa circonspection, et son affabilité, le faisaient comparer au Télémaque de Fénelon. Il justifia ces préventions favorables par une prudence au-delà de son âge; il répara lentement et sans secousse les torts qu'avaient fait éprouver, soit à des individus, soit à des corps entiers, la trop grande sévérité, l'humeur chagrine, et les caprices de son père : dans une séance du sénat dirigeant, à laquelle il se rendit lui-même le 14 avril 1801, il publia plusieurs ukases remarquables; il rétablit et confirma les droits, priviléges et prérogatives de la noblesse, conformément aux diplômes accordés par Catherine II. Il replaça les autorités municipales, accorda un pardon général, supprima l'inquisition secrète et les procédures commencées; il permit aux cultivateurs d'exporter les productions de la

Russie, et remit au clergé le soin de cultiver les terres appartenant aux églises.

Il ne montra pas moins de sagesse et de dignité dans ses négociations avec l'Angleterre. L'amiral Nelson, après l'armistice de *Copenhague*, malgré les changemens arrivés à la cour de *Saint-Pétersbourg*, et les insinuations qui lui furent faites sur les dispositions de l'empereur Alexandre, ne crut point devoir suspendre ses opérations; il poursuivit sa navigation dans la *Baltique*, et bloqua le port de *Revel*; l'empereur se refusa à lever l'embargo mis sur les bâtimens anglais, jusqu'à ce que la flotte se fût retirée. La convention qui fut signée à *Saint-Pétersbourg*, le 17 juin, par le ministère impérial et le lord St. Helens, et à laquelle accédèrent les cours de Suède et de Danemarck, fixa pour l'avenir les prétendus principes de la neutralité maritime: les Anglais y conservèrent tous les avantages qu'ils s'étaient précédemment arrogés. Sous les spécieux prétextes de maintenir également pour chacune des parties contractantes leurs ordon-

nances prohibitives du commerce de marchandises de contrebande, ils confirmèrent, non sans doute le droit qu'ils n'avaient pas, mais l'usage de violer le pavillon; *la visite à bord* des navires marchands naviguant même sous convoi, fut clairement stipulée dans cette transaction fatale à la liberté du commerce : la fermeté du jeune empereur y fit du moins admettre toutes les formalités qui pouvaient en tempérer la rigueur, et conserver l'honneur des armes sous l'apparence d'une illusoire réciprocité.

Le changement qui s'opéra à la cour de Russie, donna la mesure du rapide accroissement de son influence sur les affaires de l'Europe, et plus immédiatement sur celles de la France. Le premier Consul en avait senti tout le poids, lorsque l'accession de Paul I[er] à la coalition, et le phénomène de la marche des Russes des rives du *Tanaïs* jusqu'à la *Méditerranée*, relevèrent les armées autrichiennes, et ravirent aux Français leurs conquêtes d'Italie. La scission qui suivit cette campagne, fut la principale cause des

revers qui amenèrent le traité de *Lunéville*, et soumirent l'Allemagne à la domination française. Les effets de la révolution du 23 au 24 mars 1801, ne furent ni moins prompts, ni moins importans. Il est vraisemblable que la guerre maritime du Nord n'était qu'une partie du vaste plan qu'avait conçu le premier Consul, et que fit échouer l'avénement de l'empereur Alexandre. Ce plan devait s'étendre dans l'Orient; deux armées russes rassemblées depuis six mois n'avaient d'autre objet que de menacer les possessions ottomanes; elles effectuaient ainsi en faveur de la France une puissante diversion, et tenaient en échec les forces qui devaient coopérer avec les Anglais en Égypte. L'exagération des projets hostiles contre l'Angleterre, l'animosité et l'entraînement de Paul, auraient peut-être porté bientôt jusqu'à la presqu'île de l'Inde le délire des conquêtes. La modération et le système pacifique d'Alexandre arrêtèrent le torrent, et dissipèrent ces vaines alarmes: s'il cessa de seconder les vues ambitieuses du premier Consul, il n'abandonna point brus-

quement la cause de la France, et servit mieux ses véritables intérêts en offrant sa médiation pour la paix générale. Parmi les puissances que ce changement affecta, la Prusse fut peut-être celle qui regretta le plus vivement les avantages qu'elle s'était promis d'une meilleure issue de la coalition du Nord; la possession du *Hanovre* qu'elle a toujours convoitée, et que ses troupes occupaient, devait être le prix de sa constante neutralité; la maison d'Autriche renouait dans le Nord ses relations interrompues, retrouvait un appui, et les états de l'Empire un nouveau protecteur.

Le premier Consul vit ainsi ses espérances déçues, et ses plus profonds desseins contre l'Angleterre avortés ou traversés : il dissimula son dépit, et parut entrer dans le système de modération du nouvel empereur; il capta sa bienveillance en le faisant intervenir dans l'affaire du règlement des indemnités des princes de l'Empire. On peut croire que les revers éprouvés par l'armée française en Égypte, dont nous avons précédemment

rendu compte, et dont les premiers avis lui parvinrent à peu près à cette époque, le disposèrent à rechercher plus sérieusement qu'il ne l'avait fait jusques alors, la paix avec l'Angleterre; toutefois loin de laisser pénétrer le désir et le besoin qu'en avait la France à cause du fâcheux état de ses finances, il redoubla d'ardeur et d'activité dans ses apprêts, et de virulence dans ses déclamations.

L'Angleterre avait perdu l'influence qu'elle avait exercée depuis le commencement de la guerre, ses ressources n'avaient pas faibli; mais les difficultés s'étaient tellement accrues, que la résolution de contraindre la France à changer la forme de son gouvernement, à abandonner ses conquêtes, et à rétablir sur le trône et dans leurs droits les princes de la maison de Bourbon, n'était plus qu'une prétention chimérique : les derniers efforts du ministère qui n'avait jamais dévié de ce but, n'avaient servi qu'à accélérer le développement de la puissance du premier Consul. Le midi et l'occident étaient

subjugués par ses armes : sa politique avait réveillé la jalousie des états du nord, et les avait presque tous entraînés à concourir à l'exécution de son plan général d'hostilités. Depuis trois mois, la situation de l'Angleterre devenait de jour en jour plus alarmante : si les motifs pour continuer la guerre n'avaient rien perdu de leur force aux yeux du ministère, les prétextes étaient usés aux yeux de la nation : les troubles qu'on avait redoutés de la propagation des principes de la révolution française, allaient naître des moyens mêmes qu'on avait employés pour prévenir le danger. Menacés d'une affreuse disette, les Anglais n'espéraient de secours que des ports du *Weser*, de l'*Elbe* et de la *Baltique*, qui venaient de leur être fermés : quel étonnant résultat d'une habile et vigoureuse administration ! quelle leçon pour les hommes d'état dont les événemens confondent la prévoyance. Dans le plus grand éclat de la prospérité, au milieu de ses richesses si enviées, l'Angleterre souffrait tous les maux de la misère ; le commerce était stagnant,

la navigation interrompue, les manufactures sans débit. Les Irlandais trompés murmuraient hautement, et leur mécontentement était vivement excité par le remplacement du marquis de Cornwallis qui avait soutenu leurs justes réclamations. Enfin à cette même époque, dans les premiers jours du mois de mars, la crise d'une maladie mentale dont le roi fut atteint, mit le comble aux embarras du gouvernement et en paralysa les ressorts. Réduit à une politique incertaine et toute défensive au dedans comme au dehors, et prévoyant que la paix seule résoudrait cette crise, Pitt ne voulut point fléchir devant la loi de la nécessité : il soutint ses opinions et son caractère, et plutôt que de se démentir en jouant le rôle de pacificateur, il préféra d'abandonner la direction des affaires.

Comme l'histoire n'omettra aucune des circonstances de la carrière politique du plus célèbre ennemi de la révolution française, nous pensons que nos lecteurs ne désapprouveront pas que nous entrions ici dans quelques détails sur les causes appa-

rentes, et sur les vrais motifs du changement qui s'opéra dans l'administration anglaise : les vues et les calculs de l'homme d'état qui fut le plus redoutable adversaire du général Bonaparte, sont nécessairement liés aux divers événemens de la guerre pendant laquelle ces deux hommes extraordinaires luttèrent, pour ainsi dire, corps à corps. On a vu l'imperturbable constance de M. Pitt dans des circonstances difficiles, on pourra remarquer son habileté dans les moyens qu'il employa pour éluder le pénible aveu des embarras du ministère, pour que le changement devenu nécessaire, ne fût qu'un changement d'hommes et non de système, et que sa retraite ne pût être considérée comme une défaite, et comme le triomphe de ses ennemis.

Une suite de concessions avait déjà assuré aux catholiques irlandais la jouissance de leurs droits civils et religieux ; ils avaient même été admis à l'exercice du pouvoir politique autant que l'avaient permis la tranquillité de l'état, et les engagemens solennels

qui paraissaient les en exclure. Cependant ils restaient encore inhabiles à siéger au parlement, et à remplir un assez grand nombre de fonctions publiques. En général, parmi les catholiques, la classe des propriétaires n'était point mécontente de sa situation sous ces rapports; cependant la plupart d'entre eux luttant contre des abus de pouvoir entièrement étrangers à la question de religion, s'agitaient et se montraient favorables aux innovations : quelques ambitieux instigateurs de troubles cherchaient sans doute à profiter de cette disposition des esprits; mais aussi les hommes les plus considérés à cause de leur propre caractère, et de leur richesse, appuyaient de toute leur influence l'entière émancipation des catholiques, et voulaient même qu'elle précédât l'acte d'union de l'Irlande à la Grande-Bretagne : ils se fondaient sur ce que les dix-huit vingtièmes des propriétés étant entre les mains de protestans, il ne pouvait résulter aucun inconvénient de l'émancipation des catholiques, tant que la propriété

servirait de base à la représentation. Les partisans de l'opinion contraire objectaient que les catholiques étant en nombre cinq ou six fois plus considérable que les protestans, cette masse effaçait toute différence de rapport dans la propriété, et que la tranquillité de l'Église anglicane ou celle de l'état serait compromise par l'égale admission des catholiques et des protestans aux fonctions publiques, effet nécessaire de l'émancipation.

Tant que l'Irlande dut conserver une législature indépendante et séparée, le ministère anglais se garda bien d'encourager les réclamations des catholiques; mais le danger d'accorder l'émancipation était bien moindre en supposant la fusion des représentans de l'Irlande dans la chambre des lords et dans celle des communes. M. Pitt donna donc aux catholiques irlandais l'assurance, ou du moins l'espoir qu'aussitôt après l'acte d'union, ils obtiendraient, non comme un droit, mais comme *grâce et faveur*, de la part de la Grande-Bretagne, l'entière participation à toute espèce de pouvoirs et

de priviléges politiques. On observa que ce projet ne pouvait se concilier avec les lois fondamentales telles que, *l'acte de tolérance*, *le bill des droits*, *l'acte d'établissement*, et même avec l'acte d'union entre l'Angleterre et l'Écosse; ces difficultés n'arrêtaient point le premier ministre : il espérait les résoudre et calmer les alarmes des protestans, en réglant l'exercice des pouvoirs et des priviléges politiques accordés aux catholiques; mais une difficulté plus sérieuse, et qu'on ne saurait croire que M. Pitt n'eût pas prévue, était le serment du roi à son avénement au trône, *de maintenir la religion protestante établie par la loi.*

Georges III fut inébranlable dans la résolution de rester fidèle aux engagemens qu'il avait contractés; les mêmes, disait-il, sur la foi desquels le premier roi de la maison d'Hanovre était monté sur le trône d'Angleterre, et auxquels sa conscience et la constitution l'obligeaient à se conformer. Le roi n'admit aucune interprétation, et cette

grande question fut la dernière qu'on discuta dans le conseil avant sa maladie.

M. Pitt se détermina à se démettre de ses charges de premier lord de la trésorerie, et de chancelier de l'échiquier; il s'attacha à accréditer l'opinion que la seule cause de sa retraite était le rejet du plan, et des règlemens qu'il avait proposés comme ministre, en faveur des catholiques. Il fit répandre avec profusion dans toute l'Irlande, un écrit sur lequel il fut interpellé dans la chambre des communes, et qu'il ne désavoua point : on y remarqua le passage suivant :

« Les catholiques doivent prudemment » considérer que leurs espérances reposent » sur les personnes qui ont récemment » épousé leurs intérêts, et comparer ces » espérances avec ce qu'ils pourraient at- » tendre d'un autre côté : ils peuvent avec » confiance compter sur l'appui et le zèle » de tous ceux qui se retirent, et d'un assez » grand nombre de ceux qui restent en » place, aussitôt qu'ils pourront agir avec » quelque espoir de succès; ils peuvent

» être assurés que M. Pitt fera tous ses ef-
» forts pour rétablir leur cause dans l'opi-
» nion publique, et leur préparer les voies
» qui peuvent les conduire au but ».

Ce manifeste servit de texte à l'animadversion : jamais, disait-on, les agens de la couronne, en abandonnant le service du roi, n'ont aussi indignement trahi la cause de leur maître. Et que devrait-il penser, lorsque venant à prendre connaissance des affaires que la maladie avait dérobées à sa sollicitude, il reconnaîtrait que celui qu'il avait longtemps considéré comme le plus digne de sa confiance, l'avait présenté aux catholiques d'Irlande comme leur principal ennemi, et leur avait fait ainsi envisager le roi, source constitutionnelle des grâces, comme un obstacle à des actes de libéralité et d'affection paternelle. Les membres du parti de l'opposition déçus dans leurs espérances, n'épargnaient point les reproches et les injures, au ministre qui, en abandonnant l'exercice du pouvoir, conservait la puissance. Ses insinuations, disaient-ils, n'étaient pas moins

injurieuses à la nation et au parlement, qu'à la personne même du souverain; ce n'était point de la munificence du roi, ce n'était point de la sagesse du parlement, ni de la générosité et de la justice du peuple, que les catholiques irlandais devaient attendre des concessions : leurs succès dépendaient désormais d'une nouvelle élévation de M. Pitt et de son parti, à la faveur et au pouvoir.

Il était évident que la question de l'émancipation n'était, pour le premier ministre, qu'un prétexte plausible pour se retirer momentanément des affaires. Ce prétexte était d'autant mieux choisi, qu'en se réservant exclusivement la confiance des catholiques, par ces démonstrations de dévouement, et ces apparens sacrifices, pendant qu'il maintenait ou faisait élever aux premiers emplois ses amis et leurs cliens qui adhéraient à son système politique, M Pitt s'assurait plus que jamais la majorité parlementaire : d'ailleurs la cause des catholiques d'Irlande est si juste au fond, et par là

même si populaire, qu'elle a toujours eu en Angleterre parmi les hommes généreux plus de partisans qu'on ne le croit communément.

Personne ne fut la dupe de ces allégations spécieuses; la nation n'y vit que l'aveu et la plus forte preuve de l'indispensable nécessité de la paix, et reconnut dans cette manœuvre ministérielle la fierté de M. Pitt et de lord Grenville, dont les principes politiques ne pouvaient se plier à négocier avec le premier Consul, et n'auraient vraisemblablement pu le faire avec succès : ils cherchèrent donc à former une administration qui fût composée d'amis reconnaissans et dociles, avides de leurs conseils, et prêts à agir d'après leurs volontés. L'acteur principal, quoique derrière le rideau, n'en devait pas moins jouer le premier rôle. Si l'on se dépouille de tout préjugé national, et que l'on considère les effets qu'aurait produits un changement total de système dans la crise où se trouvait l'Angleterre, on ne pourra que reconnaître la justesse des vues de M. Pitt

dans cette circonstance : il fut pourtant presque généralement blâmé; on s'accordait à penser qu'il était de son devoir et de son honneur, de ne pas déserter volontairement le service public, dans un moment où il était bien moins question de l'émancipation des catholiques, que du salut de l'état.

Les membres du conseil du roi qui résignèrent leurs charges en même temps que M. Pitt furent : M. Dundas, sécrétaire d'état de la guerre; lord Grenville, ministre des affaires étrangères; le comte Spencer, M. Wyndham, le comte Chatam, et quelques autres d'une moindre importance. La maladie du roi coïncidant avec ces changemens, en suspendit l'entier accomplissement; il en résulta une espèce d'interrègne à peu près semblable à celui qui avait eu lieu en 1783. M. Pitt, quoique ayant annoncé sa retraite, continua de diriger les affaires, prépara les voies à la nouvelle administration, repoussa les plus vives attaques, et soutint, par ses talens et son ascendant, cette situation équivoque, la plus difficile

où se fût jamais trouvé un premier ministre d'Angleterre.

On suit avec un vif intérêt le développement de cette crise dans les débats qui s'engagèrent au parlement : en saisissant cette occasion de mettre en scène les principaux personnages, les chefs et les orateurs des divers partis, nous croyons offrir à nos lecteurs une clef qui leur sera utile pour l'intelligence d'événemens ultérieurs; ils y remarqueront surtout un bel exemple de l'énergie du gouvernement anglais, et la plus forte épreuve qu'ait pu subir leur constitution.

L'attaque fut ouverte dans la chambre des pairs par le comte Darnley, qui proposa de faire une enquête générale sur l'état de la nation; il en présenta le plus sombre tableau. Il reprochait aux ministres leurs fausses combinaisons et le mauvais succès des expéditions dirigées contre l'Espagne, l'emploi inconsidéré des forces de terre et de mer, l'inutile prodigalité des subsides, l'accroissement prodigieux des dépenses et de la

dette, enfin la misère du peuple et la disette, fruits d'une imprévoyante obstination à continuer la guerre.

Les partisans de l'ancienne administration s'opposèrent à ce que la motion du lord Darnley fût prise en considération; parce que cette attaque peu généreuse à l'égard des ministres qui se retiraient, était dangereuse à cause des motifs qu'on supposait les y avoir déterminés. Le lord Holland, neveu de M. Fox, appuya la motion par des considérations générales : depuis le commencement de cette guerre désastreuse, disait-il, à la faveur de laquelle la France s'est agrandie, au-delà des bornes qu'avait posées le plus ambitieux de ses monarques, il ne nous a jamais été permis de faire une enquête, ni de montrer notre méfiance d'une administration qui conduisait si mal nos affaires. L'orateur ne garda aucun ménagement, et dit en parlant de la guerre des neutres. « Je trouve » quelque chose de grand dans la compa» raison de la Grande-Bretagne avec l'an» cienne Rome; mais la comparaison avec Car-

» thage serait plus juste : n'en agissons-nous
» pas avec les puissances du nord, comme
» les Carthaginois qui ne voulaient pas qu'un
» Romain pût laver ses mains dans les eaux
» de Sicile? Qu'en résulta-t-il? une guerre
» d'acharnement, et Carthage fut détruite.
» Je n'examine point jusqu'où doivent s'é-
» tendre les droits maritimes que nous re-
» vendiquons; mais je sais que nous en
» avons usé impolitiquement, puisque la
» plupart de nos alliés sont devenus nos
» ennemis ».

Lord Grenville, après avoir conjuré leurs seigneuries de ne point agiter des questions sur lesquelles la situation présente des affaires ne permettait pas de porter un jugement assez éclairé, et dont la discussion prématurée pouvait amener de grands malheurs, fit connaître à la chambre les motifs du changement qui s'était opéré dans l'administration. Il dit que tout récemment lord Spencer, lord Chatam et lui-même avaient émis l'opinion que les avantages de l'union de l'Irlande devaient recevoir sans

délai toute l'extension possible par l'abolition des exclusions dont se trouvait frappée la majeure partie des habitans de ce royaume : persuadés que cette mesure ne pourrait produire les effets salutaires qu'on devait en attendre, si elle n'émanait du pouvoir exécutif, les ministres n'avaient point hésité à la proposer à ceux qui dirigeaient les conseils de sa majesté : leurs observations n'ayant pu prévaloir, et demeurant inébranlables dans leur opinion, que cette mesure seule pouvait asseoir sur des bases solides la tranquillité et la prospérité publiques, ils s'étaient vus dans la nécessité de se retirer, et sa majesté avait daigné condescendre à accepter la démission de leurs divers emplois. « Nous ne demeurons en place, ajouta lord » Grenville, que jusqu'à ce que nos succes» seurs soient nommés ; la période pendant » laquelle nous avons, mes collègues et moi, » exercé nos fonctions, ne saurait être, sous » le rapport des difficultés et des embar» ras de toute espèce, comparée à aucune » autre ; cependant la constitution est de-

» meurée intacte, et la nation libre et puis-
» sante, tandis que celles qui l'environnent,
» dépouillées de leurs plus précieux pri-
» viléges, sont réduites à la plus complète
» servitude : je suis consolé par la seule
» pensée que nos services ont contribué à
» tirer l'Angleterre du péril imminent dont
» elle était menacée ; et je me plais à croire
» qu'on persévérera avec force et con-
» stance dans le même système ; les hommes
» changent, mais les mesures resteront les
» mêmes ».

Après cette manifestation, lord Darnley ayant consenti à l'ajournement de sa motion, au 20 mars, le comte de Radnor demanda que pour ce jour-là, il fût fait une expresse convocation ou appel nominal de tous les membres de la chambre : lord Grenville, soutenu par lord Mulgrave, repoussa cette proposition, qui ne pouvait manquer de jeter l'alarme dans le pays, en donnant à la discussion trop d'importance et de solennité. Il fallait, disait le comte de Clare, éviter de traiter dans ce moment des affaires

des catholiques ; la véritable situation de l'Irlande n'était pas assez connue ; la question religieuse n'était plus que le prétexte et le masque de la rébellion ; un grand nombre d'individus n'y mettaient tant d'instance, que dans l'espérance d'une entière subversion, et d'un partage plus égal de la propriété : les paysans irlandais, par exemple, croyaient fermement que lorsque l'émancipation serait accordée, ils ne payeraient plus aucune redevance, et qu'il serait alloué dix acres de terre à chaque famille : enfin les opinions étaient si diverses dans cette contrée, et les passions si violentes, qu'on devait redouter l'effet d'insinuations vagues et prématurées ; une étincelle pouvait allumer un incendie qu'un déluge de sang n'éteindrait peut-être pas.

Le comte de Radnor ne se désista point de sa demande de l'appel de la chambre, et fut soutenu par lord Moira, qui déclara qu'il était nécessaire de convaincre le peuple, que la chambre des pairs était résolue à faire son devoir, et qu'elle ne craignait pas de regarder

en face le danger qui menaçait la patrie ; tous ces efforts furent inutiles et la question de l'appel mise aux voix fut rejetée.

On voit par la chaleur de ces premiers débats dans la chambre des pairs, quelle était à cette époque, en Angleterre, l'agitation des esprits. Si l'on cherche à se rendre raison de la force que conservait le ministère de M. Pitt, lorsque les événemens et les résultats de sa politique avaient démenti son système, lorsqu'il s'avouait lui-même vaincu, on trouvera la raison de cette influence personnelle, non dans sa dextérité à manier les passions et les intérêts privés, mais bien dans cette perspicacité qui lui faisait démêler et servir le véritable intérêt de sa patrie. Nous avons déjà plusieurs fois rendu justice à cet illustre ennemi de la France ; nous allons trouver dans la discussion qui s'ouvrit à la chambre des communes sur le changement de ministres, une nouvelle occasion de confirmer notre opinion. On trouverait difficilement dans l'histoire du parlement impérial, une circonstance plus propre à faire connaître,

non-seulement les talens et le caractère des hommes publics, mais encore la liberté, la latitude des discussions publiques, sur les affaires extérieures et intérieures du pays, et le jeu, la force et l'élasticité des ressorts de ce gouvernement.

Le jour même où lord Grenville fit cette communication à la chambre des pairs, l'orateur des communes, M. Addington, exposa à la chambre les motifs qui le déterminaient à lui offrir la démission de sa charge. Sa majesté l'appelant à des fonctions publiques incompatibles avec celles qu'il exerçait, il exprimait dans sa lettre sa reconnaissance, ses regrets, et sa résolution de rester fidèle aux principes politiques d'après lesquels il avait toujours réglé sa conduite. Sir William Pulteney, l'un des plus anciens membres de la chambre, fit un bel et juste éloge de M. Addington, en disant, « que la conduite » de l'orateur avait été telle, qu'elle lui avait » procuré un grand nombre d'amis et pas » un seul ennemi ». M. Pitt fit alors connaître que l'intention du roi était que la

chambre nommât un nouvel orateur ; il fit proposer par lord Hawkesbury, le procureur-général sir John Mitford, qui fut agréé ; et peu de jours après, la chambre vota à l'unanimité des témoignages d'approbation et des remercîmens à M. Addington.

Les choses étaient en cet état vers la fin de février, lorsque l'ordre du jour appela la proposition que la chambre se formât en comité de subsides ; M. Harrisson s'y opposa par cette considération, qu'au moment où la chambre était appelée à voter un emprunt de vingt-huit millions sterling, il n'y avait à la tête des affaires publiques aucune personne réellement responsable de l'emploi qui devait en être fait ; qu'il était évident que M. Pitt avait cessé de conserver son caractère officiel ; qu'il importait, avant de voter les subsides, de savoir si ceux auxquels cet argent serait confié, étaient résolus de persévérer dans ce système d'ambition qui avait épouvanté l'Europe, et avait fait à l'Angleterre un ennemi du monde entier : la concession prématurée de subsides, au moment où les

ministres allaient se retirer, permettait à leurs successeurs de se regarder comme affranchis de toute responsabilité, puisque les subsides auraient été votés sous une autre administration; qu'ainsi, la retraite des ministres serait, comme l'avait été leur entrée au ministère, un coup porté à la constitution.

M. Pitt répliqua avec vivacité, et avec la conscience de sa force. Voici quelques traits principaux de son discours : « Et moi aussi, » dit-il, j'ai un rapprochement à faire. Lors» que nous entrâmes en fonctions, on s'efforça » de nous faire refuser les subsides néces» saires au gouvernement, et ces efforts fu» rent vains; ceux qu'on fait aujourd'hui » que nous nous retirons, ne réussiront pas » mieux; ce qu'on n'a pu faire dans un temps » où la nation était divisée par des factions, » on ne le fera pas aujourd'hui, qu'à une pe» tite minorité près, toutes les opinions, tous » les vœux sont réunis pour l'honneur et la » défense de l'empire..... Si les subsides ne » sont pas arrêtés, il sera impossible de pour-

» suivre les opérations qui ont été sanction-
» nées par le Parlement... Si j'ai cru devoir
» prier sa majesté d'accepter ma démission,
» je crois devoir aussi continuer les fonctions
» du ministère, jusqu'à ce que j'aie soumis
» à la chambre les mesures nécessaires pour
» se procurer les subsides de cette année.....
» Quant à la responsabilité, elle tombe tou-
» jours sur les ministres dans les départe-
» mens desquels se feront les dépenses. L'ho-
» norable membre dit qu'il n'hésiterait pas à
» voter les subsides, s'il était sûr que le nou-
» veau ministère voulût abandonner le sys-
» tème suivi par l'ancien ! Eh quoi ! si nous
» avions des raisons de croire que les minis-
» tres qui nous succèdent vont faire tout le
» contraire de ce que cette chambre a fait
» depuis dix ans ; qu'ils renonceront à tous
» les principes pour lesquels nous avons sou-
» tenu cette guerre, qu'ils agiront dans un
» sens diamétralement opposé aux opinions
» et aux sentimens des six septièmes de cette
» chambre, et des neuf dixièmes de la na-
» tion, conviendrait-il à un homme indé-

» pendant, membre du Parlement, de dé-
» clarer que c'est uniquement parce qu'il
» sait tout cela qu'il vote les subsides de-
» mandés par des ministres novateurs? Non,
» les nouveaux ministres ne s'écarteront pas
» des principes déjà sanctionnés par l'appro-
» bation de la chambre, et nous devons être
» rassurés en voyant à leur tête l'homme
» auquel la chambre a cru devoir voter des
» remercîmens publics ».

M. Pitt, après avoir revendiqué le droit constitutionnel de la couronne, le plein et libre exercice du pouvoir exécutif dans la nomination de ses agens, et la durée de leurs fonctions, déclara, que loin d'éluder la responsabilité, les anciens ministres seraient toujours prêts à se soumettre à telle enquête parlementaire que la chambre serait toujours en droit et à temps d'exiger; il insista pour que l'orateur quittât le fauteuil, et que la chambre se formât en comité. Ce ne fut point une facile victoire; avant que la question fût mise aux voix, les membres de l'opposition éclatèrent en reproches virulens contre

l'administration de M. Pitt, qui, disaient-ils, venait de faire sans pudeur son propre panégyrique. M. Withbread, sans contester le droit de la couronne relativement à la nomination des ministres, soutint que si la chambre blâmait leurs mesures, elle avait la faculté de refuser les subsides : il était donc de son devoir d'attendre que ceux sur qui devait peser la responsabilité eussent paru, et qu'on eût pu juger de leurs principes. Loin de regretter les grands talens dont sa majesté allait se trouver privée, il croyait que les ministres dont on déplorait ainsi la retraite, avaient plongé sans nécessité la nation dans une guerre qui n'avait pas d'objet déterminé, et que la dirigeant avec la plus grande faiblesse, ils avaient attiré sur leur pays des malheurs inouis; qu'ils avaient consommé en projets chimériques la fortune de la nation, et violé les priviléges de la chambre; que s'il croyait que M. Pitt, en quittant sa place, eût perdu son pouvoir, il féliciterait la nation d'un changement qui pourrait en amener d'autres.

Affligé de voir dans une circonstance aussi critique de si malheureuses dissensions, M. Dent s'écria que les deux côtés de la chambre faisaient plus pour Bonaparte, qu'ils ne pourrait faire lui-même : il somma M. Pitt de faire connaître la raison qui l'avait déterminé à quitter sa place, et de justifier une désertion aussi soudaine.

M. Dundas repoussa avec aigreur les allégations injurieuses de l'opposition, et sûr de la majorité : « Les honorables membres, » dit-il, font un étrange raisonnement ; ils » disent à la chambre, depuis plusieurs an- » nées, vous vous êtes mal conduits, et voilà » pourquoi vous devez maintenant manquer » à votre devoir : vous qui formez ici les » six septièmes de la chambre, il faut que » vous vous flétrissiez vous-mêmes, que » vous condamniez tout ce que vous avez » fait, que vous sanctionniez nos opinions, » et que vous justifiez notre opposition. Si » les mesures que les ministres de sa majesté » ont recommandées à la chambre, et qu'elle » a adoptées, doivent être la matière d'une

» accusation, il n'y aura pas un seul d'entre
» nous qui cherche à s'y soustraire ».

Irrité de cet appel ironique à la majorité, M. Nicholls soutint qu'en principe, les communes avaient le droit et qu'il était de leur devoir de s'enquérir des intentions des ministres, de les connaître par leurs actions ou par leurs déclarations, et de savoir à quel usage ils emploieraient les sommes qui leur seraient accordées; s'ils se proposaient de faire la guerre, jusqu'à ce que l'ancien régime fût rétabli en France? ou s'ils ne la continueraient que pour écarter de l'Angleterre les principes français? « La paix, la paix seule,
» ajouta-t-il, peut satisfaire la nation : j'ad-
» mire l'adresse des anciens ministres! après
» nous avoir amené la famine et la banque-
» route, après avoir soulevé par leur con-
» duite impolitique et arrogante l'Europe
» dont tous les États sont aujourd'hui ligués
» contre nous, ils se retirent et justifient
» leur retraite par des motifs propres à
» leur acquérir de la popularité, mais en
» même temps à attirer à leur souverain la

» haine d'une grande partie de ses sujets ».

Ici, M. Nicholls fut rappelé à l'ordre par M. Pitt, parce qu'il touchait un sujet étranger à la question, et parce qu'il était contre les règlemens de la chambre d'introduire le nom du souverain dans les débats : il profita de cette interruption, et de l'occasion offerte par M. Nicholls, pour dire que les insinuations qu'on mettait en avant n'avaient aucune espèce de fondement ; que premièrement, il n'avait en aucune manière garanti la conduite de la nouvelle administration, et qu'il y aurait de la déloyauté à interpréter ainsi ses expressions ; qu'en second lieu, il n'avait jamais dit que la nouvelle administration ne devait faire la paix que lorsque l'ancien gouvernement de France serait rétabli ; que les ministres qui étaient au moment de se retirer, n'avaient jamais fait une déclaration semblable ; qu'au contraire, ils avaient uniformément désavoué une telle intention.

Le dernier athlète qu'eut à combattre le ministre (et ce n'était pas le moins redoutable), fut M. Shéridan ; il se leva pour

soutenir M. Nicholls : il fit observer que tandis que M. Pitt désavouait qu'il eût donné aucune garantie de la conduite de ses successeurs, un noble secrétaire avait au contraire félicité la chambre de ce qu'un égal assemblage de vertus et de talens s'appliquerait unanimement au développement des mêmes vues. Venant ensuite à la question relative au changement de ministres ; « On » n'ignore pas, dit-il, le motif pour lequel » on publie que M. Pitt a donné sa démis- » sion : alléguer un motif de cette nature, » c'est dire que le roi ne veut pas écouter les » avis de son conseil privé qui est son conseil » constitutionnel ; c'est jeter de l'odieux sur » la personne du souverain ; on a donc eu » raison de le dire. Quoi qu'il puisse alléguer, » il ne sera point absous d'avoir consumé » pendant les dix-sept années de son minis- » tère, trois cent millions sterling, et sacrifié » trois cent mille Anglais : avec de tels sou- » venirs, qui pourrait s'empêcher de regret- » ter qu'on n'ait pas accepté les propositions » de paix, et qu'on ait refusé de négocier

» avec M. Otto ? Si les nouveaux ministres
» veulent s'engager à faire en tout point le
» contraire de ce qu'a fait l'ancien minis-
» tère ; s'ils veulent substituer à sa tactique
» de finesse et de chicane, des procédés ou-
» verts et généreux, l'économie à la profu-
» sion, la sagesse et la modération à la
» témérité et à l'arrogance, ils peuvent
» compter sur notre respect, notre recon-
» naissance et notre appui ».

Cette dure provocation décida enfin M. Pitt à s'expliquer aussi cathégoriquement, et presque dans les mêmes termes que l'avait fait lord Grenville à la chambre des pairs.

Quoique ce fût une doctrine toute nouvelle, que sans manquer à ses devoirs un homme public ne puisse pas se démettre de ses charges, sans en déduire toutes les raisons, et qu'il lui semblât plus juste et plus sage de laisser à la postérité le soin de juger sa conduite, il ne voyait point d'inconvéniens à dire toute la vérité. Pénétré de vénération, de reconnaissance et d'amour pour son souverain, il n'avait eu garde de propa-

ger aucune opinion injurieuse à sa personne sacrée; toutefois, en faisant cette déclaration, il n'entendait pas démentir le bruit public sur le motif de sa démission, et il ajouta :

« Mes collègues et moi, nous recomman-
» dons une mesure qui, dans le moment où
» s'opère l'union entre l'Irlande et l'Angle-
» terre, nous paraît être d'une grande im-
» portance pour la réussite de ce projet : nous
» avons la conviction que cette mesure est
» indispensable; mais voyant que nous ne
» pouvons la proposer au nom du gouver-
» nement, nous pensons qu'il n'est ni de
» notre honneur ni de notre devoir, de
» garder nos emplois. Je ne crois pas que
» nous eussions dû nous conduire autrement;
» pour moi, j'ai été comme je le serai tou-
» jours, guidé par mon zèle pour la tran-
» quillité, la force et le bonheur de mon
» pays ».

A l'appui de cette explication vint l'expression noble et modeste des sentimens du nouveau chancelier de l'échiquier : « Je ne
» pense pas, dit-il, que nos relations avec

» mon honorable ami, M. Pitt, doivent
» rendre mon indépendance suspecte; j'es-
» père qu'on ne préjugera rien sur mon admi-
» nistration ». Plusieurs membres, parmi
lesquels se trouvait le colonel Addington,
son parent, supplièrent la chambre de ne
point condamner d'avance ses intentions; et
jusqu'à ce qu'il y eût des preuves acquises
contre lui, de lui conserver l'opinion bien
méritée par son zèle et ses talens; qu'il con-
tinuerait à agir de manière à mériter l'estime
dont il avait si éminemment joui jusques alors.
La question fut alors mise aux voix, et la
chambre se forma en comité de subsides.

Ainsi les nouveaux ministres furent, par
l'issue de ces débats, avoués et reconnus par
la majorité dans les deux chambres du par-
lement : quoiqu'ils eussent prêté serment
entre les mains du roi, le 20 février, M. Pitt
n'en continua pas moins à diriger les affaires
jusqu'au 14 mars, jour auquel il remit so-
lennellement les clefs et le sceau à M. Adding-
ton. Il termina cette longue période de sa
brillante carrière politique par la présenta-

tion du budjet : la totalité des charges s'éleva à la somme de quarante-deux millions cent quatre-vingt-dix-sept mille livres sterling (un milliard douze millions sept cent vingt-huit mille francs). Les diverses ressources ne pouvaient produire que seize millions sept cent quarante-quatre mille liv. sterl. ; il restait un vide de vingt-cinq millions cinq cent mille liv., qui fut rempli par l'emprunt le plus considérable qui eût jamais été proposé (vingt-huit millions sterling, dont vingt-cinq millions et demi pour l'Angleterre, et deux millions et demi pour l'Irlande). M. Pitt annonça que cet énorme emprunt avait été fait aux conditions les plus avantageuses ; il considérait ce contrat et la glorieuse rivalité des deux compagnies qui s'étaient rendues adjudicataires, comme une preuve évidente de l'énergie et de la persévérance du peuple anglais, et de sa confiance dans la force et les ressources du pays. Il terminait ainsi son exposé : « Si tout » le monde fait son devoir, la nation sortira » triomphante de la lutte où elle se trouve

» engagée : jamais le commerce ne fut à un si
» haut point de prospérité ; si le peuple
» anglais éprouve quelque malaise, il n'en
» faut accuser que l'intempérie des saisons ;
» mais il n'a jamais été plus grand, plus
» digne de l'admiration et de l'envie de tous
» les peuples de la terre ».

Dans le vote des subsides, on accorda pour le service de mer le payement d'une force de cent trente-cinq mille hommes, y compris trente-neuf mille matelots : l'effectif des forces régulières était de cent quatre-vingt-treize mille cent quatre-vingt-sept hommes ; le nombre des milices anglaises et irlandaises de soixante-dix-huit mille quarante-six ; celui des *fencibles,* de trente-un mille quatre cent quinze ; en sorte que la totalité des forces de l'empire britannique, sans y comprendre les corps de volontaires, était de quatre cent trente-sept mille cinq cent quarante-huit hommes.

Telle fut à cette époque la brillante mais orageuse situation de l'Angleterre ; jamais les esprits ne furent plus divisés, jamais la

marche de ce gouvernement ne parut plus embarrassée et plus incertaine ; les chambres du parlement et la nation elle-même se partageaient entre les trois partis qui différaient d'opinion et d'intérêts, et qui s'accusaient mutuellement d'intentions factieuses. Le parti le plus ardent, et à la tête duquel s'était constamment montré M. Fox, s'était toujours opposé à la guerre. Plus effrayé de l'influence croissante de la couronne, que des effets de la révolution française, il captait la faveur populaire sans trop s'inquiéter des mouvemens séditieux, qu'il ne s'abaissa pourtant jamais à fomenter. Ce parti d'opposition voulait la paix à tout prix, pour désarmer le ministère, et lui ôter les motifs ou le prétexte de mesures coërcitives qui blessaient la constitution.

Le parti de M. Pitt, le plus considérable qui se fût jamais formé pour le gouvernement, avait de forts appuis, et tous les moyens de puissance, soit dans le parlement par une majorité sûre et bien disciplinée, soit dans la nation par l'intérêt du commerce

et de la propriété. Ce parti avait provoqué la guerre, et malgré sa mauvaise issue, il s'obstinait à la poursuivre ; il la considérait comme la seule digue qu'on pût opposer à l'inondation des principes démocratiques. L'état de guerre donnait beaucoup d'intensité au parti de M. Pitt et de lord Grenville; il servait à développer leurs vues, à rendre leurs talens nécessaires; c'était un prétexte toujours prêt pour excuser les extensions d'autorité : la fierté nationale et le point d'honneur ne leur permettaient pas de rétablir les relations avec la France, et de négocier la paix, car ils la trouvaient humiliante, s'ils n'en pouvaient dicter les conditions.

Le troisième parti se composait des hommes modérés et indépendans de l'influence des deux autres. Ils désiraient sincèrement mettre fin à la guerre. Après avoir vu deux grandes coalitions se dissoudre, ils craignaient que cette continuité de vains efforts, n'affermît de plus en plus le pouvoir et l'influence de la France : ils croyaient que

les crimes qui avaient souillé la révolution, ne devaient pas faire proscrire, et traiter comme une contagion politique, les idées libérales qui l'avaient préparée, et les principes sur lesquels la liberté du peuple anglais était elle-même fondée; enfin ils trouvaient que le temps était venu d'agir de bonne foi selon l'esprit du siècle et les progrès de la civilisation générale : ce parti n'avait point de chef, mais il était nombreux, et s'était récemment accru par l'adhésion de tous les hommes sages. Ceux-ci ne se laissaient point entraîner par les déclamations des mécontens, ni éblouir par le brillant tableau des ressources du crédit qu'on leur présentait comme devant être inépuisables.

Si cette esquisse des débats parlementaires et de la situation respective des partis a pu fixer l'attention de nos lecteurs, et leur faire sentir l'état de crise où se trouvait l'Angleterre après le traité de Lunéville, notre but est suffisamment rempli. Toutefois ce n'est pas sans quelque peine que nous nous

défendons de nous étendre davantage sur ce sujet; car ici la matière abonde. La suite de cette session, les attaques réitérées de l'opposition, les harangues de M. Pitt pour défendre son système et ses opérations, offrent un résumé historique et politique, aussi intéressant qu'instructif de tous les événemens de cette mémorable époque. Nous aurions dû, peut-être, achever de le reproduire; nous aurions pu le compléter en y ajoutant les portraits des acteurs les plus remarquables : mais pour ne pas sortir de notre cadre, nous renvoyons aux notes de ce Chapitre, cette espèce de biographie, et nous poursuivons notre narration.

CHAPITRE II.

Efforts et intrigues du premier Consul pour détacher le Portugal de l'Angleterre.— Déclarations simultanées de l'Espagne et du Portugal.— Plan concerté entre l'Espagne et la France.—Hostilités. — Campagne du prince de la Paix. — Refus du premier Consul d'accéder au traité de paix séparée.— Marche d'une armée Française sous les ordres du général Leclerc. —Madère *occupé par les Anglais.— Paix forcée entre la France et le Portugal.*

CHARGÉE seule du poids de la guerre, l'Angleterre n'avait plus aucune chance pour en atteindre le but; elle avait perdu son influence dans les Conseils des puissances continentales, qui, toutes occupées de réparer leurs pertes, ou d'obtenir des dédommagemens, cédaient aux circonstances et abandonnaient la cause commune. Ainsi,

les deux nations rivales déployant l'une contre l'autre toutes les forces dont elles pouvaient disposer, également enorgueillies de leurs succès, l'une sur terre, l'autre sur mer, se menaçaient en vain; les moyens d'aggression étaient entre elles respectivement neutralisés, et la lutte devait bientôt finir, non faute de combattans, mais faute de champ de bataille où leurs forces pussent se rencontrer.

Le gouvernement français poursuivait l'exécution du vaste projet d'interdire aux Anglais l'abord de toutes les côtes du continent européen, et de les isoler politiquement. Depuis que la Russie s'était détachée de la grande alliance, et que l'empereur Paul Ier était entré dans les intérêts de la France, le Portugal seul avait résisté à toutes les menaces. Tant que la guerre avait duré en Italie et en Allemagne, le premier Consul n'avait pu décider l'Espagne à exiger que tous les ports de la péninsule fussent fermés aux vaisseaux anglais, ni contraindre le Portugal par la force des armes, à rompre les liens qui

l'attachaient si étroitement à l'Angleterre; mais après la défaite des armées autrichiennes, il tourna ses vues vers le midi de l'Europe, et d'abord contre le Portugal, qu'il considérait, avec raison, comme une colonie de l'Angleterre, et, après les Indes orientales, comme celle qu'il importait le plus de lui enlever.

Depuis le commencement de la révolution, le Portugal était resté constamment l'ennemi de la France, et n'avait pris aucune part aux transactions de l'Espagne avec la République; rassuré par son éloignement du théâtre de la guerre, il jouissait avec sécurité de tous les avantages de sa position géographique; ses ports et ses arsenaux étaient ouverts aux Anglais. Les succès des armées françaises sur le continent, étaient mêmes favorables aux Portugais, parce qu'ils devenaient les seuls commissionnaires du commerce de la Grande-Bretagne, à mesure que la conquête des états maritimes de l'Italie, ou l'extension de la domination de la France fesaient refluer vers *Lisbonne* les pavillons anglais

repoussés des côtes de la Méditerranée et de l'Adriatique : ils flottaient sur le Tage en aussi grand nombre que sur la Tamise.

Malgré cet échange de faveurs, la balance penchait fortement du côté des Anglais ; ils vendaient cher leur protection, et le pavillon portugais était insulté comme celui des autres nations, par l'exercice du prétendu droit de visite; mais ces humiliations que la nation supportait impatiemment, n'étaient pas assez vivement ressenties par le gouvernement, pour qu'il prêtat l'oreille aux insinuations du cabinet des Tuileries. Le premier Consul qui voulait les appuyer de toute l'influence de l'Espagne, ne négligea rien de ce qui pouvait la lui acquérir. Pendant qu'il flattait la cour, la rassurait sur ses vues ultérieures, et montrait son mépris pour les faibles restes du parti républicain, en élevant au trône de Toscane un prince de la maison de Bourbon, il faisait pratiquer, par son frère Lucien Bonaparte, ambassadeur à Madrid, le trop célèbre prince de la Paix : le crédit de ce favori fortement

attaqué, venait de se relever par l'éclatante disgrâce de son principal adversaire don Urquijo, qui, par ses talens et sa fermeté, s'était concilié l'estime publique. Le chevalier Azara, ambassadeur d'Espagne près du gouvernement français, accusa ce ministre de servir secrètement les intérêts de l'Angleterre; l'inquisition le dénonça comme fortement imbu de principes démocratiques et anti-religieux : on prétendit aussi qu'il avait violé les lois sanitaires, et contribué à introduire le fléau de la fièvre jaune dans l'Andalousie, en dispensant de la quarantaine le vaisseau qui avait ramené l'intendant de la Havanne; enfin le bref du pape qui attribuait à don Urquijo la circulation d'écrits anti-catholiques, combla la mesure et décida sa perte.

Le nouveau triomphe du prince de la Paix fut celui du parti français; et ce fut aussi la première semence des calamités qui dans la suite accablèrent l'Espagne, et changèrent le cours des destinées de la France. Le favori ne s'arrêta point aux premières

marches du trône, et s'élevant tout à coup au rang et au pouvoir des anciens maires du palais, il se fit nommer généralissime et *consultador general.* L'accueil distingué fait à l'ambassadeur de France fit assez voir quelles mains avaient préparé son élévation. Le roi répondant à Lucien Bonaparte s'exprima ainsi : « Le premier Consul » peut compter sur ma loyauté, comme je » compte sur la sienne, et chaque jour vous » le prouvera davantage ». La reine ajouta : « Nous savons que le premier Consul a de » l'amitié pour nous, et nous le lui rendons » bien ; il peut compter sur notre bienveil- » lance, puisqu'il nous donne tant de preuves » de la sienne ».

Après s'être assuré de la cour d'Espagne par les négociations, il ne restait plus qu'à les appuyer par l'appareil de la force militaire ; dès que le premier Consul eut reçu la nouvelle de la victoire d'*Hohenlinden*, et qu'il put en prévoir les conséquences, il pressa davantage la cour de *Madrid ;* il flatta l'orgueil du prince de la Paix en fai-

sant briller à ses yeux quelques rayons de gloire militaire, et lui présentant l'appât séduisant du rôle de conquérant et de pacificateur. Dès le 26 décembre 1800 des ordres furent expédiés pour la réunion à *Bordeaux* d'un corps d'observation, destiné à agir au-delà des Pyrénées : il était composé de sept régimens d'infanterie, deux divisions d'artillerie et cinq régimens de cavalerie; sa force totale était à peu près de 20,000 hommes; le général en chef, qui fut désigné plus tard, devait correspondre directement avec le ministre de la guerre, et avec l'ambassadeur de France à Madrid. Ces premières dispositions ne laissaient plus aucun doute sur le projet concerté avec l'Espagne, d'une entreprise contre le Portugal. L'alarme que devait causer une si formidable alliance y fut bientôt répandue; le premier Consul dut croire que le prince régent ne pouvant conjurer cet orage, et le voyant grossir aux approches de la paix continentale, ne hasarderait pas d'attirer

une armée française sur son territoire, et de préparer une si facile conquête aux vainqueurs de l'Italie et de l'Allemagne; il s'attendait à une prompte soumission, et ne reçut au contraire qu'un refus formel de fermer les ports aux Anglais, et d'accepter les conditions humiliantes qu'il prétendait imposer au Portugal.

Cette courageuse résistance du gouvernement portugais ne lui était point inspirée par le sentiment de ses propres forces trop disproportionnées à celles qui le menaçaient; mais il comptait sur de puissans secours de la part de l'Angleterre : c'était en effet sa propre cause, et le ministère anglais s'était d'abord montré disposé à la soutenir avec vigueur; il avait même rejeté la médiation, que la cour d'Espagne unie par les liens du sang avec celle de Portugal, et intéressée à la conservation d'une couronne qui pouvait lui échoir, avait plusieurs fois proposée. Les chances de la guerre continentale avaient sans doute trompé les espérances de M. Pitt;

et cependant il n'avait cessé d'inciter les Portugais et de soutenir leur confiance. Les deux cabinets ne purent s'accorder sur la nature et l'emploi des forces qui seraient employées à la défense du Portugal. Celui de *Londres* offrait d'y entretenir un corps de troupes anglaises, toutefois sous la condition que le commandement de l'armée alliée serait exclusivement confié au général anglais. La fierté portugaise rejeta cette condition, et consentit seulement à admettre un ministre anglais, qui serait chargé de diriger les opérations de guerre, pourvu que le secours promis fût porté et maintenu à un effectif de 25,000 hommes. Le ministère anglais, refusant à son tour de prendre un tel engagement, montra le peu de sincérité de ses promesses; et l'on ne tarda pas à voir clairement le motif qui l'avait empêché de les remplir. Les secours annoncés pour le Portugal, servirent de masque à l'expédition pour l'Égypte. Celle-ci, bien plus importante pour le ministère anglais, parce que le succès était certain, absorba toutes les

forces britanniques alors disponibles, et le Portugal fut abandonné.

Cependant, le roi Charles IV répugnait à commencer des hostilités sérieuses que désavouaient ses affections paternelles; plusieurs mois s'écoulèrent dans cette hésitation et dans l'espérance d'un accommodement. La mort du comte de Lima, premier ministre de Portugal, et le plus ferme appui du parti anglais, semblait devoir aplanir les difficultés, et amener un changement favorable à la médiation; mais la cour de *Lisbonne* n'en persista pas moins dans son inflexible politique. Le traité de *Lunéville*, en affermissant le gouvernement du premier Consul, étendait indéfiniment son influence, et donna tant de poids à ses volontés, qu'il ne garda plus aucun ménagement; il dicta des conditions de paix plus humiliantes pour le Portugal, que ne l'aurait été une soumission absolue. Une convention secrète fut conclue entre l'Espagne et son formidable allié; il y fut arrêté : « Que sa majesté Catholique et la » République française, formeraient une

» armée combinée pour obliger le Portugal à
» se détacher de son alliance avec l'Angle-
» terre, et à céder jusqu'à la paix définitive
» aux troupes espagnoles et françaises, le
» quart de son territoire ».

La guerre fut donc résolue; les corps de troupes françaises qui revenaient d'Italie, renforcèrent l'armée d'observation de la *Gironde*. Les ordres donnés par le premier Consul à son ministre de la guerre (et que nous avons compris dans le recueil de Pièces justificatives à la suite de ce volume), peuvent faire juger de l'activité avec laquelle il pressait cette nouvelle entreprise : il y employait sans efforts des moyens surabondans, une élite de soldats aguerris, impatiens de combattre et traversant joyeusement les *Alpes*, les *Pyrénées*, pour courir de nouveaux hasards. L'Espagne, au contraire, dont les finances et l'armée étaient également délabrées, manquait de soldats et d'approvisionnemens, et ne pouvait rassembler les 40,000 hommes qu'elle s'était obligée à mettre sur pied. Le prince de la Paix qui devait

en prendre le commandement, pressait avec ardeur les préparatifs de la campagne; les milices provinciales étaient levées à la hâte, et incorporées dans les régimens de ligne sans aucun discernement; tout s'exécutait au nom du généralissime, qui, enivré d'avance de son infaillible triomphe, commettait dans ses dispositions désordonnées, toutes les erreurs que peut conseiller l'inexpérience; on était au moment d'entrer en campagne sans qu'il y eût un plan d'opérations arrêté.

Le premier Consul, frappé de l'incohérence des mesures que prenait la cour d'Espagne, résolut de confier la direction supérieure des opérations combinées à un général français, dont les talens et la haute réputation pussent lui en garantir le succès; son choix se fixa sur le général Gouvion-Saint-Cyr, l'un de ses plus illustres lieutenans, l'un de ceux que la nature avait le plus richement doués des qualités du général, prévoyance, prudence, vaillance, et qui les avait le plus perfectionnées par l'étude, par l'expérience de la guerre, et par une froide et continuelle méditation.

Nous nous permettons cet éloge, ou plutôt ce juste témoignage qui ne fut jamais contredit, pour faire d'autant mieux ressortir la présomption du favori de la cour d'Espagne. Le prince de la Paix, infatué de son titre de généralissime, ne voulant point jouer un rôle secondaire, prétendait commander en chef les deux armées, entrer à *Lisbonne* et y régner en couquérant. Mais le premier Consul, sans tenir aucun compte de ce délire, arrêta lui-même le plan de campagne, et détermina de la manière la plus impérative (comme on peut le voir par la correspondance du major-général ministre de la guerre Berthier, avec l'ambassadeur Lucien Bonaparte), la part que l'armée espagnole devait y prendre.

On sait que la frontière entre le Portugal et l'Espagne offre deux principaux débouchés : l'un, du côté du nord, et suivant la vallée du *Tage*, par la rive droite, conduit au cœur du royaume. L'armée qui peut y pénétrer doit en effectuer promptement la conquête en s'emparant de *Lisbonne* et d'*Opporto* : cette partie principale de l'expédition

fut réservée à l'armée française. L'autre, du côté du sud en descendant la *Guadiana*, ouvre à l'ennemi les provinces méridionales, et tout le pays à la rive gauche du *Tage:* mais l'armée qui opère de ce côté, et ce ne pouvait être que l'armée espagnole, ne peut que très-difficilement tenter le passage du fleuve, et se porter sur la capitale.

On voit que, d'après ce plan d'invasion, les troupes d'Espagne ne devaient agir que secondairement. Il ne restait donc au prince de la Paix d'autre ressource pour remplir son rôle de généralissime, que de précipiter ses opérations dans l'*Alentejo*, forcer les places de la *Guadiana*, avant que les Français eussent franchi la frontière montagneuse de la *Haute-Beyra*, les devancer dans la vallée du *Tage*, et contraindre le Portugal à recevoir la paix de la seule main de l'Espagne. Il s'arrêta à ce parti; la déclaration de guerre fut signée à *Aranjuez* le 27 février 1801. Nos lecteurs ne manqueront pas de remarquer dans cette pièce officielle une multitude de faibles griefs, laborieusement

rassemblés pour donner quelque apparence de justice et d'intérêt national à une cause qui était uniquement celle de la république française.

Les Portugais, se fiant à la coopération des Anglais, et détrompés trop tard, négligèrent leurs préparatifs de défense, et perdirent un temps précieux dans cette fausse sécurité : les secours de l'Angleterre se bornèrent à un subside de sept millions de francs et à quelques régimens incomplets, qui furent laissés en Portugal, après avoir réuni à l'armée du général Abercrombie, destinée pour l'Égypte, le reste des troupes anglaises qui se trouvaient à *Lisbonne* et à *Opporto*.

Le gouvernement portugais, ne pouvant douter de sa ruine prochaine, fit cependant bonne contenance ; il ordonna une levée générale dont aucune classe, aucun rang ne furent exceptés ; l'argenterie des églises fut frappée en écus ; la paye des soldats fut augmentée d'un tiers ; mais ces efforts produisirent à peine une armée de quinze mille

hommes, mal organisée, incapable d'entrer en campagne, et de résister au premier choc de l'ennemi. Le prince de Brésil en prit le commandement et proclama la guerre le 26 avril, deux mois après la déclaration de l'Espagne.

Nos lecteurs trouveront dans les Pièces justificatives la déclaration de l'Espagne et celle du Portugal : nous les y avons insérées en entier, parce que nous avons trouvé qu'elles donnaient sur l'esprit des deux cours et sur leurs intérêts respectifs, des notions plus exactes qu'aucun autre document. Nous avons évité de tronquer ces déclarations diplomatiques, en relevant ici des expressions exagérées et par là même très-remarquables, parce qu'elles devaient faire suspecter d'une et d'autre part la véracité des motifs et l'intention qui semblaient les avoir dictées ; les Anglais ne s'y trompèrent point, ils appelèrent cette guerre *a sham war*, une guerre simulée. Mais déjà le prince de la Paix, impatient de commencer un simulacre d'hostilités, était parti de *Badajoz;* l'armée es-

pagnole avait dépassé la frontière; elle était devant *Elvas*, que l'armée française avait à peine franchi les Pyrénées. Celle-ci fut très-bien accueillie sur le territoire espagnol; son excellente discipline, le soin recommandé par le premier Consul de faire assister les soldats aux cérémonies religieuses, et d'y ajouter la pompe militaire, dissipaient les préventions et leur conciliaient la bienveillance du peuple. Les vieillards se souvenaient d'avoir vu quarante ans auparavant, à la fin de la guerre de sept ans, défiler à travers l'Espagne un corps de troupes françaises sous les ordres du prince de Beauveau, pour entreprendre contre le Portugal une expédition toute semblable, de concert avec l'armée espagnole. La cause, les moyens, le but étaient les mêmes : les deux cours alliées cherchaient aussi, à cette époque, à détacher le Portugal de l'Angleterre, afin de décider plus promptement cette puissance à la paix qui fut conclue en 1762 : tant il est vrai que la situation géographique ramène forcément les états de l'Europe moderne à

leur politique fondamentale, c'est-à-dire, à celle de leur intérêt territorial, quelque déviation qu'aient occasionnée des circonstances extraordinaires.

Il est toujours utile de présenter ces rapprochemens à la méditation des hommes d'état. Ainsi, lorsque le plus parfait accord régnait entre les deux nations alliées contre l'Angleterre, lorsque l'Infant duc de Parme traversant les Castilles pour se rendre en France, fut reçu à *Burgos* avec tous les honneurs militaires par les soldats de la république qui venaient de lui conquérir une couronne, nul n'eût osé prévoir que par une conséquence peu éloignée de cette coalition contre le Portugal, les deux peuples méridionaux, les Français et les Espagnols deviendraient ennemis acharnés; que la guerre qu'ils allaient allumer de concert, et qui ne semblait être pour leurs chefs ambitieux qu'une marche triomphale, ne s'éteindrait que dans des fleuves de sang, causerait par leurs propres armes leur mutuelle ruine, et qu'après avoir changé le cours des événemens, affran-

chi les souverains d'un joug inévitable, cette affreuse guerre civile les ramenerait au point d'où ils étaient partis, à la même alliance contre la même rivalité. Mais gardons-nous d'anticiper sur cette matière trop abondante de nos récits ultérieurs.

Les Espagnols commencèrent donc les hostilités sans attendre que l'armée française fût en mesure d'y coopérer selon le plan convenu, et la Gazette officielle de *Madrid* ne tarda pas à publier les rapides progrès de l'armée espagnole sur le territoire portugais. Ces pompeux récits étaient une imitation burlesque des Bulletins des Français; le prince de la Paix se piquait de rivaliser avec eux d'ardeur et d'impétuosité, et la pusillanimité de l'ennemi le servait à souhait : il était entré sans résistance dans la petite place d'*Arronches*; il annonçait que les Portugais étaient en pleine déroute et jetaient leurs armes; l'armée espagnole marchait sur *Extremos*; *Campo-Mayor* était privé de tout secours; *Elvas* était investi. Le régiment de *Farnese* et les hussards avaient fait, disait-il, des

prodiges de valeur; il espérait sous peu faire la conquête de *Lisbonne*.

Le 20 mai, huit jours après les premières hostilités, les places de *Jurumenha* et *d'Olivenza*, les clefs de la frontière, quoique bien pourvues d'artillerie et de toute espèce de munitions de guerre et de bouche, ouvrirent leurs portes; les garnisons se retirèrent librement sous la promesse de ne point servir pendant la durée de la guerre, et la belle province d'*Alentejo* se trouva conquise. Dès les premiers jours de juin, trente mille Espagnols avaient déjà pénétré jusques à *Gavion* à quatre lieues d'*Abrantès*; il n'y avait plus de place forte qui pût les arrêter; celle de *Campo-Mayor* qui opposa le plus de résistance ne put tenir plus de dix-huit jours. Les Portugais fuyaient de toutes parts, et passant le Tage en désordre, se hâtaient de mettre ce fleuve entre eux et les Espagnols.

La cour de *Lisbonne* reconnut trop tard la réalité des menaces de la France et de l'Espagne; elle les avait considérées comme une sorte de diversion politique, dont l'u-

nique objet était de hâter l'ouverture des négociations avec l'Angleterre : les ministres portugais pensaient que l'exclusion des Anglais des ports de la péninsule, les invitant à chercher un dédommagement dans les possessions hors de l'Europe, il n'était pas vraisemblable que la France surtout voulût sérieusement offrir un si beau prétexte, pour s'emparer des riches comptoirs du Brésil : cette persuasion leur fit négliger les moyens de défense qu'offrait le pays. Il ne fallut rien moins que l'invasion et la conquête de la moitié du royaume pour leur prouver que le premier Consul ne s'arrêtait point à de telles considérations. Trompée par cette fausse politique, et livrée à la discrétion du vainqueur, la cour de Portugal se hâta de conclure la paix avec l'Espagne avant que les premières colonnes françaises eussent pu agir offensivement : l'un des ministres portugais, M. de Pinto, fut dépêché au quartier-général du prince de la Paix pour demander une trêve et négocier un traité définitif. La trêve fut accordée, sous la condition que les

troupes espagnoles continueraient leur marche; et peu de jours après on convint des bases d'une paix séparée.

Le prince de la Paix, flatté, comme il le disait lui-même, de jouer le premier rôle et de se présenter à l'Europe comme conquérant et comme pacificateur, commettait une grande faute en traitant sans l'intervention de la France; il s'exposait à un désaveu humiliant pour lui et pour sa nation. Le Portugal acheta une paix éphémère par le sacrifice d'une province, et consentit à céder *Olivenza* à la monarchie espagnole. Ce traité particulier fut conclu et signé à *Badajoz* le 6 juin; il y fut stipulé que les ports seraient fermés à tous les vaisseaux anglais, que le Portugal payerait les fournitures faites à ses troupes pendant la précédente guerre contre la France. Enfin, les deux puissances s'engagèrent à renouveler l'alliance défensive qui avait jusques alors existé entre elles, avec les modifications qu'exigerait l'alliance entre la monarchie espagnole et la république française.

L'ambition mal inspirée du prince de la Paix ne lui permit pas de douter que ce traité, qui ne pouvait avoir d'autre résultat que de compliquer les embarras de la cour d'Espagne, ne fût un dénoûment satisfaisant; il n'oublia rien de ce qui pouvait le rendre solennel et lui donner un caractère définitif. Il attira le roi et la reine à *Badajoz* sous le prétexte d'une entrevue avec la princesse de Brésil leur fille; il reçut leurs majestés au milieu des acclamations de l'armée; la revue du roi fut une pompe triomphale; la reine ayant voulut le suivre, un char magnifique sortit des rangs, et fut traîné par les soldats. Le souverain et le favori se félicitèrent mutuellement: le prince de la Paix, dans une lettre qui fut rendue publique, disait au roi: « C'est pour moi » une extrême satisfaction, et une joie sin- » gulière, que de présenter à votre majesté » le laurier et l'olivier qui ont couronné les » armes dont j'ai été le *moteur;* mon cœur » est pénétré d'un doux plaisir, en considé- » rant que dans cette occasion la fortune me

» présente aux yeux de votre majesté, comme
» digne, *par les moyens qui sont en mon pou-*
» *voir*, des grâces singulières et multipliées
» dont elle a honoré ma loyauté et mon amour
» pour son auguste personne ». Ce langage
d'un favori élevé par l'intrigue jusqu'au
faîte du pouvoir, est une grande leçon pour
les souverains; l'illustration de celui-ci fut,
comme on le verra dans la suite de ces Essais historiques, l'une des causes les plus
actives des malheurs de l'Espagne et de la
France.

Le traité de *Badajoz* fut ratifié à *Lisbonne*
le 6 juin, mais le gouvernement en retarda
la publication jusqu'au 20 juillet, afin de se
donner le temps de garantir les possessions
portugaises d'outre-mer contre une attaque très-vraisemblable. L'envoyé anglais,
M. Friar, se plaignit amèrement, dans une
note adressée au ministre, que le traité eût
été conclu sans le concours de l'Angleterre,
et fit ordonner à tous les vaisseaux de sa
nation de se tenir prêts à partir : le prince
régent les retint, et prodigua les assurances

de protection dans la proclamation de la paix, qui fut affichée dans tous les quartiers de *Lisbonne*. On évita de faire aucune mention de la république française ; vains ménagemens qui ne pouvaient plus rien changer à la dure situation où se trouvait le Portugal, toute semblable à celle des Danois, également pressés par les deux puissances prépondérantes, l'une sur la mer, l'autre sur le continent, et nécessaire victime de leur conflict.

L'oubli de la condition principale imposée par la France, celle de l'occupation des places par les troupes françaises, et la cession d'un quart du territoire jusqu'à la conclusion de la paix générale, ne pouvait être long-temps pallié. Le premier Consul refusa formellement son adhésion au traité de *Badajoz ;* et sur la nouvelle que M. de Pinto, chargé de présenter cet acte à sa ratification, venait d'arriver au port de l'*Orient*, il lui fit dire qu'il devait repartir sur-le-champ pour rejoindre les négociateurs à *Badajoz*. Le premier Consul, pour motiver

son refus, allégua que ces préliminaires étaient contraires à la convention de *Madrid*; que leur contenu ne serait pas moins nuisible à la politique particulière qu'à l'intérêt général des alliés ; que la conséquence immédiate de la ratification de ce traité pour sa majesté catholique, serait la perte de l'île de la *Trinité*, qui devrait être cédée comme une condition de paix avec l'Angleterre, si l'occupation d'une partie du Portugal ne mettait pas le gouvernement français à même d'offrir au cabinet de *Londres* une option que celui-ci préférerait même à la possession de cette île. En conséquence, comme la cour de *Lisbonne* avait ratifié séparément le traité de *Badajoz*, l'état de guerre fut maintenu contre cette puissance. Le général Leclerc, beau-frère du premier Consul, avait remplacé le général Saint-Cyr, plus utilement employé à la cour de *Madrid*, avec le titre d'ambassadeur extraordinaire, et spécialement chargé de diriger les opérations pour l'exécution du plan déjà arrêté ; l'armée française, rassemblée sous *Almeida*, reçut

l'ordre de se mettre en mouvement, et de se porter à marches forcées sur *Lisbonne*; on annonça en même temps qu'un corps de trente mille hommes allait entrer en Espagne par *Baïonne* et par *Perpignan*.

Pour contrebalancer la conquête certaine du Portugal, le gouvernement anglais résolut, ainsi qu'on l'avait prévu, de s'emparer des possessions portugaises d'outre-mer, et d'abord de l'île de *Madère*. L'escadre arriva le 23 juillet à sa destination; le débarquement s'exécuta les deux jours suivans sous les ordres du colonel Clinton; cet officier négocia avec le gouverneur, qui, rassuré sur les intentions amicales des Anglais, le mit en possession des deux forts qui commandent la baie de *Funchal*, la capitale de l'île.

Les nouveaux apprêts que fit le gouvernement portugais, pour simuler un état de défense, lui servirent à prolonger les ménagemens qu'il était obligé de garder envers les Anglais : un riche convoi du Brésil impatiemment attendu causait de vives alarmes au gouvernement. Aussi se garda-t-il

de précipiter les concessions, disons plutôt les actes de soumission exigés par le premier Consul. Tout au contraire, on redoubla d'activité comme pour une défense désespérée. Le prince régent multiplia les édits pour ordonner les levées; il fit équiper six vaisseaux de ligne destinés à se joindre à l'escadre anglaise qui croisait devant *Cadix*. Il accorda une prime aux matelots et aux ouvriers qui travaillaient jour et nuit. L'armée portugaise ne put cependant être portée au-delà de vingt-cinq mille hommes, en y comprenant trois régimens d'émigrés français à la solde de l'Angleterre, et quelques escadrons de cavalerie anglaise. Le duc d'Alfoens, qui avait commandé pendant la guerre contre l'Espagne, fut rappelé et remplacé par le comte de Gortz : ce général rassembla cette faible armée, mal organisée et mal pourvue, sur la position d'*Abrantès*, la seule qui pût un instant protéger *Lisbonne* contre l'invasion des Français.

Pendant que le général Leclerc s'ébranlait d'*Almeida* pour descendre par la *Haute-*

Beira dans la vallée du *Tage*, le général Gouvion-Saint-Cyr continuait à *Madrid*, sous la médiation de l'Espagne, sa négociation, si l'on peut appeler ainsi la loi qu'il dictait, au nom de la France, aux deux peuples de la péninsule.

Mais déjà, comme nous le verrons plus tard, les communications rouvertes entre la France et l'Angleterre tendaient à un rapprochement; et, bien qu'aucun obstacle sérieux ne s'opposât à l'invasion du Portugal et à l'occupation de ses places fortes par les troupes françaises, il paraît que, dans l'intérêt de la pacification générale qui se préparait, il convint mieux au premier Consul d'obtenir de grands avantages commerciaux, et principalement la restitution et l'extension du territoire de la Guyane. Le traité de paix, signé à *Madrid* le 29 septembre 1801 (*), suspendit les hostilités, et pour cette fois sauva le Portugal.

Le résultat politique le plus remarquable

(*) *Voyez* ce traité dans les Pièces justificatives.

de cette courte campagne, d'ailleurs peu importante sous le rapport des événemens militaires, fut de livrer entièrement la monarchie espagnole à l'influence de la France, et à la funeste domination du prince de la Paix.

CHAPITRE III.

Situation de la marine française. — Objet de l'expédition de l'amiral Gantheaume. — Il sort de Brest. — *Sa navigation, ses manœuvres dans la* Méditerranée. — *Il manque son but à la côte d'*Égypte, *prend un vaisseau anglais et rentre à* Toulon. — *Glorieux combat du contre-amiral Linois, au mouillage d'*Algésiras. — *Don Juan Moreno sort de* Cadix. — *Combat désastreux du détroit de* Gibraltar.

L'un des plus grands malheurs que la guerre de la révolution ait attirés sur la France, a été d'arrêter les progrès de sa marine militaire, non moins importante à son existence, à sa considération politique, et à sa prospérité, que la forte organisation de l'armée de terre. La perte des plus florissantes colonies, l'interruption du commerce et de la navigation, la fatale émigration d'un grand nombre

d'officiers de l'armée navale, portèrent dès les premiers temps de la révolution des coups funestes à la marine française, que Louis XVI avait relevée, et qui, dans la guerre de l'indépendance américaine s'était glorieusement vengée d'un siècle d'humiliations.

La présomption et l'impéritie des gouvernemens destructeurs qui se succédèrent jusqu'à l'avénement du général Bonaparte au consulat, précipitèrent l'affaiblissement des forces maritimes de la France. Malgré le désavantage de la désorganisation du personnel des officiers, et l'inexpérience des équipages trop peu exercés à la mer, la marine française, dans ses longs revers, soutint constamment l'honneur du pavillon, soit dans les combats particuliers, soit dans les actions générales où l'audace et le talent ne furent pas accablés par une grande supériorité de forces ou vaincus par la fortune contraire. C'est ce qu'on reconnaît à chaque pas dans l'histoire des premières campagnes de cette guerre, et particulièrement dans les rapports des amiraux anglais, presque tous remarquables

par leur sincérité; jamais leur gouvernement ne fit de plus grands efforts, jamais leurs succès ne furent plus difficiles. Justement alarmée de la consistance qu'avaient acquise les marines de France et d'Espagne sous le règne de Louis XVI, et des perfectionnemens que le maréchal de Castries, secondé par d'habiles et savans officiers tels que Borda, Dupavillon, l'Éguille, Mazzaredo, avait apporté dans les constructions, dans la tactique navale et dans l'administration, l'Angleterre ne pouvait manquer de saisir l'occasion d'arrêter cet élan, et les progrès d'une si dangereuse rivalité. Ce motif seul eût suffi pour la déterminer à prendre la principale part dans la guerre des coalitions contre la France, et pour y persister jusqu'à la destruction totale des deux marines de la maison de Bourbon. Quelle heureuse situation politique que celle, où le soin de préserver l'Europe du bouleversement de l'ordre social, servait de prétexte à l'établissement de la domination maritime, à la concentration du commerce du monde,

et n'en laissait aucun à la jalousie des autres puissances !

Le développement des forces navales de la Grande-Bretagne fut prodigieux. Ces forces consistaient, à cette époque (d'après les états publiés par l'amirauté), en cent quatre-vingt-quinze vaisseaux de ligne, vingt-sept de cinquante canons, deux cent cinquante-une frégates, et trois cent quatorze petits bâtimens ; en tout, sept cent quatre-vingt-sept voiles de guerre à la mer, sans y comprendre les vaisseaux passés au service d'Angleterre sous le pavillon hollandais, et trente-six vaisseaux de ligne sur les chantiers.

Ce qui est plus remarquable, c'est que la grande supériorité des forces de l'ennemi, et une suite de revers inévitables, n'avaient point abattu le courage des marins français ; quelques jeunes officiers de l'ancienne école, et qui sont encore au temps où nous écrivons l'espoir de la marine française, montrèrent dans cette longue et sanglante lutte, une constance imperturbable ; mêlés avec ceux

que l'abandon de la navigation du commerce attira sur les bâtimens de guerre, ils ne rivalisèrent plus avec eux, que de zèle et d'audace, dans les arsenaux et dans les combats, comme l'avaient fait leurs aïeux pendant la guerre de la succession d'Espagne, après les désastres de *La Hogue* et de *Cherbourg*.

Mais les pertes de la France furent cette fois bien plus considérables que celles de la fin du règne de Louis XIV. Elle perdit en effet, pendant ces huit premières campagnes, trois cent trente-huit voiles de guerre, dont soixante vaisseaux de ligne, cent trente-sept frégates et cent quarante-cinq moindres bâtimens armés; ce qui suppose, d'après la force moyenne de l'effectif des équipages, une perte d'environ quatre-vingt-dix mille matelots. Les Hollandais, depuis leur alliance avec la République, avaient perdu vingt-cinq vaisseaux de ligne et vingt-deux frégates : et les Espagnols, qui jusques alors s'étaient abstenus, autant que leur position plus favorable le leur permettait, de prendre une part active à la guerre, avaient déjà perdu huit vaisseaux

de ligne et quatorze frégates. Ainsi, à l'époque de l'élévation du général Bonaparte au consulat, les flottes que la marine anglaise avait à combattre, se trouvaient diminuées de quatre-vingt-neuf vaisseaux et de cent quatre-vingt-trois frégates. Une telle prépondérance dégageant son commerce de toute crainte, de toute entrave, faisait affluer dans les ports de l'Angleterre, une immense quantité de marchandises navales, et soutenait ses nombreux armemens : les arsenaux français, au contraire, étaient épuisés; et, quand même la situation des finances eût permis d'appliquer à la marine tous les fonds nécessaires, la gêne de la navigation des neutres, et la vigilance des croisières ennemies rendaient de jour en jour plus difficiles les approvisionnemens indispensables pour les nouvelles constructions.

Nous verrons plus tard que le premier Consul sut reconnaître l'importance du rétablissement de la marine, et faire de grands sacrifices pour tâcher de la mettre sur un pied respectable; mais ce ne fut jamais sa principale

occupation ; il n'y voyait qu'un moyen trop incertain d'avancer l'exécution de ses vastes desseins : il y fallait trop de persévérance pour qu'un génie aussi actif pût s'astreindre dans les premiers développemens de sa puissance, à régénérer lentement les élémens de cette partie essentielle de la force publique. Il n'est pas douteux que s'il l'eût voulu comme il savait vouloir, s'il eût mieux connu le point vulnérable de l'Angleterre, et qu'il se fût adonné à la marine avec autant d'ardeur qu'aux affaires de la guerre continentale, il n'eut réussi à vaincre la difficulté des circonstances, et à ramener vers cet objet toujours trop négligé, l'intérêt et les efforts les plus constans de la nation. Il ne conçut point de plan général, il ne considéra les opérations maritimes que d'une manière secondaire, et uniquement dans leur rapport avec celles des armées de terre.

A l'époque dont nous retraçons les événemens (celle qui suivit le traité de *Lunéville*), le premier Consul, indépendamment de ce qu'il restait encore de ressources dans la

marine française, disposait des escadres espagnoles, et des débris de celle de la Hollande; mais ces forces navales, disséminées et inactives dans les ports des trois puissances alliées, étaient étroitement bloquées par des forces supérieures; rien n'échappait à la surveillance des amiraux anglais. Cependant le premier Consul voyait avec dépit échouer successivement toutes ses tentatives partielles, pour porter des secours à son armée d'Égypte; les vaines promesses faites aux braves qu'il y avait laissés sous le commandement de l'illustre et malheureux Kléber, contrastaient si péniblement à ses yeux avec l'éclat de son élévation et de ses nouvelles victoires en Europe, qu'il ne pouvait supporter la pensée de son impuissance à conserver cette belle colonie, à sauver d'une défaite certaine cette valeureuse armée d'Orient, ses compagnons d'armes les plus dévoués, qui presque tous avaient été les premiers instrumens de sa gloire : il n'avait pas une autre pensée; il excitait l'émulation et l'audace des officiers de mer qui se hasardaient à traverser les croi-

sières pour se diriger vers l'Égypte; il faisait équiper des frégates dans les ports de l'*Adriatique*, dans ceux de la *Méditerranée* et de l'*Océan*: c'est ce qu'on voit par sa correspondance avec ses généraux, et par ses ordres secrets. Il rédigeait lui-même les instructions pour ces petites expéditions : il accorda une prime de quarante pour cent aux négocians et aux armateurs qui les premiers apporteraient des marchandises, des denrées et des munitions en Égypte; plusieurs bâtimens de guerre et de commerce, à des intervalles inégaux, entreprirent cette périlleuse navigation; presque tous furent enlevés aux attérages.

Enfin, la nouvelle du départ et de la destination de l'armée anglaise rassemblée aux îles *Baléares*, sous les ordres du général Abercrombie, décida le premier Consul à tenter un plus grand effort, et à faire parvenir à temps un renfort considérable à l'armée d'Orient trop affaiblie par les combats et les maladies, pour pouvoir résister au choc dont elle était menacée. Il avait fait équiper à *Brest*, une

escadre de sept vaisseaux de ligne, dont trois de quatre-vingt canons, et quatre de soixante et quatorze, deux frégates et un lougre; les apprêts se firent avec autant de secret que de célérité; rien ne transpira, même en France, sur la destination de cette escadre, dont le commandement fut confié à l'amiral Gantheaume, habile officier, plein de résolution, et dont le premier Consul disait, qu'il était aussi heureux qu'il était brave.

Cinq mille hommes de troupes commandés par le général Sahuguet, furent embarqués sur cette escadre, et l'on prit à bord autant de munitions de guerre et de bouche, que les bâtimens en purent contenir.

Ces dispositions étant terminées, le premier Consul donna l'ordre à l'escadre de sortir de *Brest*, et de faire voile pour *Alexandrie:* les bâtimens de guerre mouillés dans les divers ports de France, et sur les rades, reçurent en même temps celui de tenter de fausses sorties, afin de favoriser celle de l'escadre. Ces mouvemens multipliés obligèrent en effet les Anglais à étendre leur croisière,

à disperser leurs bâtimens et à se rapprocher des côtes. On ne peut qu'admirer leur constance à tenir la mer si dure dans cette saison, et l'on ne doit pas s'étonner qu'une marine ainsi exercée aux plus rudes travaux, dans des situations toujours nouvelles, souvent périlleuses, n'acquière l'avantage d'une grande supériorité pour la précision, la prestesse des manœuvres, et surtout pour l'adresse dans la réparation des avaries : c'est là qu'est leur bonne et forte école; on ne peut les égaler qu'en les imitant.

L'amiral Gantheaume appareilla le 7 janvier, du port de *Brest*, et alla mouiller à la rade extérieure de *Bertheaume*; il remit à la voile le lendemain, et tenta de dérober sa partance en passant par le *Raz*, canal fameux formé par les redoutables écueils connus sous le nom de *Saints*; mais aperçu par les vaisseaux croiseurs, il fut contraint de regagner la côte et de mouiller à l'embouchure de la *Vilaine*. Il jugea fort bien qu'en profitant d'un moment favorable pour rentrer à *Brest*, il donnerait le change à

l'ennemi, qui penserait que cette fausse sortie n'avait, comme tant d'autres, que l'unique objet de l'inquiéter. Apres avoir repris le mouillage dans la grande rade, il résolut d'attendre qu'un gros temps contraignît l'escadre anglaise à s'éloigner de la côte, et lui ouvrît un libre passage. En effet, le 23 janvier, une tourmente ayant forcé les croisières à gagner le large, l'amiral français profita de cette circonstance, et de l'obscurité de la nuit, pour faire sortir son escadre. Comme il était probable que les vaisseaux seraient bientôt dispersés, il indiqua pour premier point de ralliement, le cap de *Gates*, sur la côte d'Espagne, entre *Gibraltar* et *Carthagène*. Voici le nom des bâtimens dont l'escadre était composée :

Vaisseaux	Canons
L'*Indivisible*,	de 80 canons.
Le *Formidable*,	
L'*Indomptable*,	
La *Constitution*,	de 74 canons.
Le *Dix-Août*,	
Le *Desaix*,	
Le *Jean-Bart*,	

La *Bravoure*, } de 40 canons.
La *Créole*, }
Le lougre le *Vautour*.

L'escadre sortit en bon ordre; mais bientôt la violence du vent sépara et dispersa les vaisseaux; chacun d'eux fit route selon l'inégalité de marche, et le plus ou moins d'avaries que leur causa la tempête; aucun ne fut rencontré ni découvert par les croiseurs; la seule frégate la *Bravoure* donna dans une frégate anglaise, à la hauteur du cap *Finistère*, et après avoir échangé quelques volées, le capitaine Dordelin, qui montait la *Bravoure*, se disposa à tenter l'abordage; la frégate anglaise manœuvra pour l'éviter, et s'éloignant à toutes voiles, laissa la *Bravoure* poursuivre sa route.

La sortie de l'amiral Gantheaume, fut une résolution aussi audacieuse, que l'entreprise de la conduire à *Alexandrie* était téméraire. C'était hasarder de livrer aux Anglais la meilleure partie de ce qu'il restait de la marine française; mais ce secours pouvait sau-

ver la colonie d'Égypte, et déterminer la paix maritime. Si l'escadre échappait à la flotte anglaise de la *Manche*, elle devait, en entrant dans la *Méditerranée*, rencontrer celle de l'amiral Keith ; et si elle parvenait à l'éviter, il n'était pas probable que les escadres de Warren et de Bickerton, qui croisaient ou à l'ouvert du détroit, ou dans le canal de *Malthe*, et dans la mer de *Libye*, ne coupassent sa route avant l'attérage à la côte d'Égypte. Il fallait donc autant de bonheur que d'habileté pour remplir cette glorieuse mission ; l'un et l'autre ne manquèrent pas à l'amiral français ; son escadre dispersée se trouva toute entière réunie au cap de *Gates*, le 10 février, dix-huit jours après sa sortie de *Brest*, sans que les Anglais en eussent eu connaissance.

L'amiral Harvey, qui commandait la flotte de la *Manche*, en l'absence de l'amiral Cornwallis, fut informé de la sortie de l'escadre de *Brest*, par la frégate qui avait combattu contre la *Bravoure* ; mais ne pouvant croire que Gantheaume eût osé se hasarder à entrer

dans la *Méditerranée*, pour y naviguer au milieu de trois flottes ennemies (environ trente vaisseaux de ligne et cinquante frégates ou moindres bâtimens), il ne doutait pas que l'escadre dérobée à sa vigilance pendant le dernier coup de vent, n'eût fait voile pour les Indes occidentales; il supposa qu'elle était destinée, soit à reprendre *Saint-Domingue*, soit à attaquer la *Jamaïque*; et, comme cette expédition partie de *Brest*, pouvait se combiner avec les mouvemens et les tentatives qu'on avait remarqués dans les autres ports français de l'*Océan*, et qu'une entière sécurité avait fait négliger de renforcer la station anglaise, *aux îles sous le vent*, l'amiral Harvey détacha sur-le-champ dans cette direction, à la poursuite de l'escadre française, sir Robert Calder, avec sept vaisseaux de ligne et deux frégates bien approvisionnés pour quatre mois, et lui ordonna de forcer de voiles pour atteindre l'ennemi.

L'amiral Warren mouillé à *Gibraltar*, sur-

pris par un événement aussi inattendu que celui du passage du détroit, par des vaisseaux français, ne se trouva point en mesure de mettre à la voile assez à temps pour les poursuivre; il ne put que détacher la corvette l'*Incendiaire*, qui, s'en approchant de trop près afin de mieux observer leurs mouvemens, tomba sous le vent entre la côte et l'escadre, et fut capturée. Warren se hâta de donner avis à la flotte de la *Manche*, de cette soudaine apparition d'une flotte française dans la *Méditerranée*, mais il était trop tard pour rappeler sir Robert Calder, et prévenir cette fâcheuse diversion qui, dans d'autres circonstances, eût pu devenir funeste à la marine anglaise.

Cependant, l'amiral Gantheaume ayant rallié son escadre, continuait sa route pour l'Égypte, en serrant la côte d'Afrique. L'erreur des Anglais sur sa véritable destination était maintenant dissipée ; mais il ignorait lui-même la position de la flotte de l'amiral Keith ; il le croyait encore retenu à *Marmo-*

rica, sur la côte de *Caramanie*; cette seule chance lui laissait l'espoir de pouvoir atteindre à la côte d'Égypte, avant d'être atteint lui-même par l'escadre de Warren, qui, sans doute, était déjà dans ses eaux. Mais il fut bientôt désabusé de cette espérance; les prises qu'il fit le 10 et le 13 février, du cutter le *Sprighly*, aviso expédié par l'amiral Keith, et de la frégate le *Succès*, lui donnèrent l'assurance que la grande expédition sous le convoi de cet amiral et sous les ordres du général Abercrombie, avait mis à la voile, et que le débarquement devait s'opérer aux bouches du *Nil*, où se trouvait déjà rassemblée l'escadre du commodore Bickerton.

Certain d'être devancé par des forces triples des siennes, et poursuivi par l'escadre de Warren, l'amiral Gantheaume dut renoncer à son entreprise; car s'il persistait à suivre ses premières instructions, il tombait inévitablement aux attérages d'Égypte, dans la flotte réunie de Keith et de Bickerton, et ne pouvait se flatter ni d'exécuter un dé-

barquement en leur présence, ni de se retirer après un combat inégal, et d'échapper à l'amiral Warren. Il ne songea donc plus qu'à dégager son escadre d'un péril si pressant; et changeant de route, il cingla vers les côtes de *Provence*, et entra heureusement à *Toulon*, avec les diverses prises qu'il avait faites.

Comme nous l'avons dit plus haut, le premier Consul prodiguait sans ménagement tous les moyens en son pouvoir pour secourir son armée d'Orient; et, de son côté, le gouvernement anglais qui ne mettoit pas moins d'importance à lui ravir cette belle conquête avant d'entrer en négociation, y employait directement ou indirectement les plus précieuses ressources, presque toutes ses forces navales; ses pavillons couvraient, au milieu de l'hiver, l'*Océan* et la *Méditerranée*.

Le 13 février, au moment où l'amiral Gantheaume venait de franchir le détroit de *Gibraltar*, une division de frégates ayant à bord des troupes de débarquement commandées par le général Desfourneaux, et une

grande quantité d'armes, de munitions, d'effets militaires et d'instrumens aratoires, appareilla de *Rochefort*, pour l'Égypte, sous les ordres du capitaine Saulnier, montant la frégate l'*Africaine*, de quarante-quatre canons. Dès le lendemain du départ, cette belle frégate fut séparée du reste de la division, par un violent coup de vent, et le capitaine Saulnier fut contraint de poursuivre sa route isolément : deux frégates et un brick anglais lui donnèrent chasse à la hauteur du cap *Laroque*; il leur échappa et parvint jusqu'à l'entrée du détroit sans avoir rallié un seul bâtiment de son convoi : mais le 19 février, l'*Africaine* fut reconnue et atteinte sous *Ceuta*, par la frégate anglaise, la *Phœbé*, commandée par le capitaine Robert Barlow.

Cette fois, le capitaine Saulnier, dont l'unique objet était de hâter sa marche, s'engagea vivement, à la nuit close et à portée de pistolet : comme l'*Africaine* était, pour ainsi dire, armée en flûte, et que son entrepont était encombré de soldats et d'effets, le capitaine tenta deux fois d'enlever la *Phœbé*

à l'abordage. Les grenadiers et chasseurs du général Desfourneaux, impatiens de combattre et de joindre l'ennemi sur son bord, couvraient les gaillards et le tillac de l'*Africaine;* leur foule, leur ardeur et leurs cris, ainsi que l'obscurité de la nuit, gênaient le mouvement des matelots, mettaient partout la confusion. Les Anglais, au contraire, manœuvrant librement et avec l'ordre qu'ils savent si bien maintenir, évitèrent habilement ce terrible abordage. Le capitaine Saulnier, le général et tous les officiers firent de vains efforts pour débarrasser les ponts; pas un soldat n'en voulût descendre; ils s'indignaient qu'on voulut les arracher du poste le plus périlleux : la première bordée de la *Phœbé*, lâchée sur cette masse de braves en fit une horrible boucherie. Ceux que le sort épargna dans cette scène de carnage, livrés à leur impuissante fureur, ne firent qu'accroître le désordre; les manœuvres de l'*Africaine* furent de plus en plus entravées; les artilleurs de terre s'empressaient de remplacer

les canonniers de marine ; les grenadiers prenaient la place des matelots renversés par le boulet et la mitraille, tandis que d'autres courant çà et là, la hache d'abordage à la main, croyaient pouvoir se jeter dans le vaisseau ennemi comme dans une redoute. Le feu prit à bord de l'*Africaine*, et fut éteint par l'activité des troupes. Le combat durait depuis plus de deux heures avec le même acharnement, mais il n'y avait plus d'espoir de salut; le brave Saulnier avait été tué; son capitaine en second, Magendi, avait eu le crâne fracassé ; le colonel Duguet, commandant les troupes à bord, venait de périr ; le général Desfourneaux et presque tous ses officiers étaient grièvement blessés : le pont était jonché de morts, les canons démontés, et la frégate entièrement désemparée et entr'ouverte, était près de couler bas ; dans cette situation désespérée, le lieutenant de vaisseau Lafitte, se décida à amener le pavillon de l'*Africaine*, assez honoré par une si belle défense.

Il y a peu d'exemples d'un engagement

aussi meurtrier. Il y avait sept cents quinze individus à bord de *l'Africaine*, et sur ce nombre on compta deux cents tués et cent quarante-trois blessés. Le capitaine Robert Barlow dut sa victoire, comme le capitaine Saulnier sa perte, au courage inconsidéré des soldats français, à leur inexpérience et à leur généreuse obstination à vouloir tous à la fois prendre part au combat. Il en rendit dans son rapport un juste témoignage, honora les restes du capitaine Saulnier par des cérémonies funèbres, et sa mémoire par des regrets.

Le premier Consul reçut, à peu près en même temps, la nouvelle de la rentrée de l'amiral Gantheaume à *Toulon*, et celle du désastre de *l'Africaine*; il avait appris peu de jours auparavant l'entrée de l'escadre dans la Méditerranée et ne doutait presque plus qu'elle ne devançât l'arrivée de l'expédition anglaise dans les parages d'Égypte : il avait lui-même, à son dîner militaire, après la parade, porté un toast à l'heureux voyage de Gantheaume; il dissimula son dépit, mais n'abandonna pas son projet. Son premier

soin fut de stimuler le zèle des marins, et de les encourager par des récompenses.

La certitude de la destination de l'armée d'Abercrombie ne fit qu'affermir le premier Consul dans sa résolution. L'amiral Gantheaume reçut bientôt à *Toulon* l'ordre de remettre à la voile; s'il trouvait le port d'*Alexandrie* bloqué par les forces supérieures de Keith et de Bickerton, ce dont il n'était plus permis de douter, il devait débarquer les troupes à l'ouest de cette ville, entre *Tripoli* et le cap *Razai*; les approvisionner d'eau et de biscuit, et les diriger vers l'Égypte à travers le désert de *Barca*. Cette tentative désespérée exposait cinq mille Français à périr de faim; car si l'armée anglaise avait opéré son débarquement et s'était réunie à celle du grand-visir, ce corps isolé, errant dans le désert, eût été coupé du *Caire* et d'*Alexandrie*, et ne pouvait plus ni se réunir à l'armée d'Orient, ni se rembarquer pour retourner en Europe.

La sortie de *Toulon* était encore plus difficile que ne l'avait été celle de *Brest*, car l'amiral

Warren avait suivi l'escadre française et croisait devant la rade; c'était à l'époque où le général Murat, ayant franchi les Apennins, menaçait *Naples* d'une soudaine invasion. Le gouvernement anglais, qui ignorait encore la véritable destination de l'escadre échappée de *Brest* et la croyoit dans l'Océan, avait expédié à l'amiral Warren l'ordre de se rendre dans les mers de Sicile et de porter secours à son plus fidèle allié; Warren qui ne put faire connaître assez promptement l'importance de sa station devant *Toulon* la quitta et fit voile pour le golfe de *Naples* où il entra le 16 mars : il arriva trop tard; la paix avait été dictée et conclue; il revint dans les eaux de *Toulon*, mais aussi trop tard; il y parut le 25 et déjà depuis cinq jours Gantheaume, profitant de ce faux mouvement, avait fait voile pour l'Égypte.

L'amiral Warren se mit à la poursuite de l'escadre française, et forçant de voiles, arriva devant la côte d'Égypte le 23 avril; Gantheaume en ayant eu connaissance, manœuvra pour l'éviter et sauva une seconde fois

son escadre ; il rentrait à *Toulon* quand son ardent adversaire le cherchait encore dans les parages de l'est.

Quoique le principal but de l'expédition française n'eût point été rempli, ces fréquentes sorties, cette navigation en pleine mer au milieu de tant de vaisseaux ennemis honora le pavillon français, et démentit la prétention qu'avaient les Anglais de tenir la clef des deux mers, et de fermer tous les ports : les côtes de Provence et d'Espagne furent pour quelque temps dégagées d'une importune surveillance.

Le premier Consul mit à profit le retour de sa flotte, en l'employant, comme nous l'avons dit précédemment, à presser le siége de *Porto-Ferrajo ;* mais après que cette opération fut consommée, il ordonna à l'amiral Gantheaume de se hasarder une troisième fois à porter en Égypte un secours tardif, et que le sort des armes avait déjà rendu presque superflu. Gantheaume remit donc en mer et se dirigea sur *Brindisi* dans le golfe Adriatique où trois frégates, que la paix avec

Naples mettait à la disposition du gouvernement français, devaient se rallier à son escadre. Ce renfort était loin de pouvoir compenser la diminution de ses forces; les maladies occasionnées par l'encombrement des troupes à bord exerçaient un tel ravage, qu'après avoir fait débarquer un grand nombre de matelots et de soldats dans les lazarets de *Livourne*, il fut contraint de renvoyer à *Toulon* trois de ses vaisseaux, le *Formidable*, *l'Indomptable*, *le Desaix* et une frégate.

L'escadre française ainsi réduite à quatre vaisseaux de ligne, une frégate, un brick et deux transports, arriva le 25 mai devant *Messine*; Warren la suivait de si près, qu'il se présenta au cap *Spartiventi*, extrémité des côtes de Calabre, le lendemain du jour où Gantheaume l'avait dépassé. Celui-ci reconnut enfin la terre d'Égypte le 8 juin; il se garda bien de s'approcher d'*Alexandrie* dont le port étoit étroitement bloqué; se conformant à ses dernières instructions, il chercha en rangeant la côte le point qui paraissait le plus propre à un débarquement. Ce fut à

environ quarante lieues à l'ouest de la tour des Arabes qu'il tenta de l'effectuer, malgré l'opposition d'une foule d'arabes et d'habitans qui se précipitaient vers la plage; mais à peine avait-il mouillé et fait de premières dispositions pour la descente, que l'apparition de la flotte de l'amiral Keith le força d'y renoncer : la mer, très-houleuse, rendait l'opération si lente et si difficile, que s'il s'était obstiné à faire débarquer une partie des troupes qu'il avait à bord, il eût été joint par l'ennemi dans la position la plus défavorable, accablé par le nombre, et inévitablement détruit.

La corvette l'*Héliopolis*, détachée en éclaireur et qui n'avait point de troupes à bord, entra le 9 juin dans le port d'*Alexandrie* à la faveur du mouvement de la flotte anglaise qui se porta vers l'ouest à la hauteur de la tour des Arabes. Elle était forte de quarante voiles lorsqu'elle fut signalée à l'amiral français; celui-ci eut à peine le temps de gagner le large : il résista aux instances de quelques braves officiers commandant les troupes,

qui, ne jugeant pas aussi bien que lui de l'imminence du danger, demandaient qu'on les jetât avec leurs soldats sur ces rives inhospitalières, où leur secours était désormais inutile et leur perte certaine : Gantheaume fit couper les cables et ne s'occupa que du salut de son escadre déjà presque enveloppée.

Deux vaisseaux de transport seulement, tombèrent entre les mains des Anglais, mais de son côté Gantheaume échappant à la flotte de l'amiral Keith et à la poursuite de Warren, et manœuvrant avec autant d'activité que de prévoyance, toujours inattendu dans les divers parages de la Méditerranée, s'empara pendant sa route rétrograde de plusieurs bâtimens ennemis. Il prit une corvette expédiée d'Angleterre avec des dépêches pour l'amiral Keith; plus heureux le 24 juin, vers le milieu du canal entre l'île de Candie et l'Égypte, il donna chasse au vaisseau anglais le *Swiftsbury* de soixante-quatorze canons, et l'atteignit vers cinq heures du soir; l'Anglais laissant arriver, courut vent arrière en

hissant toutes ses voiles ; mais l'*Indivisible* et le *Dix-Août* le gagnèrent et engagèrent le combat : il fut vif et honorable, mais trop inégal pour le capitaine Hollowel, qui, menacé d'être coulé bas, fut contraint d'amener son pavillon.

L'amiral Gantheaume ayant fait promptement réparer le *Swiftsbury* et former son équipage, poursuivit sa route et rentra heureusement à *Toulon* avec ses prises vers la fin de juillet. Telle fut l'issue de cette expédition, dont on voit que le but ne pouvait être que difficilement atteint : si les Anglais se félicitèrent d'avoir opposé d'invincibles obstacles à l'arrivée des secours que le premier Consul dirigeait de toutes parts vers la malheureuse armée d'*Orient*, ils n'en furent pas moins étonnés de la hardiesse de la navigation de l'amiral Gantheaume ; et, presque humiliés, au milieu de leurs faciles triomphes, d'avoir vu une faible escadre française traverser leurs flottes, se jouer de leur vigilance, et sans perdre une seule voile de

guerre, leur enlever un de leurs plus beaux vaisseaux et plusieurs frégates.

La marine française se relevait; un ministre habile, le contre-amiral Decrès, porta bientôt après dans les diverses parties de cette administration une activité toute nouvelle : de fréquentes sorties, d'heureux retours, des succès depuis long-temps si rares, ranimèrent l'émulation des marins français; elle fut encore plus puissamment excitée par de nobles exemples de courage et de dévouement, et par de glorieux faits d'armes que nous nous hâtons de retracer.

On a vu dans le chapitre précédent, quelle influence avait prise le premier Consul sur le cabinet de *Madrid* par l'entremise du prince de la Paix; il disposait de la marine espagnole, et *Cadix* était devenu un port français. Six vaisseaux espagnols donnés à la république par le roi Charles IV et mis sous les ordres du contre-amiral Dumanoir, étaient mouillés dans la rade; ils y attendaient les équipages français qui devaient les monter, et qu'on faisait venir de *Brest*.

Six autres vaisseaux, les mêmes qui se trouvaient au *Ferrol*, lorsque sir James Pulteney avait tenté un débarquement pour s'en emparer, étaient venus mouiller dans le port de *Cadix*, et l'amiral espagnol dom Juan Moreno, qui commandait en 1782 les chaloupes cannonières au siége de *Gibraltar*, avait arboré son pavillon sur cette escadre.

La flotte de *Cadix* qui devait recevoir d'autres renforts, était destinée à soutenir l'escadre de Gantheaume dans la *Méditerranée :* peut-être aurait-elle porté de puissans secours à la colonie d'Égypte, qui serait devenue l'Indostan français, si elle eût été précédée par le succès de l'expédition de *Brest ;* c'était une forte combinaison ; mais le temps manqua à son développement, et la fortune ne servit pas également son favori sur l'un et sur l'autre élément.

Les trois vaisseaux et la frégate détachés de l'escadre de Gantheaume, à sa troisième sortie, et rentrés à *Toulon*, y furent promptement réparés et leurs équipages furent complétés : le contre-amiral Linois qui com-

mandait en second l'expédition depuis le départ de *Brest*, reçut l'ordre de prendre le commandement de cette division et de la conduire à *Cadix*, pour se rallier à la flotte combinée. Il appareilla le 13 juin, avec le *Formidable*, vaisseau de quatre-vingts canons, sur lequel il arbora son pavillon, *l'Indomptable*, aussi de quatre-vingt, le *Desaix*, de soixante et quatorze, et la frégate la *Muiron*. Après avoir donné la chasse aux vaisseaux ennemis qui croisaient sur la côte de Provence, il fit voile pour *Cadix*. Mais après avoir doublé le cap de *Gates*, avant d'embouquer le détroit, il apprit que le port de *Cadix* était bloqué par une forte escadre; d'un autre côté, il était suivi et observé par les bâtimens qu'il avait chassés, et qui appartenaient à l'escadre de Warren : cet amiral, n'ayant pu couper la route de Gantheaume, à son retour dans les eaux de *Toulon*, ne pouvait manquer de poursuivre les trois vaisseaux qui venaient d'en sortir, et tâcher de les serrer et de les engager entre son escadre et celle qui croisait devant *Cadix*.

Dans cette extrémité, ne pouvant ni virer de bord pour rentrer à *Toulon*, ni longer, en présence de forces si supérieures à la sienne, la côte orientale du détroit pour atteindre la rade de *Cadix*, le contre-amiral Linois n'avait devant lui d'autre refuge que la baie de *Gibraltar*; il n'hésita point à s'y jeter, et mouilla le 4 juillet, à la rade d'*Algésiras*.

Les armemens combinés entre la France et l'Espagne, avaient été poussés avec tant de vivacité, qu'ils avaient réveillé la sollicitude du gouvernement anglais sur le port de *Cadix*, dont la position avancée sur la communication des deux mers, gêne autant les ambitieux régulateurs du commerce des deux mondes, qu'elle favorise la navigation des autres peuples. L'amiral James Saumarez, fut chargé de surveiller ces nouveaux mouvemens. Il appareilla de *Plimouth*, le 13 juin, avec une escadre de six vaisseaux, dont trois de quatre-vingt-quatre canons; le *César*, le *Pompée*, le *Spencer*, trois de soixante-quatorze; l'*Audacieux*, le *Vénérable*, l'*An-*

nibal, une frégate et un lougre. Cette escadre croisait depuis plusieurs jours devant *Cadix*, lorsque l'arrivée de celle du contre-amiral Linois lui fut signalée par les vigies de *Gibraltar*; l'amiral Saumarez quitta sur-le-champ sa station, et fit voile pour aller à la rencontre de l'ennemi, il passa le détroit dans la nuit du 5 au 6 juillet, et parut au cap *Carnero*, le 6 à sept heures du matin.

Au moment où l'escadre anglaise doublait le cap et formait la ligne de bataille, la division française mouillée devant *Algésiras*, par dix et douze brasses, était en mouvement pour prendre sa ligne d'embossage qui devait être soutenue à la droite (le sud), par une batterie de sept pièces de vingt-quatre et de dix-huit, établie sur l'*Ile verte*, et à la gauche (le nord), par une batterie de la côte, dite batterie de *Saint-Jacques*, de cinq pièces de dix-huit. Quoique l'amiral Linois s'attendît à être attaqué, la lenteur et la négligence des Espagnols à signaler les mouvemens des Anglais, l'exposa à combattre avant d'avoir pu achever ses premières disposi-

tions et rectifier sa ligne d'embossage. Les batteries qui devaient lui servir d'appui étaient faibles, en mauvais état et mal approvisionnées. Le vaisseau français, le *Formidable*, se trouvait le plus au nord, ayant dans le sud, c'est-à-dire, à sa droite, le *Desaix*, l'*Indomptable* et la frégate la *Muiron*. Les vents variaient du nord au nord-ouest.

L'amiral Saumarez, s'apercevant que l'escadre française était mouillée trop loin de la côte, pour que sa ligne fût bien flanquée, voulut imiter la manœuvre hardie de Nelson, au combat d'*Aboukir*; il mit en tête le vaisseau le *Vénérable*, dont le capitaine connaissait bien l'ancrage de la baie. Il fit tenir le vent, et gouverner sur le *Formidable*, dans le dessein de le doubler, et, en passant entre la terre et la ligne d'embossage, de mettre toute l'escadre française entre deux feux.

A huit heures, la batterie de l'*Ile verte* commença à tirer sur les vaisseaux anglais, et le combat s'engagea de la droite à la gauche, du sud au nord, à mesure qu'ils prolongeaient la ligne. L'amiral Linois, jugeant du

but de l'attaque des ennemis par la manœuvre de leur chef de file, et des deux vaisseaux qui le suivaient, dont les feux étaient aussi dirigés sur le *Formidable*, ne perdit pas un instant, et donna le signal de couper les cables pour s'échouer; la brise ayant molli, et variant du nord au nord-est, le mouvement d'abattée fut long et inégal : le *Desaix* eut à souffrir des enfilades des vaisseaux qui le cannonaient; l'*Indomptable*, en touchant, se trouva placé dans une position critique, mais son feu des deux bords n'en fut point rallenti; le *Formidable* présenta le travers au large, et l'avant au chef de file de la ligne ennemie, qui toucha aussi en avant de lui; deux autres vaisseaux anglais s'embossèrent à portée de mousqueterie. Le combat durait depuis deux heures, et les manœuvres étaient des deux côtés fort endommagées.

N'ayant pu réussir à doubler la gauche de la ligne française, les Anglais tentèrent de s'emparer de l'*Ile verte*, dont la batterie mal servie par les Espagnols, avait cessé de tirer; le capi-

taine de la frégate la *Muiron*, mouillée entre l'*Indomptable* et la terre, souffrait beaucoup du feu des derniers vaisseaux de la ligne anglaise; voyant leurs embarcations se diriger sur l'île, il y détacha cent trente hommes de troupes sous le commandement d'un capitaine d'infanterie: ce brave officier arriva à temps pour empêcher l'ennemi d'aborder; un des canots fut coulé, et un autre fut pris. La batterie ainsi renforcée par des Français, fut servie avec la plus grande activité; un des vaisseaux anglais, le *Pompée*, qui avait touché sur le basfond vis-à-vis cette batterie, et qui essuyait aussi le feu de l'*Indomptable*, amena son pavillon, et fut remorqué au large par les chaloupes, et d'autres embarcations arrivées de *Gibraltar*.

La gauche de la ligne de l'amiral Linois, après son échouage, se trouvait fermée par sept chaloupes cannonières espagnoles qui, sous la protection de la batterie de *Saint-Jacques*, prirent une part si vive à l'action, que cinq d'entre elles furent coulées, ou mises

hors de combat : cette batterie non moins utile que celle de l'*Ile verte*, avait aussi beaucoup ralenti son feu ; le général de brigade Deveaux s'y précipita avec des troupes qu'il prit à bord du *Desaix*, et porta bientôt des coups plus fréquens et mieux dirigés.

Les vaisseaux anglais ne purent résister plus long-temps à ce terrible feu ; trois d'entre eux étaient démâtés de leurs mâts de hune, et tous avariés dans leur voilure ; ceux qui étaient mouillés coupèrent leurs cables : l'*Annibal* échoué près du *Formidable*, essuyant en même temps le feu croisé de la batterie de *Saint-Jacques*, et du vaisseau français, le *Desaix*, amena son pavillon à deux heures. L'amiral Saumarez l'abandonna, fit cesser le combat qui avait duré six heures, et se retira sous *Gibraltar*, avec le reste de son escadre.

Dans cet opiniâtre combat, la perte en hommes tués ou blessés fut des deux parts très-considérable, mais beaucoup plus sans doute du côté des Anglais. Deux des trois commandans des vaisseaux français, les ca-

pitaines Lalonde, du *Formidable*, et Moncousu, de l'*Indomptable*, périrent glorieusement sur leurs gaillards. Les équipages et les troupes de terre rivalisèrent de zèle et de courage, et combattirent en bon ordre avec une constance imperturbable.

Sir James Saumarez, avait par le nombre et le rang de ses vaisseaux une telle supériorité, qu'il attaqua l'amiral Linois avec confiance; celui-ci, presque surpris sur une rade ouverte au vent d'est favorable à l'ennemi, se trouvait dans une position désespérée, n'ayant point comme son adversaire le choix des moyens d'action, et une retraite assurée sous le canon de *Gibraltar*. Il s'acquit beaucoup d'honneur par la fermeté de sa résolution, et la justesse avec laquelle il sut employer tous les moyens de défense.

Les Anglais n'avaient cédé la victoire, qu'après avoir combattu avec un rare courage, et perdu deux vaisseaux, le tiers de leurs forces; l'*Annibal* resté entre les mains des Français, et le *Pompée* entièrement dé-

emparé. Ils trouvèrent à *Gibraltar*, toutes les ressources nécessaires pour réparer promptement leur escadre et renforcer leurs équipages, tandis que l'amiral Linois n'avait à espérer aucun secours de la côte d'*Algésiras*, et n'en pouvait attendre que de *Cadix*. Saumarez se hâta de profiter de cet avantage, et la fortune, un moment infidèle aux maîtres de la mer, ne tarda pas à les dédommager de cette défaite, par un de ces coups imprévus, un de ces événemens où la valeur et le talent ne peuvent rien contre ses caprices.

L'amiral Linois s'empressa de faire connaître les résultats du combat d'*Algésiras*, et sa fâcheuse position au général Massaredo, commandant la marine espagnole à *Cadix*, ainsi qu'au général Dumanoir, chargé par le gouvernement français des détails relatifs aux armemens, et à la combinaison des forces navales des deux nations; il réclamait avec instance les secours sans lesquels il ne pouvait se relever du mouillage d'*Algésiras*, en présence de l'ennemi, et atteindre le premier but de

l'expédition. « Si l'escadre de *Cadix*, disait-
» il au contre-amiral Dumanoir, ne donnait
» pas aux Anglais le temps de respirer, et
» qu'elle vînt en cette rade, elle pourrait
» incontestablement sauver nos vaisseaux
» qui sont à flot, et les remorquer au port.
» L'*Annibal* est démâté de tous mâts, et
» dans un état effroyable, il me faudrait des
» cables, des grelins, des ancres à jet; nos
» mâts, ceux qui sont encore debout, sont
» tellement offensés, que je m'attends à les
» voir tomber au premier moment, etc... ».
Dans une autre dépêche, il témoignait en
ces termes sa juste indignation.... « Je suis
» indigné de l'inaction de l'escadre qui de-
» vrait déjà être rendue à *Algésiras*, pour
» nous remorquer à *Cadix*; les vents ont été
» favorables, et cette escadre n'en n'a point
» profité. Cependant qu'a-t-elle à craindre?
» Les vaisseaux anglais ont été tellement mal-
» traités, que deux sont entrés dans le port
» de *Gibraltar*, et des trois qui sont sur la
» rade, un a ses mâts de hune cassés, un
» autre est démâté de son beaupré. Nos qua-

» tre vaisseaux, y compris l'*Annibal*, sont
» embossés, et nous sommes en état de re-
» cevoir l'ennemi; mais s'il nous vient du
» vent, je ne réponds plus des vaisseaux... ».
Enfin, il écrivait au général Massaredo :
« On vient de me renouveler l'avis que l'en-
» nemi se dispose à venir nous incendier au
» mouillage; vous pouvez sauver à la Répu-
» blique trois beaux vaisseaux et une frégate,
» en ordonnant que l'escadre de *Cadix* vienne
» nous chercher.... ».

Cette correspondance, dont nous ne donnons ici qu'un extrait, et dont quelques pièces intéressantes ont été recueillies à la suite de ce volume, fournit une preuve remarquable du désavantage des coalitions, et de la difficulté de faire concourir à l'objet le plus important et le plus utile pour la cause commune, les forces disponibles de diverses puissances, et particulièrement les forces navales. Les cabinets veulent avoir tout prévu, et laissent rarement à ceux qui sont chargés de l'exécution, la latitude nécessaire pour se décider librement selon

les circonstances. Les amiraux espagnols, qui étaient informés du départ de l'escadre de *Toulon* et de sa prochaine apparition au détroit, auraient dû, à l'instant où elle fut signalée du cap *Carnero*, mettre à la voile pour suivre les mouvemens de la croisière anglaise; ils seraient entrés dans la baie de *Gibraltar* presque aussitôt que l'amiral Saumarez, et l'auraient forcé d'accepter un combat inégal, ou de voir dégager l'escadre française; ils commirent donc une première faute qui compromit le sort du général Linois : la lenteur qu'ils mirent à aller à son secours après le combat d'*Algésiras* fut une faute bien plus grave; l'une et l'autre ne furent, comme on va le voir, que trop sévèrement punies.

Les vives sollicitations et l'activité du contre-amiral Dumanoir entraînèrent les espagnols : don Juan Moreno appareilla de *Cadix*, le 8 juillet; son escadre beaucoup plus forte que celle de l'ennemi, était composée de six vaisseaux de ligne, dont trois à trois ponts; savoir :

	canons.	
Le *Réal-Carlos*..... de	112	sous pavill. espagnol.
Le *San-Hermenegilde* de	112	
Le *San-Fernando*... de	94	
L'*Argonaute*....... de	74	
Le *San-Augustino*.. de	74	
La *Sabine*......... de	44	
Le *Saint-Antoine*... de	74	sous pavill. français.
La *Libre*.......... de	44	
L'*Indienne*....... de	44	
Le *Vautour*........ de	14	

Cette escadre, sur laquelle le général Dumanoir s'embarqua avec l'amiral Moreno, arriva, le 9 juillet, au mouillage d'*Algésiras*, trop tard pour que les vaisseaux français pussent être remorqués en présence des ennemis, qui, plus promptement réparés, étaient en observation : cette manœuvre eût été facile deux jours plus tôt ; il fallait à présent même avec des vents favorables pour passer le détroit, mettre les vaisseaux avariés en état de faire toute la voile indispensablement nécessaire pour se relever du mouillage : on y travailla nuit et jour.

Enfin, tout étant prêt le 12 au matin, le général Moreno, à une heure après midi, à raison de la marée, fit signal d'appareiller. Les vents étaient à l'est; le mouvement du vaisseau de tête de la ligne pour sortir de la baie fut suivi successivement; de sorte que l'ordre de bataille naturel de l'escadre espagnole se trouva formé de suite au vent des vaisseaux français.

Un calme inégal qui survint à la hauteur de *Gibraltar* dérangea la régularité de cet ordre, et retarda la marche des derniers vaisseaux, tandis qu'au contraire les Anglais, au nombre de cinq vaisseaux, une frégate, un brick et une frégate portugaise, appareillèrent avec une brise fraîche de l'est, se formèrent en bataille basbord-amures et doublèrent le cap d'Europe.

L'amiral Moreno se conformant aux ordonnances qui prescrivent au commandant en chef de la marine espagnole, lorsqu'il se trouve en présence de l'ennemi, de quitter son vaisseau, et de passer sur une frégate, porta son pavillon sur la *Sabine;* il exigea

que le commandant français se rendît auprès de lui pour le concert des mouvemens et la transmission des signaux : l'amiral Linois n'y consentit qu'après avoir fortement exprimé sa répugnance à cette démarche, et ses regrets d'abandonner le *Formidable* dont il confia le commandement au capitaine Troude.

Ce ne fut qu'au soleil couchant que les derniers vaisseaux de l'escadre combinée parvinrent avec difficulté à doubler le cap *Carnero ;* il ne restait que le vaisseau l'*Annibal* qui, quoique remorqué par la frégate l'*Indienne,* n'ayant pour mâts majeurs que des mâts de hune, ne put faire assez de voile pour s'élever, et qu'il fallut faire relâcher à *Algésiras*. L'escadre combinée mit en panne à une lieue sous le vent de l'ennemi pour faciliter le ralliement des vaisseaux que le calme avait surpris : la ligne étant formée, l'amiral fit signal de passer à l'ordre de front pour arriver au détroit ; sa frégate passant en avant de la ligne alluma les feux. La nuit se fit, et l'escadre réunie navigua d'abord en bon ordre ; mais bientôt la profonde obscurité

ne permit pas à des bâtimens d'une marche et d'une voilure si inégale de s'observer mutuellement et de conserver leur poste.

L'amiral Saumarez, qui était resté en panne au vent de l'escadre combinée jusqu'à l'entrée de la nuit, força de voiles pour l'atteindre, après avoir suivi et observé pendant quelque temps la marche des bâtimens : vers onze heures du soir, il ordonna au *Superbe* d'attaquer les vaisseaux d'arrière-garde ; ce vaisseau passant entre l'*Hermenegilde* et le *Real Carlos* lâcha ses bordées de tribord et basbord sur l'un et sur l'autre, et doublant leur sillage, se porta sur le *Saint-Antoine* déjà attaqué par le *César*. Les deux vaisseaux espagnols l'*Hermenegilde* et le *Real Carlos*, qui dans l'obscurité n'avaient point aperçu le changement de position du vaisseau anglais, croyant l'un et l'autre riposter à son feu, se prirent réciproquement pour ennemis ; ils se livrèrent un furieux combat ; entraînés de plus en plus par cette funeste erreur, après s'être canonnés avec acharnement, ils s'abordèrent : le vent

fraîchit et devint violent ; le feu prit à bord du *Real Carlos* , qui fut promptement embrasé ; les flammes qui le dévoraient gagnèrent bientôt l'*Hermenegilde* qui ne put s'en séparer. Les deux escadres étaient mêlées, amis et ennemis, témoins de ce désastre, ignorant quelles en étaient les victimes, s'éloignaient de cet horrible et vaste incendie : les deux vaisseaux sautèrent à vingt minutes de distance ; la double explosion retentit au loin, et produisit dans *Cadix* l'effet d'un tremblement de terre. Trois cents hommes seulement, de deux mille qui composaient les équipages de ces deux vaisseaux à trois ponts, échappèrent à la mort en se précipitant dans les embarcations ; et pour comble de malheur ils abordèrent le *Saint-Antoine* au moment où celui-ci amenait son pavillon au *Superbe* et au *César* qui l'avaient entièrement démâté. . . . . .

La frégate la *Sabine* dont les feux à tête de mât (signal de ralliement) attiraient l'attention de l'ennemi, fut vivement poursuivie et canonnée pendant cette affreuse

nuit. Le jour seul put éclairer l'amiral Moreno sur les pertes qu'il avait faites ; il rallia le reste de l'escadre combinée, à l'exception du *Formidable*, dont il entendit le combat dans la partie de l'est, et qu'il n'aperçut que par ses fumées : la brise était du sud-est ; l'amiral fit former la ligne de bataille promptement, et sans égard aux postes, pour aller au secours du vaisseau engagé.

Le *Formidable*, qui n'avait que des tronçons de mâts greffés et de basses voiles, n'avait pu, dans l'obscurité de la nuit, suivre le mouvement de l'escadre combinée. Vers minuit il essuya le feu des cinq vaisseaux anglais, et s'aperçut qu'ils tiraient à boulets rouges, ayant sans doute à bord les grils qu'ils avaient préparés pour incendier les vaisseaux français au mouillage d'*Algésiras*. Le capitaine Troude, loin de répondre, alluma les mêmes feux qu'il apercevait à leurs bords, et parvint ainsi à leur échapper ; il fut reconnu au point du jour par trois vaisseaux et une frégate ; c'était le *Vénérable*, le *César*, le *Superbe* et la *Tamise*, qui lui

donnèrent chasse et l'atteignirent vers sept heures du matin : le capitaine Troude fit bonne contenance, et ménageant son feu, lâchant tour à tour ses bordées sur celui qui l'approchait le plus, il poursuivit sa route en rangeant la terre: la fortune le seconda; le *Superbe* et le *César* restèrent en arrière, soit parce que le vent mollissait, soit à cause d'avaries dans leurs manœuvres; mais le *Vénérable* et la *Tamise* s'obstinèrent à poursuivre le *Formidable*, se tenant à demi-portée et le canonnant vivement en poupe et par la hanche. Le capitaine Troude après avoir sévèrement repoussé la frégate, préta hardiment le travers au *Vénérable*, le laissa approcher à portée de mousqueterie, et presque vergue à vergue; il fit alors un feu terrible, bien soutenu, et uniquement dirigé sur la mâture et le gréement : il fut si bien obéi par son excellent équipage, ses canonniers pointèrent avec tant de sang-froid et de justesse, qu'il vit successivement tomber tous les mâts du *Vénérable*, qui après une heure et demie de combat, se trouva rasé

comme un ponton, et faisant eau de toutes parts; la frégate et les embarcations des autres vaisseaux lui portèrent de prompts secours, et le remorquèrent en abandonnant le champ de bataille.

Après ce glorieux engagement, le brave commandant du *Formidable* continua sa route, et entra à *Cadix* aux acclamations des Espagnols, qui de la côte et du château Saint-Pierre, avaient été témoins du combat. Le reste de la flotte combinée mouilla aussi à *Cadix*, dans la même journée 13 juillet.

L'heureux Saumarez rallia dans la baie du *Rosier* son escadre très-maltraitée; il la répara avec cette activité et cette adresse par lesquelles les Anglais surpassent, pour ces travaux à la mer, tous les autres peuples navigateurs; l'amiral Saumarez ne tarda pas à reprendre sa station devant *Cadix*.

La perte des deux plus beaux vaisseaux de la marine espagnole causa dans le royaume une consternation générale; la nouvelle de cet événement dont l'histoire des guerres maritimes n'offre aucun autre exemple, par-

vint en Angleterre en même temps que celle du combat d'*Algésiras*, dont la fâcheuse impression fut ainsi balancée. On eut raison de faire honneur à sir James Saumarez de sa prudente manœuvre au vent de l'escadre combinée, et du désordre qu'il y jeta pendant la nuit par son attaque audacieuse au milieu du détroit : la prise du *Saint-Antoine* désemparé sous le feu de deux vaisseaux anglais dans la funeste nuit du 12 au 13, compensa la perte de l'*Annibal;* mais la victoire remportée par l'amiral Linois devant *Algésiras*, et le beau combat du *Formidable*, assurèrent au pavillon français la gloire et l'avantage de cette courte et mémorable campagne de mer.

CHAPITRE IV.

Projets offensifs, menaces et apprêts du premier Consul, pour une expédition en Angleterre. — *Moyens de défense des Anglais.* — *Flotille française.* — *Attaques de l'amiral Nelson contre* Boulogne. — *Ouverture des négociations entre la* France *et l'*Angleterre.

La soumission du Portugal avait éteint les derniers brandons de la guerre sur le continent; le cabinet de *Saint-James*, qui depuis dix ans avait épuisé toutes les combinaisons de ligues contre la France, cessa de lutter d'influence avec les vainqueurs, et de prodiguer l'or pour payer des défaites. Il se renferma dans son système de guerre maritime, poursuivant ses avantages sur les deux mers, afin d'achever, s'il se pouvait, la destruction des restes de l'ancienne marine des Bourbons, et n'opposant plus à l'ennemi que ses flottes formidables et son inébran-

lable constance. Les puissances, qui tour à tour avaient supporté le poids de la guerre, tour à tour s'imputant la cause de leurs revers, et s'accusant de défection, avaient rompu le faisceau. Les subsides de l'Angleterre n'étaient qu'un faible secours, et ne pouvaient compenser la dixième partie des pertes causées par les désastres de la guerre, sur le territoire de ses alliés : des publicistes fameux, tels que Gentz et quelques autres dont la fortune a fait depuis des prophètes politiques, prêchaient alors vainement une nouvelle croisade contre la révolution française; les souverains n'avaient plus d'intérêt direct à sacrifier leurs armées, à consommer la ruine de leurs finances pour atteindre un but incertain; tous, le seul empereur de Russie excepté, saisissaient avidement les dédommagemens que leur offrait le nouvel ordre de choses, ou les espérances, qu'à défaut de gages plus réels, le conquérant ne manquait pas de faire briller à leurs yeux.

Ce désarmement des puissances continentales était un véritable abandon de la cause

commune; elles n'étaient plus que spectatrices de la lutte entre la France et l'Angleterre; mais dans cet état de neutralité, on apercevait aisément la cause de la dissolution successive des précédentes coalitions. On voyait percer de toutes parts la jalousie qu'avaient fait naître les prospérités de l'Angleterre, et les résultats de son monopole: son zèle et ses sacrifices excitaient plus d'envie que de reconnaissance, et sa domination n'était pas moins redoutée que celle de sa rivale.

Au milieu de ses triomphes, le premier Consul réduit à l'impuissance d'atteindre un ennemi qui, défendu par les tempêtes ou protégé par des forces navales si supérieures, pouvait braver en sécurité ses vaines menaces, essaya cependant, et réussit à vaincre sa persévérance; il se montra résolu à réaliser à tout prix, par des efforts et par des moyens nouveaux, la chimère d'un projet d'invasion des îles britanniques. Toutes les ressources de la France y furent destinées; il exalta l'ambition de ces nombreux et fiers

soldats, dont la valeur désormais oisive avait surmonté tous les obstacles, et leur montrait comme César à ses légions, le court trajet du canal de la *Manche*, vers lequel il les dirigeait, moins difficile à franchir que les *Alpes*, les *Apennins* et les *Pyrénées*. Son premier soin fut de mettre les côtes de l'*Océan* dans le meilleur état de défense; depuis les bouches de l'*Escaut*, jusques à celles de la *Garonne*, aucun point ne fut négligé. Une immense quantité d'artillerie et de munitions y fut répandue; on éleva partout des batteries et des redoutes; le plus petit port, le moindre mouillage furent mis hors d'insulte; on épuisa les arsenaux, on en forma de nouveaux; les mortiers à grande portée, les grils à rougir les boulets furent multipliés; tous les postes étaient gardés avec la plus sévère vigilance; la rapidité des communications entre eux et avec *Paris*, était assurée par des lignes télégraphiques: en même temps qu'on armait dans tous les ports, les bâtimens de guerre de tout rang, de toute espèce, on construisait sur tous les

chantiers et sur les grandes rivières, avec la plus grande activité, des chaloupes canonnières et des bateaux plats, que les préfets maritimes des divers arrondissemens faisaient bientôt équiper.

Quelque considérables que fussent ces apprêts, la renommée ne manqua pas de les grossir : le mouvement imprimé par un génie si actif était toujours accéléré, car il ne faisait agir les bras qu'après s'être emparé des imaginations, et, lorsque par son travail ardent et mystérieux, par ses ordres pressans et réitérés, par ses conversations étudiées, il avait fixé toutes les attentions, et disposé les esprits aux merveilles. La navigation de l'escadre de l'amiral Gantheaume, et les événemens dont nous avons rendu compte dans le précédent Chapitre, avaient étonné les Anglais et troublé la sécurité du commerce. Le mécontentement de l'Irlande, et le souvenir des premiers succès qu'avait eus dans ce pays l'expédition du général Humbert, en y réveillant les espérances du parti français, donna de plus sérieuses inquiétudes.

L'opinion généralement répandue sur le caractère entreprenant de Bonaparte, justifiée par tant d'heureuses témérités, et accréditée dans l'esprit des peuples, par le prestige de sa fortune, augmentait ces alarmes, et embarrassait le gouvernement surpris et indigné de se trouver réduit à une défensive absolue.

Satisfait de l'impression produite par ses premières dispositions, toutes vagues qu'elles étaient, le premier Consul s'appliqua à les rendre plus essentielles; il indiqua le port de *Boulogne*, comme le point central de tous ses armemens, et le rendez-vous général. Son arrêté du 12 juillet organisa neuf divisions de flotille légère auxquelles furent attachés autant de bataillons tirés de l'armée du *Rhin*, et de l'armée gallo-batave, et des détachemens d'artillerie, sous les ordres du contre-amiral Latouche-Tréville, officier distingué de l'ancienne marine, et qui, sous le ministère du maréchal de Castries, avait rempli les fonctions de directeur-général des arsenaux. Il exerçait fréquemment les troupes

embarquées aux manœuvres de mer, au tir du canon, aux abordages, au débarquement. Ces faibles essais acquirent bientôt plus d'importance; les bruits les plus exagérés, et semés à dessein, se répandirent en Angleterre. On voit par les rapports officiels et les notes historiques de ce temps, jusqu'où les plus légères apparences peuvent porter la crédulité de l'ennemi, et que le meilleur stratagème pour égarer son opinion sur la réalité des moyens d'attaque, est de n'en pas cacher l'exiguité; car, à la guerre, comme en politique, il est assez ordinaire que ce qu'on voit, est ce qu'on est le moins disposé à croire. Le premier Consul écrivait à son ministre de la guerre : « Mon intention » n'est pas qu'il y ait un camp aux environs de » *Boulogne*, mais seulement qu'on renforce la » garnison de cette ville, et qu'on place des » troupes sur les points environnans, de ma- » nière à se trouver à portée ». Et cependant, à peine quelques bataillons eurent-ils paru sur les côtes de la *Manche*, que les Anglais crurent y voir former des camps nombreux, et le

rassemblement de l'armée d'invasion que l'on portait, selon les calculs les plus modérés, à cent mille hommes.

On a vu dans le Chapitre précédent, que la plus grande partie des forces navales de l'Angleterre, était alors employée loin du canal de la *Manche*. L'amiral Cornwallis observait le port de *Brest*, avec quatorze vaisseaux de ligne ; les amiraux Dickson et Graves, avec dix-sept vaisseaux, surveillaient au *Texel* la flotte hollandaise ; mais il fallait pourvoir à la défense des points qui semblaient être plus prochainement menacés. On se hâta de faire construire un grand nombre de chaloupes canonnières et de bombardes qui furent placées à l'entrée des ports, et à l'embouchure des rivières. Les vaisseaux de la Compagnie des Indes, qui ne devaient point être employés cette année, furent promptement armés. Les villes maritimes s'empressèrent de seconder ces mesures ; celle de *Liverpool*, donna l'exemple qui fut suivi de tous côtés avec une égale ardeur.

La sollicitude du gouvernement ne s'arrêta

point à ces dispositions navales ; les forces de terre disponibles furent mises sur un pied respectable ; on fit un appel général à tous les corps de volontaires ; on rendit leurs rassemblemens plus fréquens ; on multiplia les exercices et les revues : les lords lieutenans des comtés firent dresser l'inventaire des chevaux et des voitures, qui pourraient être mis en service ; la milice supplémentaire qui avait été licenciée en 1799, fut de nouveau organisée. Les ordres de marche vers les points de débarquement supposés furent expédiés, et l'instruction du prince commandant-général*, que nous avons mise au nombre des pièces justificatives les plus intéressantes, prouve ou la persuasion d'un danger pressant, qui pourtant n'était qu'imaginaire, ou l'intérêt du gouvernement à faire éclater dans les trois royaumes ce même esprit public qui avait, en 1792, préservé la France de l'invasion des coalisés. Il n'y eut pas jusqu'à la mesure si illusoire de la levée en masse, qui ne fût mise en œuvre : on prépara, on fit imprimer pour être distribués au peuple,

des billets pour exciter toute la population à prendre les armes en cas d'invasion subite.

Tout cet appareil d'attaque et de défense, n'était au fond qu'un dispendieux et inutile simulacre de guerre; on eût pu dire une naumachie offerte dans le canal de la *Manche*, aux deux peuples appelés sur ses bords pour jouir de ce spectacle. Le théâtre de la guerre semblait être restreint à la petite étendue de côtes comprise entre *Calais* et l'embouchure de la *Somme*. Les bâtimens de la flotille française destinés pour *Boulogne*, ne pouvaient prendre le large pour doubler les caps, les pointes ou les bancs selon les courans et les marées, sans être chassés et canonnés par les frégates et les bricks dont la mer était couverte; les Français serraient aussitôt la terre, et se mettaient sous la protection de leurs batteries; à l'aide de ces repos, et toujours combattant, ils parvenaient à atteindre le point de réunion. Ces fréquentes escarmouches à la vue des deux rivages, excitaient plus d'intérêt qu'elles n'a-

vaient d'importance ; chaque parti faisait valoir ses moindres avantages, comme s'il se fût agi d'une grande bataille navale ; six chaloupes françaises doublèrent le cap *Griz-nez*, en présence de l'escadre anglaise composée d'un vaisseau de soixante et quatorze, d'un vaisseau rasé, deux frégates, douze bricks et plusieurs canonnières. Après avoir soutenu le feu de cette division ennemie, elles mouillèrent sur la rade de *Boulogne*; cet heureux essai du contre-amiral Latouche, fut annoncé comme une victoire, et saisi comme un heureux présage.

D'un autre côté, trois frégates anglaises, la *Doris*, la *Beaulieu* et l'*Uranie*, ayant surpris et abordé pendant la nuit, dans la baie de *Camaret*, la corvette française la *Chevrette*, sous le feu des batteries, et s'en étant emparé après deux heures d'un combat sanglant, ce coup de main fut magnifié dans les rapports officiels, et cité comme un des plus rares exemples de témérité.

Le ministère anglais sentit enfin le désavantage d'une position qui permettait à l'en-

nemi de tenir en échec, et pour ainsi dire en alerte, avec de si faibles moyens, toutes les forces de terre et de mer de l'empire britannique; craignant que cet état d'anxiété ne nuisît au cours des affaires de commerce, et n'attiédît l'esprit public, il se décida à prendre l'offensive. Pendant qu'il faisait menacer et insulter les ports et les mouillages sur les côtes de Hollande, de Normandie et de Bretagne, il préparait secrètement à *Scheerness*, et à *Nore*, une expédition destinée à attaquer sérieusement le port de *Boulogne*, où les apprêts d'une descente paraissaient avoir acquis plus de maturité.

L'amiral Nelson, de retour de la *Baltique*, fut consulté, et ne mit point en doute la possibilité d'incendier la flotille française, surtout si l'on pouvait la surprendre sur la rade, où la plus grande partie était mouillée pour favoriser l'arrivage successif des divisions et des petits convois qui venaient s'y rallier. Malgré l'interruption des communications, et le mystère dont les préparatifs étaient enveloppés, le premier Consul en fut

informé par ses intelligences; il reçut des rapports circonstanciés sur l'espèce de bâtimens, de brûlots, de machines infernales qu'on avait construits et armés à *Scheerness*, et au *Nore*, avec une incroyable activité, et prévint le contre-amiral Latouche, qu'il serait incessamment et vivement attaqué.

Le 31 juillet, lord Nelson prit le commandement de l'escadre rassemblée à la rade de *Deal*: elle était composée de quarante voiles de guerre, dont trois vaisseaux de ligne, deux frégates, quelques bricks et cutters, et tout le reste, bombardes, brûlots et chaloupes canonnières. Il mit à la voile le 1er août à la vue des côtes de France, et se dirigea sur *Boulogne*.

Le contre-amiral Latouche avait formé un peu en avant de la rade sa ligne d'embossage de six bricks, deux schooners, vingt chaloupes canonnières et un grand nombre de bateaux plats : il ne changea rien à cette disposition et se borna à faire garnir les batteries, et tenir à portée une réserve de quatre mille hommes d'infanterie.

Lord Nelson employa toute la journée du 3 août à reconnaître de fort près, les divers points de la côte, et l'emplacement des nouvelles batteries au-dessus et au-dessous du port; il fit ensuite essayer la portée des bombes, et après s'être assuré qu'elles atteignaient le rivage, il concentra son escadre et jeta l'ancre à une lieue et demie de la terre : le lendemain, à la pointe du jour, il plaça lui-même les bombardes qu'il rangea obliquement par rapport à la ligne française, en les rapprochant de l'extrémité occidentale. Cette disposition avait l'avantage de tenir les bombarbes presque toutes hors de la portée des batteries qui défendaient l'entrée du port, et ne pouvaient découvrir à leur gauche la droite de la ligne des bombardes; les autres bâtimens de l'escadre anglaise restèrent mouillés en arrière. L'amiral anglais espérait, par le seul effet des bombes, contraindre la flotille française à se réfugier dans le port, où se trouvant resserrée, elle eut pû, selon le succès de

l'attaque qu'il méditait pour la nuit suivante, être détruite tout à la fois.

Toutefois, pendant ce premier bombardement, voulant engager les Français à démasquer toutes leurs batteries, que des plis de terrein et la couleur des escarpemens ne permettaient pas de bien distinguer, Nelson profita de la marée pour faire appareiller ses vaisseaux et leur faire longer le rivage, et le mouillage de la flotille; une vive canonnade s'engagea entre la terre et ces vaisseaux qui lâchaient tour à tour leurs bordées en revirant, mais avec peu d'effet; celui des bombes, malgré l'ardeur et l'adresse des canonniers anglais n'ébranla point la ligne d'embossage; une canonnière et un bateau plat seulement furent coulés bas. Le changement de vent au moment où la marée se retirait, obligea les Anglais à abandonner une position qui devenait périlleuse : leur flotte s'éloigna ne laissant qu'une faible croisière devant *Boulogne*, et mouilla le 6 août aux rades de *Margate* et de *Deal*.

Cette tentative infructueuse fut présentée

comme un simple coup d'essai. Lord Nelson, dans son ordre général, du 5 août, devant *Boulogne* à bord de la *Méduse*, après avoir témoigné sa satisfaction aux commandans des bombardes et aux officiers d'artillerie, ajouta: « Le commandant en chef n'a pu s'empêcher » de remarquer le zèle ardent et le désir qui » s'est manifesté dans tous les rangs, de joindre » l'ennemi corps à corps; il eût donné » libre carrière si le moment eût été propice, » mais les officiers et les soldats peuvent » compter sur une occasion prochaine » de faire paraître leur bon jugement, leur » zèle et leur valeur ».

Telle était l'exaspération des deux partis, qu'on eût dit qu'ils ravivaient les haines nationales pour repousser la paix; jamais la guerre de plume ne fut plus active d'une et d'autre part; les écrivains, dont les publications pouvaient être considérées comme officielles, avaient renoncé à toute espèce de modération; ils abjuraient les principes du droit des gens, et ne conservaient aucun des égards que se doivent entre elles, même

en état de guerre, les nations civilisées. M. Otto, malgré la continuation des hostilités avait été retenu à *Londres*, sous le prétexte des échanges de prisonniers, pour pouvoir, selon l'opportunité des circonstances, renouer le fil des négociations; il devint l'objet des soupçons les plus offensans, dont son noble caractère, et l'estime dont il avait joui en Amérique et en Angleterre auraient dû le défendre : plusieurs feuilles ministérielles l'accusèrent d'avoir surpris et livré à son gouvernement le secret des opérations du ministère, et d'avoir donné même un plan d'invasion : sa présence, disait-on, n'était ni désirable ni sûre, et dans des circonstances aussi graves, un agent de l'ennemi ne devait pas être exposé aux insultes du peuple. Il était facile de reconnaître à ce langage les hommes qui considéraient la paix dont ils se disaient menacés, comme la plus grande calamité qu'eût pu amener la guerre.

Les répliques des feuilles officielles françaises renchérissaient sur cette virulence; les insinuations indirectes adressées à M. Otto

pour l'engager à s'éloigner de *Londres*, étaient présentées comme des provocations à l'assassinat de ce ministre : on accusait hautement plusieurs membres du parti ministériel d'avoir tramé le complot de la machine infernale ; et comme la main qui dirigeait ces espèces de manifestes ne pouvait être méconnue, l'Europe attentive à ces violentes provocations, ne croyait plus à la possibilité d'une pacification : la seconde attaque contre *Boulogne* en éloigna plus encore l'opinion.

L'escadre fut augmentée de trente bâtimens de différente espèce; la presse, même dans la cité, fut autorisée pour un mois. Dès que l'amiral Nelson, qui n'avait point quitté son bord, eut reçu les renforts et les secours que le gouvernement se hâta de lui porter, et qu'il eut fait embarquer trois à quatre mille soldats de marine, il appareilla de la rade de *Margate* avec soixante et dix voiles; il se dirigea d'abord vers l'est, comme s'il eût voulu se porter sur *Flessingue*, ou attaquer quelque autre point de la côte de Hollande. Les Français ne prirent point le change ; il

était évident que le vainqueur d'*Aboukir* et de *Copenhague*, irrité de la résistance qu'il avait rencontrée, voulait à tout prix, en présence des deux nations, vaincre un obstacle qu'il avait d'abord méprisé, et enlever à l'abordage, sur la rade ouverte de *Boulogne*, cette flotille qu'il n'avait pu contraindre à rentrer dans le port.

De son côté l'amiral français avait mis le temps à profit; il avait fait construire des batteries sur les points qui vers les extrémités de la ligne avaient été négligés, et dont l'ennemi pouvait tirer avantage; on avait fait venir, des places fortes le plus à portée, une plus grande quantité d'artillerie : on avait placé des mortiers dans les intervalles des batteries, et disposé les troupes de terre, de manière à ce qu'elles pussent au besoin prendre une part active à l'action; la ligne d'embossage était aussi renforcée de quelques bâtimens, et soutenue par des bombardes.

Le 15 août, la flotte anglaise ralliée mouilla à peu près à trois mille toises de l'avant-garde française. L'amiral Latouche s'étant aperçu,

dans la soirée, que les vaisseaux ennemis étaient entourés de chaloupes et de péniches de toute grandeur, ne douta point qu'il ne dût être incessamment attaqué, et renouvela ses ordres et ses instructions pour repousser un abordage général. Nelson méditait en effet de surprendre la flotille au milieu de la nuit; dans ce dessein, il forma quatre divisions commandées chacune par un capitaine de vaisseau, et composée de six bateaux plats, et de dix bateaux à rames ou péniches; une cinquième division de réserve était toute composée de bateaux armés d'obusiers, et destinée à incendier la partie de la flotte qui n'aurait pu être enlevée à l'abordage : chaque division devait attaquer un certain nombre de bâtimens de la ligne française, en commençant par le côté de l'est, et s'engageant successivement vers l'ouest. Cette disposition préparatoire se fit avec beaucoup d'ordre par les soins du capitaine Sommerville, qui commandait la première division; toutes se mirent en mouvement et quittèrent la *Méduse* à onze heures et demie pour s'approcher en

silence de la ligne française. Les matelots et les soldats anglais étaient armés de piques, de sabres et de haches d'abordage, et avaient ordre de ne pas faire feu, à moins qu'ils n'y fussent contraints, et seulement au cas où l'ennemi prendrait l'alarme avant qu'on eût pu accoster ses bâtimens.

Le flot et les courans ne pouvaient permettre aux quatre divisions anglaises, de conserver, en approchant du rivage, l'ordre et l'ensemble qui leur étaient prescrits. Elles se séparèrent et se mêlèrent dans l'obscurité; la seconde division se trouva, après une heure de navigation, à la hauteur de la tête de l'avant-garde française. Le capitaine Parker qui commandait cette division, fit commencer l'attaque; il entoura et voulut enlever la canonnière la plus avancée; c'était l'*Etna* commandée par le brave capitaine Péreux, lequel tua de sa main deux matelots anglais, qui malgré les filets d'abordage s'efforçaient de sauter sur son bord : un feu de file bien dirigé et vivement soutenu par le détachement des troupes embarquées, et les

bordées à mitraille lâchées seulement à bout portant, moissonnèrent en un instant (dit le rapport anglais) les deux tiers des hommes embarqués dans les péniches du capitaine Parker. Cet intrépide officier abordant le premier l'*Etna*, fut aussi le premier renversé; il eut la cuisse emportée : le combat devint général; presque tous les bâtimens de la flotille furent attaqués avec la même fureur, et partout où les péniches anglaises se présentèrent, elles furent repoussées avec vigueur : les chaloupes canonnières, le *Volcan* et la *Surprise*, eurent à soutenir le plus grand effort; cette dernière coula bas quatre péniches et s'empara de plusieurs autres. Dans ce désordre, la division d'obusiers conduite par le capitaine Conn s'avança vers la jetée, et tenta de se placer entre la terre et la ligne d'embossage; elle y fut foudroyée par les batteries et forcée de gagner le large. L'amiral Latouche dut faire cesser le feu de la terre, dans la crainte de causer en cette horrible mêlée autant de dommage à ses propres bâtimens qu'à ceux de l'ennemi :

le rivage et la rade étaient comme embrasés.

Le feu cessa à la pointe du jour, lorsque l'amiral Nelson eut fait signal de ralliement, et retiré toutes ses embarcations hors de portée. Les Anglais avouèrent que leur perte, dans cette action, s'élevait à deux cents hommes tués ou blessés; l'amiral Latouche prouva que celle des Français n'avait été que de 35 hommes. Les détachemens des 46e, 57e et 108e demi-brigades qui formaient les garnisons de la flotille, contribuèrent beaucoup au succès des sages dispositions de l'amiral Latouche, par la fermeté, le calme et l'adresse avec lesquels ils dirigèrent sur les péniches un feu de file meurtrier, au moment de l'abordage. Nelson attribua cet échec à l'obscurité de la nuit, à des méprises qui déconcertèrent les commandans des divisions, et firent échapper l'instant favorable que le capitaine Parker, dont il déplorait la perte, avait seul pu saisir. Les Anglais rendirent d'ailleurs pleine justice à leurs adversaires, et à la sincérité des rapports de l'amiral français; mais ils supposèrent, sans

aucun fondement, que les bâtimens de la flottille étaient fixés, et même liés entre eux par des chaînes de fer, comme s'il était probable que cet obstacle les eût empêchés d'incendier ces bâtimens sur la rade, s'ils avaient pu s'en rendre maîtres.

Cette seconde entreprise de Nelson fut regardée, en Angleterre, comme une déplorable témérité : ses concitoyens lui firent ce reproche dont l'histoire n'a jamais absout les héros; qu'il avait, pour venger sa gloire offensée, inutilement prodigué le sang des braves. De retour à *Deal* l'illustre amiral se fit remarquer par ses soins envers les soldats blessés : il consolait un jour un matelot amputé d'une jambe qui se plaignait amèrement : « Eh ! n'ai-je pas, lui dit l'amiral, » perdu moi-même un bras, et ne m'at- » tends-je pas à chaque moment à me voir » plus sévèrement mutilé pour la défense de » notre patrie? — Je ne me plains, dit le ma- » rin, que de ne pouvoir vous accompagner » à la prochaine attaque ». L'écrivain impartial qui rencontre dans ses recherches de pa-

reils traits, sent le regret de ne pouvoir les recueillir tous pour en raviver l'exemple et la mémoire.

Les Français s'enorgueillirent du combat naval de *Boulogne*, comme d'une grande victoire ; le premier Consul se fit présenter à la parade des Tuileries, les canonniers, les soldats et les matelots qui s'étaient le plus distingués, et leur distribua des grenades, des haches d'abordage, des fusils d'honneur.

Le mauvais succès des entreprises de l'amiral Nelson contre *Boulogne*, n'ébranla pas sa persévérance ; il voulut tenter une troisième expédition ; celle-ci fut dirigée contre les côtes de Hollande, dont la défense n'avait pas été plus négligée que celles de la Belgique et de la vieille France. Le général Augereau qui commandait l'armée gallo-batave, s'était concerté avec l'amiral Dewinter, pour mettre hors d'insulte les postes les plus importans de la frontière maritime, depuis le *Helder*, jusques à l'embouchure de l'*Escaut*. La flotte anglaise remit à la voile le 23 août, et mouilla le 24, devant l'île de *Walcheren*, à la hau-

teur de *Middelbourg*. Nelson ayant été reconnaître lui-même avec un bâtiment léger, les défenses du port de *Flessingue*, les trouva de tout côté en si bon état, qu'il renonça à l'attaque projetée, et rentra à *Deal* avec son escadre.

Malgré cet acharnement apparent, on voyait s'approcher la fin de la lutte entre les deux grands athlètes, qui, sur l'un et sur l'autre élément, l'avaient à l'envi prolongée. Ces derniers défis prouvaient seulement que les deux nations étaient réduites à l'heureuse impuissance de se porter des coups décisifs. La petite guerre du canal avait momentanément interrompu le passage des pavillons parlementaires, qui depuis le commencement de l'été se succédaient de *Calais* à *Douvres*; il devint bientôt plus fréquent. Les ministres anglais se plaignirent de ce continuel et infructueux échange de dépêches, dont le contenu ne levait pas une difficulté, ni ne rapprochait aucun des points en contestation : on avait, disaient-ils, consumé quatre mois à *négocier* pour *entrer en*

négociation. M. de Talleyrand, qu'on accusait en Angleterre de ces *délais artificieux*, en avait habilement calculé l'effet; un trop vif empressement eût élevé les prétentions du cabinet de *Saint-James*; et d'ailleurs, le premier Consul en achevant, avant la cessation des hostilités, l'affaire des indemnités d'Allemagne, et la conclusion des traités avec les cours du Nord, affermissait son influence; il devenait plus fort pour poser la véritable base des préliminaires, la reconnaissance du nouveau gouvernement, et l'incorporation des provinces de la Belgique, jusqu'à la rive gauche du *Rhin*; condition *sine quâ non*, à laquelle l'Angleterre ne devait consentir qu'avec la plus grande répugnance, et qu'aucun avantage ne pouvait balancer.

M. Merry, chargé à *Paris*, comme M. Otto à *Londres*, des communications officielles, reçut l'ordre de presser le gouvernement français « d'en venir à une explication plus » décisive, et de déclarer s'il admettait ou » rejetait les principes proposés, et leur » application distincte à la base du traité ».

La réponse catégorique arriva à *Londres*, le 29 septembre, et fut immédiatement transmise par le négociateur français, au secrétaire d'état des affaires étrangères, lord Hawkesbury : le premier Consul avait fait de notables changemens à l'ultimatum du ministère anglais; M. Otto craignait qu'ils ne fussent rejetés, et que la négociation ne fût rompue : deux jours se passèrent dans cette anxiété; enfin, dans la soirée du 1er octobre, M. Otto fut agréablement surpris par un message du cabinet britannique, qui lui annonçait l'acceptation des préliminaires, et l'invitait à signer cet acte important.

Comme cette première transaction du gouvernement anglais avec la république française, est l'événement le plus marquant du nouveau siècle, nous en avons recueilli les détails dans le chapitre suivant; nous y reproduisons sous un nouvel aspect, des considérations politiques, dont nous avions seulement donné un aperçu au commencement du troisième volume de cet ouvrage, lorsque nous avons rendu compte des tentatives

infructueuses du général Bonaparte, à son avénement au consulat, pour traiter de la paix avec le roi d'Angleterre. Il était naturel de réserver pour l'époque à laquelle nous voici parvenus, tout ce qui se rapporte à cette négociation depuis son origine jusques à la signature des préliminaires : nous ne faisons faire à nos lecteurs quelques pas rétrogrades, que pour assigner plus clairement les causes d'un si notable changement dans la politique de l'Europe.

CHAPITRE V.

Premières négociations entre la France et l'Angleterre. — Causes de leur rupture. — Nouvelle situation politique des deux puissances. — L'Angleterre propose à son tour de traiter de la paix. — Ouvertures réciproques. — Difficultés péniblement aplanies. — Préliminaires. — Sensation qu'ils produisent en Europe et sur les divers partis en France et en Angleterre.

QUELQUE justes qu'eussent été les vues de M. Pitt, sur les conséquences de la révolution, par rapport à son pays, et quoiqu'il eût raison de penser, que cesser d'en combattre le principe, ce n'était pour l'Angleterre rien moins que les seconder, ce fut pourtant une grande erreur que de confondre le peuple français avec les divers gouvernemens par lesquels il avait été successivement et nécessairement régi. Leur violence était détestée, leur faiblesse méprisée,

leur impéritie était jugée aussi sévèrement au dedans qu'au dehors. La nation, d'abord séduite et puis subjuguée, avait conservé toute son énergie. Quelles que fussent l'incohérence et la mobilité de cet informe gouvernement, ceux qui s'en emparaient retrouvaient toujours d'inépuisables ressources, un patriotisme préparé à tous les sacrifices, des soldats aguerris et dociles. Les hommes d'état de ce temps-là, et surtout ceux qui se trouvaient en Angleterre à la tête des affaires, étaient accoutumés à ne considérer la force et les moyens d'action que dans la direction supérieure; et, ne voyant rien de stable dans les élémens de la révolution, ils regardaient chaque usurpation du pouvoir comme le signe certain d'une prochaine destruction. La chute du Directoire, et l'élévation du chef militaire de cette république illusoire, loin de dissiper cette erreur, ne fit que les y affermir.

C'était la base immuable de l'ancien système de M. Pitt; ne jamais traiter avec la France, que lorsqu'elle se réduirait ou serait réduite

à ses anciennes limites. Le motif de cette détermination n'était pas seulement comme nous l'avons fait connaître ailleurs, la crainte de laisser à la puissance maritime rivale de la Grande-Bretagne, un trop grand avantage de position, une attitude constamment hostile : il était encore convaincu que la durée de la guerre avait presque abattu la fureur des conquêtes, qu'ainsi que l'anarchie s'était dévorée elle-même, la nation française épuisée d'hommes et d'argent, ne soutiendrait pas plus long-temps au dehors, une lutte devenue trop inégale, et que les débris de ses terribles armées, dont l'excellente composition n'a jamais été bien connue qu'après l'épreuve des revers, ne manqueraient pas de reporter dans son sein les désordres, tant exagérés par l'envie, et les calamités dont leurs premiers succès avaient accablé l'Europe. C'était à ce résultat, très-vraisemblable aux yeux des observateurs étrangers, que M. Pitt attendait la contre-révolution de France, et l'écroulement d'un état de choses qui toujours lui parut monstrueux. Malgré

sa sagacité, ce ministre ne sut pas démêler dans le cours de la révolution, et ne voulut jamais reconnaître l'esprit national de liberté et d'indépendance, qui depuis la destruction des ordres privilégiés et la création d'une représentation nationale, pouvait être plus ou moins comprimé, modifié, réglé, dirigé, mais jamais éteint.

La première ouverture du dictateur, et sa forme inusitée (*), confirmèrent les membres du ministère britannique, dans les idées qu'ils s'étaient faites de la situation de la France, et dans l'opinion que le nouveau chef du gouvernement ne proposait la paix d'une manière si patente et si chevaleresque, disaient-ils, que pour sortir d'embarras, se rendre populaire, et essayer de faire sanctionner son existence politique. Cependant cette brusque démarche à laquelle on était loin de s'attendre, embarrassa le cabinet

(*) *Voyez* au recueil de Pièces justificatives la lettre du premier Consul au roi d'Angleterre, et la réponse adressée par lord Grenville à M. de Talleyrand, ministre des relations extérieures.

anglais; le ton de modération de cette lettre autographe, la manière franche dont la question de la paix était abordée, au mépris des ambiguités diplomatiques, les motifs d'humanité et d'intérêt général qu'on y faisait valoir, donnaient des armes au parti de l'opposition. M. Pitt ne laissa point flotter l'opinion; il saisit, au contraire, cette occasion de justifier la guerre, d'en proclamer le but moral, et de faire connaître sa persévérance à la poursuivre. La note officielle du ministre des affaires étrangères, lord Grenville, fut un nouveau manifeste; elle contenait les plus aigres récriminations, l'agression imputée à la France, les conquêtes et tous les faits d'armes des Français, considérés comme un brigandage hors des lois et des droits de la guerre, enfin la résolution de n'accepter d'autres conditions, d'autres garanties que le rétablissement de l'ancien gouvernement.

Irrité d'un refus si péremptoire et de conditions telles que la victoire seule eût pu les imposer à des vaincus soumis et suplians, le premier Consul fit répondre par

son ministre à la note de lord Grenville (*). M. Talleyrand réfuta énergiquement les allégations du cabinet de *Londres* sur l'origine de la guerre, repoussa la prétention de s'immiscer dans les affaires intérieures de la république, revendiqua le droit commun des nations, et ne manqua pas de choisir dans l'histoire d'Angleterre les exemples dont il appuya son argumentation. Lord Grenville répliqua en se référant à sa première note, et déclara plus explicitement encore, qu'après une si rapide succession de révolutions, on ne pouvait admettre que le système nouvellement établi en France eût la solidité et la consistance nécessaire pour inspirer la confiance qu'il affectait; que ces obstacles ôtaient pour le moment tout espoir des avantages que l'on pourrait tirer d'une négociation, et qu'il fallait attendre *les résultats de l'expérience et l'évidence des faits.*

C'était déjà pousser trop loin de part et d'autre d'injurieuses et inutiles récrimina-

---

(*) *Voyez* les Pièces officielles.

tions. Toute communication fut interrompue : Bonaparte comprit fort bien que *l'évidence des faits* que demandait l'Angleterre était la restitution des conquêtes, et qu'il ne pouvait répondre que par de nouvelles victoires. On a vu dans ces essais quels furent les résultats militaires et politiques de ce second appel aux armes : quelques mois s'étaient à peine écoulés depuis les refus dédaigneux de l'Angleterre, que l'Italie était reconquise ; une partie des états héréditaires de la maison d'Autriche envahie, et l'armistice de *Parsdorff* accepté comme un acte de modération.

Le voile tomba : on commença à craindre sérieusement à *Londres* l'affermissement de ce gouvernement dont la chute avait paru infaillible et prochaine : tous les intérêts se pressaient autour de lui, car après de si longues calamités et tant d'espérances déçues, au dedans comme au dehors, on avait une égale soif de la paix. Les succès prodigieux des armes françaises pendant deux campagnes dont nous avons présenté le tableau, ne lais-

saient aux peuples allemands d'autre perspective, que de voir consommer leur ruine; et l'auguste chef de l'Empire, lui qui soutint cette lutte inégale avec le plus de fermeté, donna l'exemple d'une noble résignation : toutefois en cédant à la nécessité, l'empereur François II remplit fidèlement l'engagement qu'il avait contracté avec l'Angleterre de ne point conclure de paix séparée, et le ministère britannique déposant tout à coup sa fierté et le mépris qu'il avait fait des propositions du gouvernement français, fléchit aux nouvelles circonstances, et se montra disposé à concourir avec l'Autriche aux négociations pour la paix générale.

Nous éviterons de répéter ici, même sommairement, les détails que nous avons rapportés précédemment sur les insinuations de l'Angleterre pour la formation d'un congrès, et sur la demande d'un armistice naval; nous n'en rappellerons que les points principaux qui se lient à l'objet dont nous nous occupons maintenant. Le premier Consul évita comme un piége l'intervention de l'Angle-

terre qui pouvant, en sécurité, traîner l'affaire en longueur, devait par ses prétentions rendre la négociation épineuse, neutraliser l'influence des dernières victoires de la France, et donner par ces délais tout le temps nécessaire aux alliés pour réparer leurs pertes. La réunion d'un congrès est toujours favorable à la puissance maritime prépondérante et nuisible à la principale puissance continentale; celle-ci n'y trouve qu'envie et rivalité d'intérêts, tandis que la première, sans alarmer aucune des parties contractantes, peut les diviser à son gré, affecter impunément la suprématie, et selon qu'il convient à ses vues, jeter dans la balance le poids des richesses.

Le cabinet des Tuileries, voyant qu'il était impossible de décider la cour de *Vienne* à se dégager spontanément des liens qui la retenaient dans l'alliance de l'Angleterre, avant de l'y contraindre par la force des armes, feignit de condescendre à ses désirs, et consentit à admettre le plénipotentiaire anglais sous la condition que cette puissance accor-

derait pendant la durée des négociations un armistice naval dont on assimilait les clauses à celles de l'armistice continental. Ce moyen spécieux de résoudre la difficulté n'eut aucun succès ; il n'y avait en effet aucune parité d'avantages dans cette cessation d'hostilités. L'ouverture des ports de la France l'aurait fait jouir d'avance des fruits de la paix, aurait ranimé son commerce, rétabli sa marine, rallié ses forces navales dispersées, tandis que les immenses armemens de l'Angleterre, si onéreux à ses finances, seraient restés inutiles, et que ses combinaisons de blocus et de croisières auraient été bouleversées et sans objet. On se garda bien d'admettre la comparaison de cette espèce de désarmement, avec la position respective des armées de terre inactives dans leurs camps et leurs cantonnemens, en observations mutuelles et toujours prêtes à recommencer les hostilités ; tel était cependant le désir manifesté par le ministère anglais de s'immiscer dans les négociations continentales que l'habile et sage négociateur français, M. Otto,

parvint à obtenir des modifications au contre-projet d'armistice naval, présenté par lord Grenville. Ces concessions auraient pu satisfaire le premier Consul, si, trop certain de porter à l'Autriche des coups plus profonds, il n'eût déjà rengagé la querelle et dénoncé l'armistice en Allemagne et en Italie. On a vu comment de nouveaux triomphes justifièrent sa politique et contraignirent la cour de *Vienne* à séparer enfin sa cause de celle de l'Angleterre.

La paix de *Lunéville* mit hors de doute la nouvelle existence politique de la France. Cette mémorable transaction qui, dictée par la force, ne put fonder la confiance, établit cependant une croyance générale au nouvel ordre de choses, c'est-à-dire, que toutes les puissances continentales regardèrent la paix de *Lunéville* comme le dénoûment de la révolution française, et renoncèrent à mettre en question ses résultats civils et politiques. L'Angleterre elle-même ne put résister à l'entraînement de l'opinion.

Nos lecteurs savent que la démission de

M. Pitt, de M. Dundas et de lord Grenville, fut le premier signal non d'un changement de principes, mais d'un changement de système, par rapport à la France. Quelques semaines après la signature du traité de *Lunéville,* lord Hawkesbury, qui avait remplacé lord Grenville dans la charge de premier secrétaire d'état, saisit une occasion de faire connaître à M. Otto, les dispositions du nouveau ministère, en révoquant les ordres qui avaient été donnés contre les pêcheurs, par le ministère précédent. Cette satisfaction provoquée par une note officielle qui jusques alors était restée sans réponse, retint l'agent français qui avait reçu l'ordre de quitter l'Angleterre, amena des explications, et peu de jours après la note suivante.

« Le soussigné a reçu l'ordre du roi, de » communiquer au gouvernement français » les dispositions de sa majesté, d'entamer » immédiatement des négociations pour le » rétablissement de la paix, et de déclarer, » que sa majesté est prête à envoyer à *Paris,*

» ou dans tout autre endroit qui pourra être
» convenu entre les deux gouvernemens,
» un ministre pleinement autorisé à donner
» toutes les explications nécessaires, et à
» négocier et conclure, au nom de sa ma-
» jesté, un traité entre ce pays-ci et la
» France.

» *Londres, le* 21 *mars* 1801.

» *Signé* HAWKESBURY ».

Une démarche aussi franche fut d'abord accueillie avec empressement; mais ces accens de paix retentirent dans les deux pays, au milieu des apprêts de guerre les plus actifs; ce fut au moment où l'Espagne ouvrait à son alliée les frontières du Portugal, où la Prusse menaçait le *Hanovre*, où l'Angleterre portait la guerre dans la *Baltique*. Le premier Consul fit répondre, le 2 avril, par son plénipotentiaire, qu'il persistait dans son amour constant pour la paix, et qu'il éprouvait une vive satisfaction, en voyant que le cabinet britannique se montrait enfin disposé à mettre un terme au fléau qui désolait

l'Europe depuis tant d'années ; mais, ajoutait-il, « au milieu de ces apprêts de guerre » et de ces nouveaux motifs d'exaspération, » comment espérer quelque heureux résultat » d'une négociation d'*apparat*, commencée » sans être d'accord sur les premières bases; ne » serait-il pas plus naturel de faire précéder » toute négociation par une suspension d'hos» tilités, en convenant des articles d'une » trève générale ».

Il était facile de prévoir que cette proposition, rejetée deux ans auparavant, ne rencontrerait pas moins d'obstacles dans des circonstances où son admission aurait consolidé la coalition des neutres, et paralysé les efforts de l'Angleterre pour la dissoudre. Le ministre anglais ne prit pas même le soin de la discuter, et le gouvernement français, loin d'y insister, adhéra à la seconde alternative, c'est-à-dire, à *la communication immédiate pleine et confidentielle, touchant les termes et les préliminaires de la paix* (selon les propres expressions de lord Hawkesbury).

Jamais d'aussi grands intérêts ne furent

mis en présence ; pour bien juger de leur complication, et de la difficulté qu'éprouvèrent les deux gouvernemens à poser les premières bases, il faut se rappeler les conquêtes faites par l'une et l'autre puissance, depuis le commencement de la guerre, ou sur leurs possessions respectives, ou sur celles de leurs alliés, afin de mieux apprécier la valeur des sacrifices exigés, et des compensations offertes par les parties contractantes.

Dans le nord, la France n'avait pas seulement porté sa frontière militaire jusques à la rive gauche du *Rhin*, et aux bouches de la *Meuse*, mais elle avait réellement incorporé, sans aucune opposition, ces riches et populeuses provinces. Ce n'était plus l'envahissement d'un territoire, dont la restitution pût être reclamée par l'ancien souverain, et devenir une des clauses de la pacification : la conquête de la *Belgique* était consommée ; deux traités solennels avaient sanctionné la cession du *Brabant* autrichien, et de la *Flandre* maritime. La suppression et la dépossession des anciens électorats ecclésiasti-

ques venaient d'être consenties par l'Empire. La nouvelle forme de la république de Hollande excluant le stathoudérat, élevait une forte barrière politique, une puissance auxiliaire nécessairement soumise à l'influence de ses redoutables voisins. Les états du roi de Sardaigne, dont l'Angleterre avait garanti l'intégrité, avaient passé en entier sous la domination de la France : la réunion de la Savoie et du comté de *Nice*, complément si naturel de la frontière des *Alpes*, était le moindre avantage qu'elle put retenir de ce côté. La *Lombardie* érigée en république, et la couronne de *Toscane* décernée à un prince espagnol, n'étaient plus des changemens éphémères ; la maison d'Autriche les avait reconnus, elle en avait accepté les dédommagemens ; elle avait scellé le tombeau de l'ancienne république de Venise. L'occupation militaire du royaume de *Naples* et des meilleurs ports de l'*Adriatique*, achevait de mettre l'Italie inférieure dans la dépendance du gouvernement français. Enfin, l'Égypte n'était point encore évacuée.

Les acquisitions de l'Angleterre n'étaient ni moins importantes, ni moins consolidées; elle avait détruit l'empire de Tippoo-Saïb, et subjugué les autres princes, qui se ralliaient au Mithridate des Indes orientales. Les riches colonies hollandaises et espagnoles dans cette partie du monde étaient, ainsi que les comptoirs français, tombées en son pouvoir. Celles des *îles du Vent,* restées sans défense ou sans aucune protection maritime, avaient eu le même sort : l'occupation du cap de *Bonne-Espérance* avait mis entre les mains des Anglais la clef du commerce des deux hémisphères, et celle de l'île de *Malte,* et des îles *Baléares,* assurait leur domination dans la *Méditerranée.*

Ces diverses conquêtes ne dépendaient plus des chances de la guerre. Le sort des armes pouvait décider encore de quelques points peu importans, en Égypte, en Portugal, dans la *Baltique ;* mais dans la situation où se trouvait l'Europe, aucun événement militaire, aucune combinaison politique, ne pouvaient changer les intérêts respectifs des deux puis-

sances contractantes, et influer sur les conditions de la paix. Les intérêts des alliés ne pouvaient donc être que d'une importance très-secondaire pour l'une et l'autre puissance, et tout au plus servir de prétexte pour appuyer leurs prétentions respectives, et les demandes de rétrocessions. L'Angleterre, si l'on en excepte la garantie qu'elle avait donnée au roi de Sardaigne, et que la nouvelle situation de l'Italie rendait illusoire, n'avait, à l'égard de ses autres alliés, que des engagemens faciles à remplir; car la restitution de l'Égypte à la *Porte-Ottomane*, n'était plus douteuse, et la maison d'Orange, ne conservant plus aucune espérance de faire valoir ses anciens droits sur le gouvernement des *Provinces-Unies*, ne pouvait prétendre qu'au dédommagement de la perte de ses domaines. La tâche de la France était plus difficile; elle ne pouvait satisfaire ses alliés, l'Espagne et la Hollande, qu'en leur faisant restituer les précieuses possessions que les Anglais leur avaient enlevées dans les Deux-Indes, et ces restitutions ne pouvaient être com-

pensées que par celles des plus importantes conquêtes sur le continent.

Dès les premières conférences la difficulté fut abordée : le ministère anglais, après avoir mis en avant les prétentions de sa cour pour la rétrocession de la Belgique, et le rétablissement de l'ancien gouvernement de Hollande, fit valoir le désistement de cette base fondamentale, comme le plus grand sacrifice que pût faire l'Angleterre, et remit au négociateur français un aperçu non signé des conditions qu'il proposait, comme devant former les préliminaires de la pacification. Nous rapportons ici cet aperçu très-laconique, parce qu'il fut l'initiative que le premier Consul voulut laisser à l'Angleterre, pour connaître le *maximum* de ses prétentions ; c'est la seule pièce que nous ayons cru devoir insérer dans le texte, de cette partie de la négociation ; nos lecteurs trouveront les autres au recueil des Pièces justificatives.

Aperçu écrit de la main de lord Hawkesbury.

« Le gouvernement français évacuera » l'Égypte et la rendra à la Porte.

» Sa majesté restituera de son côté à la » France et à ses alliés les conquêtes sui- » vantes :

» *Pondichéry*, *Chandernagor*, *Mahé*, » *Négapatam*, *Malaca*, *Amboine*, *Banda*, » *Cochin*, *le cap de Bonne-Espérance* (sous » condition que l'on en fera un port franc), » *Gorée*, *Surinam*, *Curaçao*, *Sainte-Lucie*, » *les Saintes*, *Saint-Pierre et Miquelon*, » *Saint-Marcou*, *Minorque*.

» La république batave accordera à la » maison d'Orange une indemnité entière » pour les pertes qu'elles a éprouvées dans » ses propriétés.

» Dans le cas où l'on recevrait avant la » signature des préliminaires, des nouvelles » authentiques de l'évacuation de l'Égypte, » par les troupes françaises, ou d'une con- » vention conclue pour cet effet, sa majesté

» ne sera point tenue à souscrire aux condi-
» tions ci-dessus dans toute leur étendue ».

Des propositions si peu modérées éloignaient les espérances qu'on avait conçues d'un prompt et sincère rapprochement : le silence du ministre anglais, sur les îles de la *Martinique*, de la *Trinité*, de *Malte* et de *Ceylan*, montrait assez l'intention d'en conserver la possession. Le premier Consul ne considéra cette première ouverture que comme un moyen de gagner du temps ; il déclara que ces propositions ne pouvaient être sérieusement discutées, qu'il ne consentirait jamais à « laisser aux mains
» de l'Angleterre des pays et des établis-
» semens d'un poids aussi considérable dans
» la balance de l'Europe, que ceux que l'An-
» gleterre prétendait se réserver ». Il n'admettait pas que les événemens de la guerre, quelque lenteur qu'on apportât dans la discussion, pussent désormais rien changer aux conditions de la paix maritime, dont le but devait être de rétablir un équilibre qui embrassât à la fois les possessions et le com-

merce des deux puissances, dans les différentes parties du globe; il pensait que pour atteindre ce but, le ministère anglais devait présenter des bases plus conformes aux principes de modération et de justice dont il faisait profession.

Deux mois s'écoulèrent dans cette temporisation ; les deux gouvernemens s'observaient mutuellement, et craignaient que toute nouvelle provocation ne fût taxée de pusillanimité, et considérée comme une disposition à céder sur les points les plus importans : impatient de sortir du vague de cette situation, le premier Consul fit donner l'ordre à M. Otto, vers les premiers jours de juin, de demander qu'on spécifiât les propositions, et d'insister pour que les communications prissent un caractère plus officiel. Lord Hawkesbury répondit en se référant à l'aperçu qu'il avait remis dans les premiers jours d'avril; il ne se refusa point à continuer la discussion, à l'aide du moyen usité de notes officielles, au lieu de communications verbales, que le gouvernement français

avait d'abord crues préférables : il justifiait dans sa note les intentions de sa cour, faisait valoir comme une preuve de modération, que les succès des armes britanniques, dans le nord, n'eussent rien changé aux premières propositions du roi, et provoquait une explication sur celles que le gouvernement français jugerait à propos d'y opposer.

Loin d'ouvrir une voie pour sortir de la difficulté, cette réponse tendait à la rendre insoluble : elle rappelait le système de l'ancien ministère. Le roi d'Angleterre, disait-on, était d'autant moins guidé par des vues d'agrandissement, qu'il renoncerait volontiers à toutes ses conquêtes, si les puissances du continent recouvraient l'état où elles étaient avant l'année 1792. Dans le cas contraire, l'Angleterre avait le droit d'attendre que le gouvernement français acquiescerait à ce qu'elle se prévalût du succès de ses armes, pour conserver de ses conquêtes la partie capable de servir de contre-poids aux acquisitions immenses de territoire obtenues par la France, sur le continent : en se

renfermant dans cette alternative, le ministère anglais sondait les intentions du premier Consul, et l'obligeait à s'expliquer.

Le 15 juin, M. Otto remit sa réplique; le gouvernement français reconnaissait que les changemens arrivés dans les limites des grands états du continent, pouvaient autoriser une partie des demandes du gouvernement britannique; il rejetait celles de la conservation de *Malte*, de *Ceylan*, de tous les états conquis sur Tippoo-Saïb, de la *Trinité*, de la Martinique; et pour convenir d'un *ultimatum*, il faisait cette interrogation « dans le cas où le gouvernement » français accéderait aux arrangemens pro- » posés, pour les grandes Indes, par l'An- » gleterre, et adopterait le rétablissement du » *status ante bellum*, pour le Portugal; sa » majesté britannique consentirait-elle à ce » que le *status ante bellum* fût rétabli dans » la *Méditerranée* et en Amérique? »

Ce que nous avons dit dans l'un des chapitres précédens sur la guerre suscitée contre le Portugal, nous dispense d'en rappeler

ici les motifs et le résultat. Le premier Consul, qui n'avait eu d'autre objet dans la soumission de ce royaume, que de s'assurer des garanties, s'empressa de prendre avantage de ce dernier succès ; il venait de recevoir la nouvelle du traité conclu à *Badajoz*, par le prince de la Paix. Ce traité avait déjà imposé au Portugal des conditions rigoureuses, et dont les principales étaient dirigées contre l'Angleterre ; il refusa cependant de le ratifier, et fit connaître à l'Angleterre qu'il ne cherchait dans les avantages remportés en Portugal, que des moyens de compensation à offrir en échange des restitutions qu'on ferait aux alliés de la France ; pour donner plus de valeur au gage saisi, et plus d'efficacité à ses menaces, il annonça qu'il était déterminé à ne point se désister de la déclaration notifiée à l'*Orient*, au ministre portugais, le chevalier d'Aranjo ; que la paix avec la cour de *Lisbonne* ne serait conclue qu'autant que les alliés occuperaient trois provinces du Portugal qui pussent servir de

compensation pour leurs colonies, au moment de la paix générale.

Cette démarche mit à découvert les véritables intentions des deux parties, disons plutôt leurs vues également ambitieuses, puisque la contestation était désormais établie sur la valeur respective des conquêtes, et que l'intérêt que chacun affectait de montrer pour ses alliés, n'était qu'un prétexte pour couvrir la détermination de leur faire supporter tout le poids des sacrifices. Le gouvernement français consentait à la cession de *Ceylan*, mais il entendait recouvrer ses colonies d'Amérique, et soustraire *Malte* à la domination anglaise. De son côté le ministère anglais mettait à si haut prix l'abandon de *Malte*, que la France ne pouvait l'obtenir que par des sacrifices devenus impossibles : il ne se départait point du système de balance entre les acquisitions continentales et les possessions maritimes; il considérait que si la France conservait la puissance et l'influence qu'elle avait récemment acquises en Italie, si elle n'évacuait le comté de *Nice* et

tous les états du roi de Sardaigne, si le grand-duc de Toscane n'était rétabli dans les siens, la conservation de *Malte* était la seule garantie de la sûreté du commerce anglais dans la *Méditerranée*, et qu'on ne pouvait entendre différemment le *status ante bellum* dans cette partie. Quant à l'Amérique, on ne devait point s'attendre que le roi d'Angleterre restituât toutes les conquêtes que ses armes avaient faites sur la France, sur l'Espagne et sur la Hollande, comme une compensation pour la seule intégrité du Portugal; tout au plus en se désistant de garder l'île de la *Trinité*, sa majesté offrirait-elle le *status ante bellum* pour l'Espagne, en compensation de la même mesure pour le Portugal.

Le premier Consul, qui s'était exagéré l'importance de l'occupation du Portugal, ressentit un vif dépit de l'inflexibilité du ministère britannique, et fit exprimer son mécontentement; la note présentée à ce sujet par son plénipotentiaire ne produisant aucune proposition nouvelle, et ne renfer-

mant que de vagues récriminations, provoqua une semblable réponse. Lord Hawkesbury en prit occasion de se prévaloir à son tour du grand changement que les événemens arrivés en Égypte et dans la *Baltique* avaient récemment apporté dans la situation de l'Angleterre; il faisait observer que ces succès et l'espoir d'un prompt arrangement avec les puissances du nord, l'emportaient de beaucoup sur les conséquences de l'invasion du Portugal, et auraient pu justifier de la part de sa majesté britannique de nouvelles demandes; que cependant, elle se référait encore à ses premières propositions, et invitait le gouvernement français à établir distinctement à quelle partie de ces propositions s'appliquaient ses objections, et quelles conditions lui semblaient propres à conduire les négociations vers une heureuse conclusion.

Il fallut modérer ce ton d'aigreur, et le premier Consul jugeant bien que cet échange de reproches et de vaines protestations menerait à ne plus s'entendre sur le fond de

la question, la fixa par une note explicative et catégorique, dans laquelle il énonçait les conditions auxquelles il était prêt à signer les articles préliminaires de la paix. Cette note, remarquable pour sa clarté et sa concision, fut remise par M. Otto à lord Hawkesbury, le 23 juillet. En voici la substance :

Dans la *Méditerranée,* l'Égypte restituée à la Porte. — La république des Sept-Isles reconnue. — Les ports de l'*Adriatique* et de la *Méditerranée* restitués au roi de Naples et au Pape. — *Mahon* rendu à l'Espagne. — *Malte* restituée à l'Ordre, et ses fortifications rasées, si le roi d'Angleterre juge cette clause conforme à ses intérêts.

Aux Indes, l'Angleterre gardera *Ceylan.* — Les autres établissemens y compris le cap de *Bonne-Espérance* restitués aux alliés.

En Amérique, tout sera restitué aux anciens possesseurs.

Le Portugal sera conservé dans son intégrité.

La note était terminée par la déclaration solennelle « que la France ne renoncerait

» jamais à la restitution de la *Martinique* ».
Cette île, disait-on, n'avait pas été conquise par les Anglais, mais déposée entre leurs mains par les habitans, à l'époque de l'effroyable révolution de *Saint-Domingue*, par un motif d'intérêt général, et seulement jusqu'à l'époque où la France aurait un gouvernement. Quoique les termes de la capitulation donnassent lieu de démentir cette assertion, le fait passait pour certain, malgré les formes dont cette transaction avait été revêtue.

Ces nouvelles propositions, ainsi divisées, ouvraient du moins à la discussion un champ plus étendu ; il était probable que la cession de *Ceylan*, n'étant plus contestée, le ministère anglais consentirait à entrer en explication relativement à l'île de *Malte*, et ne soutiendrait pas la prétention de conserver dans la *Méditerranée* la même domination exclusive, qui lui était abandonnée dans les Indes orientales.

En effet, lord Hawkesbury, en répondant à la note explicative qu'il avait demandée,

évita de rien articuler sur la restitution de la *Martinique* : mais il admit l'arrangement relatif aux Indes comme la juste base des négociations, et déclara « que sa majesté » britannique était prête à entrer dans des » négociations ultérieures relativement à » l'île de *Malte*, et qu'elle désirait sérieu- » sement de concerter les moyens de faire » pour cette île un arrangement qui la » rendît indépendante de la Grande-Bre- » tagne et de la France ».

L'affaire mûrissait, la difficulté ne portait plus que sur l'Amérique, et là comme aux Indes, la France, après avoir vainement insisté sur la restitution de ses anciennes possessions et de celles de ses alliés, pouvait faire supporter à ceux-ci les sacrifices nécessaires. L'Angleterre ne consentait à se désister de la possession de la *Martinique*, présentée par le gouvernement français comme un obstacle insurmontable, qu'en offrant l'alternative suivante, « ou sa ma- » jesté britannique conservera dans les Indes » occidentales les îles de la *Trinité* et de

» *Tabago ;* et dans ce cas, *Demerary, Esse-*
» *quibo, Berbice* seront des ports francs ;
» ou bien elle retiendra la possession de
» *Sainte-Lucie, Tabago, Demerary, Esse-*
» *quibo, Berbice.*

Cette espèce d'*ultimatum* embarrassa le premier Consul : s'il abandonnait la *Trinité*, il causait à l'Espagne la perte la plus considérable qu'elle pût faire ; l'entrepôt de son commerce, la clef de ses vastes états d'Amérique, et de la navigation de l'*Archipel* des *Antilles*, et du golfe du *Mexique :* si pour sauver la *Trinité*, il abandonnait à l'Angleterre les établissemens de la *Guyane* hollandaise, *Demerary*, *Essequibo*, *Berbice*, il accablait la Hollande dans les Deux-Indes, de tout le poids des sacrifices exigés pour la paix, et n'en portait pas moins un coup funeste à la puissance et au commerce des Espagnols, en laissant aux Anglais une si grande part au commerce du continent américain.

Trois points principaux demeuraient convenus ; la cession de *Ceylan*, la neutralité de *Malte*, et le désistement de la *Martini-*

que : sur tous les autres, la discussion traînait. Le gouvernement français, pour échapper à l'alternative de blesser si sensiblement les intérêts de l'un ou de l'autre de ses alliés, offrit vainement l'abandon des îles de *Tabago* et de *Curaçao.* Le gouvernement anglais persista à exiger celle de la *Trinité;* et le premier Consul ayant enfin consenti à imposer ce sacrifice à l'Espagne, le rapprochement devint plus facile. Les notes officielles ne suffisant plus à la fréquence des communications, les plénipotentiaires convinrent de s'expliquer sur les points encore en litige, dans des conférences, et d'ouvrir un protocole. La première et la plus importante eut lieu le 7 septembre 1801; le procès-verbal de cette conférence est un monument historique, puisque les intérêts politiques et commerciaux des deux nations alors les plus puissantes sur terre et sur mer, et par-là même les intérêts du monde, y furent traités avec une entière indépendance, et, quoiqu'on en ait dit depuis, avec franchise et loyauté, de part et d'autre. L'analyse succinte de cette

pièce (que nos lecteurs trouveront rapportée à la suite de ce Volume), nous conduira naturellement à la conclusion de cette longue et épineuse négociation.

M. Otto, ouvrit la séance par la communication, qu'il avait ordre de faire à lord Hawkesbury, d'un projet de traité préliminaire; il fut adopté comme base, et discuté article par article.

Le ministre français, après avoir établi qu'il n'était pas au pouvoir de son gouvernement de disposer d'aucune colonie appartenant à ses alliés, voulait que, dans les articles relatifs aux restitutions et compensations, on se bornât à énumérer les conquêtes que le gouvernement britannique s'engageait à restituer, et qu'on omît celles qui, par le traité définitif éventuel, seraient censées devoir rester à la Grande-Bretagne, stipulant seulement, que la France ne s'opposerait pas aux arrangemens d'après lesquels sa majesté britannique pourrait obtenir du congrès futur, telle ou telle possession.

Le ministre anglais repoussa le raisonne-

ment et la proposition ; il observa, que les engagemens de la France avec ses alliés, ne pouvaient lier le gouvernement britannique; que la simple omission des objets à conserver, donnerait au traité un sens équivoque que les plénipotentiaires alliés pourraient tourner à leur avantage. Le moyen présenté par M. Otto, de ne désigner nominativement que dans un article secret, les colonies qui devraient rester entre les mains des Anglais, ne fut pas mieux accueilli. Lord Hawkesbury, s'opposa nettement à toute espèce de réserve et de clandestinité : les débats continuèrent.

La restitution et la franchise du cap de *Bonne-Espérance*, furent consenties des deux parts.

Le mode et l'époque de l'évacuation de *Malte*, furent le sujet des plus sérieuses difficultés. Le premier Consul ne se refusait pas à admettre la garantie de la Russie, mais il voulait ôter tout prétexte aux délais de l'évacuation ; il désirait que l'ordre de *Saint-Jean* fût immédiatement remis en possession, et jugeait inutile de charger l'empereur

de Russie d'une protection qu'il avait déjà formellement avouée, en se déclarant chef de l'ordre. Le ministre anglais soutenait que le schisme qui existait dans l'ordre de *Saint-Jean*, et le grand sacrifice que faisait l'Angleterre, en renonçant à *Malte*, rendaient nécessaires toutes les précautions possibles, pour empêcher que cette possession importante ne se trouvât sous l'influence éventuelle du gouvernement français. En laissant cette île sous la protection d'un gouvernement fort et désintéressé dans la question, on écartait tout motif de jalousie. Il fut convenu qu'on attendrait, à ce sujet, la réponse du premier Consul.

La restitution de l'Égypte à la sublime Porte, et l'intégrité du Portugal furent consenties.

Les époques des évacuations respectives furent réciproquement adoptées, à l'exception de celle du royaume de Naples, et des États romains par les troupes françaises. On ne pouvait s'accorder sur ce dernier point, que lorsque le mode d'évacuation de *Malte* serait déterminé.

L'article relatif au renvoi des prisonniers et aux avances faites pour leur entretien, donna lieu à M. Otto, de protester contre la clause proposée par lord Hawkesbury ; savoir : que conformément aux préliminaires de 1783, les deux gouvernemens s'engageraient à rembourser respectivement les avances faites pour l'entretien des prisonniers de leur nation. Cet article et celui relatif aux arrangemens pour les pêcheurs, et à la franchise hautement réclamée par la France, furent ajournés pour être résolus au traité définitif.

Lord Hawkesbury, d'après les points convenus et l'avis du conseil sur ceux qui restaient en discussion, rédigea et remit à M. Otto un contre-projet qui fut adressé avec le procès-verbal de la conférence au ministre des relations extérieures de France. M. de Talleyrand répondit sur-le-champ, et chargea M. Otto de transmettre à lord Hawkesbury, et de faire insérer au protocole des conférences, les dernières observations du premier Consul sur le contre-projet. C'était l'*ultimatum* du gouvernement français : le

ministre résumait les discussions sous le triple rapport de la *Méditerranée*, des Indes orientales et de l'Amérique : « On ne pouvait » croire, disait-il, que dominant dans les » mers d'Asie, l'Angleterre voulût acquérir » la même prépondérance exclusive dans les » mers d'Amérique. Le premier Consul avait » déclaré qu'il ne s'arrêterait pas à une île » du second ordre, s'il n'y avait que cet ob» stacle qui retardât la fin des malheurs de » la guerre. Aujourd'hui ce n'est plus une » île du second ordre que le gouvernement » anglais demande, ce sont deux îles ; c'est » à la fois *Tabago* et la *Trinité*, cette colonie » si importante par sa position, par ses ri» chesses, par ses rapports avec le continent » de l'Amérique méridionale ; et cette im» mense acquisition ne lui suffit pas en» core : pour en étendre les avantages, il » veut que *Demerary*, *Berbice*, *Essequibo* » et les principaux débouchés du commerce » de l'Amérique méridionale, soient et de» meurent ouverts à ses vaisseaux ».

On pouvait aisément apercevoir, dans

l'amertume et l'éclat de ces plaintes, la résolution prise de conclure la paix au prix des sacrifices que les alliés de la France supporteraient seuls, et le soin de les convaincre, que rien n'avait été négligé pour les leur éviter ; mais si le premier Consul cédait à regret à la nécessité sur les compensations, il se montrait plus difficile sur l'évacuation de *Malte*, qui le touchait plus directement; c'était le véritable objet de la lettre ou note officielle de M. de Talleyrand, et c'était aussi le nœud de l'affaire. Voici comment il argumentait pour rejeter la clause de l'occupation militaire de *Malte*, par la Russie.

Le souverain de *Malte* était l'ordre de *Saint-Jean de Jérusalem*. Cet ordre, par son institution, était de temps immémorial sous la protection et la direction immédiate du Pape : si donc, il était vrai, que l'ordre dans son état actuel se trouvât livré à des dissensions dangereuses, ce serait à l'intervention et à l'influence du Saint-Siége qu'il faudrait recourir pour les faire cesser. Lorsqu'il a été convenu que l'île de *Malte* serait res-

tituée à l'ordre sous la garantie d'une grande puissance, il n'a pu être entendu que cette puissance entretiendrait des troupes dans la forteresse de *Malte*, puisque cette île est suffisamment reconnue pour être en état de se défendre, et que toute occupation matérielle, par une puissance étrangère, serait attentatoire à la souveraineté de l'ordre.

« Comment, ajoutait le ministre, peut-on » subordonner, en quelque façon, le réta- » blissement de la paix entre la France et » l'Angleterre, à une condition qui se trou- » verait dépendre d'une tierce puissance !.... » S'il faut absolument une garantie, et que » celle de la Russie soit admise, cette ga- » rantie ne doit entraîner aucune occupa- » tion militaire et aucune autre protection, » que celle qui résultera du traité même; et » si en résultat il y avait encore quelques » points à décider à l'égard de *Malte*, la » discussion devrait en être remise aux négo- » ciations pour le traité définitif ».

La dernière replique de lord Hawkesbury,

le 22 septembre, ferma la discussion, et résolut le problème.

En persistant à placer l'île de *Malte* sous la garantie ou protection d'une puissance en état de maintenir son indépendance de la France, ainsi que de la Grande-Bretagne, l'Angleterre consentait à l'évacuer dans le délai qui serait fixé pour les mesures de ce genre en Europe, pourvu que l'empereur de Russie, ou *toute autre puissance qui serait reconnue* par les parties contractantes, se chargeât efficacement de la défense et de la sûreté de *Malte* ; et comme il fut impossible de tomber d'accord sur le choix de cette puissance, on convint de la remettre à la discussion du traité définitif.

Les autres difficultés furent aplanies ; l'Angleterre consentit à ce que les limites de la *Guyane* française, s'étendissent jusqu'à la rivière d'*Arawari*, conformément à ce qui avait été stipulé par le traité de *Badajoz*. Elle se désistait de la franchise précédemment réclamée pour les ports de *Demerary*, *Essequibo*, et *Berbice* : elle persistait seu-

lement, pour la forme, à demander la conservation de *Tabago*, presque entièrement peuplée de colons anglais.

Tous les points se trouvant fixés par ces concessions mutuelles, les articles préliminaires de paix entre la république française et sa majesté britannique, furent signés à *Londres* (comme nous l'avons dit à la fin du chapitre précédent), le 1er octobre 1801.

L'attention publique avait été détournée par les derniers événemens militaires, et par l'activité des nouveaux apprêts de guerre; la lenteur de la négociation avait si bien couvert le secret soigneusement gardé par les deux cabinets, que la nouvelle de la signature des préliminaires fut une révélation inattendue. Peu de jours auparavant, on désespérait de la paix: les journaux de l'opposition accréditaient les rapports défavorables, et attaquaient à ce sujet le ministère de M. Addington, avec la même animosité que celui de M. Pitt; tandis que ceux qui s'étaient constamment déclarés contre la révolution et

l'esprit de conquête des Français écartaient toute idée de modération. Le jour même de la signature, soit par un effet de ces préventions, soit par calcul sur le mouvement des fonds publics, toutes les feuilles anglaises assuraient que les négociations étaient rompues. Le lord maire de *Londres* reçut pendant la nuit du 1er au 2 octobre, de lord Hawkesbury, l'avis officiel et l'invitation à le publier dans la cité. La famille royale revenant de *Weymouth* à *Windsor*, fut reçue aux cris de joie du peuple rassemblé; l'allégresse fut générale; on se félicitait avec ravissement, et pour faire connaître plus promptement la cessation des hostilités aux habitans des divers comtés, on inscrivit en grosses lettres, sur toutes les voitures publiques, *peace with France! La paix avec la France!*

La surprise et la joie ne furent pas moindres à *Paris;* le canon des Tuileries et des Invalides annonça subitement, dans la soirée du 3 octobre, la nouvelle que le premier

Consul avait reçue quelques heures auparavant à la *Malmaison :* on s'arrêtait, on s'interrogeait mutuellement au milieu des rues et des places publiques, sur l'événement que le gouvernement proclamait : on se portait en foule aux théâtres, où la nouvelle fut officiellement notifiée. La ville fut spontanément illuminée comme aux jours de fêtes nationales. Les magistrats chargés de la proclamation furent partout accueillis par de vifs applaudissemens, et le lendemain le premier Consul reçut les félicitations des autorités, et les témoignages multipliés de la reconnaissance publique.

Ainsi finit, au grand étonnement de l'Europe, cette guerre de neuf années, par une transaction dans laquelle on ne pouvait apercevoir aucune trace des motifs qui l'avaient allumée : l'Angleterre et la France se partageaient les dépouilles des puissances qu'elles y avaient entraînées. Ces préliminaires n'avaient point été, comme à *Leoben* et à *Hohenlinden*, dictés par le vainqueur; ils avaient été mûris par six mois de négo-

ciations ; toutes les conditions en avaient été pesées, et réciproquement consenties, selon les calculs de la plus froide politique. Ce grand événement qui donna la paix au monde, et laissa du moins pour quelque temps respirer l'humanité, peut apprendre qu'il n'y a pour la conduite des gouvernemens, comme pour celle de la plupart des individus, de principe invariable que celui de leur propre intérêt; heureux si les écarts des passions, et même l'exagération des sentimens généreux leur permettaient toujours de rechercher de bonne foi, et de reconnaître cet intérêt; car c'est là seulement qu'est la raison publique, pour ceux qui gouvernent, et pour ceux qui sont gouvernés : cette leçon, que l'histoire nous offre à chaque pas, ne fut jamais plus frappante qu'à cette époque.

L'Angleterre ne pouvait plus espérer d'atteindre le but moral de la guerre ; la force des armes en avait décidé : elle n'avait pas à craindre sans doute, du moins pour longtemps, de subir le sort des états du continent; mais elle avait épuisé, comme on l'a vu, tout

les moyens de les soulever contre la France ; et la force d'inertie était la seule qu'il lui restât à opposer aux résultats de la révolution. Malgré sa répugnance à les sanctionner implicitement, par une transaction avec la république, le gouvernement anglais jugea qu'il était plus profitable à la nation de consolider les avantages conquis, et qui ne pouvaient plus s'accroître, que de s'obstiner à soutenir seul et sans efficacité la cause commune des souverains ; cette cause que dans leur propre intérêt ils avaient eux-mêmes abandonnée, ne fut qu'une chimère, jusques aux temps si éloignés de ceux dont nous parlons, où le délire ambitieux de Bonaparte, et son enivrement de gloire et de puissance en firent la cause des peuples.

Ce n'était pas la première fois que les mêmes motifs avaient fait incliner le cabinet de *Saint-James* vers cette sage résolution. Les articles préliminaires consentis par lord Hawkesbury, en 1801, différaient peu de ceux présentés par lord Mal-

mesbury à *Ryssel*, quatre ans auparavant, et dont la négociation avorta bien plutôt par la violence insensée du directoire français, et l'indiscrétion de ses plénipotentiaires, que par la mauvaise foi gratuitement reprochée au gouvernement anglais. La France, cette fois, présentait des garanties plus solides; l'ordre social était rétabli dans l'intérieur, aussi-bien que les rapports politiques au dehors; un chef unique du pouvoir, sous une apparente trinité consulaire, stipulait, avec l'assentiment évident d'une immense majorité, la reconnaissance du gouvernement existant, l'incorporation des riches conquêtes qui ne pouvaient plus être contestées, et l'affermissement du système d'égalité de droits, pour lequel la nation française avait vaillamment combattu.

Le gouvernement français ayant ratifié les préliminaires, le premier Consul donna au colonel Law de Lauriston, l'un de ses aides-de-camp, l'agréable mission de les rapporter à *Londres*. Le choix de cet officier, issu

d'une ancienne famille écossaise, fut considéré par les Anglais, comme une prévenance; ils l'accueillirent avec la plus grande distinction : à son arrivée à *Londres*, la foule se répandit dans les rues qu'il devait traverser, et le salua par de fréquens *huzza*; le peuple coupa les traits des chevaux, et traîna sa voiture jusque chez M. Otto, où il descendit, et de là encore chez lord Hawkesbury, où les ratifications furent échangées entre ce ministre et M. Otto, le 12 octobre 1801.

Pendant le court séjour du colonel Lauriston, il fut constamment l'objet de l'attention générale; et M. Otto, dont les lumières, la prudence, et la parfaite connaissance des intérêts et des usages du pays, avaient si utilement servi la cause de l'humanité et celle de sa patrie, reçut aussi les témoignages les mieux mérités de l'estime et de la bienveillance publiques. Jamais, depuis la restauration de Charles II, on n'avait vu le peuple anglais livré à un tel enthousiasme; il semblait que d'une et d'autre part, on se plaisait

à croire que les fureurs et les calamités de la guerre avaient usé, avaient éteint cette profonde haine, si long-temps nourrie contre la France. Les relations s'ouvrirent sur-le-champ entre les ports, le recrutement cessa dans les deux pays; les préliminaires de paix furent proclamés dans le monde entier, et furent partout reçus comme un bienfait inespéré de la divine Providence.

Nous nous plairions à laisser reposer nos lecteurs sur cette consolante pensée de la paix universelle, et nous voudrions n'avoir à jeter aucune ombre sur ce riant tableau; mais nous faillirions envers la justice et l'humanité, si nous ne retracions ici la cruelle situation où se trouvèrent les princes de la maison de Bourbon et les Français exilés avec eux de leur patrie. Le traité étant une reconnaissance authentique du nouveau gouvernement de la France, et la plus forte garantie de sa consolidation, il consommait la ruine de la cause royale; tous ses partisans, français ou étrangers, qui, de bonne foi, la croyaient indissolublement liée au maintien

de la balance des pouvoirs, de la subordination entre les classes de la civilisation et des droits de propriété en Europe, se trouvèrent démentis par le fait; ce n'était plus qu'une théorie sans application. On ne saurait peindre leur juste ressentiment : la nuit qui suivit la ratification des préliminaires, et pendant laquelle toute la ville était magnifiquement illuminée, fut pour les émigrés français qui se trouvaient à *Londres*, une nuit de deuil. Il faut rappeler cette scène de douleurs, ce supplice de l'irrévocable bannissement de la patrie, aux hommes qui se laissant entraîner par les conseils de l'envie et de la vengeance, créent au gré de leurs passions et de leur sordide intérêt, des crimes politiques, et proscrivent comme un lâche assassin porte un coup de poignard en détournant les yeux, et n'ose voir couler le sang de sa victime : telles furent les proscriptions prononcées par les lois de l'émigration, source des massacres judiciaires, atroce et funeste exemple dont un demi-siècle n'aura pas vu cesser les malheureuses conséquences.

L'infortune dispose à la superstition. Au milieu de cette nuit de fêtes et de larmes, une affreuse tempête s'éleva tout à coup ; le ciel était en feu, des torrens de pluie éteignaient les plus brillantes illuminations : de pauvres prêtres français prétendaient que le ciel répondait à leurs plaintes, que Dieu tonnait contre l'injustice des hommes ; ils remarquèrent l'effet de la tempête sur l'ancre couronnée qui décorait l'office de l'amirauté ; la couronne fut entièrement éteinte, l'ancre seule resta brillante ; c'étaient disaient-ils, un favorable augure. Les anciens croyaient à ces présages, et leurs historiens n'ont pas dédaigné de nous transmettre les rapprochemens de ces vains jeux du hasard, avec les événemens les plus remarquables. Ainsi de malheureux Français s'attachaient encore au symbole de l'espérance, là même où la leur venait d'être trahie.

Depuis que l'empereur de Russie, Paul I[er], le seul entre tous les souverains qui fût entièrement indépendant de l'influence de la France, avait changé de principes et servi

les intérêts de la république avec autant de zèle qu'il avait auparavant montré d'aversion, les royalistes émigrés n'avaient plus d'asile assuré qu'en Angleterre. Là seulement, on était encore armé pour leur cause ; les chances de la guerre, les vicissitudes de la fortune leur laissaient entrevoir de meilleurs jours ; il soutenaient du moins plus dignement l'adversité ; ils ne pouvaient se persuader que la maison de Bourbon pût jamais être à ce point abandonnée ; et quoique M. Pitt eût déclaré qu'on n'avait contracté avec eux aucun engagement positif, puisqu'on avait accepté et recherché leurs services, puisqu'on avait admis leur coopération avec les alliés, on devait les considérer comme tels, et quel que fût le sort des armes, stipuler pour eux. Le silence absolu gardé dans les préliminaires de paix à l'égard de leur situation désespérée, ne saurait être justifié par les dispositions qu'aurait montrées le gouvernement français, ou qu'on lui aurait supposées ; c'était une noble cause à soutenir, c'était une base de paix sincère et solide à

présenter à la nation française, que celle du rappel des émigrés : c'est encore aujourd'hui, à la vérité, une opinion commune à presque tous les contemporains de la révolution, qu'aucune composition raisonnable en faveur des Français émigrés, considérés en masse, n'était admissible à cette époque, et que les lois de proscription et de confiscation ne pouvaient être abrogées ni modifiées, sans jeter la France dans une entière confusion, et la livrer à de nouveaux déchiremens. Nous ne partageons point cette opinion, ni celle qui prit faveur parmi les plus fidèles royalistes, et qui fut une illusion produite par une fausse application des causes et des circonstances qui amenèrent la restauration de Charles II. Certainement, le premier Consul était aussi loin de la position de Cromwel, par rapport à la nation, que de celle de Monck par rapport à l'armée. Il n'était pas raisonnable de croire qu'il fût en son pouvoir de reproduire à la fois ces deux personnages historiques; mais le vif désir de la paix, et le souvenir récent des malheurs enfantés par

les discordes civiles, ouvraient les cœurs à tous les sentimens généreux; le premier besoin du gouvernement était d'assoupir les haines, et de rapprocher les partis. Tous les actes de justice contre le texte de ces lois barbares, furent toujours applaudis; et l'on est fondé à croire que la fusion des intérêts, qui devint depuis presque impossible par le laps de temps, et par les nouvelles circonstances, pouvait être alors une des conditions les plus utiles de la paix, et la plus solide garantie de sa durée.

Le ministère anglais, en s'applaudissant de l'heureuse issue de ses négociations et de la faveur populaire avec laquelle leur résultat était accueilli, n'était pas sans inquiétude sur l'épreuve à laquelle le traité allait être soumis dans les discussions parlementaires. M. Addington, lord Hawkesbury, et quelques autres ministres, étaient les mêmes hommes qui avaient constamment secondé M. Pitt, et s'étaient montrés les plus ardens instigateurs de la guerre; les articles préli-

minaires ne pouvaient manquer d'être scrupuleusement examinés, et les avantages et les conséquences des conditions exigées ou consenties, comparés aux sacrifices immenses qu'avait coûté à l'Angleterre la prolongation de la guerre. La nation attendait ces débats avec anxiété, et toutes les puissances de l'Europe n'y étaient pas moins attentives.

Le roi d'Angleterre fit en personne, le 29 octobre, l'ouverture du parlement; il fit part aux deux chambres, de l'arrangement final de tous différends avec la Russie, la Suède et le Danemarck, par leur accession à la convention de *Pétersbourg*: il annonça ensuite les préliminaires de paix conclus avec la république française et la communication des papiers qui y étaient relatifs; il exprima en même temps la confiance que cette convention importante, qui manifestait l'équité et la modération de ses vues, tendrait au bonheur du pays, à l'honneur de la nation britannique, et obtiendrait l'approbation de ses représentans.

Le vœu de la nation était si prononcé

pour la paix, le poids accablant des contributions extraordinaires, les défections successives des alliés, et la crainte d'une disette imminente le rendait si pressant, que la proposition de la première adresse de remercîment au roi, fut unanimement votée dans les deux chambres; mais dans cet assentiment, les divers partis conservèrent leur couleur. Le duc de Bedford, dans la chambre haute, en concourant de bon cœur à féliciter son souverain, des bénédictions de là paix qu'il rendait à son peuple, blâma le gouvernement de n'avoir pas choisi, dans le cours de la guerre, des époques où elle aurait été conclue à des conditions bien plus avantageuses. Dans la chambre des communes, M. Fox, appuya chaudement l'adresse de remercîment pour le discours du roi, et se réserva d'énoncer son opinion sur les conditions du traité. M. Pitt, se levant immédiatement après, exprima « sa » joie de pouvoir, dit-il, pour la *première* » *fois de sa vie*, concourir à un vote una- » nime de remercîmens; sans vouloir s'en- » gager prématurément dans la discussion

» des préliminaires, il déclara qu'il était
» convaincu que la paix avec la France, non
» moins que la convention avec les puissan-
» ces septentrionales, étaient éminemment
» honorables pour la Grande-Bretagne ». Et
pour faire connaître en peu de mots tous
les motifs de son approbation, il ajouta, que
« la sagesse et la modération manifestées du-
» rant tout le cours de ces importantes négo-
» ciations, dans leur commencement, leur
» progrès et leur fin, étaient telles, qu'elles
» donnaient au gouvernement le plus juste
» titre à la gratitude de la patrie ». C'était se
louer soi-même, car personne n'ignorait que
son ami et son successeur, M. Addington et
lord Hawkesbury, n'avaient rien fait sans le
consulter.

L'ancien secrétaire d'état, M. Wyndham,
qui avait été pendant l'administration de
M. Pitt le plus ferme soutien de son sys-
tème, ne s'opposa point à l'adresse parce
qu'elle ne supposait pas l'approbation des
préliminaires qu'il blâmait formellement;
mais malgré la peine qu'il éprouvait à différer

d'opinion avec son honorable ami, malgré la défaveur que devait encourir l'expression de sa tristesse au milieu des cris de joie, il voyait cette paix sous un tout autre point de vue, et n'y trouvait aucun sujet d'exaltation, « persuadé que les ministres, en la » signant, avaient signé l'arrêt de mort de » la patrie, il pouvait douter s'il était invité » à des fêtes ou à des funérailles ». On accordait à la France les moyens de partager avec l'Angleterre l'empire des mers, puisqu'on la laissait participer au commerce et rétablir sa marine. Il se réservait de discuter en détail les conditions de cette paix, qui ne lui paraissait ni sûre ni nécessaire.

Le chancelier de l'échiquier, M. Addington, évitant aussi d'entrer encore dans la question des préliminaires, repoussa les suggestions de M. Wyndham, par cette sage et belle maxime de gouvernement, « que ce » n'est point par l'extension du territoire et » par les conquêtes qu'on fait prospérer le » commerce, mais par un bon système de dé- » fense, et par le maintien de la constitution

» et des droits des citoyens ». Enfin, M. Shéridan, en adhérant au vœu unanime de l'adresse et reconnaissant la nécessité de la paix, déclara cependant que « la paix entraînait avec elle » la dégradation de la dignité nationale; qu'il » avait toujours considéré cette guerre comme » la plus mauvaise et la plus funeste dans » laquelle la nation eût jamais été engagée, » qu'une telle guerre n'avait pu conduire » qu'à une telle paix, et que celle-ci était » aussi bonne qu'on pût la faire dans les » circonstances où se trouvait l'Angleterre ».

Nous avons recueilli les principaux traits de cette importante discussion, parce que les opinions controversées dans les assemblées nationales des peuples, dont la liberté est garantie par les formes du gouvernement représentatif, sont les plus purs élémens de l'histoire. Tous les intérêts s'y développent, toutes les passions s'y déclarent; les secrets des cabinets y sont presque toujours dévoilés. L'esprit du siècle, les mœurs du temps se peignent dans le caractère des hommes publics; aussi les plus illustres écrivains de

l'antiquité, et ceux qui de nos jours ont le plus approché de ces grands modèles, n'ont pas manqué de reproduire les harangues les discours, les débats qui nous transportent vivement aux temps et aux lieux, et nous rendent pour ainsi dire présens aux événemens. Ce n'est pas seulement une agréable illusion dramatique, c'est un miroir fidèle, où la vérité historique dégagée des obscurités de l'intrigue, par une authentique et prompte publicité, se réfléchit aux yeux des générations futures.

Le parlement d'Angleterre reçut, le 30 octobre, la communication officielle des articles préliminaires de la paix avec la France; ils furent présentés à la chambre des pairs, par lord Pelham, et à celle des communes, par lord Hawkesbury, ministre des affaires étrangères.

Dans la chambre haute, lord Romney proposa l'adresse au roi; il se fonda principalement sur ce que la guerre ayant été entreprise, non pas seulement pour la dé-

fense des alliés, mais pour préserver d'une entière subversion la religion, les lois, la propriété et la constitution, le but avait été atteint; et que la paix, plus glorieuse et plus profitable que ne l'avaient été les paix précédentes, celle même conclue par l'immortel Chatam, était devenue aussi convenable et aussi nécessaire que l'avait été la continuation de la guerre jusqu'à l'époque présente. Il paya un juste tribut d'éloges à la flotte et à l'armée, et releva l'importance des acquisitions des îles de *Ceylan* et de la *Trinité*, des conquêtes de l'Inde et de l'affranchissement de l'Égypte. Lord Spencer soutint, au contraire, qu'on n'avait tiré aucun fruit d'immenses sacrifices, et qu'on n'avait obtenu aucun des résultats qu'on s'était promis, puisqu'on cédait dans les quatre parties du monde des possessions conquises par la valeur des troupes de terre et de mer, possessions qui pouvaient seules donner à l'Angleterre quelque sécurité contre les effets inévitables de l'agrandissement de la France sur le continent. La

protection donnée aux alliés était, selon lui, dérisoire, quand on laissait arracher au Portugal la belle province d'*Olivenza*, et que pour prix du fidèle dévouement du prince d'Orange, son nom n'était pas même prononcé dans le traité. « *Ceylan* et la *Trinité* n'étaient pas, » disait-il, des indemnités suffisantes; la » cession du cap de *Bonne-Espérance* et » de *Cochin* rouvrait la route de l'Inde » et l'entrée du *Malabar*; la France ac- » quérait une forte position à l'entrée de la » rivière des *Amazones*, et recouvrait la » *Martinique* et *Saint-Domingue*, et l'An- » gleterre s'excluait elle-même de la *Mé-* » *diterranée*, par l'évacuation de *Malte*. » Enfin, cette paix précaire était surtout » dangereuse, parce qu'elle faisait triompher » les principes de la révolution française, » affermis par l'attrait et l'éclat des succès ». Lord Pelham, répliquant à cette amère critique du traité, en fit valoir les conditions en les comparant à celles que les anciens ministres avaient proposées au Directoire français en 1797, et qui ne différaient des

préliminaires qu'en un seul point, la franchise du cap de *Bonne-Espérance*.

Lord Grenville pénétra plus avant dans la question. « Il n'avait pas, disait-il, à » examiner s'il fallait consentir aux conditions de paix, puisque déjà l'honneur » national était engagé ; mais bien si la » chambre oserait assurer sa majesté qu'elle » approuvait des clauses si nuisibles et si » humiliantes. Ne pouvant traiter sur la » base de la situation respective avant la » guerre, il fallait prendre celle de l'état » des choses au moment de la négociation, » car on ne peut dévier de ces principes » sans avouer une infériorité de succès, de » moyens et de ressources qu'il était loin » de reconnaître : si le continent d'Europe » ne pouvait être rétabli dans son ancien » état, il était d'autant plus nécessaire de » retenir avec fermeté les contrepoids de la » puissance de la France. La comparaison » avec le projet fait à *Lille* en 1797 était » fausse, puisqu'on ajoutait aux cessions » alors proposées, celles de *Surinam*, de

» *Minorque* et de *Malte* : qu'aujourd'hui,
» après quatre années de combats glorieux
» et d'énormes dépenses, on donnait plus,
» et l'on recevait moins qu'à cette époque
» malheureuse où la suspension des paye-
» mens de la banque, la défection des alliés
» et l'insurrection des matelots avaient tout
» à coup précipité l'Angleterre dans la si-
» tuation la plus alarmante. Encore à *Lille*,
» en fléchissant aux circonstances, n'aban-
» donna-t-on pas les alliés ». Aucun article
du traité n'échappa à la sévère investiga-
tion de lord Grenville : il démontra qu'il
n'y avait point de réciprocité ; que la France
seule retenait ses conquêtes, et restait par-
tout en mesure d'envahir les pays qu'elle
feignait d'évacuer ; que la durée de la paix
dépendait de la bonne foi de son gouverne-
ment, et que loin de s'endormir dans une
fausse sécurité, il fallait que le peuple
anglais se considérât désormais comme la
garnison d'une forteresse, qui ayant laissé
surprendre et enlever tous les ouvrages
extérieurs, et n'ayant pu conserver que la

citadelle, devait se résoudre à s'ensevelir sous ses ruines.

Lord Moira, en appuyant l'adresse et approuvant les préliminaires, ne balança pas à reconnaître que l'Angleterre n'avait pu traiter que comme puissance plus faible; les acquisitions qu'elle avait faites ne pouvant, sous aucun rapport, être comparées à celles de la France, dont la moindre conquête, la Savoie par exemple, était d'une plus grande valeur que toutes les îles dont les Anglais s'étaient emparés dans les Indes occidentales. On avait donc fait une aussi bonne paix que les circonstances dussent la faire espérer. Lord Nelson atténua beaucoup, par le poids de son opinion, l'importance qu'on attachait à divers établissemens maritimes, tels que *Minorque* trop éloigné des côtes de France, *Malte* qu'il suffisait de ne pas laisser entre les mains des Français, et le *cap de Bonne-Espérance* peu profitable comme colonie, et devenu moins utile comme relâche, depuis que les vaisseaux de la Compagnie,

doublés en cuivre et bons voiliers, font le voyage de l'Inde sans toucher à aucun port. L'adresse fut votée avec l'expression d'un plein assentiment au traité. La minorité fut seulement de dix voix.

Dans la chambre des communes, lord Hawkesbury fit un exposé des motifs qui avaient déterminé le gouvernement à souscrire des conditions de paix également avantageuses aux deux pays. Il démentit l'assertion que l'objet de la guerre eût jamais été d'intervenir dans les affaires intérieures de la France pour y étouffer la révolution. On avait seulement voulu préserver l'Angleterre de ses fureurs, et on avait au moins réussi à changer la direction du torrent, dont aucun pouvoir humain ne pouvait arrêter le cours. Les observateurs les plus superficiels ne pouvaient nier le changement qui s'était opéré dans les mœurs, les opinions, les actions du peuple français pour soutenir le système de la continuation de la guerre. Il fallait prouver que l'Angleterre eût encore le pouvoir de former une

troisième coalition contre le France, et ensuite indiquer quel dommage pouvaient se causer réciproquement l'une à l'autre les deux puissances, par le renouvellement des hostilités. L'heure de la victoire était sans doute l'instant propice, et le ton de dignité et d'indépendance qu'on ne pouvait méconnaître dans cette transaction écartait toute idée d'humiliation : on ne pouvait changer la nature des choses, ni commander à la nécessité. Après ces graves considérations, lord Hawkesbury fit une longue apologie des articles du traité, et ne négligea pas de les comparer au projet des préliminaires de *Lille* et d'en tirer avantage. M. Thomas Grenville répondant au ministre, reproduisit les argumens de lord Grenville dans la chambre des pairs; il s'attacha surtout à prouver l'importance des établissemens du *cap de Bonne-Espérance* de *Cochin* et de l'île de *Malte;* il s'indigna de la lâcheté avec laquelle on abandonnait la maison d'Orange, et rappelant les traités d'Utrecht et de 1763, il fit un effrayant tableau de l'accroissement

menaçant et des vues ambitieuses de la France. Lord Temple soutint cette opposition, et attaqua le ministère avec plus de violence il le blâma d'avoir souffert le scandale du triomphe préparé au colonel Lauriston, et les cris de vive Bonaparte dont les rues de *Londres* avaient retenti. « Ceux-là, dit-il, » sont indignes du nom d'anglais et du titre » de patriote qui peuvent se réjouir d'une » paix honteuse, suspecte, et glorieuse pour » l'ennemi ».

Lord Castelreagh, appuyant les ministres, dit « qu'il était juste et loyal d'éprouver » la France par la paix, et qu'il croyait » qu'on pouvait compter sur le changement » de l'esprit public aussi-bien en Irlande » qu'en France ».

M. Pitt, dont la position entre ses anciens amis qui soutenaient son premier système, et les membres de la nouvelle administration qu'il avait formée et qu'il dirigeait, semblait être si difficile, s'expliqua sans détour. Il observa d'abord que quels que fussent les sentimens divers sur le gouvernement avec lequel

on devait traiter, quel qu'eût été l'objet qu'on avait cru devoir poursuivre, la question de la paix et de la guerre n'était plus depuis quelque temps qu'une pure question de mots; qu'après la dissolution des alliances continentales, il ne restait plus qu'à procurer de justes et honorables conditions de paix pour l'Angleterre et pour le petit nombre d'alliés qui n'avaient point déserté sa cause : que la différence des conditions du traité avec celles auxquelles on aurait pu prétendre, ne valait pas le risque des maux qui pouvaient résulter de demandes trop péremptoires; que l'objet était de donner à la force maritime et à l'étendue du commerce de la Grande-Bretagne, une nouvelle sécurité, et non de conserver des conquêtes qui ne lui étaient pas matériellement nécessaires, et n'avaient aucune connexité avec ses anciennes possessions. Ce discours politique, l'un des plus remarquables que ce grand homme d'état ait prononcés, fut un éloquent développement de ces observations générales, dont il fit

l'application à toutes les clauses du traité. « Il serait bien étrange, s'écria-t-il, que le » pouvoir gigantesque de l'ennemi fût une » raison pour en obtenir de meilleures con- » ditions que s'il était réduit à un état de » faiblesse, et que le négociateur eût dû » dire à la France : Votre puissance est si » formidable et nous cause tant d'alarmes, » que pour rétablir la balance entre nous, » il faut que vous nous abandonniez une » partie de vos possessions. On peut former » de tels vœux, mais il n'est pas raison- » nable d'en attendre l'accomplissement ».

Quant au gouvernement français et au premier Consul, M. Pitt dit qu'il s'abstiendrait d'en parler avec mépris et avec irritation, parce que « tous les témoignages de » respect extérieur étaient dus au gouverne- » ment avec lequel on est en paix ». Son opinion sur le passé était invariable : les ministres de sa majesté avaient eu raison de croire que la dissolution du gouvernement révolutionnaire était la plus sûre garantie. Il avait pensé, il pensait encore, que

la restauration de la monarchie serait un heureux événement pour la France et pour l'Europe : il avouait que le regret d'avoir vu ses espérances déçues, et de n'avoir pu relever les débris de ce vénérable édifice, le suivrait jusqu'au tombeau ; mais cet objet ne pouvant plus être atteint, il fallait s'attacher à ce qu'on en pouvait saisir. Sans doute, en d'autres temps, on aurait pu songer à resserrer la France dans ses anciennes limites, et même à donner de plus fortes barrières à ses voisins ; mais tout espoir à cet égard étant évanoui, il fallait considérer la situation présente des deux pays, compter aussi les pertes de la France dans sa population, dans ses capitaux, dans son industrie, et mettre dans la balance des accroissemens, les avantages qu'avait acquis l'Angleterre, l'union avec l'Irlande, la haute réputation des armes sur terre et sur mer, l'affranchissement de l'empire des Indes, et les immenses progrès du commerce.

M. Fox, à l'exemple de son illustre rival, en votant pour l'adresse, en donnant son assen-

timent aux préliminaires, ne dévia point de ses principes, et de sa constante opposition au système du précédent ministère. Il n'épargna point à M. Pitt les reproches et les récriminations. « On doit reconnaître, disait-il, » que la paix est honorable et sûre; on la » voudrait glorieuse, mais cette qualifica- » tion ne peut appartenir qu'à la paix qui » suit une guerre glorieuse, et celle-ci ne » saurait être considérée comme telle, ni » par son origine, ni par les principes qui » l'ont dirigée, ni par ses résultats ». Justifiant ensuite, avec sa logique pressante, les conditions de la paix, et les assertions de lord Hawkesbury, il exprima fortement son improbation des coalitions formées pour rétablir en France l'ancienne forme de gouvernement : il considérait « ces coalitions de » princes, pour la mutuelle oppression de » leurs sujets, comme le plus grand danger » qui pût menacer le genre humain, et pen- » sait que l'Angleterre ne jouirait pas de sa » libre constitution, si de telles coalitions » avaient pu se former ». Il rappela avec une

piquante et sévère ironie, la conduite et les expressions de M. Pitt, à l'époque où faisant des propositions au Directoire, il tremblait qu'elles ne fussent acceptées, et n'en voulait retirer d'autre fruit que de faire réussir ses plans de finance. « Un peu plus tard, » dit-il, quand Bonaparte fit lui-même des » ouvertures de paix, M. Pitt dit qu'il fal» lait temporiser, *faire une pause ;* et cette » *pause* de M. Pitt a coûté la vie à des mil» liers de braves, et soixante-treize millions » sterling à l'état; plus que les victoires du » duc de Marlborough et du roi Guillaume » ensemble. La cause de l'excessif agrandis» sement de la France, c'est la guerre ».

Le plus ardent ennemi de la pacification, M. Wyndham, ayant attendu la fin des débats pour rétorquer tous les argumens des ministres, dit que tout ce qu'il avait vu et entendu l'avait confirmé dans son opinion, et que tout ce qu'il avait pu conclure des raisonnemens de M. Pitt, malgré le ton vigoureux et l'air de dignité qu'il affectait, c'était que l'Angleterre était entièrement au pouvoir de l'en-

nemi ; il posa ainsi la question : « La paix » qu'on vient de faire est-elle meilleure que » la continuation de la guerre ? » Et pour y répondre, il établit, « que le vrai but de la » guerre et le seul légitime était la conser- » vation de l'honneur national, et que sa » violation conduisait inévitablement à l'in- » famie et à la ruine ». La France aspirant constamment à la domination universelle, avait usurpé au commencement de la révolution l'empire de l'opinion ; elle n'avait pas la puissance, mais les principes révolutionnaires en avaient ouvert et pavé le chemin ; « la puissance va maintenant disséminer ces » principes ; s'ils ne sont plus d'usage dans » l'intérieur, on les trouvera bons pour l'ex- » portation. Bonaparte saura bien mainte- » nir le despotisme militaire en France, et » le jacobinisme en Hollande. Les illuminés » français n'ont d'autre but que de détruire » toute moralité ; ils ont rompu les liens » du mariage, et fait des instrumens de cor- » ruption de la plus belle moitié de la créa- » tion. Peut-on se mettre en communica-

» tion avec de tels ennemis de l'ordre social?...
» Ils nourrissent le même esprit hostile con-
» tre ce pays; dans les temps de leur plus
» horrible anarchie, ils étaient formidables
» par leurs principes, ils le sont devenus par
» leurs armes : il faut que la moderne *Rome*
» détruise *Carthage*. Nous lui livrons par ce
» traité toutes nos garanties : on dit que nos
» capitaux, notre industrie toujours crois-
» sante, ne permettront jamais à la France
» de nous atteindre dans la carrière du com-
» merce; mais pense-t-on que Bonaparte souf-
» frira que cette concurrence, cette grande
» lutte commerciale, soient loyalement dé-
» cidées? Non, il interposera son épée; cette
» paix ne sera qu'une trève armée ».

M. Wyndham termina ce discours violent par de plus justes reproches au gouvernement; il appela l'attention de la chambre sur l'oubli qu'on avait fait des intérêts des Français émigrés. « On pouvait du moins,
» dit-il, stipuler leur sûreté et leur libre
» retour dans leur patrie : l'abandon de leur
» cause est une déloyauté; et si l'on consi-

» dère leur coopération avec les forces bri-
» tanniques, c'est une ingratitude qui ré-
» fléchit sur le caractère national ». Plusieurs membres répliquèrent; mais cette dernière observation de M. Wyndham resta sans réponse. Le chancelier de l'échiquier résuma et fit valoir le système de modération du nouveau ministère, et dit que cette paix faite avec probité, serait fidèlement exécutée. L'adresse au roi fut votée sans division, et les préliminaires furent approuvés.

Ainsi finit ce mémorable débat, dans lequel les orateurs qui brillaient alors au parlement des trois royaumes, en traitant des plus chers intérêts de leur pays, n'avaient pas moins à cœur d'établir dans cette occasion solennelle leur caractère comme hommes d'état aux yeux de leurs concitoyens et de la postérité. La paix était évidemment populaire; ni la jalousie de l'agrandissement de la France, ni le regret d'abandonner des alliés et de manquer à la foi des anciens traités, ni la restitution de plusieurs riches conquêtes n'ébranlèrent l'opinion. L'adhésion de

M. Pitt et de M. Fox, quoique par des motifs différens, fut d'un grand poids. Le premier disait hautement qu'on pouvait se livrer à l'espoir d'une longue paix, car, *il apercevait quelques symptômes de correspondance entre les vues de la France et celles de l'Angleterre*. Fox, prétendait qu'il était satisfait de cette paix, *parce qu'elle était glorieuse pour l'ennemi*; et Sheridan la définissait ainsi : *une paix dont tout le monde était content, et dont personne ne pouvait s'enorgueillir*.

Quoique le premier ministre, M. Addington, eût été soutenu par une forte majorité, cette circonstance rallia fortement un parti à la tête duquel était lord Grenville, et qu'on appela la nouvelle opposition. Nous ne sommes entrés jusque dans ces détails que nous interrompons ici, que pour mieux informer nos lecteurs des principaux moteurs de la conduite politique de l'Angleterre, et pour qu'ils en reconnaissent l'influence dans les événemens postérieurs. Nous allons porter leurs regards sur la situation de la France, et

sur ses relations politiques, à cette époque de triomphes, de joie et d'espérances, où elle croyait voir fixer ses destinées. Après ce tableau, le récit des expéditions auxquelles l'infatigable activité du premier Consul employa ces premiers instans de repos, remplira l'intervalle qui s'écoula entre les préliminaires de *Londres*, et le traité d'*Amiens*.



PIÈCES JUSTIFICATIVES
DU SEPTIÈME VOLUME.

Déclaration de guerre du roi d'Espagne au Portugal.

Aranjuez, le 27 février 1801.

Lorsque j'eus heureusement conclu la paix avec la République française, mon premier soin fut de procurer le même avantage aux autres puissances, particulièrement à celles dont les princes me sont attachés par les liens du sang. La République a bien voulu recevoir mes bons offices pour les uns, et ma médiation pour les autres. Depuis cette époque, j'ai fait plusieurs tentatives pour procurer au Portugal une paix avantageuse qui y aurait ramené la sécurité. Dans ce but, que j'envisageais uniquement pour le bonheur du Portugal, mon intention était de le séparer de l'Angleterre, à laquelle il procurait de grands avantages par sa situation maritime, et la contraindre par ce moyen, s'il était possible, à une paix désirée de toute l'Europe, et qu'elle s'obstine seule à troubler. Mes conseils réitérés semblèrent vaincre la répugnance que le cabinet portugais, influencé par celui de *Londres*, montra toujours pour

entrer en négociation avec la République française : son plénipotentiaire signa à *Paris*, en 1797, un traité plus avantageux pour elle, que la situation respective des deux puissances n'aurait pu le faire espérer; cependant l'Angleterre, voyant qu'on lui arrachait des mains l'instrument si utile à ses vues ambitieuses, redoubla d'efforts, et trompant la crédulité de ce cabinet par des idées chimériques d'agrandissement, lui fit prendre l'étrange résolution de se refuser à la ratification, frustrant ainsi toutes mes espérances, se manquant à lui-même, et à ce qu'il devait à ma puissante intervention.

Depuis ce temps, la conduite de ce cabinet a pris un caractère plus audacieux; et, non content d'offrir à l'Angleterre, mon ennemie, tous les moyens qui ont été en son pouvoir pour me nuire, ainsi que la République française mon alliée, il a porté l'extravagance jusqu'à nuire ouvertement à mes sujets, et à manquer au respect qui m'est dû, par une résistance opiniâtre à mes conseils. Ainsi, l'Europe l'a vu avec scandale, offrir dans ses ports un asile assuré aux escadres ennemies, et des croisières avantageuses d'où ses corsaires exerçaient utilement leurs hostilités contre mes vaisseaux, et ceux de mon alliée la République française. On a vu les navires portugais mêlés avec ceux des ennemis, former partie de leurs escadres, faciliter leurs approvionnemens et leurs trans-

ports, et prendre part à tous les actes d'hostilités que les Anglais commettaient contre moi. On a vu leurs équipages de guerre et les officiers de leur marine, insulter les Français jusque dans le port de *Carthagène ;* le Portugal les y autoriser par le refus de donner une satisfaction convenable, et commettre au *Ferrol* de semblables excès sur mes sujets. Les ports du Portugal sont le marché public des prises espagnoles et françaises, faites sur leurs côtes mêmes et à la vue de leurs forts, par les corsaires ennemis, tandis que leur amirauté condamne les prises que mes sujets font en pleine mer, et conduisent pour les vendre dans ces mêmes ports. Mes vaisseaux n'y ont jamais été bien accueillis. Dans la rivière de *Guadiana*, des soldats portugais se sont livrés contre mes sujets pacifiques aux plus violens excès ; ils les ont attaqués et ont tiré sur eux comme si c'eût été en pleine guerre, sans que le gouvernement portugais ait donné aucun signe d'improbation. En un mot, le Portugal, sous l'apparence de l'amitié, a agi constamment contre mes royaumes en Europe et dans les Indes ; et l'évidence de sa conduite rend inutile de rapporter les faits nombreux que l'on pourrait citer à l'appui de cette vérité. Et quelle a été ma conduite à moi, au milieu de tous ces outrages? La République française, justement irritée contre le Portugal, voulait en tirer une juste vengeance ; et

ses armes victorieuses en tous lieux, auraient mille fois semé la désolation dans ses provinces, si mon attachement fraternel pour la reine très-fidèle et ses augustes fils, ne m'eût fait arrêter le coup dont la République mon alliée le menaçait. Ma médiation a toujours arrêté les Français. Mon amour paternel pour ces provinces, me faisant oublier à chaque grief les griefs précédens, m'engageait à me prévaloir du succès des armes françaises, pour l'engager à la paix avec bienveillance. Je représentai vivement à la cour de Portugal, les dangers auxquels elle s'exposait; j'employai dans les épanchemens de mon cœur, l'aimable langage de la tendresse paternelle, et de l'amitié la plus sincère pour l'obtenir.

L'obstination du Portugal m'obligea bientôt à prendre un langage plus sévère. Je tâchai, par des représentations raisonnables, par des menaces de mon courroux, et par des avis respectables, de le rappeler à ses devoirs. Cependant, la cour de Portugal toujours sourde à ma voix, n'a cherché qu'à gagner du temps par de vaines promesses, envoyant plusieurs fois des plénipotentiaires sans pouvoirs ou avec des pouvoirs limités, apportant des retards, des chicanes, et usant de tous les subterfuges que dicte une politique fallacieuse et versatile. L'aveuglement du Prince-régent est venu au point de nommer son allié le roi de la Grande-Bretagne, dans une lettre

qu'il m'a adressée, oubliant ce qu'il devait au sang qui nous unit et au respect qu'il me doit, donnant le nom d'alliance à ce qui n'est en effet que l'abus indécent de l'ascendant que l'Angleterre s'est arrogé sur lui.

Ayant ainsi épuisé tous les moyens de concilation, après avoir entièrement satisfait aux droits du sang, et de mon attachement pour le prince de Portugal; convaincu de l'inutilité de mes efforts, voyant que le Prince-régent trahissait la parole royale qu'il avait donnée dans plusieurs circonstances pour la paix, et par conséquent abusait de mes promesses envers la France, pour complaire à l'Angleterre mon ennemie, j'ai cru qu'une tolérance plus longue de ma part serait contraire à la félicité de mes peuples et sujets, attaqués dans leurs propriétés par un agresseur injuste; que ce serait un oubli de la dignité de mon rang, pour un prince qui a voulu rompre les liens du sang qui l'attachaient à moi, un manque de fidélité envers mon alliée la République française qui, par égard pour moi, suspendait sa vengeance; et enfin, une opposition aux principes de la saine politique qui dirige mes opérations comme souverain. Cependant, avant de prendre la résolution pénible de la guerre, j'ai voulu renouveler pour la dernière fois, mes propositions à la reine très-fidèle; j'ai ordonné à mon ambassadeur, le duc de Frias, que,

tranchant tous les délais de négociations, il lui fit voir l'inconvenance et l'injustice de sa conduite, l'abîme qui la menaçait, et l'unique moyen de l'éviter par un traité, que la France consentait encore à conclure par égard pour ma médiation. La cour de Portugal a répondu dans les mêmes termes que de coutume, a envoyé un négociateur sans pouvoirs convenables, en même temps qu'elle rejetait mes dernières propositions. Ainsi, comme il importe à la tranquillité de l'Europe de contraindre cette puissance à la paix avec la France, et d'assurer à mes chers vassaux les dédommagemens auxquels ils ont des droits, j'ai ordonné à mon ambassadeur de quitter *Lisbonne*; j'ai donné des passeports à celui de Portugal à ma cour, décidé, quoique à regret, à attaquer cette puissance par l'union de mes forces avec celles de la République, dont la cause est devenue la mienne, par la médiation imprudente dans laquelle je me suis engagé par nos rapports d'intérêts, et pour me venger de mes insultes particulières. A cet effet, je déclare la guerre à la reine très-fidèle, à ses royaumes et sujets, voulant que cette résolution soit connue dans tous mes États, pour que toutes les mesures convenables soient prises pour la défense de mes États et de mes vassaux, ainsi que pour attaquer mes ennemis.

Adresse du gouvernement portugais au clergé, à la noblesse et au peuple, pour les exciter à défendre le Portugal menacé d'une invasion par les Espagnols.

Lisbonne, 26 avril 1801.

Clergé, noblesse et peuple, vous savez tous que le prince qui nous gouverne, et dont nous sommes redevables à la Providence, cherche sans cesse à procurer par tous les moyens de justice et de loyauté, à ses vassaux qu'il chérit comme ses propres enfans, le calme et la tranquillité nécessaires à leur bonheur. Au milieu de toutes les agitations dont l'Europe a été la proie, une vigilance active, une justice aussi ferme qu'imposante, ont assuré aux Portugais le repos qu'ils goûtent depuis 1790. Cet état, demeuré libre, lorsque tant de contrées étaient subjuguées, offrit à l'Europe l'exemple d'une fidélité scrupuleuse dans l'accomplissement de toutes ses promesses envers les nations étrangères. Il a donné à l'Espagne un exemple plus récent de sa bonne foi dans l'observation des traités : une armée portugaise marcha en 1793 pour la secourir; et l'appui qu'elle reçut de notre auguste souveraine, fut plutôt déterminé par les besoins de cette puissance, que par toute autre circonstance. Quiconque a fait ce qu'il a dû, n'a rien à craindre, et ne fonde que sur une justice rigoureuse

ses droits à la reconnaissance. Cependant, quoique l'Espagne dût être dans tous les cas, la première puissance qui se montrât sensible aux sentimens et à la conduite généreuse du Portugal, c'est elle qui, en terminant sa guerre contre la France, non-seulement laissa compromise la nation qui l'avait secourue, mais lui déclara la guerre pour être restée fidèle à ses traités. Elle prétend que ceux qui furent jurés en présence de Dieu et des hommes, soient rompus tout à coup, et que le prince et la nation deviennent parjures : cela suffirait pour exciter votre patriotisme; mais d'autres puissans motifs doivent encore vous animer. On veut vous dégrader, vous avilir, en vous réduisant à ne plus être que les simples courtiers de votre commerce : l'Espagne exige « que » nos ports soient gardés par ses troupes, pour avoir » une garantie de notre fidélité ». Une nation qui sut résister aux Romains, conquérir l'Asie, enseigner une route sur les mers, secouer, lorsqu'elle était encore affaiblie, le joug héréditaire d'un sceptre étranger, recouvrer et maintenir son indépendance; cette nation, dis-je, doit maintenant rappeler les fastes honorables de son histoire..... Portugais! nous conserverons encore le courage et les sentimens d'honneur que nous ont transmis nos ancêtres.

La justice est de notre côté : ainsi le vrai Dieu favorable à notre cause, punira par nos bras les in-

jures de nos ennemis ; il comblera de gloire notre généreux et légitime souverain. Notre dévouement, l'équité de notre cause, le souvenir de nos exploits, nous garantissent la victoire. Après cela, comment douter de l'empressement des troupes, milices, corps francs, etc., à se rassembler sous leurs chefs, et que leur attachement au prince qui nous gouverne, animé par l'honneur national, le zèle et l'ardeur qu'inspire une défense légitime, n'opposent à nos ennemis un rempart invincible!

Traité de paix entre l'Espagne et le Portugal, conclu à Badajoz, le 6 juin 1801.

S. M. Catholique ayant atteint le but qu'elle s'était proposé, pour le bien de l'Europe, en déclarant la guerre au Portugal ; et les puissances belligérantes des deux côtés, en étant convenues avec sadite majesté royale ; celles-ci ont résolu de renouer et renforcer le lien de l'amitié et de la bonne intelligence par un traité de paix. Et, les plénipotentiaires des trois puissances s'étant entendus ensemble à ce sujet, ils résolurent de dresser deux traités de paix qui, néanmoins, ne font en réalité qu'un seul traité ; la garantie est mutuelle, et aucun des deux traités ne sera valable, si quelque article de l'un ou de l'autre vient à être rompu.

Pour l'accomplissement d'un dessein aussi impor-

tant, S. M. Catholique et S. A. R. le Prince-régent de Portugal, ont donné leurs pleins pouvoirs, savoir : S. M. Catholique à S. E. don Manuel de Godoy, Alvarez de Faria, Rios, Sanchez et Zarzosa, prince de la Paix, duc d'Alcudia, etc., et le Prince régent à S. E. Louis Pinto de Souza-Cutinho, etc.; lesquels sont convenus des articles suivans.

Art. Ier. Il règnera paix, amitié, et bonne intelligence entre S. M. le roi d'Espagne, et S. A. R. le Prince-régent de Portugal et de l'Algarve, tant sur mer que sur terre, dans toute l'étendue de leurs royaumes et domaines. Toutes les prises maritimes, faites après la ratification de cette paix, seront rendues, sur parole et de bonne foi, avec toutes marchandises et effets, ou leur valeur.

Art. II. S. A. R. fermera les ports, dans tous ses pays, à tous vaisseaux britanniques.

Art. III. S. M. Catholique rendra à S. A. R., les villes et places de *Jurumenha*, *Arronches*, *Portalegre*, *Cafteldevide*, *Barbacena*, *Campo-Mayor* et *Ouguella*, déjà conquises ou à conquérir encore par ses armes, y compris toute l'artillerie, toutes armes et munitions qui y ont été trouvées. Cependant, S. M. Catholique gardera comme conquête, et joindra à ses domaines la forteresse d'*Olivenza*, avec son territoire et les places situées sur la *Guadiana*; en sorte

que ce fleuve soit la frontière des deux royaumes de ce côté.

Art. IV. S. A. R. ne souffrira pas qu'il existe sur les frontières de son royaume des magasins de marchandises prohibées ou de contrebande, qui puissent nuire au commerce et aux intérêts du roi d'Espagne; excepté les magasins de marchandises, lesquelles font partie des possessions de la couronne de Portugal, et ne sont déposées aux frontières, que pour être vendues dans le pays. Et, en cas que cet article ou quelque autre soit violé, le traité actuellement conclu entre les trois puissances, eu égard à la garantie mutuelle, ne sera d'aucune valeur ni force.

Art. V. S. A. R. indemnisera, sans délai, les sujets espagnols, de tous les torts et dommages dont ils réclament justement la réparation, et que des vaisseaux anglais ou des sujets portugais leur ont fait éprouver, pendant la guerre avec l'une ou l'autre des deux puissances. De la part de S. M. Catholique, il sera de même fourni des indemnités équitables pour toutes les prises faites par les Espagnols, avant cette guerre et avec violation du territoire, ou sous la portée du canon des forteresses du Portugal.

Art. VI. Dans le terme de trois mois, le Prince régent acquittera au trésor du roi, les frais que ses troupes, lorsqu'elles revinrent de la guerre contre la France, laissèrent à payer, et qui furent faites

pendant la guerre, d'après les comptes que l'ambassadeur espagnol a remis ou remettra de nouveau, sauf les erreurs qui s'y rencontreraient.

Art. VII. Aussitôt après la signature du présent traité, toutes les hostilités cesseront réciproquement, au plus tard dans vingt heures, sans qu'il ne puisse plus être mis des contributions ou autres charges de guerre sur les endroits conquis, outre ce qu'on accorde en temps de paix à des troupes amies; et dès que le traité aura été ratifié, les troupes espagnoles quitteront le territoire portugais dans six jours; elles se mettront en marche vingt quatre heures après la publication de la ratification, sans se permettre en chemin aucune violence ou oppression; au contraire, elles devront payer comptant tout ce dont elles auront besoin.

Art. VIII. Tous les prisonniers faits sur terre ou sur mer, seront sur-le-champ mis en liberté, et renvoyés réciproquement quinze jours après la ratification; car ils doivent payer les dettes faites par eux pendant leur captivité. Les prisonniers blessés et malades seront soignés dans les hôpitaux jusqu'à leur guérison, et rendus alors également à la liberté.

Art. IX. S. M. Catholique garantit au Prince régent, l'entière possession de ses États et domaines, sans la moindre exception.

Art. X. Les deux hautes puissances s'obligent à

renouveler incessamment l'alliance défensive qui existait jusqu'ici entre elles, néanmoins avec de telles clauses et modifications qu'exige l'alliance entre la monarchie espagnole et la République française. Dans le même traité, on déterminera le nombre de troupes auxiliaires que les deux puissances se fourniront réciproquement, en cas de nécessité.

Le présent traité sera ratifié dans dix jours, ou plus tôt si faire se peut.

Lettre du prince de la Paix, à S. M. le roi Charles IV, sur l'issue de la guerre d'Espagne contre le Portugal.

Au quartier-général de Badajoz, le 28 juin 1801.

SIRE,

Il n'y a pas cinquante jours que je me séparai de votre majesté, pour venir prendre le commandement de cette armée destinée à réduire le Portugal, à l'aider à se délivrer de la domination de l'Angleterre qui, profitant de ses ports et de ses richesses, nous a fait la guerre la plus honteuse et la plus cruelle, en détruisant notre commerce.

Plusieurs années d'une guerre presque universelle, le surhaussement du prix de toutes choses, la vorace ambition des agioteurs, une mauvaise récolte, et d'autres causes qui ne doivent point être men-

tionnées, avaient occasionné l'épuisement du trésor public et celui de son crédit ; d'où résultait une insuffisance indispensable dans les subsistances, les équipages, les approvisionnemens de l'armée : mais me confiant en son amour et sa vénération pour ses augustes souverains, en son intrépidité et sa valeur, je n'hésitai pas un moment à profiter de ces excellentes qualités caractéristiques du soldat espagnol.

Aussitôt que je fus assuré que les réponses du ministère portugais tendaient à différer la satisfaction de nos plaintes, je me résolus à ne plus traiter que par le langage de la force. En conséquence, les troupes de votre majesté pénétrèrent par divers points dans l'*Alentejo*, le 20 mai ; et dès le 6 juin, elles s'étaient emparées de presque toutes les places qui couvrent cette vaste province. Elles avaient soumis par la force de leurs attaques, celle de *Campo-Mayore*, bien pourvue et bien approvisionnée : elles avaient battu plus d'une fois l'ennemi à *Arronches* et à *Flor de Rosa ;* elles s'étaient rendues maîtresses du pays le plus intéressant, le plus riche et la plus peuplé de la province ; elles avaient pris les magasins abondans que l'ennemi y avait formés ; elles l'avaient obligé à passer le *Tage*, ne se croyant point en sûreté, s'il n'était couvert par ce grand fleuve. Les onze drapeaux que j'ai l'honneur de présenter à votre majesté, par des officiers qui ont contribué à les conquérir, sont

la preuve des triomphes de vos armées royales.

Nos ennemis (qu'on pourrait mieux appeler amis et parens préoccupés) ne purent plus différer; et ledit jour 6 juin, je signai la paix que votre majesté avait suspendue avec tant de regret. Par elle, les ports de la *Lusitanie* sont fermés à tous bâtimens de l'Angleterre, privant ainsi ces pirates de tout accès et de tout moyen de bloquer, obstruer, et en quelque manière fermer les nôtres; ce qui était le principal et même l'unique point, qui irritait le cœur paternel de votre majesté envers cette puissance, notre alliée et amie naturelle. Cet avantage, quoique le plus précieux, n'est pas le seul qui résulte de cette paix. Les grands dépôts de marchandises prohibées qui, situés sur toute la frontière du Portugal, étaient des sangsues pour le trésor public, et un puissant aiguillon pour l'avidité d'un grand nombre de malheureux dont ils occasionnaient la perte; ces dépôts ont été éloignés dans l'intérieur. La province d'*Olivenza*, une des plus fertiles de la péninsule, appartient à votre majesté ainsi que sa forte capitale; ce qui assure l'*Estramadure*, et prive le Portugal de tout moyen de nous menacer à l'avenir par nos derrières. On pourrait ajouter à ces avantages, celui d'avoir abrégé l'effusion du sang de nos compatriotes, la modicité des dépenses infiniment moindres que dans toute autre expédition militaire, quelle qu'elle

soit, et enfin celui de n'avoir pas souffert le moindre revers.

Je suis loin, sire, de me croire la cause de ces heureux événemens. La Providence, qui connaît la droiture et la piété du cœur de votre majesté, les a procurés, se servant pour cela de la valeur et du dévouement de vos troupes, dignes sous tous les rapports, de la bienfaisance de leur souverain. C'est pour moi néanmoins une extrême satisfaction, et une joie singulière que de présenter à votre majesté le laurier et l'olivier qui ont couronné ses armes, dont j'ai été le moteur. Mon cœur est pénétré d'un doux plaisir, en considérant que dans cette occasion, la fortune me présente aux yeux de vos majestés, correspondant par les moyens qui me sont possibles, aux grâces singulières et multipliées dont elles ont honoré ma loyauté et mon amour pour leurs augustes personnes, et à mes vifs et ardens désirs pour la perpétuité de la gloire et des prospérités de vos majestés.

Enfin, sire, je ne puis me taire en cette occasion, de ce que vos majestés, pères et amis de leurs troupes, ont daigné venir aujourd'hui pour la première fois, les voir réunies dans cette armée, et éprouver cette douce émotion qui est sentie avec attendrissement par des rois justes aimant leurs peuples, et étant aimés et placés au milieu d'une armée dans laquelle

ils trouvent réunies la valeur, la loyauté et les vertus nationales. Mais ma voix est trop faible, mes expressions sont trop limitées pour être l'organe de ses sentimens, et pour exprimer son allégresse, son impatience de voir et de saluer vos majestés, son désir de se sacrifier à votre service, et son espoir d'être récompensée de ses travaux. Que le ciel comble de ses bénédictions les desseins de vos majestés, autant que le désire votre plus loyal sujet!

Signé, Manuel de Godoy.

Réponse du roi Charles IV à la lettre du prince de la Paix.

Badajoz, le 1er juillet 1801.

J'ai reçu avec grande satisfaction les drapeaux pris aux ennemis en Portugal, et que vous m'avez fait présenter, ainsi que le rapport que vous m'avez transmis. Je vois dans ces actes répétés les preuves de votre amour et de votre loyauté pour ma personne, et que vous avez rempli en tout mes intentions, comme vous l'avez toujours fait. Recevez un témoignage public de ma satisfaction. J'ai mandé à mon secrétaire par *interim* des dépêches de la guerre, de vous remettre deux des drapeaux que vous m'avez présentés, afin que vous les conserviez dans votre maison, et que vous les ajoutiez à vos

armes. Je me rappellerai toujours ces nouveaux services, pour vous donner de nouvelles preuves de mon amitié et de mon attachement.

Signé, CHARLES.

Proclamation du Prince-régent de Portugal, à l'occasion de la paix avec l'Espagne, conclue à Badajoz.

AYANT été mis, par la grâce de Dieu, en état de mettre fin à l'effusion du sang humain; et sa toute-puissante providence ayant fait succéder les bénédictions de la paix aux horreurs de la guerre, bénédictions qui nous ont été assurées par sa divine puissance au moyen d'un traité de paix et d'amitié conclu à *Badajoz*, le 6 juin de l'année présente, entre moi et le roi d'Espagne; ce qui a été suivi de ratifications formelles, définitivement échangées dans la susdite ville de *Badajoz* par les mêmes autorités, le 16 du même mois de juin: en vertu duquel traité de paix et de ses ratifications, une amitié sincère et constante, et la bonne harmonie se sont rétablies entre moi et sa majesté catholique Charles IV, nos héritiers, successeurs, royaumes, états, provinces et sujets de toute condition quelconque, sans exception de personnes ni de rangs. C'est ce que nous faisons connaître à notre conseil suprême (*Desembargo*

de Paço) pour qu'il ait à promulguer dans toute l'étendue de mon royaume, qu'à compter du jour de cette publication, après avoir fait des remercîmens au Tout-Puissant pour une si grande bénédiction, tous mes sujets, de quelque rang et condition qu'ils soient, aient à s'abstenir de toute espèce d'actes d'hostilité, et de ne plus poursuivre aucune hostilité contre les personnes et propriétés de ladite cour d'Espagne ou ses sujets ; mais de renouveler, comme ci-devant, une communication ouverte, une amitié sincère et une correspondance réciproque, ainsi que d'user de tous les moyens pour obtenir le rétablissement d'une entière union. Et quiconque agirait en sens contraire, encourra les peines et punitions infligées aux perturbateurs du repos public. Nous avons, par l'intermédiaire de notre conseil, fait afficher la présente, afin de la faire connaître aussi généralement que possible.

Donné en notre Palais à *Queluz*, le 20 juillet 1801.

Traité de paix entre la France et le Portugal, conclu à Madrid le 29 *septembre* 1801.

Le premier Consul de la république française au nom du peuple français, et S. A. R. le Prince régent du royaume de Portugal et des Algarves, également animés du désir de rétablir les liaisons de commerce et d'amitié qui subsistaient entre les

deux états avant la présente guerre, ont résolu de conclure un traité de paix par la médiation de S. M. Catholique, et ont nommé à cet effet pour leurs plénipotentiaires; savoir: le premier Consul de la république française au nom du peuple français, le citoyen Lucien Bonaparte, et S. A. R. le Prince régent de Portugal et des Algarves, son Exc. M. Cyprien Bibeiro Freire, commandeur de l'ordre du Christ, du conseil de S. A. royale, et son ministre plénipotentiaire près S. M. Catholique; lesquels plénipotentiaires, après l'échange respectif de leurs pleins pouvoirs, sont convenus des articles suivans.

Art. Ier Il y aura à l'avenir et pour toujours, paix, amitié et bonne intelligence entre la République française et le royaume de Portugal. Toutes les hostilités cesseront tant sur terre que sur mer, à compter de l'échange des ratifications du présent traité; savoir dans quinze jours pour l'Europe, et les mers qui baignent ses côtes et celles d'Afrique en deçà de l'équateur; quarante jours après ledit échange pour les pays et mers d'Amérique et d'Afrique au-delà de l'équateur, et trois mois après pour les pays et mers situés à l'ouest du cap *Horn*, et à l'est du cap de *Bonne-Espérance*. Toutes les prises faites après chacune de ces époques, dans les parages auxquels elle s'applique, seront respectivement res-

tituées. Les prisonniers de guerre seront rendus de part et d'autre ; et les rapports politiques entre les deux puissances seront établis sur le même pied qu'avant la guerre.

Art. II. Tous les ports et rades du Portugal en Europe seront fermés de suite, et le demeureront jusqu'à la paix entre la France et l'Angleterre, à tous les vaisseaux anglais de guerre et de commerce ; et ces mêmes ports ou rades seront ouverts à tous les vaisseaux de guerre et de commerce de la république française et de ses alliés. Quant aux ports et rades du Portugal dans les autres parties du monde, le présent article y sera obligatoire dans les termes fixés ci-dessus pour la cessation des hostilités.

Art. III. Le Portugal s'engage à ne fournir, pendant le cours de la présente guerre, aux ennemis de la république française et de ses alliés, aucun secours de troupes, vaisseaux, armes, munitions de guerre, vivres ou argent, à quelque titre que ce soit, et sous quelque dénomination que cela puisse être. Tout acte, engagement ou convention antérieure qui seraient contraires au présent article, sont révoqués et seront regardés comme nuls et non avenus.

Art. IV. Les limites entre les deux Guianes française et portugaise seront déterminées à l'avenir par la rivière *Carapanatuba* qui se jette dans l'*Ama-*

zone, à environ un tiers de degré de l'équateur, latitude septentrionale, au-dessus du fort *Macapa*. Ces limites suivront le cours de la rivière jusqu'à sa source, d'où elles se porteront vers la grande chaîne de montagnes qui fait le partage des eaux ; elles suivront les inflexions de cette chaîne jusqu'au point où elle se rapproche le plus du *Rio-Branco* vers le deuxième degré et un tiers nord de l'équateur.

Les Indiens des deux Guianes qui, dans le cours de la guerre, auraient été enlevés de leurs habitations seront respectivement rendus.

Les citoyens ou sujets des deux puissances qui se trouveront compris dans la nouvelle détermination des limites, pourront réciproquement se retirer dans les possessions de leurs états respectifs. Ils auront ainsi la faculté de disposer de leurs biens, meubles et immeubles, et ce, pendant l'espace de deux années, à compter de l'échange des ratifications du présent traité.

Art. V. Il sera négocié entre les deux puissances un traité de commerce et de navigation qui fixera définitivement les relations commerciales entre la France et le Portugal ; en attendant il est convenu :

1°. Que les communications seront rétablies immédiatement après l'échange des ratifications, et que les agences et commissariats de commerce seront, de part et d'autre, remis en possession des droits, im-

munités et prérogatives dont ils jouissaient avant la guerre.

2°. Que les citoyens et sujets des deux puissances jouiront également et respectivement, dans les états de l'un et de l'autre, de tous les droits dont y jouissent ceux des nations les plus favorisées.

3°. Que les denrées et marchandises provenant du sol ou des manufactures de chacun des deux états, seront admises réciproquement sans restriction, et sans pouvoir être assujetties à aucun droit qui ne frapperait pas également sur les denrées et marchandises analogues importées par d'autres nations.

4°. Que les draps français pourront de suite être introduits en Portugal, sur le pied des marchandises les plus favorisées.

5°. Qu'au surplus toutes les stipulations relatives au commerce, insérées dans les précédens traités, et non contraires au traité actuel, seront exécutées provisoirement jusqu'à la conclusion d'un traité de commerce définitif.

Art. VI. Les ratifications du présent traité de paix seront échangées à *Madrid*, dans le terme de vingt jours au plus tard.

Fait double à *Madrid*, le 7 vendémiaire an x de la république française (le 29 septembre 1801.)

Signé, LUCIEN BONAPARTE,
CYPRIANO BIBEIRO FREIRE.

Lettre du premier Consul au ministre de la guerre.

Paris, le 1er prairial an 9. (21 mai 1801.)

Trois vaisseaux de l'escadre du contre-amiral Gantheaume, citoyen ministre, sont rentrés à *Toulon*. Ils étaient tourmentés par une maladie épidémique.

Il est probable que les troupes qu'ils avaient à bord seront fatiguées. Ordonnez au général Cervoin de se rendre à *Toulon*, et de former 1500 hommes dont 200 d'artillerie, en trois bataillons, et de les embarquer sur-le-champ sur les trois vaisseaux, sous les ordres d'un général de brigade et d'un adjudant-commandant, de ceux qui composent sa division.

Faites-lui sentir qu'il est de la plus grande importance qu'il ne retarde pas d'un instant le départ du contre-amiral Linois.

Je vous salue,

Signé, Bonaparte.

Lettre du premier Consul au ministre de la guerre.

Paris, le 4 messidor an 9. (23 juin 1801.)

Je désire, citoyen ministre, que vous me fassiez un rapport sur les mesures d'exécution prises pour l'armement des îles d'*Aix* et d'*Oleron*. Comme j'at-

tache une grande importance à la prompte exécution de ces ordres, puisque je suis instruit que les Anglais menacent l'escadre que nous avons dans la rade de *Rochefort;* veuillez, je vous prie, accélérer l'armement de ces îles. On me rend compte, qu'à l'île d'*Aix*, il n'y a que neuf mortiers, dont trois étant des mortiers à galiotes, sont d'un service très-difficile, et les six autres n'étant pas tous de douze pouces ne peuvent pas être d'une grande utilité.

Réitérez les ordres pour qu'on laisse les trois mortiers à galiotes. Les canonniers n'osent tirer ces mortiers qu'avec dix-huit livres de poudre, tandis qu'ils peuvent les tirer à vingt-une livres. Ordonnez que les plates-formes soient faites à neuf, et que la batterie soit munie de trois crics, et du nombre de pinces nécessaires pour pouvoir les mouvoir le plus promptement possible.

Faites changer les six autres mortiers et remplacer par six mortiers à la *gomère* de douze pouces. La batterie de l'île d'*Aix* étant susceptible de contenir beaucoup d'autres mortiers, mon intention est qu'on en mette jusqu'à trente. Le ministre de la marine a l'ordre de faire fournir de l'arsenal de *Rochefort* tous les mortiers à la *gomère* de douze pouees, qui ne seraient pas nécessaires pour les galiotes à bombes, et tous les bois et ouvriers pour les plates-formes.

On m'instruit qu'il n'y a pas à l'île d'*Aix* le nombre

d'affûts de rechange nécessaires, et qu'il y a même des pièces qui ne sont pas montées. On me rend compte également que la poudre est de mauvaise qualité et en trop petite quantité ; qu'il n'y a pas les ustensiles nécessaires pour tirer à boulets rouges, et particulièrement qu'il manque des gargousses en parchemin, ce qui est indispensable pour ce tir.

Donnez les ordres pour qu'à commencer du 20 messidor, on fasse tous les jours l'exercice du canon et de la bombe, et que de deux jours l'un, on tire à la fois une bombe par mortier chargée et avec sa fusée, et deux coups à boulets rouges par chaque pièce qui voit sur la rade.

Le ministre de la marine a l'ordre de faire placer sur le *Bayard*, la carcasse de quelques bateaux de pèche sur laquelle les mortiers de l'île d'*Aix* et du *Saumonard* tireront; et les bombardiers qui mettront dans cette carcasse auront douze francs par coup.

Il sera mis également un bateau à la même distance de la batterie de l'île d'*Aix* à la hauteur du cinquième vaisseau. Il sera accordé six francs pour chaque boulet qui portera sur ce bateau.

Je désire qu'un général d'artillerie se rende à *Rochefort* pour diriger ces exercices qui seront continués pendant deux décades. Le procès-verbal sera dressé et signé par le préfet maritime, le comman-

dant de l'escadre, le directeur de l'artillerie, et le général commandant les troupes de débarquement.

Donnez l'ordre à un capitaine d'artillerie, deux lieutenans, quatre maréchaux de logis, et six brigadiers qui aient beaucoup tiré de bombes et à boulets rouges, de se rendre en toute diligence à *Rochefort*, et aux batteries de l'île d'*Aix*, pour y diriger les exercices. Ces individus seront pris dans l'artillerie de la garde des Consuls; ils resteront à l'île d'*Aix* jusqu'à nouvel ordre.

Signé, BONAPARTE.

Lettre du premier Consul au ministre de la guerre.

Paris, le 9 messidor an 9. (28 juin 1801.)

ON me rend compte, citoyen ministre, que les commandans militaires de l'île de *Groix* et autres de la côte de l'ouest, se permettent de s'absenter souvent du lieu de leur résidence, et de rester plusieurs jours sans y paraître. Je vous prie de donner les ordres pour que, sous aucun prétexte, les commandans ne se permettent plus de sortir de l'arrondissement dont la sûreté leur est confiée.

Je suis également informé que les approvisionnemens de guerre et de bouche, ainsi que l'armement de ces îles sont dans une situation peu satisfaisante. Veuillez ordonner qu'il soit fourni sans délai

tout ce qui est nécessaire pour la défense de ces différens postes.

Signé, BONAPARTE.

Lettre du premier Consul au ministre de la guerre.

Paris, le 5 thermidor an 9. (24 juillet 1801.)

JE vois avec la plus grande peine, citoyen ministre, que les trente mortiers que je désirerais qui fussent à l'île d'*Aix* n'y sont pas encore. Je vous prie de me faire un rapport particulier sur cet objet. Il faut faire fondre des mortiers à la *gomère* à *Rochefort*, où il y a de la matière, à la marine. L'intention du gouvernement est de placer le plus de mortiers possible à la batterie de *Saumonard*, île d'*Oleron*, et à l'île d'*Aix*. Cinquante à soixante mortiers tirant à la fois sur le point où pourrait s'embosser l'escadre ennemie pour attaquer la nôtre, ne seraient pas trop. Réitérez l'ordre d'ôter tous les mortiers à petite portée qui se trouvent à cette batterie.

Concertez-vous pour les mortiers à fondre avec le ministre de la marine.

Signé, BONAPARTE.

Lettre du premier Consul au ministre de la guerre.

Paris, le 13 thermidor an 9. (1er août 1801).

FAITES connaître, citoyen ministre, par un courrier extraordinaire, au général Pille, que mon intention n'est pas qu'il y ait un camp aux environs de *Boulogne*, mais qu'il renforce la garnison de cette ville, et place des troupes dans celles environnantes, de manière à se trouver à portée de *Boulogne*. J'approuve que les batteries qui défendent cette ville soient augmentées de douze pièces de 24, et de douze mortiers à la *gomère* de douze pouces. Il doit y avoir à chaque batterie un gril à boulets rouges : il est nécessaire que vous donniez des ordres aux commandans du génie et de l'artillerie, pour qu'ils soient promptement construits.

Signé, BONAPARTE.

Lettre du premier Consul au ministre de la guerre.

Paris, le 1er brumaire an 10. (23 octobre 1801).

DONNEZ l'ordre, citoyen ministre, au général Meyer à *Toulon*, de prendre le commandement d'un corps destiné à s'embarquer à bord du contre-amiral Gantheaume, et qui sera composé de trois

mille hommes présens sous les armes, pris dans les corps suivans :

1°. La légion expéditionnaire.

2°. Un bataillon de la 19e légère complété à sept cents hommes.

3°. Un bataillon de la 74e de ligne fort de huit cents hommes.

4°. Les deux cents canonniers qui ont déjà été désignés pour se rendre à *Toulon.*

5°. Un bataillon de la 28e légère complété à sept cents hommes, si cela est nécessaire pour former les trois mille hommes.

Vous désignerez un capitaine du génie et deux adjoints pour s'embarquer avec cinq cents outils à pionniers.

Un chef de bataillon d'artillerie.

Huit pièces de campagne approvisionnées à trois cents coups, et deux cents cartouches par homme.

Le général Meyer choisira un adjudant-commandant et quatre adjoints de l'état-major.

Je vous salue,

Signé, BONAPARTE.

Lettre du contre-amiral Linois, au ministre de la marine.

Algésiras, le 19 messidor an 9. (8 juillet 1801.)

Je crois devoir par politique, dissimuler en ce moment l'indignation et la méfiance que m'inspire la conduite des Espagnols depuis mon arrivée dans cette rade : je ferai même plus, car je me propose, quand j'aurai rassemblé les documens qui me sont nécessaires pour vous faire un rapport raisonné et circonstancié de notre combat, de donner des éloges à nos alliés pour la manière dont ils nous ont secondés ; mais il est constant, citoyen ministre, qu'il y avait trente heures que j'étais mouillé à *Algésiras*, quand j'ai été attaqué. L'on m'avait assuré que les batteries étaient parfaitement en état ; j'en avais visité une qui m'avait paru telle, mais cependant, pas une bombe n'était chargée : on ne put pendant l'action lancer qu'une seule bombe vide. A l'une des batteries il manquait de la poudre ; à l'autre, la poudre était mouillée. Des troupes de milice étaient seules chargées de ce service important pour nous, et si le général Devaux ne se fût transporté à terre avec des Français, ces batteries ne nous eussent été peut-être d'aucun secours. Mon premier soin, en amarinant le vaisseau anglais resté en notre pouvoir, fut d'envoyer à terre les prisonniers avec invitation de

les faire garder ; et, je m'aperçois aujourd'hui qu'ils le sont fort mal, et que plusieurs parcourent la ville. Ils sont au nombre de cinq à six cents : je ne dois pas les garder à bord, pouvant être attaqué de nouveau par l'ennemi au premier moment.

J'ai expédié courrier sur courrier à *Cadix*, pour presser le général Massaredo, de venir avec la division espagnole de cinq vaisseaux et un vaisseau français, nous chercher à *Algésiras*. Ils pourraient nous remorquer à *Cadix*, au premier vent d'est : je ne reçois point de réponse, et cette division ne paraît pas, quoique les vents soient des plus favorables pour venir ici. Nos trois vaisseaux sont à flot, ainsi que le vaisseau anglais, l'*Annibal*. Nous sommes disposés à nous bien battre encore au mouillage si nous sommes attaqués ; mais il peut arriver des forces ennemies bien supérieures, et alors l'escadre de *Cadix* n'aurait plus la possibilité de venir nous secourir. En ce moment, au contraire, deux vaisseaux anglais maltraités dans l'affaire, ont été forcés de rentrer dans le port de *Gibraltar* : il n'en reste que trois sur rade, dont un a ses mâts de perroquets calés, et toutes ses voiles désenverguées ; un autre a son beaupré en réparation, et le troisième n'a point de perroquet de fougue. Vous jugez, citoyen ministre, combien le moment est favorable pour opérer notre jonction, et effectuer notre mouvement sur *Cadix*. Le silence

du général Massaredo me désespère, quand je considère que nous pouvons, par un revers, perdre le fruit d'un combat que les circonstances heureuses et la valeur de nos braves ont rendu honorable pour le pavillon français. Je ne puis obtenir des Espagnols que des sentimens stériles de félicitation et d'admiration. Je les presse vainement de pourvoir à la sûreté de nos vaisseaux en nous fournissant des câbles, des ancres et des chaloupes canonnières, je sollicite inutilement la protection de l'escadre de *Cadix* qui reste honteusement dans le port. Notre position est extrêmement critique ; je reçois à chaque instant des avis qui m'alarment. L'on projette à *Gibraltar* de venir nous brûler, et cette tentative de nos ennemis n'est point celle que je crains le moins. J'ai heureusement des troupes ; je vais en faire débarquer une partie, et le général Devaux, sous l'apparence de faire un service auxiliaire, se chargera de la sûreté et de la défense des batteries; il pourvoit à tout ce qui a été négligé si indécemment par nos alliés.

Comptez sur nos efforts et notre zèle, citoyen ministre, pour conserver la division qui m'a été confiée et qui est augmentée d'un beau vaisseau anglais de soixante-quatorze, que je mets en état de fortifier notre ligne d'embossage déjà redoutable. Nous sommes très-près de la côte, et je redoute les forts vents d'est; mais mon but principal est d'éviter d'être doublé par

l'ennemi : les exemples de nos malheurs sont de grandes leçons que l'on ne doit point oublier.

Lettre du contre-amiral Linois, au ministre de la marine.

Cadix, 24 messidor an 9 (13 juillet 1801.)

Je me suis trouvé dans une circonstance bien pénible et bien délicate, qui a exigé de ma part une détermination pour laquelle je désirerais bien obtenir votre approbation. Le lieutenant-général de Moreno, qui est venu avec sa division pour me débloquer d'*Algésiras*, n'a pas eu le temps, vu la promptitude de notre départ, de donner à tous les bâtimens français les signaux en usage. Il m'a représenté que les ordres de son gouvernement lui prescrivaient de passer sur une frégate, en présence de l'ennemi. Il vint exprès à bord du *Formidable*, à dix heures du soir, m'inviter à me rendre avec lui sur cette frégate au moment du départ, afin de nous concerter pour les mouvemens à faire exécuter, et de transmettre du même bord aux bâtimens respectivement sous nos ordres, des signaux français et espagnols qui faciliteraient l'exécution des mouvemens combinés. Je lui observai que les ordres de mon gouvernement ne m'autorisaient à abandonner mon vaisseau dans aucune circonstance, que nos principes, nos devoirs ne me permettaient pas de condescendre à ses

vues. Il revint le lendemain me faire la même invitation et finit enfin par m'écrire officiellement, qu'un équivoque dans les signaux pouvait compromettre la division en entravant l'exécution des manœuvres. J'ai donc cru devoir, malgré ma répugnance à m'éloigner de mon vaisseau, céder aux motifs puissans que l'on me faisait valoir, et que j'ai reconnu devoir être avantageux au succès de l'opération, et j'ai passé avec lui, sur la frégate espagnole la *Sabine*. Effectivement, M. le lieutenant-général de Moreno, homme possédant de grandes connaissances, a bien voulu prendre mon avis pour toutes les manœuvres délicates que nous avons été obligés de faire, en présence d'un ennemi inférieur à la vérité, mais qui avait l'avantage du vent.

On sera peut-être étonné du succès marquant que nous avons obtenu à *Algésiras*, et de ce que ma division a complétement battu l'ennemi bien supérieur en forces. L'avantage que nous venons de remporter, citoyen ministre, est dû à la bravoure des marins et à la précision de leurs manœuvres. Depuis six mois, époque de notre départ de *Brest*, nous sommes presque toujours à la mer, chassés ou chassant l'ennemi, par conséquent le boute-feu à la main. L'exercice continuel du canon et les simulacres d'abordage, ont tellement accoutumé nos braves à toutes les circonstances d'un combat, que lorsqu'ils s'y trou-

vent, il leur semble être à l'exercice. Si l'on désorganise ces équipages avec lesquels j'entreprendrais l'impossible, ils perdront cet esprit militaire qui les a fait vaincre, et il n'en faudra plus attendre les mêmes succès.

Par le compte circonstancié que j'aurai l'honneur de vous rendre, de notre départ d'*Algésiras*, et de mon arrivée à *Cadix*, vous verrez la nécessité où nous nous sommes trouvés de laisser au mouillage d'*Algésiras*, le vaisseau l'*Annibal*, qui pouvait compromettre la division.

Extrait des instructions de S. A. R. le général en chef des armées britanniques, pour régler les mouvemens des troupes dans le cas d'invasion de la part des Français.

Il est expressément enjoint aux troupes de laisser derrière elles tout le bagage qui pourrait gêner leur marche.

Comme dans le premier moment de désordre qui serait occasionné par la nouvelle d'un débarquement imprévu de l'ennemi, il serait impossible de prescrire un ordre de route invariable, qu'il est nécessaire de prévenir l'embarras et la confusion inséparables du mouvement de tant de corps; c'est à la prudence des plus anciens officiers à régler, de la manière la plus convenable, l'ordre qui doit être observé, et à

écarter les obstacles qui pourraient se présenter.

Lorsque les troupes seront obligées de se cantonner et de camper, dans un moment de désordre et d'alerte, elles devront se contenter des moindres commodités qu'il sera possible de leur procurer, et une discipline rigoureuse doit les empêcher de demander ce que les circonstances et la situation de l'État ne permettent pas de leur accorder.

Lorsque les troupes seront en marche, elles trouveront sur la route, et principalement dans les grandes villes, les provisions dont elles auront besoin; mais dans le cas contraire, les officiers commandans feront ce qui dépendra d'eux pour remédier à ces inconveniens, et ne permettront à personne d'exercer aucune violence, ni aucun outrage.

Soit que les troupes se trouvent cantonnées ou campées, un commissaire restera auprès de chaque brigade, et toute assistance lui sera donnée pour régler la marche et assurer les approvionnemens.

A défaut de commissaire ou de quartier-maître, si le mouvement de l'armée se trouve tellement forcé, que les provisions de pain, de paille, de fourrage, doivent être distribuées sur-le-champ, l'officier commandant nommera un ou plusieurs officiers pour remplir les fonctions de commissaires ou de quartiers-maîtres. Ceux-ci s'adresseront aux magistrats des environs, leur représenteront la nécessité de pourvoir à l'instant

aux besoins de la troupe, et leur recommanderont de prendre les mesures les plus promptes pour y subvenir. Ils leur délivreront des récépissés ou reconnaissances, dans lesquels sera spécifiée la quantité de tous les articles fournis, le nombre des personnes et des chevaux employés à ce service extraordinaire.

Les troupes camperont sur des terrains en friche, ou dans tels autres lieux où elles pourront causer le moins de dommage possible; et si elles sont forcées d'en causer, les commandans des corps les feront constater, et en délivreront des procès-verbaux.

Circulaire adressée aux lords lieutenans des Comtés, par le secrétaire d'état du département de l'intérieur.

D'APRÈS les informations reçues, que les préparatifs maritimes et militaires qui se sont faits depuis quelque temps dans les ports et sur les côtes de France et de Hollande, ont été poussés récemment avec plus d'étendue et d'activité; et ces préparatifs ayant apparemment pour object de faire une attaque contre quelque partie des royaumes-unis, sa majesté considère, comme étant de la plus grande importance, qu'il soit pris, sans perdre de temps, les mesures les plus efficaces pour employer avec le plus grand avantage cette partie de ses forces militaires, que le zèle volontaire et le courage de ses

sujets a placée entre ses mains pour la sûreté publique. J'ai, en conséquence, ordre du roi de vous requérir de signifier aux commandans des divers corps de cavalerie et d'infanterie volontaires dans le comté de . . . . ., la volonté de sa majesté, que tous les corps de cette espèce soient tenus dans l'état le plus complet pour être prêts sur-le-champ à tel service immédiat qui s'accorde avec leurs engagemens respectifs, et ainsi que la nécessité des affaires pourra l'exiger. A cet effet, je suis particulièrement chargé de recommander que dans les présentes circonstances, les corps respectifs de cavalerie et d'infanterie volontaires s'assemblent à l'effet de faire leurs exercices militaires, aussi fréquemment que leurs occupations indispensables pourront le permettre. Sa majesté place la confiance la plus illimitée dans le zèle et l'intrépidité qui ont été manifestés par toutes les classes de ses sujets pendant la durée de la présente contestation, et elle est convaincue qu'ils s'empresseront de développer tous les moyens de défense qui sont en leur pouvoir, pour maintenir contre toute attaque hostile, l'honneur, la sûreté et l'indépendance des royaumes-unis.

Arrêté des Consuls de la République.

Paris, le 23 messidor an 9. (12 juillet 1801.)

Les Consuls de la République arrêtent :

ARTICLE PREMIER.

La 1re division de la flottille légère sera servie par la 76e demi-brig.. Anvers.
La 2e par la 84e .... Gand.
La 3e par la 108e .... Mons et Tournay.
La 4e par la 46e .... Dunkerque.
La 5e par la 57e .... Calais.
La 6e par la 8e .... Ostende.
La 7e par la 26e légère..... Le Hâvre.
La 8e par la 98e .... Rouen.
La 9e par la 49e .... Caen.

ART. II.

Chacune de ces demi-brigades fournira les troupes nécessaires pour tenir garnison, et s'exercer à la manœuvre des chaloupes canonnières.

ART. III.

Chaque demi-brigade fournira un détachement pris dans un seul bataillon. Ce bataillon sera composé :

D'un chef de bataillon.

De trois capitaines.

De six lieutenans ou sous-lieutenans.

De quatre cent trente sous-officiers, soldats et tambours.

ART. IV.

Chaque chef de bataillon se concertera avec l'officier de marine commandant la division et s'embarquera sur le même bord : chaque capitaine s'embarquera sur la chaloupe canonnière de l'enseigne de vaisseau qui commande la section.

ART. V.

Le ministre de la guerre nommera un adjudant-commandant et un chef de bataillon d'artillerie, pour être chargés du détail du service de l'infanterie et de l'artillerie de terre, et fera exécuter les ordres du contre-amiral Latouche.

ART. VI.

Tous les officiers de terre et de mer seront sous les ordres immédiats du contre-amiral Latouche.

ART. VII.

Les ministres de la guerre et de la marine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui ne sera pas imprimé.

Rapport du capitaine Brisbane à lord Cornwallis, sur la capture de la corvette française la Chevrette.

A bord de *la Doris*, le 22 juillet 1801.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'une entreprise des plus audacieuses a été tentée la nuit dernière par les chaloupes des vaisseaux du roi la *Doris*, le *Beaulieu* et l'*Uranie* entièrement montées de volontaires, sous la direction du lieutenant Losack de la *Ville de Paris*, dont la bravoure en cette occasion est mieux sentie qu'on ne saurait l'exprimer, et qui a réussi à aborder et à enlever le vaisseau national français la *Chevrette* de vingt canons, complétement armé, et monté par trois cent cinquante hommes d'équipage, sous les batteries dans la baie de *Camaret*, et en présence des flottes combinées de France et d'Espagne. Tout éloge que je voudrais y ajouter serait au-dessous du mérite des braves officiers, matelots et marins qui ont été employés à ce service. Ce n'est qu'un acte de justice de mettre ci-dessous les noms et le grade de ceux qui ont si noblement acquis un nouveau lustre aux armes de sa majesté. Je dois très-sincèrement regretter la perte des tués et blessés ; mais

lorsqu'on la rapproche de celle de l'ennemi, elle est comparativement petite. Je ne saurais finir sans faire mes plus vifs remercîmens aux capitaines Poyntz et Gage pour la bonne disposition de leurs chaloupes. Qu'il me soit permis d'ajouter que le capitaine Jervis, du vaisseau du roi le *Robuste*, s'empressa d'envoyer sa barge et sa grande chaloupe pour ce service; que pareillement le lieutenant Spencer plaça le cutter le *Télémaque* dans le goulet, et empêcha par là toute assistance que l'ennemi aurait pu tenter au moyen des chaloupes.

Rapport du contre-amiral Latouche-Tréville au ministre de la marine et des colonies, sur l'entrée en rade de Boulogne *de la division de la flottille de* Calais.

Au camp de *Tour-d'Ordre*, près *Boulogne-sur-Mer*, le 9 thermidor an 9 (28 juillet 1801.)

CITOYEN MINISTRE,

La division de chaloupes canonnières retenue depuis si long-temps à *Calais* par un grand nombre de stationnaires, est parvenue ce matin, par une manœuvre aussi savante que hardie, à se réunir à la flottille légère dans le port de *Boulogne*. La batterie, érigée entre la pointe de *Créme-aux-Œufs* et le cap *Griz-Nez* par les soins du général Ferrand, a

parfaitement rempli son objet, en protégeant efficacement le passage de cette division dans un point où elle n'avait auparavant aucune protection à espérer ; les chaloupes canonnières, sous le commandement du capitaine de frégate espagnol Mirates, adjudant-commandant de la flottille que j'avais envoyé à *Calais* pour accélérer leur sortie, ont engagé une canonnade assez vive avec une partie des bâtimens ennemis qui étaient stationnés devant *Boulogne* ; mais soutenus par les bateaux canonniers de la flottille, les Anglais ont cessé le combat et se sont ralliés à leur escadre, mouillée à une lieue et demie de la côte, composée d'un vaisseau de 74, d'un vaisseau rasé et de deux frégates. C'est en présence de ces forces, et malgré l'opposition de douze bricks, canonnières et bâtimens armés, que les six chaloupes canonnières, le *Volcan*, l'*Inabordable*, l'*Éclatante*, la *Méchante*, l'*Incommode*, la *Surprise* et le bateau n° 18 de la 5e division, commandés par les citoyens Cordonnat, Lemoyne, Vallée, Margoli, Benis, Caro, lieutenant de vaisseau, et Thouret, enseigne, sont arrivés à leur destination.

Salut et respect,

Signé, LATOUCHE-TRÉVILLE.

Lettre de lord Nelson aux Commissaires de l'amirauté.

A bord de *la Méduse*, le 4 août 1801.

Les bâtimens ennemis, tant bricks que bateaux plats et un schooner au nombre de vingt-quatre, étaient ce matin, au point du jour, à l'ancre en face de la ville de *Boulogne*, devant laquelle ils formaient une ligne. Le vent favorisant les manœuvres des bombardières, je leur fis signal de s'avancer et de bombarder les bâtimens, mais de causer le moins de dommage possible à la ville. Les capitaines prirent de suite, avec leurs bâtimens, les positions les plus avantageuses, et en peu d'heures trois bateaux plats coulèrent bas; et le matin même encore six autres se jetèrent sur le rivage, apparemment dans un état fort délabré. A six heures du soir, à la haute marée, cinq de ces bateaux qui avaient touché ont été toués au môle avec grande peine; mais les autres sont restés en mer. Je crois que tous les bâtimens se seraient retirés dans la rade intérieure s'ils avaient eu assez d'eau pour y rentrer. On ne peut savoir les dommages soufferts par l'ennemi, outre ceux que nous avons vus. Tout cet événement n'a eu d'autre effet que d'apprendre à l'ennemi qu'il ne lui est point permis de sortir impunément de ses

ports. Les officiers de l'artillerie ont dirigé leurs bombes avec beaucoup d'habileté. Je suis fâché d'être obligé de mander que le capitaine *Fyers*, de l'artillerie royale, a été légèrement blessé par l'éclat d'une bombe ennemie. Il y a eu aussi deux matelots blessés.

En ce moment une barque canonnière à platfond vient de couler bas encore.

Extrait d'une lettre du lord Saint-Vincent au lord Nelson, datée du 17 *août* 1801.

Il ne nous est pas donné de commander les succès; votre seigneurie et les braves officiers sous votre commandement méritaient de les obtenir, et je ne puis suffisamment exprimer mon admiration pour le zèle et le courage avec lesquels cette courageuse expédition a été suivie. Il était impossible de prévoir que la flotille ennemie fût attachée au rivage, et que les vaisseaux fussent attachés les uns aux autres. Les plus grands éloges sont dus à votre seigneurie, et à tous ceux sous votre commandement qui ont participé à cette brave entreprise.

Ordre de l'amiral Nelson, à bord de la Méduse, *en rade des Dunes. Le* 18 *août* 1801.

Le vice-amiral Nelson éprouve la plus vive satisfaction en envoyant aux capitaines, officiers et soldats qui sont sous son commandement, et qui ont été employés dans la dernière attaque de la flotille ennemie à *Boulogne* un extrait de la lettre qu'il a reçue du premier lord de l'amirauté, qui, non-seulement approuve leur zèle constant, mais qui leur donne les plus grands éloges.

Le vice-amiral les assure que l'ennemi n'aura pas long-temps lieu de se vanter de sa sécurité : ils peuvent compter que sous peu de temps ils les conduira lui-même à l'ennemi, et les mettra à même d'anéantir sa flotte.

Lord Nelson est convaincu que s'il avait été possible à des hommes d'enlever la flotille ennemie, ceux qu'il a employés l'auront enlevée. Le moment où les Français auront l'audace de renoncer aux chaînes qui fixent leurs vaisseaux au rivage, lord Nelson est bien persuadé que ce moment sera celui où ses braves compagnons conduiront la flotte dans un de nos ports d'Angleterre, ou qu'elle sera coulée à fond.

Lettre du premier Consul au roi d'Angleterre.

Paris, le 5 nivose an 8. (26 décembre 1799.)

« APPELÉ, par le vœu de la nation française, à occuper la première magistrature de la République, je crois convenable, en entrant en charge, d'en faire directement part à V. M. La guerre qui, depuis huit ans, ravage les quatre parties du monde, doit-elle être éternelle? n'est-il aucun moyen de s'entendre?

» Comment les deux nations les plus éclairées de l'Europe, puissantes et fortes plus que ne l'exigent leur sûreté et leur indépendance, peuvent-elles sacrifier à des idées de vaine grandeur, le bien du commerce, la prospérité intérieure, le bonheur des familles? comment ne sentent-elles pas que la paix est le premier des besoins, comme la première des gloires?

» Ces sentimens ne peuvent pas être étrangers au cœur de V. M., qui gouverne une nation libre, dans le seul but de la rendre heureuse.

» V. M. ne verra dans cette ouverture que mon désir sincère de contribuer efficacement, pour la seconde fois, à la pacification générale, par une démarche prompte, toute de confiance, et dégagée de ces formes qui, nécessaires peut-être pour déguiser la dépen-

dance des états faibles, ne décèlent dans les états forts que le désir mutuel de se tromper.

» La France, l'Angleterre, par l'abus de leurs forces, peuvent long-temps encore, pour le malheur de tous les peuples, en retarder l'épuisement; mais, j'ose le dire, le sort de toutes les nations civilisées est attaché à la fin d'une guerre qui embrase le monde entier.

» *Signé* BONAPARTE ».

Réponse de lord Grenville, adressée au ministre des relations extérieures.

Londres, Downing street, 4 janvier 1800.

« MONSIEUR,

» J'ai reçu et remis sous les yeux de S. M. les deux lettres que vous m'avez adressées. S. M. ne voyant point de raisons pour se départir des formes depuis long-temps établies en Europe, au sujet des affaires qui se transigent entre les états, m'a ordonné de vous rendre en son nom, la réponse officielle qui se trouve incluse dans cette note.

» J'ai l'honneur d'être avec une haute considération, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

» *Signé* GRENVILLE ».

Downing street, 4 janvier 1800.

« Le roi a donné des preuves fréquentes de son désir sincère pour le rétablissement d'une tranquillité sûre et permanente en Europe. Il n'est ni n'a été engagé dans aucune contestation par une vaine et fausse gloire : il n'a eu d'autres vues que celles de maintenir, contre toute agression, les droits et le bonheur de ses sujets.

» C'est pour ces objets que, jusqu'ici, il a lutté contre une attaque non provoquée; c'est pour les mêmes objets qu'il est forcé de lutter encore; et il ne saurait espérer, dans le moment actuel, qu'il pût écarter cette nécessité, en négociant avec ceux qu'une révolution nouvelle a si récemment investis du pouvoir en France. En effet, il ne peut résulter d'une telle négociation, aucun avantage réel pour ce grand objet si désirable d'une paix générale, jusqu'à ce qu'il paraisse distinctement qu'elles ont cessé d'agir, ces causes qui, originairement, ont produit la guerre, qui en ont depuis prolongé la durée, et qui, plus d'une fois, en ont renouvelé les effets.

» Ce même système dont la France accuse à juste titre l'influence dominante comme la cause de ses malheurs présens, est aussi celui qui a enveloppé le reste de l'Europe dans une guerre longue et destruc-

tive, et d'une nature inconnue, depuis bien des années, aux usages des nations civilisées.

» C'est pour étendre ce système et exterminer tous les gouvernemens établis, que, d'année en année, les ressources de la France ont été prodiguées et épuisées, au milieu même d'une détresse sans exemple.

» A cet esprit de destruction qui ne savait rien distinguer, on a sacrifié les Pays-Bas, les Provinces-Unies et les Cantons suisses, ces anciens amis et alliés de S. M.; l'Allemagne a été ravagée; l'Italie, maintenant arrachée à ses envahisseurs, a été le théâtre de rapines et d'anarchies sans nombre. S. M. s'est vue elle-même dans la nécessité de soutenir une lutte difficile et onéreuse, pour garantir l'indépendance et l'existence de ses royaumes.

» Et ces calamités ne se sont pas bornées à l'Europe seule; elles se sont étendues aux parties les plus reculées du monde, et même jusqu'à des pays si éloignés de la contestation présente, tant par leur situation que par leurs intérêts, que l'existence même de la guerre était peut-être inconnue à ceux qui se se sont trouvés subitement enveloppés dans toutes ses horreurs.

» Tant que dominera un système pareil, et que le sang et les trésors d'une nation populeuse et puissante peuvent être prodigués pour soutenir ce système, l'expérience a démontré qu'on ne pouvait s'en

garantir efficacement d'aucune autre manière que par des hostilités ouvertes et fermes. Les traités les plus solennels n'ont fait que préparer la voie à de nouvelles agressions. C'est uniquement à une résistance déterminée que l'on doit aujourd'hui la conservation de ce qui reste en Europe de stabilité pour les propriétés, pour la liberté personnelle, l'ordre social et le libre exercice de la religion.

» En veillant donc à la garantie de ces objets essentiels, S. M. ne peut placer sa confiance dans le simple renouvellement de professions générales annonçant des dispositions pacifiques. Ces professions ont été itérativement proclamées par tous ceux qui ont successivement dirigé les ressources de la France vers la destruction de l'Europe; par ceux-là même que les gouvernans actuels de la France ont déclarés, depuis le commencement et dans tous les temps, être tous incapables de maintenir les rapports d'amitié et de paix.

» S. M. ne pourra que ressentir un plaisir particulier, dès qu'elle s'apercevera qu'il n'existe plus réellement ce danger qui a si long-temps menacé et ses propres domaines et ceux de ses alliés; dès qu'elle pourra se convaincre que la résistance n'est plus une nécessité; qu'enfin, après l'expérience de tant d'années de crimes et de malheurs, elle verra régner en France de meilleurs principes; en un mot, quand

on aura totalement abandonné ces projets gigantesques d'ambition, et ces plans inquiets de destruction, qui ont mis en problème jusqu'à l'existence de la société civile.

» Mais la conviction d'un pareil changement, quelque agréable qu'il doive être au vœu de S. M., ne peut résulter que de l'expérience et de l'évidence des faits.

» Le garant le plus naturel et le meilleur en même temps et de la réalité et de la stabilité de ce changement, se trouverait dans le rétablissement de cette race de princes qui, durant tant de siècles, surent maintenir au dedans la prospérité de la nation française, et lui assurer de la considération et du respect au dehors. Un tel événement aurait écarté à l'instant, et dans tous les temps il écartera les obstacles qui s'opposeraient aux négociations de la paix; il assurerait à la France la jouissance incontestée de son ancien territoire, et donnerait à toutes les autres nations de l'Europe, par des moyens tranquilles et paisibles, la sécurité qu'elles sont maintenant forcées de chercher par d'autres moyens.

» Mais quelque désirable que puisse être un pareil événement, et pour la France, et pour le monde entier, S. M. n'y attache pas exclusivement la possibilité d'une pacification solide et durable. S. M. ne prétend pas prescrire à la France quelle sera la forme

de son gouvernement, ni dans quelles mains elle déposera l'autorité nécessaire pour conduire les affaires d'une grande et puissante nation.

» S. M. ne regarde que la sécurité de ses propres états, de ceux de ses alliés, ainsi que celle de l'Europe en général. Dès qu'elle jugera que cette sécurité peut s'obtenir d'une manière quelconque, soit qu'elle résulte de la situation intérieure de ce pays-là, dont la situation intérieure a causé le danger primitif, soit qu'elle provienne de toute autre circonstance qui mène à la même fin, S. M. embrassera avec ardeur l'occasion de se concerter avec ses alliés sur les moyens d'une pacification immédiate et générale.

» Malheureusement, jusqu'ici, il n'existe point une telle sécurité : nulle garantie des principes qui doivent diriger le nouveau gouvernement ; nul motif raisonnable pour juger de sa stabilité.

» Dans cette situation, il ne reste pour le présent, à S. M., qu'à poursuivre, de concert avec les autres puissances, une guerre juste et défensive, que son zèle pour le bonheur de ses sujets ne lui permettra jamais de continuer au-delà de la nécessité à laquelle elle doit son origine, ni de cesser à d'autres conditions que celles qu'elle croira devoir contribuer à leur garantir la jouissance de leur tranquillité, de leur constitution et de leur indépendance.

» *Signé* GRENVILLE »

Note de M. de Talleyrand, en réplique à celle de lord Grenville.

Paris, 28 nivose an 8. (18 janvier 1800.)

« La note officielle, en date du 14 nivôse an 8, adressée par le ministre de S. M. britannique, ayant été mise sous les yeux du premier Consul de la République française, il a remarqué avec surprise qu'elle reposait sur une opinion qui n'est point exacte relativement à l'origine et aux conséquences de la guerre actuelle. Bien loin que ce soit la France qui l'ait provoquée, on se rappelle que, dès le principe de sa révolution, elle avait solennellement proclamé son amour pour la paix, son éloignement pour les conquêtes, son respect pour l'indépendance de tous les gouvernemens ; et il n'est pas douteux qu'occupée alors et sans partage de ses affaires intérieures, elle eût évité de prendre part à celle de l'Europe et fût demeurée fidèle à ses déclarations.

» Mais par une disposition opposée, aussitôt que la révolution française eut éclaté, l'Europe presque entière se ligua pour la détruire. L'agression fut réelle long-temps avant d'être publique : on excita les résistances intérieures, on accueillit les opposans, on toléra leurs réunions armées, on favorisa leurs complots secrets, on appuya leurs déclamations ex-

travagantes, on outragea la nation française dans la personne de ses agens, et l'Angleterre donna particulièrement cet exemple par le renvoi du ministre accrédité près d'elle. Enfin, la France fut attaquée de fait dans son indépendance, dans son honneur et dans sa sûreté, long-temps avant que la guerre fût déclarée.

» Ainsi c'est aux projets d'asservissement, de dissolution et de démembrement qui ont été préparés contre elle, et dont l'exécution a été plusieurs fois tentée et poursuivie, que la France est en droit d'imputer les maux qu'elle a soufferts et ceux qui ont affligé l'Europe. De tels projets depuis long-temps sans exemple, à l'égard d'une aussi puissante nation, ne pouvaient manquer d'amener les plus fatales conséquences.

» Assaillie de toutes parts, la République a dû porter partout les efforts de sa défensive ; et ce n'est que pour le maintien de sa propre indépendance qu'elle a fait usage des moyens qui étaient dans sa puissance et dans le courage de ses citoyens. Tant qu'elle a vu que ses ennemis s'obstinaient à méconnaître ses droits, elle n'a compté que sur l'énergie de sa résistance : mais aussitôt qu'ils ont dû renoncer à l'espoir de l'envahir, elle a cherché des moyens de rapprochement, elle a manifesté des intentions de paix ; et si elles n'ont point toujours été efficaces,

si, au milieu des crises intérieures que la révolution et la guerre ont successivement amenées, les précédens dépositaires de l'autorité exécutive en France n'ont pas toujours montré autant de modération que la nation elle-même a déployé de courage, il faut en accuser surtout l'acharnement funeste avec lequel les ressources de l'Angleterre ont été prodiguées pour consommer la ruine de la France.

» Mais si les voeux de S. M. britannique, comme elle en donne l'assurance, d'accord avec ceux de la République française, sont pour le rétablissement de la paix, pourquoi, au lieu d'essayer l'apologie de la guerre, ne pas mettre son soin à la terminer? Et quel obstacle peut empêcher un rapprochement dont l'utilité est commune et sentie, surtout quand le premier Consul de la République française a personnellement donné tant de preuves de son empressement à mettre un terme aux calamités de la guerre, et de sa disposition à maintenir l'observation rigide des traités conclus.

» Le premier Consul de la République française ne pouvait pas douter que S. M. britannique ne reconnût le droit des nations à choisir la forme de leur gouvernement, puisque c'est de l'exercice de ce droit qu'elle tient sa couronne; mais il n'a pu comprendre comment, à côté de ce principe fondamental, et sur lequel repose l'existence des sociétés poli-

tiques, le ministre de S. M. a pu placer des insinuations par lesquelles il tend à s'immiscer aux affaires intérieures de la République, et qui ne sont pas moins injurieuses pour la nation française et pour son gouvernement, que ne le seraient pour l'Angleterre et pour S. M. une sorte de provocation vers le régime républicain, dont l'Angleterre adopta les formes au milieu du siècle dernier, ou une exhortation à rappeler au trône cette famille que la naissance y avait placée et qu'une révolution en a fait descendre.

» Si, à des époques peu éloignées, et quand le système constitutif de la république ne présentait ni la force ni la solidité qu'il renferme aujourd'hui, S. M. britannique a cru pouvoir provoquer elle-même un rapprochement et des conférences de paix, comment ne serait-elle pas empressée de renouer des négociations auxquelles l'état présent et réciproque des affaires promet une marche prompte? De toute part la voix des peuples et de l'humanité implore la fin d'une guerre marquée déjà par de si grands désastres, et dont la prolongation menace l'Europe d'un ébranlement universel et de maux sans remède. C'est donc pour arrêter le cours de ces calamités, ou afin que leurs terribles conséquences ne soient reprochées qu'à ceux qui les auraient provoquées, que le premier Consul de la République française

propose de mettre sur-le-champ un terme aux hostilités, en convenant d'une suspension d'armes, et en nommant immédiatement de part et d'autre des plénipotentiaires qui se rendraient à *Dunkerque*, ou dans toute autre ville non moins avantageusement située pour la rapidité des communications respectives, et qui travailleraient, sans aucun retard, au rétablissement de la paix et de la bonne amitié entre la République française et l'Angleterre.

» Le premier Consul offre, à cet égard, de donner les passeports qui seraient nécessaires.

» *Signé*, CH.-MAURICE TALLEYRAND ».

Note de M. Otto.

12 germinal an 9 (2 avril 1801.)

LE soussigné a communiqué à son gouvernement la note de son excellence milord Hawkesbury, en date du 21 mars 1801.

Le premier Consul persiste dans son amour constant pour la paix; et le soussigné est spécialement chargé de faire connaître la vive satisfaction que le premier Consul a éprouvée, en voyant que le cabinet britannique se montrait enfin disposé à mettre un erme au fléau qui désole l'Europe depuis huit années entières.

La campagne commence : les flottes de sa majesté britannique paraissent prêtes à porter la guerre au sein de la *Baltique ;* les puissances continentales sont en disposition d'attaquer le Portugal et le Hanovre.

Comment, au milieu de ces apprêts de guerre et de ces nouveaux motifs d'exaspération, espérer quelque heureux résultat d'une négociation d'apparat commencée sans être d'accord sur les premières bases?

Ne serait-il pas plus naturel de faire précéder toute négociation par une suspension d'hostilités, en convenant des articles d'une trève générale. Ou, si les obstacles à une suspension d'armes maritime paraissent plus difficiles à lever que ceux qui s'opposent au rétablissement même de la paix, ne serait-il pas au moins convenable de s'entendre préalablement sur les bases de celle-ci ?

Le soussigné, a les pleins pouvoirs et les instructions nécessaires pour donner au lord Hawkesbury les explications ultérieures que son excellence pourra désirer.

Le premier Consul regardera comme le plus beau jour, celui où le commerce de l'Europe pourra jouir sans inquiétude de la prospérité, résultat infaillible de la paix des mers.

Réponse de lord Hawkesbury.

2 avril 1801.

Le soussigné, secrétaire d'état de S. M. au département des affaires étrangères, ne perd pas un moment à informer M. Otto de la satisfaction sincère que S. M. a éprouvée en apprenant que les sentimens du gouvernement français, pour le rétablissement de la paix, sont conformes aux siens. D'après la manière dont les ouvertures de S. M. ont été reçues à *Paris*, elle a le plus grand espoir d'atteindre un but aussi désirable pour les intérêts et le bonheur des deux nations.

Quant à la proposition d'un armistice, qui est suggérée comme une première alternative, les difficultés prévues dans la note de M. Otto, sont de nature à faire craindre au soussigné qu'on ne les trouve insurmontables ; ce qui, à tout événement, occasionnerait beaucoup de délais. Mais l'autre proposition, savoir, une communication immédiate, pleine et confidentielle, touchant les termes et les préliminaires de la paix, est entièrement conforme au vœu de S. M.

Le soussigné sera autorisé, sous peu de jours, à entrer en négociation avec M. Otto ; et il recevra les pleins pouvoirs nécessaires pour terminer promptement cette affaire importante.

Note de M. Otto.

12 prairial an 9. (1er juin 1801.)

Le gouvernement français voit avec peine que, depuis les premières ouvertures faites par S. M. britannique, pour entamer des négociations relatives à la paix, deux mois se sont écoulés sans qu'il ait été possible de fixer les bases d'une pacification aussi importante pour les deux nations et pour l'Europe entière.

Dans l'état actuel des choses, il ne saurait se convaincre que des événemens militaires quelconques, et surtout les opérations de quelques petites armées, si peu proportionnées aux forces réelles et disponibles des deux pays, dussent influer essentiellement sur une mesure qui a pour objet de former enfin un système propre à rétablir la paix et à en garantir la durée.

Les déclarations publiques du ministère britannique ont instruit l'Europe de la détermination de S. M., de travailler à une pacification générale, sans se laisser éblouir par les succès, ni abattre par les revers : ces sentimens sont partagés par le premier Consul de la République française, par son conseil, et par la nation entière ; ils sont également animés du désir sincère et constant de mettre un terme à la guerre. Mais sans vouloir compromettre en aucune

manière la dignité et les vrais intérêts de la France.

Les chances de la guerre, qui, d'un moment à l'autre, peuvent se balancer entre deux nations puissantes, ne sauraient donc influer davantage sur les conditions de la paix maritime, qu'elles n'ont influé sur celles de la paix continentale ; et quel que soit le sort des forces employées sur le *Nil*, sur le *Tage*, et sur tout autre point, il est incontestable que les prétentions et les intérêts respectifs resteront toujours les mêmes, et que le but de la pacification sera invariablement de rétablir un équilibre qui embrasse à la fois les possessions et le commerce des deux puissances dans les différentes parties du globe.

Pour atteindre ce but, le gouvernement français, comptant de plus en plus sur la sincérité du ministère britannique, désire que les négociations prennent un caractère plus officiel, et que le ministère veuille communiquer au soussigné, par écrit, les propositions qu'il est disposé à faire, d'après les bases que S. M. aura jugé à propos d'adopter pour le rétablissement de la paix définitive et générale.

La fermeté bien connue du gouvernement français et ses moyens de défense, suffiraient sans doute pour bannir toute condition incompatible avec l'honneur et la dignité de la République, si d'ailleurs les principes de justice et de modération que le ministère de S. M. britannique a professés jusqu'ici, ne de-

vaient être considérés comme les gages de son désir sincère d'abréger les négociations par des offres analogues à ces principes.

Note de M. Otto.

27 prairial an 9. (16 juin 1801.)

La guerre contre le Portugal étant suivie avec chaleur, et la province d'*Alentejo* ayant été conquise par les Espagnols, le Prince-régent s'est empressé d'expédier M. de Pinto, avec des pleins pouvoirs pour traiter de la paix. La négociation s'est ouverte à *Badajoz*, entre l'ambassadeur de la République et l'envoyé portugais ; il en est résulté une espèce de traité, dont les stipulations principales sont :

« Que tous les ports et rades du Portugal, tant en Europe que dans les autres parties du monde, seront fermés aux vaisseaux anglais de guerre et de commerce, et demeureront ouverts à ceux de la France et de ses alliés, jusqu'à la conclusion de la paix entre la France et l'Angleterre.

» Que les limites entre les deux Guianes seront déterminées à l'avenir par le *Rio Arrawari*, dont la navigation, dans tout son cours, sera commune aux deux pays.

» Que les relations commerciales entre les deux pays seront fixées par un traité de commerce ; qu'en

attendant, les denrées et marchandises provenant du sol et des manufactures de chacun des deux pays, seront réciproquement admises, sans pouvoir être assujetties à aucune prohibition, ni à aucun droit qui ne frapperaient pas également sur les denrées et marchandises analogues importées par d'autres nations; que les draps français pourront être immédiatement introduits en Portugal, sur le pied des marchandises les plus favorisées.

» De plus, ce traité renferme la stipulation d'une indemnité en faveur du gouvernement français.

» Mais quels que soient les avantages qui résulteraient de ce traité, le soussigné est chargé de faire connaître à S. E. milord Hawkesbury, que l'instrument signé entre les deux plénipotentiaires respectifs ne sera point ratifié par le premier Consul, et qu'il n'est considéré par lui que comme un protocole de conférence, et plutôt comme le projet que comme le texte d'un traité définitif, attendu que le premier Consul est déterminé à ne point se désister de la déclaration faite à *Lorient*, à M. d'Aranjo; que la paix avec la cour de *Lisbonne* ne serait conclue qu'autant que les alliés occuperaient trois provinces du Portugal, qui pussent servir de compensation pour leurs colonies, au moment de la paix générale.

» Le soussigné doit ajouter que, tout en ordonnant aux armées françaises de se mettre en dispo-

sition de continuer les attaques contre le Portugal, le premier Consul a cru, dans cette circonstance, devoir aux soumissions du gouvernement portugais, de remettre le sort de ce pays entre les mains du cabinet britannique lui-même, qui est appelé à en décider par la réponse qu'il fera aux dernières propositions qu'il a reçues ; savoir : s'il voulait admettre le *status ante bellum* pour le Portugal, comme servant d'équivalent au *status ante bellum* pour l'Amérique.

Le gouvernement britannique ne pourra manquer de voir, dans la franchise de cette démarche, le désir de ménager une puissance faible, qui n'a joué dans cette guerre que le rôle d'une province anglaise, et d'éviter tout ce qui, en donnant de l'exaspération aux deux cabinets, nuirait aux négociations entamées entre eux, et préparerait à l'humanité de nouveaux sujets de larmes.

Note de lord Hawkesbury.

25 juin 1801.

Le soussigné premier secrétaire d'état de S. M. pour les affaires étrangères, a l'honneur d'accuser la réception des deux notes qui lui ont été remises par M. Otto le 18 courant. Il ne se permettra aucune réflexion sur les motifs qui ont empêché S. M.

d'entrer en négociation dans le mois de janvier 1800, ou sur les circonstances qui se sont opposées aux tentatives qu'elle a faites cette année pour obtenir une paix générale.

» Le soussigné fera des remarques cependant sur les points de la négociation dont il s'agit. Le gouvernement français paraît admettre la justice incontestable des prétentions de S. M. à conserver une partie de ses conquêtes en compensation des grandes acquisitions de territoire que la France a faites sur le continent. S. M. a déjà prouvé la modération de ces prétentions par les demandes contenues dans les propositions remises à M. Otto. On ne peut mettre en doute que S. M. conservant tout ce qu'elle a gagné par ses armes dans le cours de cette guerre, ne peut au moins balancer l'étendue et l'importance des acquisitions, et de l'influence que la France a obtenues sur le continent.

Mais S. M. animée du sincère désir de rétablir la paix, et de cette modération qui peut seule la procurer, a déclaré son intention de faire des concessions importantes à la France ainsi qu'à ses alliés, et de se borner à conserver seulement les possessions qu'elle jugerait nécessaires au maintien et à la sûreté de ses états.

M. Otto, par sa première note du 18 janvier, annonce à S. M. que le gouvernement français ad-

mettrait les conditions proposées relativement aux Indes orientales, et le *status ante bellum* pour le Portugal, pourvu que S. M. consentît au *status ante bellum* pour la Méditerranée et l'Amérique.

Par le *status ante bellum* dans la Méditerranée, S. M. entend que le gouvernement français veut de son côté, non-seulement que l'Égypte soit rendue au Grand-Seigneur, mais que l'intégrité de l'empire ottoman soit assurée. Cette proposition même ainsi entendue ne pourrait en aucune manière avoir les résultats qu'elle annonce, ni rétablir les deux nations dans le *status ante bellum* dans la Méditerranée : il serait encore nécessaire que le gouvernement français évacuât le comté de Nice et tous les états du roi de Sardaigne, que le grand duc de Toscane fût rétabli, et que le reste de l'Italie recouvrât son ancienne indépendance. Si cela ne peut être, et que la France conserve encore une partie de l'influence qu'elle a dernièrement acquise en Italie, S. M. est légitimement autorisée à garder l'île de *Malte* pour protéger le commerce de ses sujets, et veiller du moins aux intérêts de la Grande-Bretagne dans cette partie du monde.

La proposition énoncée dans la seconde note du 18 courant sur le *status ante bellum* en Amérique, comme compensation du *status ante bellum* relativement au Portugal, paraît tout à-fait déraison-

nable. Le soussigné, dans sa note du 14 avril, a déjà réglé les concessions que S. M. était dans l'intention de faire à la France et à ses alliés, dans le but d'assurer au Portugal et à la Porte ottomane le *status ante bellum* au rétablissement de la paix ; mais quoique S. M. soit toujours disposée à faire toutes les concessions raisonnables pour l'avantage de ses alliés, on ne peut espérer qu'elle consente pour eux à des sacrifices qui seraient incompatibles avec la sûreté de ses états. Indépendamment de toutes considérations de ce genre, la proposition est en elle-même soumise à des objections, puisque le *status ante bellum* pour le Portugal ne peut en aucune manière être un équivalent du *status ante bellum* en Amérique. S. M. a fait dans cette partie du monde d'importantes conquêtes, non-seulement sur la France, mais sur l'Espagne et sur la Hollande. On ne peut donc attendre que S. M. rende toutes les conquêtes que ses armes ont faites sur diverses puissances en Amérique comme une compensation du *status ante bellum* pour le Portugal seulement. Il faut d'ailleurs observer que le *status ante bellum* en Amérique n'aurait pas lieu par la restitution des conquêtes que S. M. y a faites sans entraîner une compensation envers la Grande-Bretagne pour l'acquisition que la France a faite de la partie espagnole de *Saint-Domingue*. S. M. n'est point dans l'inten-

tion de faire valoir le droit incontestable que les traités lui donnent de mettre en discussion cette concession de l'Espagne à la France ; mais elle ne peut consentir qu'elle soit passée sous silence en réglant les conditions de paix.

Le soussigné, après avoir fait les observations qui lui paraissent convenables, a cependant eu ordre de S. M. de donner une nouvelle preuve du soin qu'elle prend des intérêts de ses alliés, et du désir sincère qu'elle a d'amener la négociation à un heureux résultat : à cet effet, le soussigné est autorisé à promettre qu'après que le gouvernement français aura accédé aux propositions déjà faites par S. M. pour ce qui concerne les Indes orientales et la Méditerranée, et s'il consent également que S. M. garde en Amérique la *Martinique*, *Tabago*, *Démérary*, *Esséquibo* et *Berbice*, S. M. ajoutera à ce qu'elle a déjà accordé le *status ante bellum* pour l'Espagne, en considération du *status ante bellum* pour le Portugal, et conclura la paix à ces conditions.

Note de M. Otto.

4 thermidor an 9. (23 juillet 1801.)

Le soussigné a communiqué à son gouvernement la note de lord Hawkesbury, en date du 20 juillet. Il est chargé de faire la réponse suivante :

Le gouvernement français ne veut rien oublier de ce qui peut mener à la paix générale, parce qu'elle est à la fois dans l'intérêt de l'humanité et dans celui des alliés.

C'est au roi d'Angleterre à calculer si elle est également dans l'intérêt de sa politique, de son commerce et de sa nation : et si cela est, une île éloignée de plus ou de moins ne peut être une raison suffisante pour prolonger les malheurs de ce monde.

Le soussigné a fait connaître par la dernière note, combien le premier Consul avait été affligé de la marche rétrograde qu'avait prise la négociation ; mais lord Hawkesbury contestant ce fait dans sa note du 20 juillet, le soussigné va récapituler l'état de la question avec la franchise et la précision que méritent des affaires de cette importance.

La question se divise en trois points :

La Méditerranée,

Les Indes,

L'Amérique.

L'Égypte sera restituée à la Porte.

La république des Sept-Isles est reconnue.

Tous les ports de l'Adriatique et de la Méditerranée qui seraient occupés par les troupes françaises, seront restitués au roi de Naples et au Pape.

Mahon sera rendu à l'Espagne.

Malte sera restituée à l'ordre ; et si le roi d'An-

gleterre juge conforme à ses intérêts, comme puissance prépondérante sur les mers, d'en raser les fortifications, cette clause sera admise.

Aux Indes, l'Angleterre gardera *Ceylan*, et par-là deviendra maîtresse inexpugnable de ces immenses et riches contrées.

Les autres établissemens seront restitués aux alliés, y compris le cap de *Bonne-Espérance*.

En Amérique, tout sera restitué aux anciens possesseurs. Le roi d'Angleterre est déjà si puissant dans cette partie du monde, que vouloir davantage, c'est, maître absolu de l'Inde, le vouloir être encore de l'Amérique.

Le Portugal sera conservé dans toute son intégrité.

Voilà les conditions que le gouvernement français est prêt à signer.

Les avantages que retire le gouvernement britannique sont immenses : en prétendre de plus grands, ce n'est pas vouloir une paix juste et réciproquement honorable.

La *Martinique* n'ayant pas été conquise par les armes anglaises, mais déposée par les habitans dans les mains des Anglais jusqu'à ce que la France eût un gouvernement, ne peut pas être censée possession anglaise : jamais la France n'y renoncera.

Il ne reste plus actuellement au cabinet britannique qu'à faire connaître le parti qu'il veut pren-

dre ; et si ces conditions ne peuvent le contenter, il sera du moins prouvé, à la face du monde, que le premier Consul n'a rien négligé, et s'est montré disposé à faire toute espèce de sacrifices, pour rétablir la paix, et épargner à l'humanité les larmes et le sang, résultats inévitables d'une nouvelle campagne.

Articles préliminaires de paix entre la République française et sa majesté britannique ; signés à Londres, *le* 9 *vendémiaire an* 10 *de la République française*, (*le* 1er *octobre* 1801.)

Le premier Consul de la République française, au nom du peuple français, et sa majesté le roi du royaume uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, également animés du désir de faire cesser les calamités d'une guerre destructive, et de rétablir entre les deux nations l'union et la bonne intelligence, ont nommé à cet effet ; savoir : le premier Consul de la république française, au nom du peuple français, le citoyen Louis-Guillaume Otto, commissaire chargé de l'échange des prisonniers français en Angleterre : et sa majesté britannique, le sieur Robert-Banks-Jenkinson lord Hawkesbury, du conseil privé de sa majesté britannique, et son principal secrétaire-d'état pour les affaires étrangères, lesquels, après

s'être dûment communiqué leurs pleins pouvoirs en bonne forme, sont convenus des articles préliminaires suivans :

Art. Ier. Aussitôt que les préliminaires seront signés et ratifiés, l'amitié sincère sera rétablie entre la république française et sa majesté britannique, par terre et par mer, dans toutes les parties du monde. En conséquence, et pour que toutes hostilités cessent immédiatement entre les deux puissances et entre elles et leurs alliés respectivement, les ordres seront transmis aux forces de terre et de mer avec la plus grande célérité, chacune des parties contractantes s'engageant à donner les passeports et les facilités nécessaires pour accélérer l'arrivée desdits ordres et assurer leur exécution. Il est de plus convenu que toute conquête qui aurait eu lieu de la part de l'une ou l'autre des parties contractantes, sur l'une d'elles ou sur leurs alliés, après la ratification des présens préliminaires, sera regardée comme non avenue, et fidèlement comprise dans les restitutions qui auront lieu après la ratification du traité définitif.

II. Sa majesté britannique restituera à la république française et à ses alliés, nommément à sa majesté catholique et à la république batave, toutes les possessions et colonies occupées ou conquises par les forces anglaises dans le cours de la guerre actuelle, à l'exception de l'île de la *Trinité* et des possessions

hollandaises dans l'île de *Ceylan*, desquelles îles et possessions sa majesté britannique se réserve la pleine et entière souveraineté.

III. Le port du cap de *Bonne-Espérance* sera ouvert au commerce et à la navigation des deux parties contractantes, qui y jouiront des mêmes avantages.

IV. L'île de *Malte*, avec ses dépendances, sera évacuée par les troupes anglaises, et elle sera rendue à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Pour assurer l'indépendance absolue de cette île, de l'une ou de l'autre des deux parties contractantes, elle sera mise sous la garantie et la protection d'une puissance tierce, qui sera désignée par le traité définitif.

V. L'Égypte sera restituée à la sublime Porte, dont les territoires et possessions seront maintenus dans leur intégrité, tels qu'ils étaient avant la guerre actuelle.

VI. Les territoires et possessions de sa majesté très-fidèle seront aussi maintenus dans leur intégrité.

VII. Les troupes françaises évacueront le royaume de Naples et l'État romain. Les forces anglaises évacueront pareillement *Porto-Ferraio*, et généralement tous les ports et îles qu'elles occuperaient dans la *Méditerranée* ou dans l'*Adriatique*.

VIII. La république des *Sept-Isles* sera reconnue par la république française.

IX. Les évacuations, cessions et restitutions stipulées par les présens articles préliminaires, seront exécutées pour l'Europe dans le mois ; pour le continent et les mers d'Amérique et d'Afrique dans les trois mois ; pour le continent et les mers d'Asie dans les six mois qui suivront la ratification du traité définitif.

X. Les prisonniers respectifs seront d'abord après l'échange des ratifications du traité définitif, rendus en masse et sans rançon, en payant de part et d'autre les dettes particulières qu'ils auraient contractées.

Des discussions s'étant élevées touchant le paiement de l'entretien des prisonniers de guerre, les puissances contractantes se réservent de décider cette question par le traité définitif, conformément au droit des gens, et aux principes consacrés par l'usage.

XI. Pour prévenir tous les sujets de plainte et de contestation qui pourraient naître à l'occasion des prises qui seraient faites en mer après la signature des articles préliminaires, il est réciproquement convenu que les vaisseaux et effets qui pourraient être pris dans la *Manche* et dans les mers du nord après l'espace de douze jours, à compter de l'échange des ratifications des présens articles préliminaires, seront de part et d'autre restitués ; que le terme sera

d'un mois depuis la *Manche* et les mers du nord jusqu'aux îles *Canaries* inclusivement, soit dans l'*Océan*, soit dans la *Méditerranée*; de deux mois depuis lesdites îles *Canaries* jusqu'à l'Équateur, et enfin de cinq mois dans toutes les autres parties du monde, sans aucune exception ni autre distinction plus particulière de temps et de lieu.

XII. Tous les séquestres mis de part et d'autre sur les fonds, revenus et créances de quelque espèce qu'ils soient, appartenant à une des puissances contractantes, ou à ses citoyens ou sujets, seront levés immédiatement après la signature du traité définitif.

La décision de toutes réclamations entre les individus des deux nations, pour dettes, propriétés, effets ou droits quelconques, qui, conformément aux usages reçus et au droit des gens, doivent être reproduites à l'époque de la paix, sera renvoyée devant les tribunaux compétens; et dans ce cas, il sera rendu une prompte et entière justice dans le pays où les réclamations seront faites respectivement. Il est convenu que le présent article sera, immédiatement après la ratification du traité définitif, appliqué par les puissances contractantes, aux alliés respectifs et aux individus de leurs nations, sous la condition d'une juste réciprocité.

XIII. A l'égard des pêcheries sur les côtes de *Terre-*

Neuve et des îles adjacentes, et dans le golfe de *Saint-Laurent*, les deux puissances sont convenues de les mettre sur le même pied où elles étaient avant la guerre actuelle, se réservant de prendre, par le traité définitif, les arrangemens qui paraîtront justes ou réciproquement utiles, pour mettre la pêche des deux nations dans l'état le plus propre à maintenir la paix.

XIV. Dans tous les cas de restitutions convenus par le présent traité, les fortifications seront rendues dans l'état où elles se trouvent au moment de la signature du présent traité, et tous les ouvrages qui auront été construits depuis l'occupation, resteront intacts.

Il est convenu, en outre, que dans tous les cas de cession stipulés dans le présent traité, il sera alloué aux habitans, de quelque condition ou nation qu'ils soient, un terme de trois ans, à compter de la notification du traité de paix définitif, pour disposer de leurs propriétés acquises et possédées, soit avant, soit pendant la guerre actuelle : dans lequel terme de trois ans, ils pourront exercer librement leur religion, et jouir de leurs propriétés.

La même faculté est accordée dans les pays restitués à tous ceux qui auront fait des établissemens quelconques, pendant le temps où ces pays étaient possédés par la Grande-Bretagne.

Quant aux autres habitans des pays restitués ou cédés, il est convenu qu'aucun d'eux ne pourra être poursuivi, inquiété ou troublé dans sa personne ou dans sa propriété, sous aucun prétexte, à cause de sa conduite ou opinion politique, ou de son attachement à aucune des deux puissances, ou pour toute autre raison, si ce n'est pour les dettes contractées envers des individus, ou pour des actes postérieurs au traité définitif.

XV. Les présens articles préliminaires seront ratifiés, et les ratifications échangées à *Londres* dans le terme de quinze jours pour tout délai; et aussitôt après leur ratification, il sera nommé de part et d'autre des plénipotentiaires qui se rendront à *Amiens*, pour procéder à la rédaction du traité définitif, de concert avec les alliés des puissances contractantes.

En foi de quoi, nous soussignés plénipotentiaires du premier Consul de la République française et de sa majesté britannique, en vertu de nos pleins pouvoirs respectifs, avons signé les présens articles préliminaires, et y avons fait apposer nos cachets.

Fait à *Londres*, le 9 vendémiaire, an x de la République française, (le 1er jour d'octobre 1801.)

Signé, OTTO, HAWKESBURY.

NOTES.

NOTE PREMIÈRE.

Chapitre Ier. — *Page 4.*

Sur la différence des situations politiques en 1701 *et* 1801.

Nous avons donné le nom de guerre civile à celle que fit éclater la révolution française dans la grande famille des peuples européens. Cette révolution en fut plutôt l'occasion que la cause, car elle était préparée par de fréquentes altérations dans le système politique. Si l'on considère la position respective des divers États de l'Europe au commencement du dix-neuvième siècle, avec ce qu'elle était au commencement du dix-huitième, on sera frappé de la différence qu'un laps de cent années y avait apportée.

Le rapprochement des deux époques de 1701 et 1801, est le plus surprenant qu'on ait jamais pu faire d'un siècle au siècle suivant. Nous en offrons à nos lecteurs un tableau synoptique, tel que nous l'avons

trouvé dans un ouvrage allemand, imprimé en 1801, sous ce titre :

Ce qui était et ce qui est, ou métamorphoses pour servir d'introduction à l'histoire du XVIIIe siècle.

CE QUI ÉTAIT EN L'AN 1701.	CE QUI EST EN L'AN 1801.
Point d'empereur de Russie.	Plus de roi en France.
Point de roi de Prusse.	Plus de roi en Pologne.
Point de roi de Sardaigne.	Plus de stathouder en Hollande.
Point de duc d'Oldenbourg.	Plus de duc de Lorraine.
Point de confédération américaine.	Plus de confédération suisse.
Le Portugal reconnaît l'avénement d'un prince français au trône d'Espagne.	Le Portugal est tributaire de la France et dans la dépendance de l'Espagne.
Une branche de la maison de Bourbon s'établit sur le trône d'Espagne.	La branche de la maison de Bourbon régnante en Espagne s'allie étroitement avec la République, après le renversement du trône de France.
Le roi de France, partout victorieux, entreprend une guerre contre la plus grande partie de l'Europe.	Le Consul de la République, victorieux, négocie la paix avec la plus grande partie de l'Europe.
La puissance de la France est abaissée : Louis XIV touchant à la suprématie, la perd.	La France possède les Pays-Bas, la Hollande, l'Allemagne méridionale, la Suisse, l'Italie ; et la suprématie en Europe ne lui est pas contestée.

CE QUI ÉTAIT EN L'AN 1701.	CE QUI EST EN L'AN 1801.
L'Angleterre s'allie avec la Hollande et les États du sud de l'Europe.	L'Angleterre perd tous ses alliés, et se trouve en guerre avec les États du sud et du Nord.
La puissance navale de l'Angleterre s'élève rapidement.	La domination maritime de l'Angleterre provoque la guerre des neutres.
La Hollande défie le puissant roi de France, et devient l'État le plus florissant et le plus riche du continent.	La Hollande devient une province française : son commerce est ruiné.
Le Danemarck est une puissance inférieure à la Suède.	Le Danemarck est plus puissant que la Suède.
La Suède est la puissance prépondérante dans le nord : elle triomphe de la Russie.	La Suède, tombée au rang des puissances du second ordre, est sous la protection de la Russie.
La Pologne humilie les Turcs, et fait de nouvelles conquêtes.	La Pologne n'existe plus : ses débris ont accru la Russie, l'Autriche et la Prusse.
Le czar de Russie est battu par les Suédois.	L'empereur de toutes les Russies, puissance colossale, est, après le premier Consul de France, le monarque le plus redoutable de l'Europe.
Un duc de Prusse s'élève avec peine au rang des rois.	Le roi de Prusse partage avec la Russie la prépondérance des forces militaires dans le Nord et d'influence politique sur le reste de l'Europe.

CE QUI ÉTAIT EN L'AN 1701.	CE QUI EST EN L'AN 1801.
L'Autriche, après avoir perdu la souveraineté des Espagnes, prend les armes, et forme une puissante ligue contre la France.	L'Autriche termine une guerre malheureuse contre la France, dont les forces sont accrues de toutes celles des Pays-Bas, de la Hollande, de la Suisse et de l'Italie.
Le prince Eugène, par son génie et ses services dans la conduite de la guerre, élève au plus haut degré la force et la réputation des armées autrichiennes.	L'archiduc Charles, après avoir, dans des campagnes glorieuses, soutenu l'honneur des armes autrichiennes et sauvé deux fois l'Allemagne, conclut la paix et rétablit l'armée autrich^{ne}.
La confédération des princes de l'empire forme, avec la France, une digue politique qui contient l'empereur; mais aucun de ces princes n'est assez puissant pour méconnaître le chef de l'empire.	La confédération des États de l'empire est rompue par la France; la Prusse et plusieurs autres princes sont entièrement indépendans du chef de l'empire, et limitent à leur gré sa puissance.
La Suisse, libre et tranquille au milieu des orages, jouit de la plus grande félicité politique.	La Suisse, ravagée, gémit sous le joug.
L'Italie, séparée de la France par les redoutables barrières des Alpes, est possédée par des princes indépendans et par deux grandes républiques.	L'Italie est presque tout entière entre les mains des Français; ce qu'il y reste de princes souverains est tributaire de la France. La républ^{e} de Venise n'existe plus: celle de Gênes va finir.

CE QUI ÉTAIT EN L'AN 1701.	CE QUI EST EN L'AN 1801.
La Turquie, ferme alliée de la France, est une redoutable puissance. Elle menace à la fois la Russie, la Pologne, l'Autriche et Venise.	La Turquie n'est qu'une faible alliée de l'Autriche et de l'Angleterre; son existence est constamment menacée par la Russie.

Ces bouleversemens furent produits par quatre guerres générales qui troublèrent l'Europe pendant le dix-huitième siècle, et sur lesquelles nous nous proposons de faire, dans une autre note, quelques nouvelles observations.

1°. *La guerre de la succession d'Espagne* qui, en épuisant la France, lui donna cependant une nouvelle prépondérance en Europe, et soumit à son influence les États du sud qui l'avaient long-temps embarrassée.

2°. *La guerre du nord*, par laquelle la Russie avait pris l'ascendant sur les autres puissances.

3°. *La guerre de la Prusse contre l'Autriche* en 1740, dont la guerre de sept ans ne fut que la suite, et qui éleva rapidement la Prusse à un tel degré de puissance, qu'elle devint le contre-poids de celle de la maison d'Autriche en Allemagne.

4°. Enfin, *la guerre de la révolution française*, qui acheva de renverser le système général, et qui, réveillant l'esprit de conquête, fournit à la France le prétexte et les moyens d'envahir les plus belles parties de l'Europe.

Que de réflexions fait naître ce tableau ! ! Comment méconnaître l'effet des causes morales auxquelles il faut toujours remonter. Non, ce n'est pas la faux du temps qui, dans le cours d'un siècle (bien courte période de la vie des nations), a détruit jusque dans leurs fondemens tant d'édifices qui semblaient être inébranlables : ce n'est pas seulement la corruption des institutions anciennes qui les a fait s'écrouler. L'histoire de l'antiquité et celle des temps modernes nous montrent que cette cause de désorganisation et de mort, agit lentement sur les corps politiques. Il n'entre pas dans les desseins de la Providence, que l'homme jouisse de ses plus grands bienfaits sans un mélange, et le plus souvent un égal partage de maux. Le progrès des lumières, le perfectionnement des connaissances qui ont multiplié nos rapports et nos jouissances, ont imprimé aux esprits un plus grand mouvement : il n'y a plus eu de forces inertes ; tous les intérêts s'agitant à la fois, se sont plus fréquemment entrechoqués. La manie des projets, l'ambition de s'agrandir ayant saisi tous les cabinets de l'Europe, cette turbulente agitation s'est bientôt propagée de rang en rang jusques aux derniers.

Si nous trouvons que ces froissemens inévitables dans le nouvel état de société ont causé de grands malheurs, nous devons aussi reconnaître qu'il est

résulté un grand bien de ces cruelles expériences, la fixité de l'opinion sur l'essence de la vraie liberté.

Sans doute il est difficile de modérer ce mouvement progressif; mais les souverains et les ministres, les écrivains et les orateurs qui auront la sagesse et la bonne foi de reconnaître la maturité de la raison publique, et d'en faire le ressort et le principal appui de l'autorité, la dirigeront avec succès vers la prospérité commune. Des efforts opposés à cette tendance naturelle et à l'esprit du siècle, ne feraient qu'accélérer le mouvement et préparer de nouvelles commotions. Heureusement la science du gouvernement ne s'est pas moins perfectionnée que toutes les autres branches des connaissances humaines : ce n'est plus une science occulte; on n'y peut dévier impunément des principes reconnus.

Que nos prophètes politiques s'exercent donc sur ce parallèle des deux siècles; qu'ils essaient d'après ces données et la connaissance des événemens qui ont rempli les premiers lustres du dix-neuvième siècle, de pressentir quelles devront être ces différences aux premiers jours du vingtième; qu'ils osent prédire de nouvelles aberrations. Nous qui nous bornons à faire des voeux plus consolans pour l'humanité, nous dirons qu'on peut espérer, et qu'il est probable que l'homogénité des mœurs, la fusion

des intérêts des peuples européens, et la similitude des formes de leurs gouvernemens, suivront ces progrès et la diffusion des lumières, et prépareront à nos neveux de meilleures destinées.

NOTE DEUXIÈME.

Chapitre Ier. — *Page* 54.

Sur les hommes d'état qui fleurissaient en Angleterre en 1801.

En offrant à nos lecteurs le tableau des dissensions politiques auxquelles fut livrée l'Angleterre après le traité de *Lunéville*, au moment où M. Pitt quitta le ministère, nous avons cru devoir rappeler les mémorables débats auxquels donna lieu ce changement inattendu : ils nous ont paru dignes du burin de l'histoire par l'importance des objets, non moins que par les caractères et les talens des hommes d'état qui y prirent le plus de part. Nous avons cru ne pouvoir mieux compléter ce résumé, et satisfaire nos lecteurs, qu'en leur faisant connaître par la notice suivante, les principaux personnages qui ont paru sur cette scène. Pour esquisser ces portraits nous avons eu recours aux meilleurs écrits du temps : nous avons recueilli les renseignemens les plus authentiques, en écartant ceux qui nous paraissaient avoir été dictés par l'esprit de parti.

M. Fox, chef de l'opposition, avant de se concilier l'estime d'un parti considérable, avant de conquérir la faveur populaire, avait lutté long-temps contre

d'injustes préventions. On rendait hommage à ses talens supérieurs, mais on le soupçonnait de ne songer qu'à son élévation, et de ne paraître tour à tour si séduisant et si inflexible, que pour sacrifier plus sûrement selon les circonstances, l'intérêt général à ses vues particulières : Charles, disait le vulgaire, est un comédien aussi habile que Garrick, *as deep as Garrick*. Cependant à la longue, son intégrité, sa modeste affabilité, la simplicité de ses manières, sa sensibilité, la constance et la chaleur de son amitié ramenèrent vers lui l'estime et la confiance du peuple anglais. On reconnut dans la fermeté soutenue de sa conduite politique, la libéralité de ses principes, et le but d'une noble ambition. Il ne manqua pas de l'atteindre : aucun autre homme public, pas même son illustre rival, n'a joui en Angleterre d'une telle et si constante popularité.

M. Fox avait une grande capacité, des dispositions naturelles pour les sciences, un goût sûr et délicat pour les arts. Il avait fait dans l'étude des belles-lettres d'étonnans progrès, si l'on considère la variété d'occupations et d'affaires qui dès sa jeunesse l'en avait distrait. C'était un excellent critique, et dans d'autres circonstances, il eût été, comme écrivain, l'un des meilleurs modèles.

Ce n'étaient pas ses discours brillans d'éloquence et de traits originaux, sa conception prompte, sa

logique serrée et démonstrative qui étaient enfin devenus l'objet d'une admiration respectueuse ; c'étaient la profondeur et la justesse de ses vues, son habileté à trouver des ressources, et à faire sortir des nouvelles circonstances, de nouvelles combinaisons. Il avait constamment blâmé la manière dont le ministère avait conduit la guerre sur le continent ; et les événemens ayant vérifié ses prédictions, son crédit s'en était fort accru. Sa rentrée dans la chambre des communes, dont il s'était éloigné pour laisser le champ libre, disait-il, aux puissans adversaires de la raison et de la vérité, fut une espèce de triomphe pour son parti, mais ne put ébranler celui de M. Pitt, alors même que celui-ci était contraint d'abandonner les affaires.

Comme il arrive trop souvent à la minorité dans les assemblées représentatives, M. Fox et ses amis furent quelquefois entraînés au-delà des bornes que sans doute ils n'auraient point voulu dépasser : ils repoussèrent comme des violations de la liberté, les mesures les plus nécessaires pour réprimer la licence. Leur empressement à provoquer le rétablissement des relations politiques avec la France, à traiter avec la République, affaiblissait trop souvent à leurs propres yeux, la juste horreur des crimes qui l'avaient souillée, et le parti opposé ne manquait pas d'en tirer avantage. Cependant malgré l'odieux et la dé-

faveur que déversait le ministère sur ceux qu'il appelait les amis de la France, les apologistes de la révolution, le besoin de la paix avait beaucoup grossi le nombre des partisans de M. Fox : on le considérait avec raison, à cause de ses opinions, et de la droiture de son caractère, comme l'homme d'état le plus propre à négocier avec le premier Consul. Son ardent patriotisme, son dévouement à son pays, ne permettaient pas de craindre qu'il consentît jamais à des conditions inégales, et nul autre n'était, par sa position et par ses talens, plus capable d'en stipuler de plus avantageuses pour l'Angleterre, et de fonder une paix solide.

M. Pitt avait été destiné dès l'enfance par son père, le premier comte de Chatam, comme M. Fox l'avait été par le sien lord Holland, à la carrière parlementaire. Ces vieux rivaux avaient l'un et l'autre de bonne heure inspiré à leurs enfans, avec leurs sentimens et leurs opinions, le désir de s'illustrer par de semblables succès et par une semblable rivalité : ils avaient cultivé leurs talens naturels par de fortes études; ils les avaient formés dans l'art de raisonner, et les avaient exercés dans celui de parler en public. Par une coïncidence non moins remarquable, les fils aînés de ces deux illustres personnages, quoique n'étant point dépourvus d'esprit et de moyens, n'annonçaient aucune aptitude aux

affaires : ils étaient inactifs et insoucians, tandis que leurs plus jeunes frères, William Pitt et Charles Fox étaient au contraire pleins d'ardeur et d'émulation.

Après avoir suivi le cours de son éducation d'abord sous les yeux de son père, et ensuite au collége d'*Eton* et de *Cambridge*, M. Pitt s'appliqua à l'étude des lois. Dès son début, il se distingua au barreau comme il l'avait fait parmi ses condisciples qui, sans le jalouser, applaudissaient unanimement à ses succès. Ce fut même un bonheur pour la plupart d'entre eux ; car le souvenir des premiers triomphes de l'école de *Cambridge*, et de la justice que lui avaient rendue ses camarades, fut toujours présent à la mémoire du premier ministre. C'est un trait honorable du caractère de M. Pitt : il rechercha toujours ses compagnons d'étude, ses premiers amis, et en éleva un grand nombre à des postes éminens. Peu de temps après son brillant début au barreau, il fut envoyé au parlement par l'université de *Cambridge*, et son premier discours confirma l'opinion qu'on avait conçue de ses talens précoces, et qui pouvait paraître exagérée.

Lorsque après la mort du marquis de Rockingham lord Shelburne le remplaça comme premier lord de la trésorerie et forma un nouveau ministère, le jeune William Pitt, à peine âgé de vingt-cinq ans,

fut nommé chancelier de l'échiquier à la place de lord Cavendish, et commença sa brillante carrière ministérielle avec tout l'avantage d'une immense popularité. Les Anglais croyaient entendre encore la voix de lord Chatam.

M. Pitt avait souvent entendu son illustre père prédire « que si le parlement ne se réformait lui-» même, c'est-à-dire dans son intérieur, avant la » fin du dix-huitième siècle, il serait réformé exté-» rieurement ». Il se déclara d'abord ouvertement pour cette réforme; mais lorsque, devenu premier ministre, il en vit de plus près les graves conséquences, il ajourna l'accomplissement de l'oracle. Il parut d'abord en être seulement détourné par les objets importans qui, après la guerre ruineuse d'Amérique, réclamaient tous les soins de l'administration et fixaient l'attention publique : tels furent le règlement des communications commerciales avec l'Irlande, le traité de commerce avec la France, le bill pour régler les affaires de l'Inde, et surtout la restauration des finances, et la large base donnée au crédit par l'admirable système d'amortissement graduel de la dette nationale. Dans cette variété d'affaires d'état, le parti populaire, qui souhaitait ardemment la réforme parlementaire, reprochait à M. Pitt sa versatilité. Après avoir laissé perdre le temps et la conjoncture la plus propice pour effec-

tuer cette mesure salutaire, qu'il semblait avoir tant à cœur lors de son entrée dans le ministère, il ne cherchait plus, disait-on, qu'à l'éluder ; il n'en avait pas laissé échapper un seul mot dans aucun de ses discours à la chambre des communes. Mais les vrais motifs de sa conduite, qu'il ne laissa paraître que beaucoup plus tard, furent les craintes que lui inspirait l'esprit d'innovation et d'insurrection dont la France, après la guerre d'Amérique, toute florissante au sein de la paix, mais fatiguée des vieux abus de son gouvernement, était déjà travaillée. M. Pitt, malgré sa jeunesse et son inexpérience, fut peut-être l'homme d'état qui aperçut le premier, et prédit avec le plus de sagacité les conséquences générales de la révolution américaine, et l'explosion prochaine de celle de la France. L'esprit de liberté lui parut s'allier et se confondre tellement avec celui d'insubordination, qu'il redouta de proposer un plan de réforme parlementaire, qui ne pouvait manquer d'agiter fortement les esprits, et dans ces circonstances causer peut-être des désordres irréparables.

Si le flambeau de l'expérience manque aux jeunes gens qui osent se charger de la direction des affaires de l'état, quelquefois aussi ce désavantage est compensé par un zèle ardent, par une conduite ferme et décidée, par une franchise qui leur attire promp-

tement la confiance, leur concilie l'affection, et confond souvent l'habileté la plus exercée. M. Pitt joignait à d'éminentes qualités une grande force d'application ; il n'était point entraîné par le goût des plaisirs : mais on découvrit bientôt le fond de son caractère ; prudent jusqu'à la méfiance, adroit jusqu'à l'astuce, toujours grave et maître de lui-même, il n'avait point l'entraînant abandon, la politique ouverte et franche de son rival : l'élan de sa jeunesse ne se faisait apercevoir que dans la hauteur de ses prétentions et la fierté de ses manières. Il avait déclaré, en entrant dans le monde, que jamais il n'accepterait de poste subordonné dans le gouvernement.

M. Pitt avait une grande facilité d'élocution ; son éloquence était celle d'un parfait rhéteur ; il était abondant jusqu'à la prolixité. Sa logique était pressante et subtile ; lorsqu'il répondait aux assertions de ses adversaires, il ne se bornait point à discuter la substance de leurs argumens, il les disséquait, les considérait sous une multiplicité de rapports ; il envisageait les principes et les vues des orateurs de l'opposition, et marquait ensuite avec vigueur les conséquences absurdes et funestes où il pensait que leurs doctrines pouvaient conduire. Lorsqu'il exposait ses propres mesures de gouvernement, il en développait avec beaucoup d'art les moindres avan-

tages et même les plus éloignés, observant avec soin les gradations et dans son style et dans sa déclamation. Il parlait souvent de lui, et maniait en maître l'arme de l'ironie.

Il fut et resta populaire pendant la plus grande partie de son ministère ; il s'enorgueillissait de ce succès, et répétait souvent, ainsi que lord Grenville son cousin, qu'ils possédaient la confiance des dix-neuf vingtièmes de la nation. Cependant ils ne pouvaient se dissimuler que leur obstination à prolonger la guerre n'eût détaché de leur parti un grand nombre de personnes, et accru celui de leurs ennemis. Les plus ardens d'entre ceux-ci ne purent, dans leurs virulentes diatribes, attaquer la moralité de M. Pitt, et le taxer d'avarice, de cupidité ni de dissolution : à peine osèrent-ils lui faire le reproche, plus léger chez les Anglais qu'en aucun autre pays, d'être peu sobre. Sa sévère probité ne fut pas le moindre appui de sa popularité et de la durée de son influence.

Quoique ses études n'eussent point été dirigées vers les finances, et que même peu de temps avant son élévation au ministère, il eût déclaré en plein parlement, qu'il ne se reconnaissait aucune aptitude pour cette partie de l'administration, il s'y adonna tout entier ; il sentit que toute la force du gouvernement était là, qu'on n'obtenait pas toujours

de l'*or* avec du *fer*, et qu'on pouvait au contraire balancer et réparer la mauvaise fortune des armes, si l'on disposait de ressources financières constamment supérieures à celles de l'ennemi. Il faut bien reconnaître la solidité de ce principe, puisqu'à moins d'être totalement conquis, l'état dont la persévérance dans la guerre se fonde sur des ressources dont le renouvellement est assuré, doit l'emporter enfin sur celui qui ne peut persévérer qu'en les épuisant.

Il est donc juste de considérer les plans de finance de M. Pitt, et la fondation du crédit sur les moyens de pourvoir à l'extinction de la dette publique, comme la partie vraiment glorieuse de son administration. Quels que puissent être les abus et les dangers de ce système, c'est-à-dire, ses effets éloignés, on peut affirmer qu'il a sauvé de nos jours l'existence nationale de l'Angleterre, et la postérité la vît-elle se briser sur les mêmes écueils, rendrait encore cette justice au fils de Chatam.

Quant à la guerre avec la république française que M. Pitt poursuivit avec obstination, on ne saurait apprécier les reproches que ne cessa de lui adresser le parti de l'opposition, qu'en distinguant les trois époques auxquelles cette grande question fut agitée. A la première époque, celle de la rupture, le gouvernement anglais n'aurait pu l'éviter que par une honteuse condescendance : reconnaître une hideuse

démocratie qui venait de renverser le premier trône de l'Europe ; c'était en quelque sorte se rendre complice de ses crimes : maintenir des relations avec les niveleurs qui détruisaient la monarchie constitutionnelle et jusques à l'ombre de la liberté, c'était donner à la violation du pacte social, une sorte de sanction politique, et risquer d'attirer ces fléaux au sein de l'Angleterre.

A l'époque de la dissolution de la première ligue des souverains qui s'armèrent contre la révolution, mais ne déclarèrent la guerre qu'après y avoir été provoqués, la question de la paix fut vivement agitée. Les Français désunis, désolés, enchaînés par l'anarchie, s'étaient précipités dans les camps, dernier refuge de l'honneur ; ils avaient été constamment victorieux. Les liens fragiles d'une coalition, qui n'avait ni un centre d'action, ni un but déterminé, ni des moyens suffisans pour l'atteindre, furent totalement rompus par le traité de *Campo-Formio*. L'Angleterre devait-elle alors faire la paix, et consentir à voir passer la Belgique et la Hollande sous la domination de la France ? Qu'avait-elle perdu ? qu'avait-elle à craindre ? La France ne s'épuisait-elle pas visiblement par ses efforts exagérés ? La politique de M. Pitt fut donc raisonnable ; il persista à soutenir la cause abandonnée par toutes les autres puissances. Il ne s'en laissa

point imposer par la vaine dénomination du gouvernement républicain : il prévit que les essais infructueux du directoire qui ne trouvait de garantie que dans la terreur, ne feraient qu'en relâcher le fatal ressort et prolonger l'anarchie. Il espéra, il prédit (et les événemens justifièrent sa prédiction) que les fureurs et l'insolence du directoire lui fourniraient l'occasion de former une nouvelle et plus solide coalition.

Enfin, lorsque le général Bonaparte, abandonnant son armée en Égypte, vint détruire la république en renversant le directoire ; lorsqu'il coupa, comme on le disait proverbialement, *la queue de la convention*, et qu'il écrivit directement au roi d'Angleterre pour proposer la paix, la situation respective des deux pays, la comparaison de leurs ressources n'offraient point encore la balance d'avantages, ni les garanties mutuelles qui font mûrir la paix entre deux nations rivales. M. Pitt, malgré la défection de la Russie, n'avait jamais eu de plus probables espérances de succès ; et en effet, si une seule campagne avait suffi pour reconquérir l'Italie, fallait-il renoncer à enlever à la France, ses conquêtes du nord, la Belgique et la Hollande, quand on voyait ses armées, presque à moitié détruites par les combats, la famine et les maladies, quand ses finances paraissaient irréparables, quand le coup de

main exécuté à *Saint-Cloud*, et l'érection du pouvoir exécutif consulaire, n'étaient encore aux yeux de l'Europe, qu'une nouvelle phase de révolution, une autre anarchie.

Nous nous garderons de répéter ici tout ce que nous avons dit dans un des volumes précédens, pour appuyer notre opinion sur la profondeur et la justesse des vues de M. Pitt, et sur les motifs qui déterminèrent à cette époque le ministère anglais à rejeter les propositions du premier Consul. Les prodiges ne sont point des élémens de calculs politiques et de combinaisons militaires : la défense de *Génes*, le passage du *Saint-Bernard*, les victoires de *Marengo* et de *Hohenlinden*, qui certes n'étaient point des chances ordinaires, étaient encore moins invraisemblables que la création soudaine de nouvelles armées, et le développement de ressources qu'on ne pouvait soupçonner. D'ailleurs les frais de la guerre étaient faits, les subsides assurés, les grands armemens pour les expéditions de la Méditerranée et pour l'Égypte étaient terminés, et la plus mauvaise issue des opérations de terre et de mer, ne pouvait être plus défavorable à l'Angleterre, que l'inaction d'un armistice naval pendant que l'ennemi faisait de jour en jour de plus formidables apprêts.

On conçoit aisément quel dépit dut causer à M. Pitt l'apparition du météore qui confondit sa

prévoyance, et quelle haine il dut vouer au conquérant dont les triomphes l'arrêtaient au milieu de sa brillante carrière ministérielle, et presque à l'apogée de sa gloire. Cette haine ne lui permit pas de juger, avec sa sagacité ordinaire, des changemens qui s'opéraient en France. Il considérait le Consul dictateur comme un chef audacieux, et non comme un génie réformateur : il ne voulut jamais reconnaître que les principes de la révolution n'avaient pas de plus ardent ennemi, et que l'opinion publique affranchie par le rétablissement de l'ordre social, ramenait au gouvernement monarchique. Disons aussi que de généreux sentimens d'équité et de noble commisération pour le sort de l'illustre famille déchue du trône et celui de leurs plus fidèles serviteurs, se joignaient aux motifs de politique nationale qui portaient M. Pitt et ses amis à ne voir le terme des révolutions de France et la garantie d'une paix stable, que dans la restauration de la dynastie des Bourbons. Ils furent imperturbables dans cette croyance, et s'avouant les champions de la guerre perpétuelle, ils cédèrent leurs places, plutôt que de fléchir devant la loi de la nécessité.

Les plus fermes appuis de ce système furent, après M. Pitt, lord Grenville et M. Dundas. Le premier était secrétaire d'état des affaires étrangères. Son esprit naturellement élevé avait été cultivé par une

étude constante, et affermie par une forte application aux affaires ; il était assidu et persévérant. Son éloquence était lucide, son raisonnement vigoureux, et sa hardiesse allait quelquefois jusqu'à l'arrogance. Il ne cherchait point à séduire ; il étonnait, et se faisait même redouter des hommes d'un esprit modéré, par le ton positif et tranchant de sa discussion. On lui reprochait de se faire trop valoir, et d'accumuler sur sa tête les honneurs et les émolumens d'un grand nombre de places ; mais il remplissait scrupuleusement ses devoirs.

M. Dundas, trésorier de la marine, écossais et presbytérien, s'était fort appliqué pendant sa jeunesse aux affaires de doctrine et de discipline ecclésiastique ; il avait aussi été admis dans la faculté des avocats, profession distinguée et très-relevée en Écosse, où les substitutions, les hypothèques et les séquestres qui les suivent, ont mis successivement les familles les plus considérables sous la dépendance des gens de loi : c'est parmi eux que sont nommés d'office les curateurs chargés d'administrer les propriétés séquestrées. La famille d'Arniston, à laquelle appartenait M. Dundas, était depuis long-temps la plus accréditée dans cet ordre de judicature. Il ne manqua pas d'occasions de se rendre utile, et bientôt après nécessaire dans la gestion de la plus grande partie des affaires de l'Écosse.

Appelé de bonne heure au parlement, il s'y fit remarquer par la ténacité de son travail et par sa facilité à parler en public. Il fut toujours un fort appui du ministère dans quelque main qu'il se trouvât, sans qu'on pût lui reprocher d'avoir violé ses principes politiques. Plus enclin à défendre les prérogatives de la couronne que les libertés du peuple, il ne dissimula jamais son intention. Il était probe et intègre ; et cependant il avouait sans détour le système de corruption qu'il croyait nécessaire, et ne connaissait de rapports et de liens entre les hommes que ceux de leur propre intérêt. Son style était mâle, quelquefois abstrait, mais sans affectation : il s'attachait moins à l'expression qu'au sens fort de sa pensée, usait de la langue anglaise avec toute sorte de licences, y mêlait des locutions écossaises, et parlait avec une intrépide assurance.

M. Dundas rendit d'éminens services à son pays, surtout dans son administration des affaires de l'Inde. Dans sa conduite ministérielle, comme dans sa vie privée, il se montra loyal et généreux ; il protégea plus spécialement le clergé écossais ; il accueillit toujours les gens de mer avec une bienveillance particulière, employa constamment son influence en faveur des étrangers, et principalement des malheureux Français réfugiés.

Nous étendrions beaucoup trop cette note biogra-

phique, si nous voulions y comprendre d'autres personnages historiques et non moins remarquables dans les deux partis. Ceux que nous venons de peindre feront assez apprécier l'ascendant qu'avait dû prendre un tel ministère : celui qui lui succéda était loin d'atteindre à cette supériorité de talent et d'éloquence, mais il convenait mieux aux nouvelles circonstances. M. Pitt, en combinant sa savante retraite, ne voulut point que l'éclat de ses succès dans l'art oratoire pussent être effacés. Il sentait aussi que la nation en était fatiguée. La modération de M. Addington, le genre de son éloquence aussi simple que sage, et l'estime générale qu'il s'était acquise dans ses fonctions d'orateur des communes, le rendaient l'homme d'état le plus propre à effectuer, sans une commotion nuisible aux prérogatives de la couronne, un changement devenu nécessaire.

NOTE TROISIÈME.

CHAPITRE II. — *Page* 57.

Sur l'alliance du Portugal avec l'Angleterre.

L'INTÉRÊT mutuel des deux pays avait depuis long-temps formé les liens qui unissaient le Portugal et la Grande-Bretagne. En 1640, lorsque les Portugais secouèrent le joug des Espagnols, et mirent sur le trône Jean duc de Bragance, descendant des rois qui l'avaient occupé avant l'invasion de Philippe II, le nouveau roi, pour affermir sa dynastie contre les armes et les intrigues de l'Espagne, rechercha l'alliance des Anglais. Une princesse portugaise épousa en 1662 le roi Charles II. La révolution qui changea peu de temps après l'ordre de succession à la couronne d'Angleterre, en y appelant une famille étrangère, n'altéra point cette alliance : elle s'affermit au contraire depuis cette époque. Le Portugal prit une part active à la guerre contre la maison de Bourbon, à cause de la succession et de l'avénement de Philippe V au trône d'Espagne. Les intérêts politiques ayant rendu les communications très-fréquentes, ceux du commerce entre les deux pays se resserrèrent de plus en plus, et l'Angleterre en recueillit les principaux avantages qu'elle a soigneusement conservés. Le fameux traité conclu par Methuen, en 1703, les rendit

presque exclusifs : il mit les Portugais dans la dépendance des principales maisons de *Londres*, dont ils n'étaient que les commissionnaires. Les marchandises provenant des manufactures anglaises librement importées, servirent d'objets d'échange pour l'exportation des vins précieux de la côte de Portugal. Les Écossais, les Irlandais surtout, se livrèrent à cette branche de commerce, dont la balance était toute en faveur des insulaires, à cause des bénéfices considérables sur les produits, et par l'extension de leur navigation ; avantage plus réel, plus national et plus durable. La cour de Portugal, qui venait de se liguer avec l'Angleterre et l'Autriche contre la France, convoitait une part dans le partage de la succession d'Espagne : on lui fit entrevoir de magnifiques espérances, et un grand accroissement de territoire du côté de l'*Estramadure* : c'était au moment où la reine Anne, qui semblait être la moins intéressée à cette grande querelle, prodiguait des secours au prétendant à la couronne d'Espagne, que les alliés appelaient l'archiduc roi ; elle lui fournit trente vaisseaux de guerre qui se joignirent à dix vaisseaux hollandais, deux cents vaisseaux de transport et neuf mille hommes de troupes qui débarquèrent à *Lisbonne* avec le prince autrichien. L'habile négociateur Methuen profita de cette circonstance favorable, pour faire signer un traité de commerce

qui réduisait le Portugal à l'existence d'une colonie anglaise, dont la richesse et la substance étaient aspirées par la métropole.

Après la paix d'*Utrecht* ces désavantages furent moins sensibles; la situation du Portugal s'améliora par la prospérité des établissemens du Brésil et le prodigieux accroissement de leur population. Cette nouvelle source de richesses, quoique moins abondante que celle des Indes orientales presque tarie, avait ravivé le commerce de *Lisbonne*, lorsque cette capitale fut entièrement bouleversée par le tremblement de terre de 1755. Les Anglais contribuèrent par de généreux secours à réparer ce désastre, et cette circonstance rendit encore plus étroite leur alliance avec le Portugal.

Pendant la guerre de sept ans, l'Angleterre en retira de grands avantages pour ses armemens et la protection de son commerce; elle défendit, comme son propre territoire, le Portugal menacé en 1763, d'une invasion par les Espagnols et les Français. C'était la même situation politique, c'étaient les mêmes motifs qu'à l'époque de la guerre de la succession d'Espagne; et cette diversion servit aussi à hâter la conclusion de la paix générale.

On voit que le Portugal ne put jamais s'affranchir de cette dépendance à laquelle les états du second ordre sont condamnés, et qu'après avoir prospéré

et brillé d'un éclat éphémère dans le siècle des découvertes, il se trouvait ramené aux conditions, au danger de sa position géographique, c'est-à-dire, à n'être bientôt plus qu'une factorerie anglaise, ou à devenir une province d'Espagne. Des causes incidentes, la fortune, le sort des armes, l'influence momentanée d'un homme de génie peuvent changer le cours des événemens, mais le fond des choses reste le même. Si nous osions hasarder cette expression, nous dirions que les seules grandes masses de la vieille Europe sont immuables, et qu'il n'y a point d'autre système d'équilibre. Les progrès de la civilisation tendent à donner plus d'intensité à l'esprit national. A mesure que les lumières pénètrent, et que la raison publique se perfectionne, l'amour de la patrie se fonde sur des bases plus solides, ses intérêts mieux connus par le grand nombre de citoyens éclairés sont plus profondément sentis. On a vu dans le dernier siècle, on verra sans doute encore des territoires envahis, on ne verra point comme autrefois des nations subjuguées et détruites. Les institutions politiques et la formation des armées nationales élèvent de toutes parts de nouvelles barrières contre l'abus de la force. Il ne serait pas moins difficile aujourd'hui d'exercer impunément le droit de conquête que d'établir un parfait équilibre entre les puissances.

Le ministère du marquis de Pombal, dont les talens et les vues patriotiques fixèrent les regards de l'Europe, n'eut pas tout le succès dont il s'était flatté : il releva cependant les affaires du Portugal ; le commerce reprit son essor et l'industrie plus d'activité. Le système politique à l'égard de l'Angleterre ne changea point, mais il fut modifié. A l'égard de l'Espagne, lorsque le Prince-régent, qui prit les rênes du gouvernement à l'époque de la maladie mentale, et de la retraite de la reine-mère, épousa l'infante d'Espagne, fille du roi Charles IV, ces relations de famille eurent nécessairement beaucoup d'influence dans les négociations qui précédèrent la rupture entre les deux cours, provoquée et exigée par le chef du gouvernement français. Il soupçonna mais ne put pénétrer les intrigues secrètes du Prince de la Paix avec le duc d'Alfoens : la marche rapide de l'armée espagnole, l'évacuation des places fortes, la retraite précipitée des Portugais, l'armistice, la cession à l'Espagne du district d'*Olivenza*, tout était combiné, convenu d'avance, et communiqué au cabinet de *Londres*. Le premier Consul, pour accomplir ses desseins, fut donc forcé de mettre entièrement à découvert sa politique impérieuse, et de rejeter comme une transaction illégale, le traité de paix conclu entre les deux royaumes de la Péninsule. Il ne lui suffisait pas que les ports eussent été fermés

aux Anglais ; il prévoyait que l'exécution de cette clause serait facilement éludée, et ne s'en fiait qu'à la présence des troupes françaises, pour opérer un changement de système en Portugal. On verra dans la suite si ce succès fut durable, et si le caractère de ce peuple, quoique déchu de son ancienne grandeur, son intérêt local et l'invariable politique des Anglais, bravèrent les efforts trop excentriques de la France, et ramenèrent l'ancien état de choses dans la Péninsule.

NOTE QUATRIÈME.

Chapitre II. — *Page* 65.

Sur les ordres de Bonaparte comme général et comme premier Consul.

Entre les diverses leçons qu'offre la méditation de l'histoire, l'une des plus profitables est celle qu'on peut retirer de l'examen du fort intérieur des hommes qui ont exercé un grand pouvoir. Aucun de ceux qui jouèrent le premier rôle sur la scène du monde, ne fut plus intéressant à observer dans son cabinet que celui dont la figure colossale étonnera la postérité, parce qu'il n'y a pas une de ses actions, presque pas une de ses pensées qui n'ait influé sur l'existence civile des hommes de son temps. Aucun de ses rares prédécesseurs sur cette sommité politique ne laissa de si nombreuses traces de son travail personnel et de son infatigable activité. Les portefeuilles de ses lieutenans, et des hommes d'état qui furent ses instrumens, sont encore aujourd'hui remplis d'ordres et d'instructions que lui seul a dictés. On peut juger par l'avide curiosité avec laquelle les correspondances, les mémoires particuliers des ministres et des généraux d'armée les plus fameux des deux derniers siècles sont recherchés, de l'importance qu'au-

ront un jour ces documens originaux; c'est pourquoi nous avons recueilli, et nous continuons de mettre sous les yeux de nos lecteurs, ceux qui nous ont paru les plus propres à faire connaître les profondes combinaisons par lesquelles Bonaparte marchait sans jamais dévier vers son unique but, conservait intact entre ses mains le pouvoir dominant, et le concentrait d'autant plus fortement qu'il l'étendait davantage. Exposer cette espèce de théorie perfectionnée du commandement, n'est-ce pas signaler le plus funeste écueil à ceux qui dans l'avenir, et comme il arrive presque toujours, séduits par ses succès, ayant la même audace, et ne se croyant pas moins habiles, seraient tentés de l'imiter? Que ceux donc que la fortune élèverait jamais à ce funeste degré de puissance, ne se flattent point de s'y maintenir avec plus de sagesse; qu'ils voient comment l'esprit le plus méditatif, le plus exercé à l'observation des causes politiques et au calcul de leurs effets, s'est précipité dans les illusions de l'orgueil: comment ayant toujours trouvé dans son génie les moyens de résoudre toutes les difficultés ou de renverser tous les obstacles, il s'est, pour ainsi dire, divinisé à ses propres yeux, et n'a plus reconnu de vérité que dans ses propres inspirations; enfin comment inévitablement entraîné, il a détruit lui seul l'édifice qu'il avait seul élevé.

On remarque dans les opérations du jeune Bona-

parte, général en chef de l'armée d'Italie, dans ses proclamations, dans ses actes du gouvernement des pays conquis, cette confiance en lui-même, ce mépris des obstacles qui double les forces et les moyens d'action. Dès les premiers pas dans la carrière qui lui est ouverte, il prend tout son essor, il se montre tout à coup tel qu'on l'a vu depuis. Les généraux les plus habiles, et d'après leur témoignage, presque tous les écrivains militaires s'accordent à penser que ses deux premières campagnes d'Italie sont les plus belles qu'il ait faites, et pour la conception des plans et pour les savantes manœuvres. Il atteignit du premier vol la hauteur où il se fixa : ses talens, ses qualités, ses défauts, ses passions ne changèrent point; l'expérience des autres ne lui servit pas plus que la sienne. Dans les camps d'Italie et d'Égypte, sur le trône consulaire ou impérial, même avidité de gloire et de renommée, même insatiable amour du pouvoir. On n'aperçoit dans la méthode de travail qu'il s'était faite, et qu'il appliquait avec une surprenante facilité à toutes sortes d'objets, aucune modification relative aux situations si diverses dans lesquelles il s'est trouvé.

Il est assez ordinaire qu'on blâme ou qu'on loue outre mesure les moindres actions des hommes célèbres; mais pour juger avec la sévérité de l'histoire celles de ces actions qui influèrent puissamment sur

l'état de la société, il faut, en les dépouillant du merveilleux qui ravit l'imagination, en rechercher les causes les plus efficaces : c'est dans le travail intérieur du général Bonaparte, qu'on trouve le secret de sa force impérative. Son autorité était le principe et l'unique fin de tous les actes de son gouvernement : il n'y souffrait aucune entrave ; il n'y voulait aucune limite; il contenait tous ses agens dans une égale dépendance ; il exigeait la plus stricte subordination dans la hiérarchie des pouvoirs civils et militaires; mais il n'accordait jamais aux chefs qu'il avait le mieux éprouvés, la confiance qu'ils croyaient mériter par leurs talens, et se concilier par un dévouement absolu. Quand la difficulté d'atteindre ce but multipliait les efforts, il savait le reculer à propos et tendre des piéges au zèle ardent qui s'en approchait de trop près ; plus il avait lieu d'être satisfait et moins il le faisait paraître. On pouvait à ses yeux acquérir des titres à des distinctions, à des récompenses ; il ne reconnaissait jamais de droits. Il exerçait sur ses ministres comme sur ses généraux une perpétuelle vigilance, non-seulement pour les dispositions principales qu'il avait arrêtées, mais encore pour tous les moyens d'exécution qu'il semblait leur avoir abandonnés. Les calculs de finance, l'encyclopédie de l'administration intérieure, l'organisation, le mouvement et la situation de tous les corps de sa nombreuse armée, étaient

toujours présens à son esprit. Il suivait et réglait les moindres détails par des ordres particuliers qu'il dictait sans hésitation avec la rapidité de la parole, et sans autre secours que celui de sa prodigieuse mémoire : leur précision et leur parfaite concordance avec ses dispositions générales confondaient la prévoyance des autorités supérieures et subordonnées, et les tenait toujours alertes. Dans son palais ou sous sa tente, en quelque lieu qu'il se trouvât, tous les fils étaient toujours tendus par cette main de fer ; sa jalouse méfiance n'en laissait échapper aucun.

Ce continuel emploi du temps, ce travail immense n'occupaient autour de lui qu'un très-petit nombre de personnes. Deux ou trois secrétaires lui suffisaient; il savait les choisir parmi les hommes distingués par leur intelligence, leur esprit d'analyse, leur sage discrétion et la prestesse d'expédition : général de l'armée d'Italie, il en eut autant; chef du gouvernement et moteur de l'Europe, il n'en eut pas davantage.

Mais autant le premier ressort de cette vaste machine était simple, autant les rouages auxquels il imprimait le mouvement étaient nombreux et compliqués. Leur jeu l'occupait nuit et jour; il le ralentissait ou l'accélérait à son gré selon les circonstances. Il exigeait des rapports journaliers et des tableaux synoptiques de la situation de toutes les

parties du service : les moindres négligences échappaient rarement à sa rapide investigation ; il les relevait avec sévérité ; et dans de tels cas, il ne s'astreignait pas à la hiérarchie des autorités et des grades : il frappait immédiatement au point où il avait aperçu la faute, et atteignait dans les divers détails l'individu qui l'avait commise. C'était l'objet des missions particulières soit politiques, soit militaires ou administratives, qu'il donnait fréquemment, le plus souvent à l'insçu de ses ministres, et toujours inopinément à ses aides de camp et aux membres de son conseil. Le général Duroc fut celui auquel il confia les plus importantes, et celui qui, par son excellent esprit et son noble caractère, était l'un des plus propres à les remplir. Le juste hommage que nous rendons à la mémoire de ce guerrier mort au champ d'honneur, ne sera démenti ni par le témoignage de ses émules qui lui survécurent, ni par celui des étrangers ses contemporains.

Nous répétons, en terminant cette note, que la critique et l'esprit de parti n'y doivent point chercher un sens apologétique ; nous avons pensé qu'une image des pratiques les plus usuelles de cet homme extraordinaire, serait utilement placée au milieu du récit des événemens dont il remplit l'Europe, et précisément à l'époque du plus grand développement de son ambitieuse politique : et nous aurions sans

doute manqué notre but, si les expressions dont nous nous sommes servis laissaient, dans l'esprit de nos lecteurs, le moindre doute que cette image n'ait été fidèlement tracée.

NOTE CINQUIÈME.

CHAPITRE III. — *Page* 88.

Sur le développement des forces navales britanniques.

ENVIRON huit cents voiles de guerre, dont deux cents vaisseaux de ligne et deux cent cinquante frégates composaient, en 1801, vers la fin de la première période de la guerre de la révolution avant l'époque du traité d'Amiens, le matériel de la marine d'Angleterre. Le personnel des officiers de mer, non compris ceux des troupes de marine (*marine forces*) était de 3,264 officiers en activité. Dans ce nombre on comptait 144 amiraux, vice-amiraux ou contre-amiraux, 516 capitaines de vaisseaux, 452 commandans ou seconds capitaines, et 2,152 lieutenans. Si l'on calcule la force des équipages d'après les règlemens de la marine anglaise pour les vaisseaux de divers rangs, en prenant pour leur effectif un terme moyen, on trouve que la totalité a dû s'élever à 160,000 gens de mer, dont 30,000 soldats de marine.

Les fonds accordés, cette même année 1801, par le parlement d'Angleterre, pour le service de la marine, s'élevèrent à 12,422,000 livres sterlings, à peu près 311 millions de francs.

La république française et ses alliées, l'Espagne et la Hollande n'avaient ensemble, à cette époque, guère plus du tiers des forces navales de l'Angleterre. Leurs escadres disséminées, retenues dans les ports à de grandes distances, étaient surveillées par des croisières nombreuses, et ne pouvaient avec sécurité combiner entre elles aucun mouvement. Cependant, malgré cette énorme disproportion de forces et de moyens, malgré l'avantage de position, et celui bien plus considérable d'une parfaite organisation du personnel, consolidée par le temps et par les succès, les Anglais ne purent parvenir à paralyser entièrement la marine française. Ils s'en étaient flattés après le désastre d'*Aboukir ;* mais ils éprouvèrent que ce système de blocus, si l'on peut militairement se servir de cette expression dans la guerre maritime, était un vain épouvantail, et qu'ils ne pouvaient sur chaque point être assez en force pour empêcher la sortie des bâtimens de guerre. Les petites escadres françaises, en évitant la rencontre de leurs flottes et les engagemens contre des forces supérieures, portaient à la navigation du commerce anglais plus de dommage qu'il ne pouvait recevoir de protection de ces nombreuses croisières à vue de terre, qui formaient une chaîne à peine interrompue sur l'immense développement des côtes du continent.

Cette chaîne trop étendue, trop forte ou trop

faible, surabondante aux principales stations, insuffisante ailleurs pour prévenir les excursions et les entreprises partielles de l'ennemi, était partout funeste à la navigation des neutres : c'est surtout contre eux que ce système était dirigé. Il le sera toujours, puisqu'il sert de prétexte à l'exercice du prétendu droit de visite qui n'est pas seulement une infraction au droit commun des nations, mais une véritable hostilité. Cette navigation des neutres est devenue si considérable ; elle doit tellement s'accroître par les progrès des armemens septentrionaux et méridionaux, que dans quelque guerre maritime que l'Angleterre se trouve désormais engagée, elle ne peut se départir de *ce droit de violer les pavillons* (étrange maxime d'état !) sans risquer de tarir les sources de sa prospérité et bientôt après la base de son existence. « *Si nous nous avisions d'être justes*, » disait un de ses ministres, *nous serions bientôt* » *ruinés ; et si j'étais modéré*, disait Napoléon tout » prêt d'achever la conquête de l'Europe, *je serais* » *bientôt entièrement dépouillé* ».

Comparons sous un autre rapport l'emploi des forces maritimes des deux partis à l'époque dont nous parlons : celles de la Grande-Bretagne triples, comme on vient de le voir, de celles de la France et de ses alliés, étaient toutes et très-activement employées : on sait que leur entretien et leur consom-

mation à la mer, coûtent plus cher qu'en aucun autre pays ; on peut dont affirmer que la continuation de la guerre maritime obligeait l'Angleterre à une dépense à peu près quadruple de celle que faisait la France pour sa marine ; c'est à ce haut prix qu'elle maintenait sa prépondérance, et protégeait efficacement son commerce. Cette considération est d'une assez grande importance ; car s'il est vrai que la puissance relative des états modernes se mesure sur la situation respective de leurs finances, ce n'est pas un faible avantage pour l'une, que d'obliger l'autre à cet excédant de dépense pour un même objet. Il en résulterait que la France, avec une marine numériquement très-inférieure à celle de sa rivale, mais la maintenant dans le meilleur état possible, et la faisant agir partiellement et à propos avec vigueur et prudence, forcerait l'Angleterre, pour conserver à la sienne cette indispensable supériorité, d'y employer pendant chaque année de guerre de trois à quatre cent millions, tandis que la France, avec une dépense de cent millions, armerait constamment à peu près quatre-vingt vaisseaux et cinquante frégates. Ces forces suffiraient à la défensive active qui convient à la France ; elle n'a plus aucun but d'expédition lointaine, plus de grandes et riches colonies qu'il faille approvisionner et secourir, et dont la conservation vaille les frais de

grands armemens, et de courir les hasards des batailles navales. Mais ce qu'il faudra toujours défendre dans un système tout européen, c'est l'indépendance du commerce et la libre navigation : la marine de France est un contrepoids nécessaire et non moins utile aux autres nations qu'à elle-même. Si elle ne peut prétendre à rétablir seule l'équilibre rompu, elle en est au moins le principal élément.

NOTE SIXIÈME.

CHAPITRE III. — *Page* 115

Sur la navigation et le commerce des Français dans la Méditerranée.

Les avantages qu'une nation commerçante doit à la supériorité de ses forces navales, à l'état florissant de ses colonies, à l'activité de son industrie, sont moins solides que ceux qui résultent de sa situation géographique. La fortune peut changer et ravir ce qu'elle a donné; la nature est immuable et ne retire point les dons qu'elle a faits. Les peuples du nord qui naviguent sur la *Baltique*, les Russes, les Suédois, les Danois n'ont point à craindre de rivalité pour la fourniture des bois de construction, des chanvres et des autres objets nécessaires à la marine; il faudra toujours les recevoir d'eux, ou les aller chercher à grands frais quand le détroit du *Sund* est débarrassé des glaces. D'immenses plaines naguère couvertes de forêts, aujourd'hui toutes cultivées, produisent au-delà de la consommation des habitans un excédant de récolte que l'inconstance des saisons rend presque toujours nécessaire au complément de la subsistance des nombreuses populations de la zone tempérée. De grands fleuves navigables fort avant dans les terres, la *Dwina*, le *Niémen*, la *Vistule*,

l'*Oder*, facilitent le transport de ces grains dans les ports de la *Baltique* où ils sont achetés ou échangés. Voilà une intarissable source de richesses qui va croissant à mesure que le sol s'améliore, et que la culture se perfectionne ; et comme les progrès des arts et de l'industrie suivent ceux de l'agriculture, les objets d'échange, les produits des manufactures, deviennent de jour en jour moins nécessaires aux peuples du nord. Lorsqu'ils seront parvenus à suffire en tout genre à leurs besoins, les trafiquans n'obtiendront les produits de leur sol, les grains, les marchandises navales, qu'avec des valeurs réelles, des espèces qui ne sortiront plus de leurs mains.

Dans le midi de l'Europe, en France, en Espagne et en Italie, les peuples riverains de la *Méditerranée*, favorisés par un climat plus doux, peuvent tirer de leur sol et de leur position des avantages bien plus considérables ; mais comme il les obtiennent avec moins de peine et presque sans travail, ils en connaissent moins le prix et n'en sont pas assez jaloux ; et cependant, cette mer *Méditerranée*, le berceau du commerce et de la navigation est pour ces peuples la source des même richesses qui les élevèrent autrefois, et alternativement, au plus haut degré de prospérité. Ce vaste bassin est le noeud des trois parties de l'ancien monde ; et lorsque l'Amérique, sortie si rapidement de l'enfance de l'état colonial, fortifiée

par les orages de son adolescence, aura atteint sa virilité, lorsque le perfectionnement de ses institutions, la surabondance de sa population auront inévitablement établi la balance de forces et de richesses en-deçà et au-delà de l'*Atlantique* : on verra refluer vers les heureux rivages de l'orient tous les biens qui leur furent ravis pendant quelques siècles ; on verra de nouvelles colonies de l'un et de l'autre continent s'établir sur les côtes de l'Afrique, et chasser ces barbares qui sont la honte de notre Europe, et qui, à cette époque du plus grand développement de l'ordre social dans les deux hémisphères, ne seront plus considérés que comme ces hordes sauvages que la civilisation repousse loin des côtes vers les régions inhabitées.

Que nos lecteurs nous pardonnent de fixer un instant leur attention sur ces considérations générales ; qu'ils nous permettent de rechercher ainsi dans les localités, dans la situation respective des établissemens maritimes des différentes nations, leur intérêt constant, et sinon le secret de leurs futures destinées, au moins la mesure de leurs espérances.

En suivant le cours des âges et le mouvement de la civilisation d'orient en occident, on remarque à la fois la progression décroissante du commerce et de l'industrie dans l'orient, depuis les émigrations successives des Phéniciens, des Carthaginois et des

Grecs ; et la progression croissante en occident jusqu'à nos jours, où elle paraît avoir atteint son dernier terme dans ces mêmes îles britanniques, but le plus reculé des voyages des navigateurs tyriens. On voit qu'à la vérité les nations dont les établissemens maritimes se sont formés sur la *Méditerranée*, dans la position moyenne la plus favorable entre les deux extrémités, n'ont pu parvenir, comme l'Angleterre et la Hollande, par l'étendue et le succès des spéculations commerciales, à de si hautes prospérités. Aucune des colonies des Romains après la destruction de *Carthage*, et depuis, *Gênes* ni même *Venise*, tour à tour l'entrepôt du commerce du monde, ne se sont élevées à un tel degré de richesse et de puissance. Mais ces nations, et surtout les plus considérables d'entre elles, la France et l'Espagne, n'ont-elles pas depuis le siècle des découvertes, négligé les bienfaits que leur prodigua la nature ; n'ont-elles pas été entraînées pas la soif de l'or et par la manie des conquêtes d'outre-mer et des colonisations lointaines, au lieu d'accroître les produits de leur sol et de leur industrie, au lieu de créer des objets d'échange, qui devenaient plus précieux, parce qu'ils devenaient plus necessaires à un plus grand nombre de riches consommateurs ?

Ces nations méditerranées, à la fois agricoles et commerçantes, mais essentiellement agricoles, ne

pouvaient rivaliser qu'à leur désavantage, pour la navigation dans le grand Océan, avec un peuple insulaire actif, industrieux, nécessairement accoutumé aux fatigues et aux dangers de la mer, et dont l'existence, la gloire et la fortune n'ont d'autre principe, d'autre base que le maintien de sa belle marine et la continuité de ses succès.

Pour résister à cet ascendant de l'Angleterre, et modérer sa tendance à la domination des mers qu'elle exerce aujourd'hui comme un droit de conquête, il n'eût fallu rien moins qu'un prodige politique, la cohésion presque impossible des intérêts et des forces navales des divers états du continent ; mais habile à profiter de leurs fréquentes divisions, l'Angleterre seule, fixe dans son système, est restée comme un chêne inébranlable, *immota manet* : elle a su les distraire de l'intérêt commun qui aurait pu les réunir, et n'a rencontré que des obstacles partiels bien moins nuisibles qu'utiles à l'accroissement de sa puissance. Celui de ces obstacles dont elle a triomphé plus difficilement, et qu'elle devra toujours redouter, c'est le grand développement de la navigation et du commerce de la *Méditerranée*, s'il était affranchi et protégé par la coalition des puissances maritimes méridionales avec celles du levant et de la mer *Noire* : aussi voyons-nous que depuis un siècle, le gouvernement anglais s'est principalement attaché à se pro-

curer dans la *Méditerranée* des ports où ses escadres puissent relâcher, et soutenir leurs croisières. C'était le seul moyen de balancer, autant qu'il fût possible de le faire par des établissemens excentriques, l'avantage de position des forces navales de France et d'Espagne, de surveiller leurs mouvemens, et de s'opposer à la réunion des flottes équipées dans les arsenaux de *Toulon*, de *Carthagène* et de *Cadix*. La perte irréparable de *Gibraltar* éternelle cause de désastres, l'occupation de *Mahon*, les entreprises sur *Cadix* ont à peine réveillé les Espagnols de leur apathie : la surprise et l'incendie du port de *Toulon*, l'occupation de l'île de *Corse*, la prise de *Malte*, la cession de *Corfou* ont fait mieux sentir aux Français tout le poids de la puissance navale de l'Angleterre, et les conséquences de ses efforts, pour s'assurer dans la *Méditerranée* la même supériorité que sur l'*Océan*.

Avertie par le triomphe de la cause de l'indépendance des États-Unis, par la terrible révolution de *Saint-Domingue*, par la fermentation des colonies espagnoles, par ses continuelles guerres de l'Inde, véritable hydre de rébellion, l'Angleterre au faîte de la prospérité s'alarme, et veille d'un œil inquiet sur les fondemens de sa grandeur colossale. Malgré l'admirable structure de son gouvernement, la force de ses institutions, la vigueur de

son crédit, et par conséquent de son influence, elle a pu craindre que dans un avenir plus ou moins éloigné, ses expéditions dans les Deux-Indes, ses efforts pour conserver sur tous les points du globe tant de précieuses possessions, ne devinssent plus difficiles, et ses retours moins lucratifs : elle a donc dû songer à s'assurer d'autres ressources et des avantages moins précaires, en prenant une plus grande part qu'elle ne l'avait fait avant la guerre de la révolution, au commerce et à la navigation de la *Méditerranée.* La France, jusqu'à cette époque, avait presque seule exploité cette mine féconde ; le cabotage de l'Archipel était la pépinière de ses matelots ; le débit de ses draps, toujours préférés par les Orientaux, faisait fleurir ses manufactures abondamment approvisionnées de matières premières, importées à moindres frais, et par un plus court trajet qu'en aucun autre pays : elle avait dans tout le Levant de nombreuses factoreries qu'on nommait les échelles, parce qu'on remontait d'une place à l'autre jusques au Bosphore de Thrace : elle jouissait, à peu près, sans concurrence, de ces insignes faveurs, comme d'une partie de son domaine : l'Angleterre ne pouvait manquer de saisir une occasion si favorable de les lui ravir ; mais elle avait encore des motifs politiques plus pressans de multiplier et de consolider ses établissemens dans la *Méditerranée.*

La conquête et l'occupation de l'Égypte, par une colonie militaire française, avait fait pressentir, pour l'empire de la compagnie anglaise dans l'Inde, un danger bien éloigné sans doute, et que les hommes d'état les plus éclairés trouvaient chimérique : cependant l'opinion publique en Angleterre en fut profondément émue ; et, quoique les victoires décisives de Nelson et d'Abercrombie eussent fait échouer l'audacieuse entreprise de Bonaparte, le gouvernement anglais, frappé de cet exemple, crut devoir couvrir ce point vulnérable. Il a constamment travaillé depuis à se mettre en mesure de prévenir l'exécution de semblables projets : il tend à se rapprocher de plus en plus des eaux du Levant, non par une échelle de factoreries, mais bien par la possession des meilleurs ports, des points fortifiés les plus importans, et qui commandent la navigation de l'ouest à l'est, au nord et au sud de la Sicile, *Malte* et *Corfou*.

On peut admirer la politique du gouvernement anglais, sa constance à poursuivre jusqu'à son achévement un plan d'établissemens maritimes, dont la forte assiette et l'enchaînement protègent également, dans toutes les régions fréquentées par les navigateurs, le commerce de l'Angleterre, et lui assurent partout une incontestable priorité. Dans l'intérêt de ce gouvernement, on doit reconnaître qu'il n'y a

dans l'esprit de ce système, que la sagesse et la vigilance nécessaires pour soutenir l'édifice de sa grandeur ; mais les nations subjuguées par cette prépondérance universelle, voient avec envie, avec dépit ces envahissemens et le monopole de leur commerce indigène : plus elles fortifieront entre elles les liens de la paix, et donneront l'essor à leur industrie, et mieux elles arrêteront les progrès de leur commune rivale.

Ce sera vraisemblablement dans la *Méditerranée* que les effets de cette tendance générale se feront le plus tôt sentir ; là surtout se vérifiera cet ancien adage, que le commerce et l'industrie, semblables aux fluides ne sauraient être comprimés, et qu'ils rompent les plus fortes digues pour reprendre leur niveau, si on ne leur ouvre un libre cours : ainsi le commerce des Russes, par la mer d'*Azof* et la mer *Noire*, qui n'étant encore qu'au premier degré de son développement a franchi la barrière du Bosphore, doit s'étendre en raison du rapide accroissement de la population et des produits de l'agriculture dans les provinces méridionales de cet empire. Il doit se lier avec celui de l'Italie, de la France et de l'Espagne, et non à celui de l'Angleterre ; car, tout est naturel et facile d'un côté, tandis que tout est artificiel et pénible de l'autre.

La destruction de l'empire turc, annoncée depuis

cinquante ans par tous nos prophètes politiques, n'est guère plus imminente qu'à la première époque de ces prédictions hasardées : il est seulement vrai de dire que la Russie, sous les coups de laquelle devrait tomber le croissant, ne trouverait pas aujourd'hui, à la conquête de *Constantinople* et des plus belles provinces de l'Asie mineure, les obstacles que lui opposaient, avant l'issue inattendue de la révolution française, la complication d'intérêts, et les alliances des puissances de l'Europe. La France ne pouvant plus prétendre à cette sorte de privilége exclusif, qui depuis trois siècles était le prix de sa fidélité à l'alliance de la Porte ottomane, trouverait d'amples dédommagemens dans les conséquences de la restauration de l'empire grec, et l'éclatante résurrection de l'ancienne *Bysance*. L'Angleterre, au contraire, perdrait tout à la fois dans le Levant les avantages dont elle a tout récemment dépouillé les nations les plus favorisées ; ses flottes ne porteraient à son nouvel allié que des secours tardifs et insuffisans, et n'oseraient, dans une telle supposition, se hasarder au-delà des *Dardanelles*. Elle tenterait sans doute d'éveiller la sollicitude de l'Autriche, comme au temps des expéditions de Catherine II ; mais cette puissance, loin d'entreprendre une guerre ruineuse et vraisemblablement inutile, fidèle à son système de temporisation, saisirait plutôt cette occasion d'éten-

dre ses possessions vers la Macédoine, d'ouvrir de nouveaux débouchés à la Hongrie, et de vivifier l'Illyrie et son commerce de l'Adriatique.

Et, puisque de conjecture en conjecture, nous cédons aussi malgré nous à cette manie contagieuse de vivre par-delà le temps qui nous est compté, et de lancer des traits dans le vague avenir, disons que cette révolution d'orient, amenée par des causes dont on ne peut nier l'existence et l'action plus ou moins lente, est l'événement que l'Angleterre doit le plus redouter. Quelque éloignées que fussent les vues du nouveau gouvernement de *Constantinople* sur la presqu'île de l'Inde; quoique une telle expédition, qui suppose la conquête ou l'alliance de la Perse, et la soumission de tant d'autres nations asiatiques, doive paraître chimérique, la seule conception d'un tel projet, l'opinion que la route de l'Indostan pourrait être ouverte aux soldats du nord, porteraient un coup funeste à la puissance de l'Angleterre, ébranleraient son crédit, et troubleraient toutes ses opérations commerciales. Ces peuples inquiets, faibles, mais toujours armés, qu'elle maintient si difficilement dans une passive obéissance; ces Marates indociles, cette foule de petits despotes qu'elle divise, et fait combattre les uns contre les autres, se rallieraient à la moindre espérance d'un secours étranger, et menaceraient les brillans éta-

blissemens de la compagnie, d'une catastrophe semblable à celle de *Seringapatam.*

Tel est le sort trop envié de tous les conquérans, que la modération dont ils reconnaissent la nécessité, leur devient de plus en plus difficile, et qu'ils n'ont d'autre moyen de conserver leur puissance que de l'accroître; et cependant, quel homme et quel gouvernement ont pu jamais enchaîner la fortune!

NOTE SEPTIÈME.

CHAPITRE IV. — *Page* 137.

Sur la différence des chances de la guerre de terre et de la guerre de mer, et sur l'évaluation comparative des forces navales de la France de 1778 *à* 1814.

Nous avons parlé dans une note précédente du prodigieux accroissement de la marine anglaise de 1793 à 1801 : cette accablante supériorité fut le résultat inévitable de la guerre de mer la plus mal conduite et la plus désastreuse dans laquelle la France ait jamais été engagée. On ne saurait trop redire que sa marine soutint ces longs revers avec une admirable constance ; que si ses armées de terre se couvrirent de gloire au milieu des triomphes presque continuels, ses marins n'en acquirent pas moins dans la contraire fortune, ayant toujours à luter contre des forces infiniment supérieures, et sans espoir de ramener la victoire sous leurs pavillons dispersés. Sur terre, dans les actions les plus vives, les défaites entières sont rares ; rien n'excuse le chef imprévoyant qui n'a pas, avant de livrer ou de recevoir la bataille, assuré sa retraite et su se ménager, s'il est forcé de céder au nombre, les moyens de conti-

nuer la guerre défensive sans compromettre le salut de son armée. Dans la guerre de mer, l'action toujours décisive entraîne la perte de l'un des deux partis : la fortune variable comme les vents fait rencontrer ou éviter l'ennemi ; mais une fois en présence, la retraite n'est presque jamais possible ; il n'y a de salut que dans la victoire. Les résultats de la plupart des batailles sur la terre ferme (en les considérant en eux-mêmes, et indépendamment des causes politiques par lesquelles quelques-uns de ces événemens ont réellement influé sur le sort des états) se réduisent souvent à l'occupation du champ de bataille par le parti vainqueur, et à l'honneur des trophées enlevés aux vaincus : aussi avons-nous vu, dans le cours de la guerre de la révolution, différentes puissances réparer, en quelques mois, les pertes considérables d'hommes, de chevaux et d'artillerie qu'elles avaient faites dans une campagne, et reparaître plus formidables. Il n'en est pas ainsi pour la guerre de mer ; les chances de ce terrible jeu sont ici beaucoup plus grandes ; l'avantage de celui qui gagne la première partie s'accroît à l'instant dans une proportion double de la perte qu'il fait éprouver à son adversaire, et celui-ci ne pouvant réparer cette perte que très-lentement, n'a presque plus de chances favorables à espérer.

Supposons que dans une bataille entre deux ar-

mées d'égale force, de chacune 60,000 hommes ayant 250 pièces d'artillerie, l'armée A après avoir battu l'armée B lui ait pris 50 pièces de canon et fait 10,000 prisonniers ; accordons que la perte en tués et blessés ait été de 10,000 hommes dans l'armée battue, et de 5,000 dans l'armée victorieuse, l'armée B se retire en bon ordre avec 50,000 hommes et 200 pièces de canon, pour manœuvrer en défensive devant l'armée A forte de 55,000 hommes, et de 300 pièces de canon. Cette supériorité ne suffira pas au général vainqueur pour poursuivre de position en position l'armée B, et la forcer à combattre de nouveau, avant qu'elle ait reçu des renforts, ou qu'elle se soit appuyée à une place, ou qu'elle se soit retranchée avantageusement : les 100 pièces d'artillerie que l'armée A se trouve avoir de plus que l'armée B n'auraient d'effet décisif que dans une affaire générale que l'armée B doit et peut éviter. Supposons maintenant la rencontre à la haute mer, et le combat de deux escadres d'égale force A et B chacune de 15 vaisseaux de rangs correspondans : l'escadre A a battu l'escadre B ; celle-ci a perdu trois vaisseaux, dont un ayant pris feu et sauté pendant le combat, et deux ayant été dégréés sont tombés dans la ligne ennemie, et ne pouvant plus manœuvrer ont été contraints d'amener leur pavillon. Supposons que les pertes en hommes et les avaries du combat sont égales de part

et d'autre : si les escadres peuvent tenir la mer, et que le temps permette de se ragréer assez pour renouveler le combat, l'escadre B est inévitablement perdue ; parce que, réduite à 12 vaisseaux tandis que l'escadre A en a 17, son arrière-garde sera doublée et combattra entre deux feux, tandis que les sept autres vaisseaux engagés bord à bord ne pourront venir à son secours. Prendra-t-elle chasse en faisant fausse route pour échapper à son entière destruction et rentrer dans ses ports ? Alors l'escadre A, si elle peut l'atteindre, reste maîtresse de la mer, choisit à son gré ses stations et ses relâches, et poursuit ses avantages : tout le cours des opérations est changé, toute balance est rompue par ce seul événement. De tels exemples de cette différence de résultats sur l'un et l'autre élément, n'ont point été rares ; et l'on peut en conclure, que les premiers combats dans une guerre de mer ont bien plus d'importance que dans les guerres de terre, dont le début heureux ou malheureux ne saurait influer aussi positivement sur la suite des opérations.

Toute puissance maritime menacée d'une guerre de mer, doit se préparer à frapper les plus grands coups dès la première campagne ; et si cette puissance est en même temps continentale et maritime, il lui importe d'autant plus de disposer le matériel et le personnel de sa marine de manière à prévenir

l'agression. Son système d'armement doit être tellement combiné, qu'elle puisse mettre en mer, en même temps, la totalité de ses forces navales disponibles : elle le pourra si les états-majors, le fonds et les cadres des équipages sont formés d'avance et entretenus au plus petit pied pendant la paix ; si le grément, l'artillerie et les approvisionnemens de guerre pour chaque bâtiment sont emmagasinés et maintenus en bon état. Ces dispositions seules peuvent rendre une telle puissance respectable, et lui garantir la durée de la paix. La France eut presque toujours, dans ses fréquentes guerres contre l'Angleterre, l'avantage de la célérité des premiers armemens ; elle le devait à l'institution des classes et de l'inscription maritime : mais ce système n'a été perfectionné que lorsque, au lieu de former au hasard les équipages des vaisseaux et des frégates, on en a d'avance organisé les cadres ; lorsqu'on a appliqué aux diverses espèces de combattans l'ordre, la subdivision du commandement et d'autres perfectionnemens qu'elle pouvait admettre, et qui n'ont été long-temps repoussés, que par le préjugé des anciennes habitudes, et par un éloignement déraisonnable de toute similitude avec l'organisation et la discipline des troupes de terre.

Quoique la question de cette organisation fixe des équipages de haut-bord soit encore vivement con-

troversée, et que malgré la réussite de l'essai qu'on en a fait, et que nous aurons à faire remarquer dans la suite de cet ouvrage, elle ait été inconsidérément abandonnée, nous osons affirmer qu'elle convient surtout à la marine française ; que c'est le seul moyen de suppléer les ressources qu'offrait la navigation du commerce des colonies. Il y a en Angleterre un grand nombre de gens de mer continuellement exercés par le commerce de long cours et le cabotage : leurs mœurs, leur langage, leur manière de vivre et de se vêtir sont, comme le site et le climat, plus uniformes qu'en aucun autre pays. Les matelots levés par la presse ou par la conscription sont promptement amalgamés et facilement disciplinés ; même caractère, même éducation physique, même habitude d'obéissance passive, même esprit national. Aussi le gouvernement n'éprouve-t-il d'autre difficulté pour former à la hâte d'excellens équipages, que celle qui naît de la dispersion en temps de paix de cette population maritime ; et l'on a souvent observé que ce n'est guère qu'à la seconde et la troisième campagne que l'Angleterre fait de grands armemens, et développe progressivement toutes ses forces navales. La France, qui n'a pas les mêmes avantages, ne peut en compenser la privation que par de fortes institutions ; elle doit former des écoles, enrégimenter ses matelots et ses ouvriers militaires ; et, quelle que

soit la réduction de sa marine, elle doit en tout temps la maintenir sur le pied le plus militaire et dans une continuelle activité.

Il est en général très-difficile de connaître la situation des forces navales de telle ou telle puissance, et d'apprécierleur accroissement ou leur diminution : c'est l'un des points historiques les plus essentiels à éclaircir. Nous avons recherché quelle avait été dans les derniers temps, et aux époques les plus remarquables, la force navale de la France ; on l'a presque toujours exagérée ou atténuée, faute de données positives. Les renseignemens suivans satisferont mieux nos lecteurs ; ils nous ont été confiés par un ancien marin, qui apporta à l'administration supérieure qui lui fut long-temps confiée, un esprit aussi éclairé que dégagé de tout préjugé. Nous ne changerons rien à l'exposé du calcul ingénieux qu'il a établi sur l'évaluation comparative des forces navales de la France en 1778, 1787, 1791, 1801 et 1814.

La force navale d'une puissance se compose essentiellement d'un nombre de bâtimens de guerre flottans ou sur les chantiers, variés d'une manière indéterminée dans le classement de leurs rangs, âges et degrés de conservation ou d'achèvement.

Ainsi on ne peut indiquer le rapport de telle force navale à telle autre par la désignation et le rang de ses bâtimens.

Pour y parvenir assez exactement, il faut apprécier chacun d'eux, d'après ce que l'on sait ou ce qu'on présume sur ce qui le concerne, et considérer sa valeur comme partie multiple ou fractionnaire d'une unité commune de valeur fixe.

Toutes les appréciations partielles, réduites à un dénominateur commun, pour deux forces navales qu'on veut comparer, établissent le rapport qu'il y a entre celles-ci, par celui des sommes des numérateurs que compte chacune d'elles.

C'est sur ce principe, et prenant pour unité la valeur d'un vaisseau neuf de 74 canons, qu'on a établi les analogies indicatives de l'état des forces navales de la France aux cinq époques ci-dessus mentionnées.

En 1778, au commencement de la guerre d'Amérique, la France avait 66 vaisseaux et 41 frégates; savoir :

3 vaisseaux à trois ponts.
5 .... de 80 canons.
30 .... de 74.
28 .... de 64.
4 .... de 50.
21 frégates portant du calibre de 12.
20 .... portant du calibre de 8.

Cette force navale peut être représentée par le nombre 4,027.

La guerre d'Amérique dura cinq ans, et cessa en 1783. Sans prendre en considération les pertes faites pendant cette guerre, la situation de la marine après le désarmement, les démolitions, les radoubs, les constructions qui eurent lieu les années suivantes, on voit qu'en 1787, quatre ans après la paix, lorsque le maréchal de Castries quitta le ministère de la marine, elle se composait de 70 vaisseaux et 65 frégates; savoir :

7 vaisseaux à trois ponts.
7 .... de 80 canons.
51 .... de 74.
4 .... de 64.
1 .... de 50.

14 frégates portant du calibre de 18.
47 .... portant du calibre de 12.
4 .... portant du calibre de 8.

Cette force navale, par analogie avec la précédente, est représentée par le nombre 4,882.

En 1791, après une paix de neuf années, on présenta à l'assemblée nationale un état de 82 vaisseaux et 71 frégates; savoir :

8 vaisseaux à trois ponts.
10 .... de 80 canons.
63 .... de 74.
1 .... de 64.

17 frégates portant du calibre de 18.
54 .... portant du calibre de 12.

Cette force navale se représente par le nombre 5,805.

En 1793, commença la guerre de mer si désastreuse pour la marine française. L'incendie du port de *Toulon*, l'enlèvement sans combat de 13 vaisseaux de ligne et de 8 frégates, une suite d'affaires malheureuses qui fit prononcer en 1797 le désarmement de toutes les escadres françaises, la destruction à *Aboukyr* de celle qui fut équipée pour l'expédition d'Égypte, et d'autres échecs réduisirent, en 1801, dans une période de huit années, les forces navales de la France à 55 vaisseaux et 43 frégates; savoir:

6 vaisseaux à trois ponts.
4 .... de 80 canons.
41 .... de 74.
4 .... de 64.
43 frégates portant du calibre de 18.

Cette force navale se représente par le nombre 3,930.

Depuis cette époque jusques à 1814, sous le gouvernement consulaire et impérial, la guerre de mer se continua avec acharnement. La paix d'*Amiens* ne fut, pour la marine française, qu'une trêve funeste à cause des expéditions coloniales auxquelles

elle donna lieu, et de la rupture imprévue qui les suivit.

C'est dans cette période de treize années, qu'au milieu des plus grandes difficultés, malgré ses constans et inévitables revers, la marine française a fait des efforts prodigieux, et qui, trop obscurcis par l'éclat des victoires des armées de terre, n'ont été ni appréciés, ni même assez attentivement observés. Les marins français ont pratiqué la guerre maritime comme les soldats du czar Pierre apprenaient à vaincre les Suédois : aux vaisseaux perdus succédaient un grand nombre de vaisseaux neufs ; aux équipages, de nouveaux équipages; aucun établissement maritime ne fut négligé ; les ports d'*Anvers*, de *Cherbourg* furent créés ou achevés ; ceux de *Brest* et de *Toulon* furent améliorés : lés entraves qu'éprouvait le cabotage, les blocus, l'interdiction de la navigation des neutres, ne purent arrêter l'importation des bois et ralentir les constructions. Les pertes de la France pendant ces douze campagnes, ne furent pas moins que de 38 vaisseaux de ligne et 63 frégates; et cependant, au commencement de 1814, ses forces navales équipées de 57,000 hommes de mer (sans y comprendre les garnisons) se composaient de 103 vaisseaux et 53 frégates ; savoir :

19 vaisseaux à trois ponts.

23 .... de 80 canons.

61 vaisseaux de 74.

53 frégates portant du calibre de 18.

Cette force navale, la plus considérable qu'ait jamais eue la France, se représente par le nombre 6,989.

Ces divers rapprochemens démontrent suffisamment les ressources que possède la France pour le rétablissement de sa marine. Nous n'anticiperons pas davantage sur cette dernière époque où nous aurons à énumérer les pertes qu'elle a faites dans les ports d'*Anvers*, de *Cênes*, de *Venise*, de *Corfou*; nous nous bornerons à dire qu'il lui reste encore, au moment où nous écrivons, une force navale supérieure à celle qui existait dans les mêmes arsenaux, cinq ans après la cessation de la guerre d'Amérique.

NOTE HUITIÈME.

CHAPITRE V. — *Page* 167.

Sur l'époque du dénoûment de la révolution de France.

Ce n'est pas un soin superflu que celui d'éclaircir un point sur lequel les historiens contemporains ne seront pas mieux d'accord que les acteurs et les spectateurs du drame. Nous fixons ce dénoûment à la première année du 19e siècle. — Exposons nos motifs.

Plus on a de peine à s'entendre sur une question qui se complique de tant de faits et de tant d'intérêts, et plus il faut s'attacher à en bien définir les termes : et pour que cette définition soit exempte de critique et serve à résoudre la difficulté, rien n'est plus expédient que de recourir à l'impassible arbitre ou juge souverain des abus du langage, au dictionnaire :

« *Révolution. Conversio*, changement dans l'état » politique ; terme d'astronomie ; retour au point » de départ ».

Le changement de l'état politique en France s'est opéré en 1789. Quels qu'aient été le mélange et le concours des causes qui l'ont produit, on est forcé de reconnaître qu'il fut entier et irrévocable, parce que dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, les élémens d'un être, s'ils sont une fois dé-

truits et dissous, ne peuvent le récomposer sous les mêmes formes qui ont péri avec eux. Ils peuvent servir seulement à une reproduction plus ou moins semblable au premier état de choses, mais jamais identique. Telle est la loi commune, la loi du créateur, la condition de l'existence. On ne trouve pas dans l'histoire des sociétés un seul exemple de ces résurrections. Ainsi, pour assigner le terme d'une révolution politique, un sage observateur ne recherchera pas si, comme les corps célestes dont une main divine a réglé la marche constante et l'éternelle harmonie, le corps social, ouvrage imparfait de la sagesse humaine, ne peut achever aussi ses révolutions que par le retour au point de départ : une telle recherche serait vaine. Nos passions, la versatilité de nos jugemens, le conflit de nos intérêts, sont des causes constantes de perturbation ; et l'art de gouverner consiste à les modifier, à les neutraliser, pour les faire servir à la conservation de l'état.

Mais quels que soient ces changemens, ils ne peuvent imprimer au corps social qu'un mouvement progressif ; le mouvement rétrograde des corps organisés n'est pas dans la nature, et l'expression de contre-révolution n'a aucun sens propre ni figuré. Nous nous appuyons sur ces vérités pour combattre l'erreur trop commune que les premiers principes

de la révolution de 1789 étaient anti-monarchiques, que la première charte proposée par la majorité des députés des provinces aux états-généraux formés en assemblée nationale, acceptée et proclamée par le souverain, fut un acte de rébellion qui ne pouvait fonder le droit, et qu'on ne doit considérer également les divers gouvernemens qui se sont succédés, pendant vingt-cinq années d'interrègne, que comme autant de phases d'anarchie.

On sait bien, et l'histoire de la fin du 17e siècle en Angleterre, et la nôtre, à la fin du 18e, nous l'ont trop bien appris; on sait qu'aussi long-temps que vivent les individus et les intérêts contemporains d'un changement dans l'état politique, les partis extrêmes, usés et rejetés par l'opinion publique, non moins éclairée que fatiguée par leur violence, imputent les erreurs à crime, et qu'ils excusent les crimes comme des erreurs; mais quand la tombe aura dévoré les deux générations, dont l'une fut toute entière engagée dans la lutte, et l'autre reçut, au sortir de l'enfance, beaucoup d'infidèles traditions, la raison et la vérité reprendront leurs droits, et la postérité jugera d'après les faits, et non d'après nos opinions éphémères; nous osons cependant consigner ici la nôtre.

Les bases du gouvernement représentatif furent profondément jetées par l'assemblée constituante au

milieu des débris des anciennes institutions. Sans doute qu'elles ne pouvaient l'être sans une vive opposition produite par les plus pénibles sacrifices, mais ces sacrifices pouvaient être adoucis ; ils n'étaient pas tous nécessaires, une sage modération eût aplani plus d'obstacles que l'irritation n'en a renversé ; car la Providence avait mis dans le cœur du prince qui gouvernait alors la France cette éminente vertu, et dans son excellent esprit la résolution de fonder la liberté publique, et d'affermir la monarchie en la tempérant par la division et la balance des pouvoirs. Éternel objet de deuil et de regrets ! la fortune et les passions trahirent ses généreuses intentions, les erreurs des bons enfantèrent les crimes des méchans. On peut dire que la France, frappée du même coup, descendit avec son souverain dans le tombeau. Que ne put-il comme elle renaître de ses cendres !

Ce forfait abhorré et tous les excès de la tyrannie populaire défigurèrent la liberté, mais ne purent la rendre odieuse ; ils n'ébranlèrent pas les premiers fondemens du gouvernement monarchique représentatif. Les voeux des Français n'en furent jamais détournés. Pendant neuf années de tourmente, depuis 1792 jusques à 1800, on put calculer la durée des essais pour relever l'édifice social d'après leur plus grand ou leur moindre éloignement de cette

base immuable. La gloire des armes *soutenait l'honneur* et le caractère national, mais pas un seul rayon n'en rejaillissait sur un gouvernement étranger à nos mœurs, et désavoué par l'opinion de l'immense majorité. Il n'y avait aucun avenir d'existence politique : au dedans comme au dehors rien ne pouvait attirer et fonder la confiance ; on était en pleine révolution.

Cet état de choses changea pour la dernière fois, lorsqu'un seul chef saisit le pouvoir, et par l'exercice d'une suprême magistrature évidemment approuvée par la nation qu'il affranchissait de l'anarchie, reproduisit au moins l'image du gouvernement monarchique constitutionnel. Mais ce gouvernement méritait-il ce nom, pouvait-on le reconnaître dans une dictature militaire établie par la violente mutilation du corps législatif, et au nom même de la république ? Non, sans doute, puisqu'il ne resta plus comme autrefois à Rome que de vaines formes, et que le corps législatif détourné de sa véritable source, qui est l'élection immédiate par ses commettans, et réduit au plus stupide silence, ne fut plus qu'une insultante pantomime de la représentation nationale. Il avait si cruellement abusé de la parole, que l'opinion publique resta muette comme lui sur cette sévère interdiction. La chambre haute fut rapprochée des principes du gouvernement monarchi-

que, et le tribunat fut la dernière ombre de la liberté des discussions publiques. Toutefois les formes d'une législature furent conservées ; bien que son action fût neutralisée par cette bizarre dislocation, les ferments révolutionnaires furent étouffés. Les victoires remportées par les armées françaises pendant les deux campagnes de 1800 et de 1801, en Italie et en Allemagne amenèrent la paix générale, et consolidèrent le nouveau gouvernement.

Là, finit la révolution, et en effet quels en étaient les élémens qui n'eussent point été consumés ? Était-ce la démocratie absolue ? Il n'en restait que d'odieux souvenirs et de vains murmures. Était-ce la doctrine des républicains ? Elle était discréditée par les plus funestes épreuves. La guerre civile était terminée. Les plus fidèles défenseurs de la cause royale la voyant abandonnée par les souverains, avaient déposé les armes : l'ordre était rétabli par la concentration du pouvoir.

Le volcan éteint ne fit plus d'éruption. Les événemens qui suivirent, et dont nous aurons à rendre compte, puisqu'ils se lient à ceux qui sont le principal objet de cet ouvrage, n'eurent aucun rapport avec la révolution antérieure à l'époque de la signature des préliminaires de Londres. Il y eut des modifications dans les formes apparentes du pouvoir exécutif, aucune dans son essence ; enfin, il n'y

eut plus de changement dans l'état politique de la nation, par conséquent plus de révolution. Les efforts que nous verrons faire au premier Consul, nouveau souverain, pour fonder sa dynastie ne furent dirigés que vers des obstacles extérieurs, pour diviser et désarmer l'intérêt qu'avaient les anciennes dynasties à traverser ses desseins. Nous croyons que ce fut le motif secret de la seconde guerre générale, mais nous prouverions facilement, qu'indépendamment de la confiance que lui conciliait le repos glorieux qu'il offrait à la France, comme il avait dénaturé et paralysé la représentation nationale et enchaîné la liberté de la presse, il n'avait à craindre dans l'intérieur aucune opposition sérieuse, aucun éclat des partis mécontens. L'histoire dira s'il manqua de prudence, s'il connut bien la force du ressort qu'il comprimait, en dédaignant de s'associer franchement à la nation, et de distinguer dans les résultats de la révolution qu'il avait terminée, les principes salutaires, produit du progrès des lumières, d'avec les barbares folies qui en avaient dénaturé l'application.

Si nous n'avions sans cesse à nous défendre d'anticiper sur la matière trop abondante de ces essais à des époques postérieures, même à celle que nous nous sommes prescrit pour limites, et que pour observer avec impartialité nous ne dussions nous

séparer des circonstances présentes, certes nous ne manquerions pas d'exposer à nos lecteurs la comparaison de la marche politique du premier Consul pour la fondation de l'empire, avec celle du gouvernement royal, deux ans après la seconde restauration de la dynastie de la maison de Bourbon, époque à laquelle nous avons écrit cette note. Bonaparte ne voyait dans les idées libérales qu'un principe ennemi de l'autorité ; et loin d'y chercher un appui dont la force de son génie et sa fortune ne lui permirent que trop tard de sentir le besoin, il s'attacha constamment à déprimer, comme de funestes ou ridicules illusions, les nobles sentimens de liberté et d'indépendance. Tout au contraire, dès que le roi, miraculeusement reporté sur le trône de ses ancêtres, au milieu de cette belle France que depuis quinze ans il avait désespéré de revoir, a pu le bien connaître, non sans doute dans les premiers instans, mais avec le temps nécessaire à l'observation, non dans l'enivrement des succès, mais au sein des calamités où tous les masques tombent, où tous les voiles se déchirent, non par les rapports des hommes passionnés ou aigris par le malheur, mais par ses lumières et par sa propre expérience, il a jugé sainement des utiles et profonds changemens que la révolution avait produits dans l'état politique ; il les a consacrés, il a sagement pensé que le gouverne-

ment libre et représentatif dont même, au détriment de sa cause personnelle, il avait vu en Angleterre les salutaires effets, serait pour l'état un principe de vie et de régénération, et par conséquent pour le trône une base plus large, un appui plus solide que ceux qui de règne en règne avaient été si souvent ébranlés, et dont on pouvait à peine retrouver les vestiges. Espérons que ceux qui viendront après nous, princes et sujets, recueilleront les fruits de ce système constitutionnel dans lequel le gouvernement français doit s'affermir de jour en jour, c'est alors seulement, et c'est à nos neveux qu'il appartiendra de dire *nobis hœc otia fecit*; nos éloges trop souvent prodigués bien que justes, leur sembleraient prématurés.

On a dans le temps essayé de justifier, par des motifs de politique assez plausibles et dans l'intérêt de son ambition, l'éloignement que Bonaparte témoigna toujours pour le gouvernement monarchique constitutionnel. Il ne pouvait mieux s'accréditer auprès des autres souverains qu'il lui importait de ménager, ou qu'il voulait retenir sous son influence, qu'en se montrant le plus ardent antagoniste des principes dont la propagation ne cessait de les effrayer. Elle eût été en effet plus rapide, si la France, dès cette époque, eût, comme aujourd'hui, offert à l'Europe pacifiée l'exemple de l'alliance de la liberté avec

la souveraine puissance garantie par la division des pouvoirs ; on ne savait point encore que le remède fût si près du mal, et que l'antidote croissait à côté du poison ; on savait gré au chef suprême du gouvernement français, Consul ou Empereur, de repousser les idées libérales, et de les rejeter jusque dans les plus odieux souvenirs des désordres de la révolution. Autres temps, autres soins ; lès cabinets changèrent de maximes, et cherchèrent dans l'opinion publique, dans l'intérêt national, les vrais soutiens de la cause commune des peuples et des souverains.

NOTE NEUVIÈME.

Chapitre V. — *Page* 242.

Sur les préliminaires de la paix d'Amiens considérés par rapport à l'Angleterre.

La discussion politique dans les deux chambres du parlement, que nous avons mise très-sommairement sous les yeux de nos lecteurs, ne découvre pas entièrement les vrais motifs du cabinet de Saint-James, pour se soumettre à l'*ultimatum* du gouvernement français. Si l'on rapproche ce traité de ceux que l'Angleterre conclut avec la France dans les guerres précédentes pendant le 18e siècle, on peut remarquer que dans celles où l'Angleterre a cherché à jouer le rôle principal, ses grands succès maritimes ne lui ont presque jamais procuré, au moment de la pacification, que des avantages peu considérables, en raison de ses espérances et de l'énormité de ses sacrifices.

Au traité d'*Utrecht*, en 1713, après la guerre de la succession d'Espagne, le rocher de *Gibraltar*, l'île de *Minorque* et des terres désertes dans l'Amérique septentrionale furent, pour l'Angleterre, les seuls fruits de dix campagnes glorieuses et de prodigieuses dépenses. Au traité d'*Aix-la-Chapelle*, en 1748, qui

termina la guerre de la succession d'Autriche, ses efforts, la destruction de son armée de terre, et cinquante millions sterlings de dépense ne lui valurent pas la moindre indemnité. La paix de 1763 que l'Angleterre dicta à la France après la guerre de sept ans, si malheureuse pour celle-ci, lui fit acquérir diverses possessions importantes; mais ces acquisitions n'étaient pas proportionnées aux conquêtes que la supériorité de ses forces navales, et la destruction de celles de la France lui avaient permis de faire sur les trois quarts du globe. La guerre d'Amérique terminée par le traité de *Paris*, en 1783, coûta à l'Angleterre, malgré sa dernière victoire sur la flotte française, la plus précieuse partie de ses possessions. Enfin, les préliminaires de *Londres*, en 1801, ne lui laissaient retenir de toutes ses conquêtes sur la France, l'Espagne et la Hollande, dont elle avait pendant dix ans ruiné les forces navales et anéanti le commerce, que les seules îles de *Ceylan* et de la *Trinité*. La dépense de cette guerre était évaluée cent cinquante millions sterlings.

Ces observations justifient l'opinion consignée dans les discours publics, et dans les écrits de plusieurs hommes d'état de ce pays que « la première loi, la » maxime constante de la politique du gouverne- » ment anglais, devrait être de ne jamais s'immiscer » dans les affaires du continent, que de quelque

» cause que proviennent les commotions et les trou-
» bles dans les autres états, ils ne peuvent jamais
» lui être profitables, et qu'il doit éviter avec soin
» de les exciter, et de réveiller les haines et les ja-
» lousies ». Ces hommes d'état véritablement pa-
triotes, ont été jusqu'à soutenir que les Anglais ne
devraient jamais faire aucun établissement sur la
terre-ferme.

Et en effet, l'essence de la puissance de l'Angle-
terre est dans sa richesse. Elle ne s'acquiert point par
les conquêtes : le travail en est la source, comme il
est aussi le remède aux maux que l'excessive richesse
engendre. L'intérêt immédiat d'une telle puissance
est l'état de paix et le bien-être de l'Europe, qui
peut seul assurer et accroître le débit de ses produits
et de ses fabrications. Elle doit donc, au lieu de s'alié-
ner l'esprit des peuples, et de croiser les intérêts des
autres gouvernemens, en affectant la suprématie, se
défendre de ce piége de la fortune ; et sans jamais
ambitionner pour elle de grands avantages terri-
toriaux qui lui sont inutiles, s'appliquer à main-
tenir à tout prix un juste équilibre, et s'il se pou-
vait un parfait accord entre les puissances continen-
tales. M. Fox avait raison de dire, *la conquête d'une
ou deux îles ne vaut pas les frais d'une campagne.*

C'est d'après ces principes qu'on doit juger la con-
duite des ministres anglais dans la négociation de la

paix avec la république française. Ces riches conquêtes, dont s'enorgueillissaient les anciens ministres, partisans de la guerre, n'avaient produit qu'une prospérité illusoire. Les Anglais avaient trouvé dans les îles françaises, espagnoles, hollandaises dont ils s'étaient emparés, d'immenses magasins, qui depuis le commencement de la guerre, et surtout depuis l'interruption de la navigation des neutres, n'avaient pu s'écouler ; les importations abondaient et avilissaient le prix des denrées coloniales et des marchandises manufacturées, parce que tous les débouchés étaient fermés ; la navigation de ce peuple marchand était devenue toute guerrière : bloquée dans ses ports par son propre système de blocus, la reine des mers voyait languir son commerce au sein de la victoire, et réalisant la fable de Midas, elle éprouvait au milieu de ses richesses tous les maux de la misère. Le peuple souffrant murmurait et demandait la paix à grands cris ; elle était nécessaire, mais non sans doute commandée par le manque de ressources pour continuer la guerre. M. Pitt l'avait prouvé récemment par son emprunt de vingt-huit millions sterlings ; la paix était donc bonne et pouvait être solide, car elle était également avantageuse aux deux parties contractantes : le commerce anglais prêt à se répandre sur tous les marchés du continent était sûr d'en cueillir les premiers fruits ; l'union de l'Irlande ne

pouvait être consolidée que par l'état de paix. Si l'accroissement du territoire de la France, et surtout l'incorporation des Pays-Bas, qu'on ne pouvait plus empêcher, étaient encore d'un trop grand poids dans la balance, l'intérêt de l'Angleterre, ainsi que nous venons de le démontrer, était de chercher, de concert avec les grandes puissances, les moyens d'établir un nouvel équilibre en Europe; éternel problème que cette fois encore une folle ambition (et non pas uniquement celle de Bonaparte) rendit insoluble.

La conduite de M. Pitt peut servir de leçon aux hommes chargés de la direction d'affaires publiques. On n'y put apercevoir aucune trace de ses sentimens personnels, et du dépit qu'il ressentait aussi vivement que ses anciens amis, lord Grenville et M. Wyndham, de voir son premier système renversé. Dès qu'il jugea qu'il ne pouvait le soutenir plus long-temps, et que de quelque manière qu'on traitât avec la France, on avouait l'existence du nouvel ordre de choses, et la perte de la cause pour laquelle on avait pris les armes, il s'appliqua seulement, avec une flexibilité qui n'était pas dans son caractère, à neutraliser les effets de ce changement, et à prévenir le danger du triomphe des principes français. Le parti de l'opposition qui les protégeait ouvertement fut habilement désarmé, déjoué et pris

dans ses propres filets. Jamais ce ministre ne fut plus habile et plus maître de lui que dans cette circonstance, où, paraissant céder à la fortune qui s'était jouée de ses efforts et de sa prévoyance, il se montra supérieur à ses caprices.

TABLE RAISONNÉE

DES CHAPITRES ET DES MATIÈRES

DU TOME Ier DE LA CAMPAGNE DE 1802.

CHAPITRE Ier.

Nouvel état politique de l'Europe à l'avénement d'Alexandre Ier au trône de Russie. — Situation critique de l'Angleterre. — Retraite de M. Pitt. — Changement de ministres. — Vues des divers partis.

Pages 1re à 14.

CHAPITRE II.

CHAPITRE IV.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME VII.

TABLE

DES PIÈCES JUSTIFICATIVES DU TOME VII.

FIN DE LA TABLE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

TABLE RAISONNÉE

DES MATIÈRES DES NOTES

RELATIVES AU TEXTE DU TOME VII.

NOTE TROISIÈME.

Sur l'alliance du Portugal avec l'Angleterre.

NOTE HUITIÈME.

Sur l'époque du dénoûment de la révolution française.

Pages 391 à 401.

NOTE NEUVIÈME.

Sur les préliminaires de la paix d'Amiens, considérés par rapport à l'Angleterre.

Pages 401 à 407.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DES NOTES.









